QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11840 – MARDI 22 FÉVRIER 1983

Les attentats contre des établissements français au Pakistan

Douze ressortissants iraniens interpellés à Karachi

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dr. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 6,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le rapprochement gréco-soviétique

Pendant quatre jours, M. Nicolas Tikhonov, chef du gouvernement soviétique, va séjourner en Grèce pour des entretiens dont la longueur montre que, de part et d'autre, on souhaite ne pas s'en tenir à des conversations protocolaires, mais amorcer un véritable rapprochement.

Officiellement, M. Tikhonov rend la visite que fit à Moscou M. Caramanlis, alors chef du gouvernement grec, en octobre 1979. L'événement avait été salué comme particulièrement solennel, puisque jamais, depuis la fondation de la Grèce moderne, le premier ministre ne s'était rendu à Moscou. De grands projets furent brassés, de grandes idées agitées, sans résultats appréciables. Au contraire, les accords commerciaux d'avril 1977 et les accords culturels et scientifiques de septembre 1978 furent mis en veilleuse, tandis que les exportations grecques en U.R.S.S. subissaient un net fléchissement.

Les deux interlocuteurs ne répondirent pas à leur attente réciproque. Même la victoire électorale du Pasok et de M. Papandréou ne débloqua pas la situation, à tel point qu'au début de l'été dernier la visite de M. Tikhonov, alors prévue, fut ajournée.

Les circonstances ont changé. Le chef du gouvernement grec doit compter avec le poids d'un allié communiste qui s'est sensiblement renforcé depuis l'automne. Il a annoncé en outre le retour en Grèce des dizaines de milliers de réfugiés de la guerre civile de 1944-1949, combattants ou enfants enlevés pour être éduqués dans les démocraties populaires.

Dans son souci de démontrer que la Grèce peut mener une politique indépendante au sein du bloc occidental, M. Papandréou a fait deux gestes diplomatiques qui ont satisfait l'U.R.S.S. Il a refusé de souscrire aux critiques de ses alliés européens contre le rôle de l'Union soviétique dans la crise polonaise. Il a été le seul dirigeant de l'OTAN à accueillir favorablement la proposition d'un traité de non-belligérance faite par le pacte de Varsovie. Ses prises de position en faveur des mouvements pacifistes et antinucléaires – uniquement ceux de l'Europe de l'Ouest – ou en faveur des Palestiniens, confirment en outre aux yeux du Kremlin ses dispositions conciliantes.

Ce que l'Union soviétique propose à la Grèce, et dont il était déjà question en 1979, c'est un type d'assistance économique analogue à celui que les grandes puissances réservent aux nations du tiers-monde, qui facilite l'implantation d'une présence : barrages, usine d'alumine, électrification de la voie ferrée vers la Yougoslavie, extension des contrats de réparation dans les chantiers de construction navale.

Ce que la Grèce attend de l'U.R.S.S. est beaucoup plus politique : c'est un appui plus prononcé dans l'affaire de Chypre et dans les relations avec la Turquie. Mais la preuve est faite depuis des années que la diplomatie soviétique est très réservée. Sa défense des principes demeure assez académique. Un seul objectif compte : la liberté de circulation dans les Détroits et en Egée. Pour le reste, quel qu'ait été le régime à Athènes – même au temps des colonels grecs – et à Ankara, Moscou n'a jamais encouragé Grecs et Turcs à s'affronter.

Un respect certain du *statu quo* déterminé en 1947 par l'intervention américaine semble encore régner. Il est peu probable que la marche en avant soviétique dans cette région reprenne spectaculairement à bref délai. Mais M. Papandréou reçoit M. Tikhonov en ayant un œil tourné vers M. Reagan.

(Lire page 4.)

Nouveaux massacres en Assam

● Un millier de morts en deux jours
● Mme Gandhi s'est rendue dans la capitale de l'État

Le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, est arrivé ce lundi 21 février à Gauhati, capitale de l'État d'Assam, où de nouveaux affrontements d'une extrême violence ont fait, selon des témoins, au moins mille morts depuis vendredi dernier. Les victimes sont principalement des immigrés en provenance du Bangladesh. D'importants renforts de troupes ont été envoyés dans les zones les plus troublées.

A Delhi, l'opposition a lancé de vives attaques contre Mme Gandhi, qu'elle accuse d'être responsable de l'explosion de violences en Assam.

Les témoignages parvenus à Delhi décrivent un spectacle d'horreur. *« J'ai moi-même compté deux cent cinquante-trois corps »*, rapporte l'envoyé spécial du journal *Indian Express*, qui explique que des hommes armés de haches, de bâtons, de lances, d'arcs et de flèches ont envahi, vendredi soir, plusieurs villages de la région de Nelli (centre de l'État d'Assam) et systématiquement massacré tous les immigrants, pour la plupart des musulmans venus du Bangladesh, qu'ils y ont trouvés. *« Les victimes, surtout des femmes et des enfants, ont été hachées à mort,* ajoute-t-il. *Parmi les survivants, environ deux mille que j'ai vus dans un centre de secours de fortune, rares sont ceux qui ne portent pas des blessures de couperet ou de coups de bâton. »*

L'agence Reuter précise que les Assamais et les membres de tribus locales qui ont perpétré le massacre ont rasé seize localités. Les habitants survivants racontent que, lorsque les villages ont été attaqués, la majorité des hommes se sont enfuis, laissant derrière eux femmes et enfants à la merci des assaillants. Des familles entières ont été exterminées et des cadavres de dizaines d'enfants, profondément mutilés, ont été retrouvés.

Les affrontements entre immigrés et Assamais se prolongent depuis le début du mois et avaient déjà fait plusieurs centaines de morts avant ce dernier massacre. Plusieurs villages du district de Darrang avaient notamment été détruits par des immigrés dans les journées des 12 et 13 février, et leurs habitants assamais assassinés (*le Monde* des 17 et 18 février). Les violences se sont développées à l'occasion de la campagne pour l'élection des membres de l'Assemblée législative régionale, plusieurs mouvements autochtones assamais s'opposant à la consultation si les habitants de l'Assam non originaires de cet État, mais venus du Bangladesh ou du Népal, étaient autorisés à prendre part au scrutin. En dépit de cette opposition, le vote a eu lieu pendant trois journées de la semaine dernière, lundi, jeudi et dimanche. Un taux très élevé d'abstention a été enregistré, et la consultation a en fait dû être ajournée dans plusieurs circonscriptions.

Les troubles de l'Assam, décrits comme les plus graves et les plus meurtriers que l'Inde ait connus depuis son indépendance, risquent d'entraîner de graves conséquences politiques pour Mme Gandhi. L'ancien ministre des affaires étrangères, M. Vajpayee, dirigeant du parti d'opposition Bharativa Janata, reproche au premier ministre d'avoir encouragé la violence par ses discours électoraux. Un autre député de l'opposition, le professeur Ajit Sharma, l'accuse d'être *« criminellement responsable du meurtre des plus de mille hommes et femmes en Assam (...) au nom de la mise en œuvre d'une farce électorale, prétendument dans le but de remplir certaines exigences constitutionnelles »*.

De son côté, le secrétaire général du Parti du Congrès, M. C.-M. Stephen, a déclaré dimanche que le gouvernement n'avait d'autre choix que d'organiser des élections car le régime de gouvernement direct (par le pouvoir fédéral) décrété pour l'Assam il y a un an expirait le mois prochain. – *(A.F.P., Reuter, A.P.)*.

Succès de la gauche aux élections régionales outre-mer

Les partis de la majorité présidentielle ne contrôlent cependant qu'une assemblée sur quatre

A l'issue des premières élections régionales qui ont eu lieu, dimanche 20 février, à la proportionnelle, en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et à la Réunion, la gauche a recueilli partout la majorité des suffrages exprimés. Toutefois, les socialistes et leurs alliés locaux ne sont pas en mesure – sauf en Martinique – de contrôler seuls les nouvelles assemblées. En Guyane, les trois élus d'un syndicat indépendantiste apparaissent en position d'arbitres. A la Réunion, l'évolution de la majorité dépendra de l'attitude de cinq élus centristes. En Guadeloupe, l'opposition dispose de la majorité absolue des sièges.

Les présidents et les bureaux de ces conseils régionaux seront élus vendredi 25 février.

Commentant les résultats du scrutin, M. Henri Emmanuelli a souligné, lundi matin 21 février, que, « contrairement à ce qui a été affirmé et réaffirmé pendant vingt mois par les leaders de l'opposition, la majorité présidentielle est aussi majoritaire dans les DOM » *et que* « ce résultat encourageant conforte l'orientation progressiste de l'opinion publique outre-mer ».

Pour l'ensemble de la gauche, les résultats des premières élections régionales qui ont eu lieu, dimanche 20 février, dans les départements d'outre-mer, constituent assurément un succès. Les partis de gauche et d'extrême gauche recueillent partout la majorité absolue des suffrages exprimés : 55,49 % en Guyane, 53,96 % en Martinique, 50,72 % à la Réunion et 50,03 % en Guadeloupe. Ce scrutin confirme le renversement qui s'était produit, dans ces anciennes colonies, en faveur de la gauche aux élections législatives de 1981, après que le premier tour de l'élection présidentielle s'y fut traduit par un raz-de-marée giscardien. En Guyane et en Martinique, la gauche enregistre même, depuis juin 1981, une progression sensible : elle gagne 2,62 points ici et 4,31 là. Son audience électorale est stable à la Réunion (+ 0,08 point) et en légère baisse en Guadeloupe (– 1,97 point) mais elle demeure prédominante.

Pour les partis qui appartiennent à la majorité présidentielle ou s'en réclament, comme pour le gouvernement qui les soutient, ce bilan apparaît, en revanche, plus nuancé puisqu'il se traduit par une victoire, deux demi-succès et une défaite.

Bien que la gauche ait recueilli dans chacun des quatre départements la majorité absolue des suffrages exprimés, les formations de la majorité présidentielle n'ont pas pleinement atteint, en effet, l'objectif visé par le pouvoir exécutif : elles ne sont pas parvenues à s'assurer le contrôle des nouveaux conseils régionaux sur lesquels le gouvernement espérait s'appuyer pour contrebalancer la domination de l'opposition sur les conseils généraux. La compétition a été trop serrée pour que la majorité présidentielle distance vraiment ses adversaires. En outre, l'application de la proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne, d'une part, l'élimination des listes ayant obtenu moins de 5 % des suffrages exprimés, d'autre part, ont joué en faveur de la droite, lors de la répartition des sièges. Dans chacun des départements, la décision s'est faite à un siège près.

Sa victoire, la majorité présidentielle l'a emportée en Martinique où, après plusieurs vérifications, les trois formations soutenant le gouvernement, le parti progressiste martiniquais, présidé par M. Aimé Césaire, maire de Fort-de-France, député apparenté socialiste, le parti communiste martiniquais, et la fédération du P.S., signataires d'un « contrat de majorité », auront vingt et un sièges au conseil régional contre vingt à l'opposition.

Ses deux demi-succès, la majorité les enregistre en Guyane et à la Réunion. En Guyane, il s'agit même d'un demi-échec pour le principal allié local du gouvernement, le parti socialiste guyanais (P.S.G., autonomiste), dont la liste était conduite par M. Elie Castor, maire de Sinnamary, député apparenté socialiste. Cette formation ne conquiert que quatorze sièges sur trente et un, alors qu'elle prétendait à la majorité absolue. Pour diriger le conseil régional, le P.S.G. devra compter avec M. Jean-Serge Gérante, qui conduisait la liste des « socialistes indésirables » empêchés par la direction du P.S. de créer, en Guyane, une fédération socialiste (*le Monde* du 18 janvier). Mais il sera surtout à la merci des trois élus de l'Union des travailleurs de Guyane (U.T.G.), syndicat indépendantiste dont les dirigeants accusent le P.S.G. d'avoir « viré à droite » et qui apparaît comme le grand vainqueur du scrutin en Guyane. L'attitude des trois conseillers de l'U.T.G. sera notamment déterminante lors de l'élection du président du conseil.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 7.)

Six ans à la mairie de Paris

Le début de notre série sur le bilan de Jacques Chirac comme maire de Paris.
Aujourd'hui : le logement, par JOSÉE DOYÈRE. (Lire page 10.)

Le débat sur l'école libre

Un million de signatures ont été recueillies par les défenseurs de l'enseignement privé. (Lire page 12.)

L'avenir de l'industrie française du téléphone

M. Gérard Théry, ancien directeur général des télécommunications préconise le maintien de deux groupes industriels. (Lire page 44.)

LA FORTE BAISSE DU PRIX DU PÉTROLE NIGÉRIAN

Marché en danger

Après la Grande-Bretagne et la Norvège, le Nigéria a annoncé dimanche 20 février une diminution du prix de son pétrole brut de 5,5 dollars par baril, ramenant le prix de ses bruts de meilleure qualité de 35,5 dollars à 30 dollar par baril, avec effet rétroactif au 1er février.

M. Dikko, conseiller spécial nigérian pour le pétrole et l'énergie, a précisé que son pays s'alignerait immédiatement sur toute nouvelle réduction du pétrole de la mer du Nord. Assurant que son pays restait fidèle à l'OPEP, M. Dikko a ajouté que les événements de la semaine écoulée ont montré « qu'il n'y a plus de place sur le marché actuel pour une grille des prix basés sur le prix du pétrole léger d'Arabie Saoudite »

Le Koweït a annoncé le même jour qu'il intensifait ses contacts avec les autres membres de l'OPEP pour parvenir à une position définitive susceptible de sauvegarder les intérêts des pays pétroliers et de rétablir la stabilité sur le marché. Les ministres des affaires étrangères des pays du Golfe se sont d'ailleurs réunis le 20 février.

Cette fois c'est fait : un pays membre de l'OPEP, et non des moindres, a officiellement décidé de passer outre aux règles de discipline interne et de baisser massivement le prix de son pétrole. Ce n'est certes pas la première fois qu'un pays membre décide d'une mesure unilatérale, pas la première fois non plus une baisse des prix officiels de l'OPEP est annoncée (1). La décision nigériane était attendue : après la diminution des prix des pétroles britannique et norvégien, directement concurrents de ses meilleures qualités, le Nigeria, confronté à d'énormes difficultés économiques, pouvait difficilement résister aux pressions à la baisse, sauf à accepter un arrêt durable de ses exportations pétrolières qui représentent 90 % de ses recettes budgétaires (*le Monde* daté des 20 et 21 février).

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 46.)

(1) En 1976, la Libye et l'Irak avaient annoncé des diminutions de tarifs.

AU JOUR LE JOUR

Ceinture

Le championnat de France des petites phrases va-t-il s'interrompre ?.

Voici qu'on propose soudain, à droite, un changement des règles du combat. M. Léotard (P.R.) l'a dit : « L'opposition a fait jusqu'à présent de la boxe, elle doit maintenant faire du judo. »

Finis donc les coups bas, les crochets spectaculaires du droit, les uppercuts vengeurs qui soulevaient l'enthousiasme des spectateurs électeurs.

Le temps est à la finesse. Que vont-ils dire ? On va s'ennuyer ferme jusqu'au 6 mars.

BRUNO FRAPPAT.

« LES SOLDATS » DE ZIMMERMANN

Une immense compassion

Il aura fallu dix-huit ans pour que *Die Soldaten*, de Bernd Aloys Zimmermann, créés le 15 février 1965 à l'Opéra de Cologne, soient représentése pour la première fois en France. L'œuvre a été montée par l'opéra de Lyon, dans une mise en scène de Ken Russell, peu après une courte série du même ouvrage à la Monnaie de Bruxelles dans une production de l'opéra de Francfort. Un événement considérable, car beaucoup voient en ce chef-d'œuvre très paradoxal « le seul opéra » qui ait été écrit après ceux de Berg, et peut-être le dernier parce qu'il porte cette grande forme aux limites de l'impossible.

Sans révenir sur sa genèse (*le Monde* du 9 février), essayons de l'appréhender à travers les deux réalisations actuelles, si antithétiques que l'on en vient à se demander si l'on a vu la même œuvre. D'un côté (Francfort), une réduction à l'essentiel dans un décor unique, visant à montrer que cette œuvre éclatée peut être ramenée aux conventions et aux contraintes d'une scène à l'italienne ; de l'autre (à l'*auditorium* de Lyon), un spectacle multivision, coloré, explicatif, qui renchérit sur les conceptions de Zimmermann. D'un côté encore, une interprétation prodigieuse (direction Michael Gielen), qui tend à rendre totalement cette partition, d'une difficulté invraisemblable, dans toute sa force explosive tendue vers l'anéantissement ; de l'autre (direction Serge Baudo), une musique de chambre séduisante, où l'on n'en entend guère que le quart.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 13.)

Le Monde

idées

L'espérance de la gauche

Les élections municipales remuent les sangs de la gauche. Membres du P.S., MM. Lachaud, Lewisch et Roucaute approuvent la politique de rigueur à condition qu'elle soit accompagnée de réformes structurelles. Gérard Fuchs veut balancer l'effort par des décisions tournées vers l'espoir. Raymond Jean, analysant le socialisme, y voit un projet culturel qui a besoin de la lucidité des citoyens. Quant à Daniel Teysseire, il rappelle que le socialisme est, comme la république, « le régime qui nous divise le moins ».

Ni périr ni trahir

par JEAN-MARC LACHAUD (*)
SERGE LEWISCH (**)
et YVES ROUCAUTE (***)

PENDANT plus d'une année, le gouvernement de gauche a commencé à mettre en œuvre de grandes réformes, répondant à l'espoir qu'avait fait naître sa mise en place, dans la ligne définie à Epinay et à Metz par le parti socialiste : une *« stratégie de rupture »* (Mitterrand à Epinay) pour un socialisme authentique, rompant avec les traditions stalinienne et social-démocrate, dans le cadre de l'union de la gauche.

Ainsi se trouvait concrétisé ce pour quoi, communistes critiques, nous avions toujours combattu. Refusant, comme un million cinq cent mille électeurs, la politique sectaire du P.C.F., nous avions, sur ces bases, décidé d'appeler à voter, dès le premier tour, pour le candidat des transformations : François Mitterrand. Puis nous nous sommes plus *directement engagés dans cette* perspective, en adhérant et en militant *au sein du parti socialiste.*

Mais, depuis quelques mois, nous *assistons à un « infléchissement »* à droite de la politique gouvernementale *« delorienne »*. Ce *revirement* est ressenti dans presque tous les domaines : *annonce de l'abandon des* grandes réformes pour les deux prochaines années, insuffisances dans la revalorisation du SMIC et dans les mesures prises contre le chômage, projet de fiscalisation des allocations familiales, comités d'hygiène et de sécurité sans pouvoirs, « oubli » des conseils d'atelier, absence d'une nouvelle politique envers les médias, refus de démocratisation des appareils d'Etat, réhabilitation des généraux félons, éviction de Nicole Questiaux et de Jean-Pierre Cot...

Toutes ces décisions, prises par les seuls sommets politiques et technocratiques, démobilisent les forces de progrès. Elles ne permettent pas d'engager la dynamique nécessaire à l'émergence d'un rapport dialectique entre la pratique gouvernementale et l'indispensable intervention politique des masses.

Dans le même temps, la direction du parti socialiste se fait absorber dans l'appareil d'Etat et éloigne sensiblement le parti de son état de parti de gouvernement, pour le faire devenir parti d'Etat. Contrairement aux décisions du congrès de Valence, par un phénomène de mimétisme, sont reproduits les rapports dirigeants-dirigés inscrits dans cet Etat, excluant de la sphère du politique la base socialiste.

La seule justification donnée à une telle politique est électorale. Or une orientation de ce type ne peut qu'entraîner l'échec. En effet, la politique gouvernementale est et sera toujours trop à gauche pour satisfaire les forces partisanes de l'ancien régime. Pour appliquer une politique de droite, les forces réactionnaires ne préfèrent-elles pas encore des hommes de droite ? D'autre part, ce que le gouvernement peut espérer gagner sur la droite ne compensera pas *les pertes électorales* à gauche, comme le montre le résultat *des élections prud'homales*, et comme le montrera celui, catastro*phique, des élections municipales.*

En vérité, cette politique divise les forces populaires et ne permet pas de former le ciment idéologique pour, selon le mot de Saint-Just, *« constituer le peuple »*. Elle part battue, alors que la gauche, sur ses positions, peut l'emporter.

L'alternative n'est pas entre une politique d'austérité pour les classes populaires et une politique maximaliste. La politique de rigueur et d'effort est nécessaire. Mais elle ne peut être efficace que si elle est, au-delà des concessions de la classe ouvrière sur ses propres revendications, accompagnée, en contrepartie, de réformes structurelles.

Ainsi, la gauche, par une politique offensive, pourra de nouveau obtenir la direction idéologique sur les couches populaires qui sont en train de la quitter et conquérir de nouvelles places fortes : comment oublier que, au second tour de l'élection présidentielle, seulement 68 % des ouvriers et 61 % des employés et des cadres moyens ont voté pour François Mitterrand ?

De cette manière pourront être véritablement et durablement posés les jalons qui permettront de mettre à l'ordre du jour un socialisme authentique.

Parce que nous sommes cohérents dans notre démarche politique, parce que nous continuons de penser que l'espérance de mai 1981 ne peut être éphémère, nous en appelons à un ressaisissement du parti socialiste, afin que, par une pratique politique originale et audacieuse, il puisse jouer à nouveau un rôle positif dans la perspective d'un réel changement.

(*) Docteur en philosophie, chargé de cours.
(**) Avocat à la cour.
(***) *Agrégé de philosophie.*

Gare à la récupération de la république !

par DANIEL TEYSSEIRE (*)

« RASSSEMBLEMENT *pour la République* », « Parti républicain », « Valeurs de la tradition républicaine » du Club de l'Horloge : décidément, la droite redécouvre la République. Laissons de côté le fait que ces gens-là sont arrivés au pouvoir, en 1958, par un coup de force contre la république et réjouissons-nous en *disant à cette droite, qui fut si long*temps anti-républicaine : tant mieux ! *Il n'est jamais trop tard pour bien* faire ! Mais, comme tous les nouveaux convertis, vous allez un peu loin en voulant enlever la république à la gauche, et même les opposer. Car, enfin ! « la Gueuse » n'est pas un mot de la gauche, mais bien de la droite. Et la république qui se met en place de 1871 à 1879 (huit ans et de la patience !) n'est pas un régime de droite dans la configuration politique de l'Europe de *l'époque. Mis à* part les cantons suisses, la France *est la seule république du continent* qui regarde les républicains de Paris *d'un drôle d'œil. Pensez-donc !* ces hommes sont les successeurs de ceux de 1789 – passe encore – et de 1791 et 1793 – quelle horreur ! Vous allez voir qu'ils vont vite retomber dans l'ornière de tous les républicains : devenir des « buveurs de sang » ! La phobie et le désir inconscient de la radicalisation du pouvoir de gauche n'appartiennentt pas à la seule droite d'aujourd'hui.

Mais, dira-t-on, cette république est bien modérée. Assurément, mais, je le répète, pour *les références de* l'époque qui sont d'abord politico*institutionnelles, cette république* est à gauche. Et le fait qu'elle soit la *seule en Europe n'émeut pas trop* les Français. Alors, que les « républi*cains » d'aujourd'hui ne nous rabâ*chent pas l'argument de notre quasi-solitude socialiste dans l'Europe libérale ; la France a connu d'autres solitudes ; *précisément* celle d'être la seule république dans l'Europe des monarchies qui se demande si elle va durer. Eh bien, elle a duré, car, contrairement à ce que l'on entend un peu trop par les temps qui courent, la gauche a été plus longtemps, bien plus longtemps, au pouvoir que la droite depuis 1789. En effet, et toujours en *tenant* compte du contexte historique à l'intérieur du*quel joue l'opposition droite-gauche* qui nous régit, la gauche a été au *pouvoir à peu près continûment* de 1789 à 1919, à l'exception des pé*riodes* de pouvoir de la droite bonapartiste et populiste : Premier et Second Empire. En tout cas, elle – la gauche – a été au pouvoir de 1875 à 1919, précisément avec la république.

Pour s'en convaincre, j'invite tous les « républicains » d'aujourd'hui à lire non pas un ouvrage de quelque docte *professeur* d'histoire, mais tout simplement le tome II du dernier Grand Larousse, à l'article « Chambre des députés ». Chaque législature de la Troisième République est donnée avec la composition de l'Assemblée. Or, que je sache, la « Gauche républicaine », l'« Union des gauches », les « progressistes », le « Bloc des gauches », qui se succèdent au pouvoir ne sont pas à droite, *car la droite est anti-républicaine* alors que la gauche est républicaine, *l'a été et le sera.*

Pour la gauche, il s'agit de mettre *en place le socialisme.* Comment ? Ici encore, il est de bon ton actuelle*ment d'aller répétant que la gauche* n'arrive jamais à conclure. Allons donc ! Elle a *instauré* la *république et* elle n'arriverait pas à mettre en place le socialisme. Elle détient une méthode : celle qui a précisément servi aux grands républicains des années 1870 et qui a nom opportunisme. Les vrais républicains d'aujourd'hui – je veux dire l'ensemble de la gauche, mais les autres « républicains » aussi – devraient se souvenir, les premiers pour ne pas s'en laisser conter, les seconds pour être moins assurés, de ce que signifiait ce terme avant d'être devenu péjoratif du fait de la droite et des gauchistes des an*nées 1880.*

« L'art du possible »

Pour cet authentique homme de *gauche et cet authentique républicain qu'était* Littré, l'opportunisme fut la *meilleure manière de réaliser* l'essentiel – la république – en tenant *compte des circonstances : l'hostilité* des groupes dirigeants et notables *traditionnels, disons des médiateurs* sociaux habituels d'une société en*core majoritairement rurale pour qui* la république était une affaire de citadins ; le renversement de la *conjonc*ture économique – déjà – *qui* fait regretter la prospérité du Second Empire. Résultat de cet opportunisme : une république modérée mais pas modérément républicaine, pour reprendre le mot d'un de ses pères fondateurs. Une république qui, pour exister, a dû être édulcorée de sa tradition montagnarde, ce qui cause à nombre de républicains intransigeants une certaine déception que la droite attise – ici encore, on peut dire : déjà – en répétant : que la république était belle sous l'Empire ! Eh oui ! la gauche est toujours plus belle sous la droite, comme la paix est toujours plus belle sous la guerre : mais il vaut mieux avoir celle-là que *celle-ci, et une gauche réaliste* qu'une droite retardataire. Tel est le *sens de l'opportunisme,* cet « art du possible » pour reprendre le mot de *Gambetta.*

Conclusions. Première : la républi*que n'appartient pas à la droite et le* républicanisme de celle-ci ne fait que *confirmer ce que la gauche sait de*puis longtemps, à savoir que la droite a toujours *cinquante ans de retard* dans ses conceptions, comme on le voit encore quand la droite actuelle fait référence – révérence ? ! – à Blum, que la droite de 1936 haïssait (« Avec le Front populaire, vous avez le you...pain cher »).

Deuxième : ces messieurs du Club *de l'Horloge* et autres « républicains » feraient bien de réviser leur *histoire de France,* pour savoir que la tradition républicaine est de gauche.

Deuxième conclusion subsidiaire : la stratégie « haute » de la droite *« républicaine » n'a de hauteur* que celle de son ignorance !

Troisième conclusion : *la pensée* de droite reste une pensée passéiste, *puisqu'elle n'arrive pas à concevoir* l'ordre politique en dehors d'une ré*férence passée légitimant la suite* des temps. Au dix-neuvième siècle, c'était la *monarchie parce qu'elle* avait fait ses preuves (« Les quarante rois qui en mille ans ont fait la France ») ; aujourd'hui, c'est la république parce qu'elle appartient à la nation entière (encore une fois : grâce à qui ?). Mais c'est *précisé*ment parce que la république n'est plus notre problème politique que celui-ci est ailleurs. C'est ce qu'on appelle le mouvement de l'histoire ; mais la pensée conservatrice peut-elle penser l'histoire ?

La problème politique de la seconde *moitié du vingtième siècle* est le contrôle de la société par le salariat. C'est cela le socialisme. Mais, pour savoir cela, nos nouveaux « républicains » *devraient faire* de la sociologie ; en même temps que de l'histoire. Y *arriveront-ils ?* Sans doute ! Et, dans cinquante ans, la *droite sera... socialiste, comme au*jourd'hui elle est républicaine.

C'est pourquoi, dès maintenant, j'ai envie de lui dire du socialisme démocratique ce que Thiers – ce républicain de la onzième heure, mais républicain tout de même – disait de la république : « C'est le régime qui nous divise le moins. »

(*) Assistant à l'E.N.S. de Saint-Cloud.

Le socialisme, projet culturel

par RAYMOND JEAN

L'AUTRE *jour, dans une rue* de Marseille, je m'arrête, *sidéré, devant* une affiche de l'opposition. Elle représente une tige de rose que deux mains nerveuses cassent net, malgré les épines, avec, au-dessus, cette inscription : « Le socialisme ruine la France, brisons-le ! » (version musclée de *Quand la rose se fanera*, de M. Peyrefitte). Que l'opposition, dans la précampagne des municipales, s'en prenne à la politique du gouvernement, c'est son rôle et son affaire ! Mais qu'elle se permette de présenter aux yeux des *Français de 1983 le socialisme* comme une chose à briser est d'une *indécence difficilement acceptable.*

Après tout, le mot a une histoire. *De Proudhon à Jaurès, il a servi de* bannière à un certain nombre de luttes qui ont été celles du peuple. Et du peuple George Sand disait : *« Il est le droit méconnu, la souffrance délaissée, la justice outragée. »* Prétendre donc tordre le cou au socialisme, c'est implicitement affirmer que l'on s'accommode fort bien de ce qui a été la souffrance séculaire des hommes, qu'on fait bon marché de leurs espoirs et qu'on est très pressé de tirer un trait sur ce qui peut redresser le droit et la justice. Même si ce n'est pas cela que l'on veut dire, il est déjà monstrueusement choquant de le laisser supposer, pour le *plaisir* d'un raccourci publicitaire et électoral. Mais passons. Ces messieurs *répliqueront* sans doute que ce n'est pas à Proudhon ni *à Fourier ni à Jaurès qu'ils en veu*lent, mais à Marx, et que le socia*lisme qu'ils entendent briser, c'est* celui qui a conduit la Tchécoslova*quie ou la Pologne aux rejets que* l'on sait. On peut leur concéder qu'il y a là le sujet d'un immense débat dont le monde moderne aurait bien besoin et que ceux qu'il concerne le plus feraient bien d'ouvrir résolument, dans la clarté et sans esquive. Mais on voit mal comment ceux, en revanche, dont la seule logique est celle de l'égoïsme de classe et du profit pourraient en prendre l'initiative. Ils n'ont d'autre possibilité que de rayer le socialisme en bloc et de déclencher le tir à vue sur le spectre qu'il dresse devant leurs yeux.

On peut constater qu'ils ne s'en privent pas ces temps-ci. Rien ne leur a été plus facile que d'oublier la volonté populaire qui s'est exprimée, voici à peine un an et demi, avec la force, la clarté, la détermination calme et massive dont ils devraient pourtant se souvenir, et scellait sans équivoque l'échec de leur propre politique. Mais non, il devait s'agir d'une fantaisie de l'histoire ! *D'un* caprice de cette nébuleuse-peuple justement, dont les variations ne sauraient être prises au sérieux ! Le *moment est évidemment venu* d'en conjurer les risques, d'en saboter les *effets et, si possible, d'en balayer* les traces. Il faut revenir à la belle légi*timité droitière qui ne peut sans* doute se dissiper qu'accidentelle*ment et ne saurait disparaître que* provisoirement. Voudrait-on démontrer que cette légitimité-là ne cède vraiment que devant les révolutions, on ne s'y prendrait pas autrement.

Pourtant, la première règle de la démocratie devrait être le consentement. Hobbes le disait dans son traité *Du citoyen : « Ceux qui se sont assemblés pour former une société civile ont dès là commencé une* démocratie : *on suppose qu'ils sont obligés à consentir à ce qui sera résolu par le plus grand nombre. »* Loin de consentir à quoi que ce soit, l'opposition multiplie, au contraire, les manifestations d'agressivité et d'arrogance et ne manque pas la moindre occasion d'exprimer sa violence. Il n'y a pas si longtemps, par la bouche d'un de ses plus notables *représentants, elle sommait* un président élu au suffrage universel de *« partir », et, pour prendre un exem*ple local qui m'a frappé, elle faisait *placer sous les essuie-glaces des voi*tures dans plusieurs villes du sud de la *France, au moment de l'affaire* Lucet, des tracts désignant les socia*listes comme des « assassins »*. Rien de moins. Tout est bon. Et au*jourd'hui, ce qui est bon par-dessus* tout, c'est de tenter de « déstabili*ser », comme on dit dans* la langue à la mode, le gouvernement par tous *les moyens. Tout en larmoyant sur* l'idée que l'échec du socialisme se*rait l'échec de la France. Mais on* n'attend et ne souhaite qu'une *chose, c'est que cet échec ait lieu.*

Or, on le sait, le socialisme n'est *pas une entreprise facile. S'il est une* fleur, c'est une fleur fragile. Ceux-là mêmes qui déplorent qu'elle n'ait jamais poussé d'une manière très heureuse dans le monde devraient, au nom même de leur déception, faire un certain crédit à une expérience qui cherche à ouvrir des voies différentes. *L'alliance des socialistes et* des communistes dans un gouvernement démocratique n'est tout de *même pas une chose si fréquente* qu'elle ne mérite quelque attention. En la désignant avec une obstination bornée comme une coalition *socialo-communiste*, on ne montre qu'une chose : qu'on tient les Français pour des imbéciles chez lesquels on entend déclencher des réflexes conditionnés en agitant des mots tabous et des formules épouvantails. Triste conception obscurantiste de la politique, qui, malheureusement, se révèle efficace auprès de ces couches moyennes qu'il faut faire basculer et détourner à tout prix de leur vote de *mai 1981.*

Et si ce n'est pas assez des mots, on prendra appui sur les choses, car il y en a, à l'évidence, un certain nombre qui *ne* vont pas. On les exploitera au mieux. Peu importe que des *réalisations sociales aussi impor*tantes pour les travailleurs que la re*traite à soixante ans soient acquises.* On épinglera tous les problèmes qui tiennent à *l'épargne*, à la *sécurité*, à la vieille protection des biens et des personnes, et on fera des citoyens pis que des éternels assistés, des éternels paralysés. Or le socialisme a besoin, au contraire, de leur lucidité et de leurs initiatives. C'est en cela qu'il est un projet *culturel*. Les peuples du monde qui nous observent et attendent quelque chose de cette expérience semblent le comprendre parfois mieux que les Français eux-mêmes.

1983, année terrible ?

par GÉRARD FUCHS (*)

FACE à une crise mondiale qui ne cesse de s'approfondir, la gauche au pouvoir va se trouver en 1983 confrontée à des choix douloureux, dont il importe de peser dès maintenant les termes.

Un premier choix portera sur la façon de prendre en compte la contrainte extérieure, qui a rappelé avec brutalité son existence au dernier semestre 1982. Dévaluation du franc et déficit du commerce extérieur, dus à des différentiels d'inflation et de croissance trop importants *par rapport à nos partenaires, ont* confirmé que la France, ouverte comme elle l'est sur l'*extérieur, n'est* pas aujourd'hui en état de mener longtemps une politique économique à contre-courant de son environnement. Le blocage réussi des prix et des revenus a créé le choc psychologique qui peut permettre d'envisager une issue positive à la lutte contre l'inflation. Reste le déficit extérieur, qui ne peut être combattu à court terme que de deux manières : le pro*tectionnisme ou un ralentissement* de notre croissance. Le choix du *deuxième terme de cette alternative* ne peut avoir que des conséquences *économiques et sociales difficiles.* Il me paraît cependant inévitable, car un réel protectionnisme : freinage de l'évolution indispensable de notre compétitivité, mise en cause de la Communauté européenne, qui est une dimension nécessaire de notre action, risque de conduire à des formes d'économie de plus en plus administratives, qui ne manqueraient pas de retentir sur la nature même de la perspective socialiste qui est la nôtre – ce risque est encore moins acceptable.

Un deuxième choix, probablement plus douloureux encore, portera sur l'arbitrage à rendre entre le court terme et le long terme. Tous les socialistes s'accordent à dire que, pour mener à bien une politique efficace de lutte contre le chômage et la crise, la croissance reste un objectif nécessaire, que sa relance suppose la réduction de certaines dépendances extérieures économiquement et politiquement malsaines, que cette réduction passe à son tour par une politique hardie d'investissement industriel : économies d'énergie, sec*teurs traditionnels abusivement dé*laissés (type filière bois), secteurs à *haute technologie.*

Reste que, dans le cadre d'une *croissance voisine de zéro* et d'*une* situation déjà le plus souvent tendue *des comptes des entreprises, cet in*vestissement ne peut être financé qu'au détriment ou bien d'autres *in*vestissements traditionnels (type logement), ce qui ne saurait suffire, ou bien de la consommation des ménages. Il me paraît que l'accent indispensable sur le long terme rend inévitable un ralentissement de cette dernière.

Des décisions complémentaires

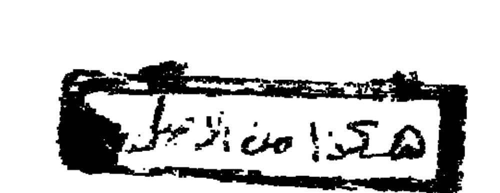
Les choix précédents conduisent-ils alors inéluctablement à une remise en question des objectifs fondamentaux de la gauche ? Pas nécessairement, s'ils sont accompagnés de quatre autres décisions complémentaires.

La première concerne les inégalités. *Parler de prélèvement sur la* consommation des ménages n'a pas *de sens politique* tant que les modalités de ce prélèvement n'ont pas été *définies*. A cet égard, la priorité donnée à l'accroissement du pouvoir *d'achat des plus bas revenus me pa*raît devoir être maintenue. Cela signi*fie en clair une baisse du pouvoir* d'achat concernant bien plus que les *payeurs actuels de l'impôt sur les* grandes fortunes, et donc un effort *accru de la solidarité nationale.* La deuxième décision concerne l'emploi. *La poursuite de la lutte contre le chô*mage demeure possible, dans un *contexte de croissance affaiblie*, si elle s'accompagne de la réduction de *la durée du travail. Sans mettre en* question les engagements pris sur le *maintien de la durée légale du travail* en 1983, cela signifie que l'incitation publique à une reprise des négociations contractuelles *dans cette direc*tion doit être considérablement augmentée. Etant entendu bien sûr que la réduction de la durée du travail ne peut être envisagée qu'avec le maintien de la compétitivité des entreprises, ce qui signifie en clair acceptation d'une discussion sur la non-compensation salariale pour tous et sur la durée d'utilisation des équipements. La troisième décision – ou série de décisions – concerne le maintien intégral du cap en ce qui *concerne tout ce qui touche au quali*tatif : poursuite de la décentralisation, *mise en œuvre effective des* nouveaux droits des travailleurs du secteur privé *prévus par* les lois Auroux, vote d'une loi exemplaire concernant les droits des travailleurs dans le secteur public. Tout cela ne coûte rien ou guère et peut même probablement faire apparaître, à travers une plus grande responsabilité de chacun, des progrès de productivité considérable.

Dernière décision enfin, en apparence bien éloignée des précédentes, mais à mes yeux complément indispensable : une relance de la *construction européenne.* C'est en effet au niveau européen que peut *être organisée aujourd'hui efficace*ment la protection économique parfois *temporairement nécessaire* : c'est déjà le cas pour le textile, ce *pourrait l'être pour l'électronique.* C'est à la dimension de l'Europe que *devraient se construire les industries* de pointe de demain, mangeuses des plus *gros investissements et deman*deuses des plus gros marchés. C'est au niveau de la Communauté européenne, moitié moins dépendante de son commerce *extérieur que chacun* de ses Etats membres, que pourrait être organisée *sans déséquilibre ma*jeur une relance de type keynésien. Utopie ? *Hier sans doute, aujourd'hui* peut-être pas, depuis que le cap des *deux millions de chômeurs a été fran*chi en R.F.A. et que le refus de toute *politique volontariste en est là-bas* ébranlé.

*1983, année terrible ? En effec*tuant rapidement les choix néces*saires, la gauche peut encore* demain faire mentir ce pronostic.

(*) Député au Parlement européen, membre du bureau *exécutif* du parti socialiste.



Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

CANDIDAT SOCIAL-DÉMOCRATE A LA CHANCELLERIE

M. Vogel demande au président Reagan d'adresser des « contre-propositions constructives » à M. Andropov

De notre correspondant

Bonn. – Décidément, les Allemands sont un peuple d'épistoliers. Le président de la République, M. Karl Carstens, a envoyé une lettre aux trois stations de radio pour protester contre leurs commentaires pendant la campagne électorale. Le chancellier Kohl a répondu à la lettre du 4 février du chef de la R.D.A., M. Erick Honecker, l'invitant à discuter du projet d'une zone dénucléarisée en Europe, mais proposant que les experts en désarmement des deux Allemagnes se rencontrent à Bonn en avril ou en mai. Puis c'était au tour de M. Hans Jocken Vogel de prendre la plume. Il s'est adressé au président américain pour lui demander de réagir aux initiatives de M. Andropov et de formuler des *« contre-propositions constructives »*. Cette lettre a été motivée par les déclarations, dans sa conférence de presse, de M. Reagan qualifiant de *« terrible revers »* pour la cause de la paix et du désarmement un éventuel refus du gouvernement ouest-allemand d'installer des Pershing-2 et des missiles de croisière.

Mais la lettre à M. Reagan est plus une réplique qu'une réponse, car elle laisse pendante la question de savoir ce que fera un gouvernement social-démocrate si le S.P.D. l'emportait aux élections du 6 mars. Il recommande simplement aux Américains – comme aux Soviétiques – d'abandonner leur position de départ afin de *« diminuer la menace des deux côtés et de rendre superflu un supplément de fusées américaines »*.

Le secrétaire d'Etat à la chancellerie, M. Jenniger, a déclaré que la lettre de M. Vogel constituait un acte de campagne électorale et affaiblissait la position occidentale à la conférence de Genève. Le chancelier Kohl, lui, y voit une manière de *« mettre en doute, tout le temps, la volonté de négociation des Etats-Unis, ce qui ne peut manquer de donner l'impression à Moscou que la détermination de l'alliance atlantique est remise en cause »*. Il a annoncé, par ailleurs, que le spécialiste allemand du désarmement, l'ambassadeur Friedrich Ruth, se rendrait cette semaine à Moscou pour s'entretenir avec son homologue soviétique. Le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, a déclaré au cours d'une interview que les propos de M. Vogel tendaient à isoler la R.F.A. et s'écartaient de plus en plus de la ligne tracée par l'ancien chancelier Schmidt.

Ce dernier se montre, pour l'instant, d'une discrétion remarquable sur le sujet. Sans doute ne veut-il pas porter ombrage au candidat social-démocrate à la chancellerie. Mais l'affaire est assez sérieuse pour que M. Schmidt ne soit pas retenu bien longtemps par des considérations étroitement électorales.

En tout état de cause, la lettre de M. Vogel représente une démarche pour le moins insolite. Elle semble donner des conseils au président américain, et reste très évasive sur le comportement d'un possible gouvernement S.P.D. au lendemain du 6 mars. Peut-être y a-t-il, à l'origine, un malentendu. Le maire de Hambourg, M. Klaus von Donanhyi, qui, avant d'être *« parachuté »* dans la cité hanséatique, avait été étroitement associé à l'élaboration de la politique étrangère ouest-allemande, déclarait récemment que l'*« option zéro »* n'avait jamais signifié que Soviétiques et Américains devaient s'abstenir d'implanter des fusées à moyenne portée en Europe. L'option ne valait que pour les Occidentaux, qui devraient se décider en fonction des concessions faites par l'U.R.S.S., et il n'aurait jamais été question d'obtenir des Soviétiques qu'ils retirent tous leurs SS-20.

Les sociaux-démocrates jouent-ils sur les mots ? La proposition de M. Andropov comporterait, selon M. Vogel, des *« éléments constructifs »*. Il ne se lasse de répéter qu'il faut tout faire pour rendre le stationnement des Pershing-2 et des missiles de croisière *« superflu »*, que c'est maintenant au tour des négociateurs de Genève de *« bouger »*. On ne peut s'empêcher de penser que même si les sociaux-démocrates restent fidèles à l'alliance atlantique – et il n'y a pas lieu d'en douter – ils montrent une plus grande compréhension pour le point de vue soviétique que pour les thèses américaines.

ALAIN CLÉMENT.

LE VOYAGE DE JEAN-PAUL II AU NICARAGUA NE SERAIT PAS REMIS EN QUESTION

On a affirmé de source sûre, le dimanche 20 février au Vatican, que Jean-Paul II se rendra comme prévu à Managua et à Leon, au Nicaragua, pendant son voyage en Amérique centrale qui doit avoir lieu du 2 au 9 mars. Le pape doit également visiter les autres nations d'Amérique centrale, ainsi que Belize et Haïti, où il inaugurera une conférence des évêques d'Amérique latine.

Le pape souhaite que ce voyage permette au moins une trêve dans les combats qui ont lieu dans plusieurs des pays de la région, au Salvador, au Nicaragua et au Guatemala. Les autorités de Managua ont repris cette idée de trêve. En revanche, le général Garcia, ministre de la défense du Salvador, a repoussé une offre de trêve lancée par la guérilla à l'occasion de la visite de Jean-Paul II.

De bonne source, on affirmait, samedi 19 février au Vatican, que le voyage de Jean-Paul II au Nicaragua pourrait être remis en question ou écourté. L'arrivée imprévue, à Rome, de Mgr Obando, archevêque de Managua, accompagné de deux autres évêques nicaraguayens, avait alimenté les rumeurs sur cette possible remise en cause. Les nouvelles informations, obtenues de source sûre, semblent démentir ces rumeurs. – *(A.F.P., Reuter, A.P., UPI).*

AU « GRAND JURY R.T.L.-« LE MONDE »

M. Lajoinie confirme l'accord des communistes avec les options de M. Mitterrand

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, membre du secrétariat du comité central, a été interrogé, dimanche 20 février, au « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », sur le discours prononcé par M. Mitterrand devant le Bundestag, le 20 janvier.

« Dans ce discours, a déclaré M. Lajoinie, *le président de la République a affirmé, d'abord, qu'il souhaitait le succès de la négociation de Genève sur les fusées nucléaires en Europe, ce en quoi il est fidèle à l'accord qui avait été conclu entre le parti communiste et le parti socialiste. (...) Ensuite, il a indiqué que la force de dissuasion française devait rester à l'écart : nous en sommes d'accord. En outre, il a indiqué que, s'il y avait une réduction des armements décidée par les Soviétiques et les Américains, la France n'en resterait pas à l'écart et prendrait sa place dans le processus. (...) A son avis, la solution pourrait se situer entre la position américaine – l'option zéro – et l'objectif soviétique. Il faut souhaiter le succès de la négociation de Genève. L'action pour la paix, qui est menée partout, doit la favoriser. »*

A ce propos, M. Lajoinie a souligné que les pacifistes allemands ont raison de dire *« non aux Pershing »* et *« non aux S.S.-20 »*. Interrogé sur une information selon laquelle M. Youri Joukov, président du Comité soviétique de défense de la paix, se serait rendu à Paris récemment pour discuter avec les communistes d'une prochaine campagne pacifiste en France, M. Lajoinie a répondu : *« Ce n'est pas sérieux. Nous n'avons pas à recevoir qui que ce soit pour déterminer notre politique. »*

● *Une délégation des représentants* des firmes japonaises les plus importantes doit quitter Tokyo mardi 22 février, pour Moscou à l'invitation des autorités soviétiques. La délégation, qui est dirigée par le président de la chambre de commerce du Japon, M. Nagano, comprend deux cent trente hommes d'affaires. – *(A.F.P., U.P.I.)*

Les propositions de M. Giscard d'Estaing sur les euromissiles

M. SHULTZ « AIME BEAUCOUP L'ACCENT MIS SUR LE DÉPLOIEMENT »

Interrogé dimanche 20 février par la chaîne américaine de télévision A.B.C. sur les propositions faites par M. Giscard d'Estaing dans *le Monde* du 19 février, M. Shultz, secrétaire d'Etat américain, a répondu : *« J'aime beaucoup l'accent mis sur le déploiement* (des fusées américaines) *à défaut d'un accord satisfaisant* (avec les Soviétiques à Genève). » M. Shultz n'a pas écarté, par ailleurs, l'idée, exprimée par l'ancien président de la République, d'un règlement par étapes du problème. Il a fait valoir que, lorsque l'installation des engins américains aura commencé à la fin de l'année, les Soviétiques auront largement le temps de se décider à réduire leur arsenal avant que le déploiement occidental soit terminé.

∴

● *M. Pierre Messmer*, ancien premier ministre, député R.P.R. de Moselle, invité dimanche 20 février au « Club de la presse » d'Europe 1, a déclaré, à propos des euromissiles, que ce serait *« une grave erreur que d'entrer dans les négociations entre Soviétiques et Américains ». « Nous ne devons pas,* dit-il, *entrer dans un jeu qui nous ferait perdre notre indépendance en matière nationale. C'est cela le vrai problème pour les Français »*.

EUROPE

Espagne

AU POUVOIR DE 1977 A 1982

L'Union du centre démocratique se saborde

De notre correspondant

Madrid. – Quatre mois à peine après avoir perdu le pouvoir qu'elle avait exercé durant la transition vers la démocratie, l'U.C.D. (Union du centre démocratique) a virtuellement cessé d'exister. A l'issue d'une longue et tumultueuse réunion de son conseil politique, une « commission de gestion » a été nommée le 18 février pour préparer juridiquement la dissolution du parti, qui sera formellement entérinée par un congrès extraordinaire. Son président, M. Landelino Lavilla, et son secrétaire général, M. Juan Antonio Ortega, tous deux démocrates-chrétiens, ont renoncé à leurs fonctions.

Bien que l'U.C.D. ait permis l'avènement, sans heurts, de la démocratie en Espagne, sa disparition n'a guère provoqué de surprise après la débâcle enregistrée aux élections législatives du 28 octobre qui avaient fait passer sa représentation au Congrès de cent soixante-huit à douze députés. Criblée de dettes, son électorat laminé entre le parti socialiste de M. Gonzalez et l'Alliance populaire (droite) de M. Fraga, l'U.C.D. semblait incapable de résister à ses courants centrifuges. A l'approche des élections municipales prévues en mai, dirigeants et militants la quittaient en masse pour rejoindre d'autres formations offrant de meilleures perspectives politiques.

L'U.C.D. était née, lors des élections de juin 1977, de l'union d'une quinzaine de petites formations d'accord pour démanteler les structures héritées du franquisme et pour empêcher l'arrivée de la gauche au pouvoir. Cette coalition hétéroclite de démocrates-chrétiens, de libéraux, de sociaux-démocrates et d'anciens partisans du régime de Franco conserva son unité durant l'étape de construction démocratique. Elle la perdit rapidement lorsque vint le moment de définir un nouveau *« modèle de société »*.

L'offensive des secteurs conservateurs de l'U.C.D., qui contraignit M. Adolfo Suarez à démissionner de la présidence du gouvernement en janvier 1981, marqua pour le parti le début de la décomposition. Les mauvais résultats enregistrés aux élections régionales de Galice en octobre 1981, puis à celles d'Andalousie sept mois plus tard, provoquèrent une véritable saignée parmi les cadres du parti, encouragée par l'Alliance populaire, désireuse d'occuper l'espace politique de centre droit ainsi disponible.

La disparition de l'U.C.D. devrait renforcer la tendance au bipartisme qui s'est manifestée aux dernières élections. Seuls le C.D.S. (Centre démocratique et social) fondé par M. Suarez après son départ de l'U.C.D. en juillet dernier, et le P.D.L. (parti démocrate libéral) de M. Antonio Garrigues se réclament maintenant d'une philosophie centriste, mais leur implantation électorale reste très faible.

Les démocrates-chrétiens conservateurs qui formaient le noyau résiduel de l'U.C.D. ont annoncé leur intention de rejoindre les rangs du petit parti démocrate populaire (P.D.P.) de M. Oscar Alzaga qui s'était présenté aux dernières élections sur les listes de l'Alliance populaire. Le P.D.P. pourrait-il favoriser une nouvelle opération centriste ? C'est peu probable, étant données sa faiblesse électorale et sa dépendance à l'égard de M. Fraga. Le million et demi d'électeurs qui s'étaient encore prononcés pour l'U.C.D. aux dernières élections seront sans doute amenés, dans trois mois, lors des municipales, à choisir entre M. Gonzalez et M. Fraga.

THIERRY MALINIAK.



Portugal

M. LUCAS PIRES SUCCÈDE A M. FREITAS DO AMARAL A LA TÊTE DU PARTI CENTRISTE

(De notre correspondant.)

Lisbonne. – Contre toute attente, M. Lucas Pires, ministre de la culture dans le gouvernement de M. Balsemao, a été élu président de la commission politique du C.D.S. à l'issue du cinquième congrès du Centre démocratique et social qui s'est déroulé à Lisbonne du vendredi 18 au dimanche 20 février. M. Pires succède à M. Freitas do Amaral, qui avait abandonné ses fonctions en décembre.

Une seule candidature était annoncée : celle de M. Luis Barbosa, qui était appuyée par la plupart des notables du parti centriste. Cette candidature apparaissait comme un compromis puisque la plupart des dirigeants fidèles à M. Freitas do Amaral la soutenaient.

Mais les bases du C.D.S. n'ont pas voulu cette solution, alors que les sondages accordent à ce parti la moitié de son électorat de 1976.

M. Lucas Pires a souligné l'importance pour le C.D.S. d'avoir un vrai leader. Partisan d'un *« nationalisme libéral »*, il a prôné le dialogue avec *« tous les organes de l'Etat, toutes les associations patronales et toutes les centrales syndicales »*. Il s'est déclaré ouvert à une meilleure collaboration avec les socialistes et à la normalisation des rapports avec les socialistes et à la normalisation des rapports avec le président de la République.

Pour M. Pires, *« la crise de la classe politique portugaise est indéniable ». « Puisque le pays exige le changement, pourquoi ne commencerions-nous pas à changer nous-mêmes »*, a-t-il dit.

Ses collaborateurs dans les nouveaux organes de direction sont inconnus à une exception près, celle de M. Adriano Moreira, ancien ministre de Salazar. Pour certaines personnalités centristes, M. Adriano Moreira est le symbole d'une droite intégriste qui est appelée à jouer un rôle important dans le parti.

En attendant les élections législatives, M. Pires peut donner un nouvel élan à une formation passablement discréditée. Reste à savoir si ce brillant universitaire de Coïmbra, qui se veut un *« franc-tireur de la politique »*, pourra s'imposer aux conservateurs portugais.

JOSÉ REBELO.

EUROPE

Le « tribunal de Nuremberg » des « verts » a essentiellement condamné les armes nucléaires occidentales

De notre envoyée spéciale

Nuremberg. — S'ils avaient été, d'une façon ou d'une autre, représentés devant le tribunal organisé du 18 au 20 février, à Nuremberg, par Petra Kelly, chef de file du parti « vert », les accusés, c'est-à-dire les États dotés d'armes nucléaires, auraient sans doute, avant toute chose, dénoncé l'imposture. Pouvait-on, *en utilisant le symbole des* grands procès de l'après-guerre, assimiler aux crimes perpétrés par le nazisme ce qui — quoi qu'on en pense par ailleurs — reste, jusqu'à nouvel ordre, une stratégie de la dissuasion, une politique de sécurité ? Le verdict, sur ce point, a été sans appel : après trois jours d'audience pendant lesquels ont défilé à la barre *une quarantaine de « témoins »*, anciens généraux, chercheurs, militants du mouvement pour la paix, rescapés d'Hiroshima ou des camps de concentration, le tribunal a condamné, comme violations du droit des peuples et *crimes contre l'humanité, non* seulement l'emploi mais aussi la menace et la préparation à l'emploi de toutes les armes nucléaires, bactériologiques et chimiques.

On aurait pu aussi soupçonner les « verts » d'avoir voulu réaliser une opération publicitaire, à deux semaines des élections législatives en R.F.A., et de l'avoir réussie : dix-huit télévisions, cent soixante journalistes allemands et étrangers étaient présents. Le tribunal, toutefois, était organisé de longue date, bien avant que l'on sût qu'allaient se tenir des élections anticipées, même si les « verts » devaient y trouver l'occasion de rappeler qu'ils sont le seul parti radicalement opposé à l'installation en R.F.A. de nouvelles armes de l'OTAN.

Ces préventions, en réalité, ont été rapidement balayées par la force de certaines interventions. Celle d'un rescapé d'Hiroshima hurlant : *« Plus jamais ça ! »*, devant une salle médusée par le récit qu'il venait de faire. Celles de vieux routiers du paci*fisme, américains surtout,* hommes d'Église, hommes de cœur, plaidant au nom de la conscience morale pour la désobéissance civile face à des gouvernements saisis par la folie.

A l'appui de cette conviction *de nature éthique, qui rejette la* philosophie de la dissuasion et refuse de considérer les armes atomiques comme des armes « politiques », une analyse a dominé les débats : les nouvelles générations d'armes nucléaires apportent un changement qualitatif, parce qu'elles font passer d'une stratégie de défense à une stratégie offensive, celle du premier emploi, et parce qu'elles introduisent la notion de guerre nucléaire limitée. Autant dire que les Américains et leurs fusées Pershing étaient au premier rang des accusés. Le gouvernement de la République fédérale a été convaincu, quant à lui, d'abandon de souveraineté et, en quelque sorte, de « collaboration », pour accepter sur son territoire l'installation d'armes dont la mise en œuvre suppose la destruction de la population allemande.

Les interventions soviétiques

L'ensemble, cependant, aurait été plus convaincant si les accusations qui visaient au départ toutes les puissances nucléaires ne s'étaient pas, en fait, reportées sur les seuls États-Unis, et si une erreur de taille avait été évitée au niveau de l'organisation. On expliqua, en début de séance, que les gouvernements des pays membres de l'OTAN avaient décliné l'invitation. Soit. Mais on annonça ensuite que M. Proektor, ancien colonel et *chercheur à l'Institut pour l'éco*nomie mondiale et les relations internationales de Moscou, ferait partie des témoins, et que M. Lomeiko, rédacteur politique à la *Literatournaya Gazeta*, serait membre du jury. Dieter Burgman, *l'un des organisateurs, précisa* même, sans provoquer de rires dans la salle, que, *« bien sûr, il n'était pas là en tant que représentant de thèses officielles »* ! Le premier de ces « dissidents » expliqua dans un même exposé, *sans que l'assistance réagît :* premièrement, que les armes atomiques sont chose horrible ; deuxièmement, que l'U.R.S.S. est obligée d'en avoir. On vit son camarade voler à son secours lorsque lui fut posée une question sur les dissidents : *« Je m'oppose à cette question,* dit M. Lomeiko, *nous sommes là pour parler des armes atomiques, pas des droits de l'homme. »*

Ce « tribunal de Nuremberg », en dépit de débats riches et souvent de très bonne tenue, aura fait une nouvelle fois la démonstration que les Verts, sur le plan politique, ont l'innocente pureté et la dangereuse malléabilité de *très jeunes enfants de chœur.*

CLAIRE TRÉAN.

Grèce

La visite du premier ministre soviétique annonce une relance de la coopération entre les deux pays

De notre correspondant

Athènes. — M. Nikolaï Tikhonov, premier ministre soviétique, commence ce lundi 21 février une visite officielle de quatre jours en Grèce. Ce voyage a été préparé au début du mois par le séjour d'une délégation conduite par M. Alexis Mantzoulov, vice-ministre du comerce extérieur, et qui a examiné les moyens d'une relance de la coopération économique entre les deux pays. En outre, une mission dirigée par le maire de Moscou, M. Vladimir Promislov, a mis au point un échange de manifestations culturelles entre les deux capitales.

C'est en misant sur la crise économique grecque que le gouvernement soviétique propose l'ouverture du *marché russe aux produits agricoles* traditionnels grecs et aux produits de l'industrie vestimentaire. Il ajoute à ce programme d'importants travaux d'investissements dans l'industrie lourde en Grèce, en particulier dans l'armement naval.

Mais le voyage de M. Tikhonov est avant tout un geste politique. Les relations entre les deux pays ont été *bloquées jusqu'à l'été 1982, époque* à laquelle fut ajournée la visite de MM. Tikhonov et Gromyko.

C'est le développement de la collaboration entre les socialistes et les communistes grecs, à la suite des élections municipales d'octobre 1982, qui a favorisé un rapprochement entre Moscou et Athènes. Le P.C., ayant renforcé ses positions, *est en mesure d'épauler les initia*tives de la diplomatie soviétique à l'intérieur même de la majorité.

Aujourd'hui, l'ensemble du mouvement communiste grec représente environ 22 % du corps électoral. Le P.C. dit « de l'extérieur » contrôle deux cent soixante-seize municipalités importantes et occupe de nombreuses positions. Après avoir rapa*trié la plus grande partie des* cinquante-cinq mille personnes réfugiées dans les pays de l'Est, il se prépare à fêter le retour, après un exil de trente-quatre ans, du légendaire général Markos, qui commandait l'armée « démocratique ».

La force, la discipline et la cohésion du parti communiste grec ont été mises en relief par le onzième congrès, *qui s'est tenu* à Athènes en décembre dernier. Le dialogue préliminaire avec la base, puis les travaux de ce congrès, ont montré combien sont immuables les positions dogmatiques, l'alignement sur Moscou, la solidarité avec le *camp socialiste et les mouvements* de libération. Il apparaît également que le P.C. s'active dans le domaine de l'économie et des préoccupations sociales et se mobilise contre la Communauté européenne, l'OTAN et les bases américaines.

Des tendances divergentes au P.C.

*Sur le plan politique, le P.C. in*siste afin que le pouvoir socialiste tienne ses engagements électoraux, mais ce sont les rapports dialectiques avec le PASOK qui préoccupent la base. Cette réflexion du parti communiste grec s'explique par la rapidité des transformations du tissu social, qui modifient les données traditionnelles du discours politique, mais surtout par le phénomène telle*ment nouveau pour la Grèce* qu'est un pouvoir socialiste.

En effet, jusqu'en octobre 1981, le P.C. grec se heurtait essentiellement à des partis bourgeois dominés par une oligarchie financière et marchande. Désormais, il doit compter avec un parti socialiste non issu de la droite, disposant d'un appareil au demeurant peu homogène et peu dis*cipliné, mais qui, bien implanté*, ne manque pas d'efficacité.

Dans une conjoncture nationale pour le moins complexe, le P.C.G. est composé de tendances divergentes. M. Ch. Florakis, secrétaire général du P.C., *conduit* ceux qui veulent s'en tenir à un « pacte de non-agression » avec le pouvoir socialiste et le pousser dans le sens d'un réel changement et d'un total désengagement sur le plan extérieur.

Une autre tendance groupe ceux qui considèrent que le parti communiste, unique représentant du com*munisme historique, demeure un* parti révolutionnaire, qui ne doit pas se fourvoyer avec un PASOK « petit-bourgeois », et donc par trop perméable au capitalisme et à l'impérialisme. Cette tendance rigide du P.C., très forte dans les organisations de base, craint que l'actuelle offensive diplomatique déclenchée par Moscou ne se solde par un nouvel échec et de nouvelles déceptions. Et, dans ce cas, Moscou ayant toujours deux fers au feu, le parti communiste ne pourra que reconsidérer son attitude et son comportement face aux socialistes grecs.

MARC MARCEAU.

DE NATIONALITÉ OUEST-ALLEMANDE

Cinq terroristes d'extrême droite ont été arrêtés en Grande-Bretagne et à Francfort

Bonn *(A.F.P.)*. — Dans son édition du samedi 19 février, le quotidien ouest-allemand *Die Welt* rapporte la récente arrestation en Grande-Bretagne et en R.F.A. de cinq membres de groupes néo-nazis accusés d'avoir commis plusieurs attentats en 1982 contre les soldats américains stationnés dans la région de Francfort. Une soixantaine de ces attentats à l'explosif, ont été perpétrés en 1982. Les 13 et 14 décembre dernier, deux voitures piégées avait fait deux blessés graves à Butzbach *et Francfort.*

Parmi les extrémistes arrêtés figurent Walter Kexel, interpellé vendredi à Poole, en Grande-Bretagne, et soupçonné d'avoir participé à la fusillade de la rue des Rosiers, ainsi que Dieter Sporleder et Helge Blasche, arrêté à Francfort mardi. Tous trois étaient membres d'un groupe d'extrême droite interdit en 1982, le *« Mouvement socialiste-populaire d'Allemagne ».*

Hans-Peter Fraas, le troisième terroriste néo-nazi présumé arrêté à Francfort, appartenait pour sa part, selon *Die Welt*, au groupe Hoffmann, organisation paramilitaire interdite depuis 1980. Karl-Heinz Hoffmann a été inculpé en janvier dernier du meurtre de l'éditeur juif Shlomo Levin et de sa compagne Poeschke, commis le 19 décembre 1980 à Erlangen, en Bavière. Fraas aurait été entraîné dans un camp de *l'O.L.P. au Liban. Le* ministère de l'intérieur ouest-allemand avait déjà affirmé, dans le passé, que l'O.L.P. avait eu ce genre de relation avec des extrémistes de droite.

Les terroristes présumés ont effectué plusieurs voyages en Autriche, en France, en Suisse, en Belgique et en Grande-Bretagne depuis mars 1982, écrit *Die Welt*. *« Ils voyageaient dans ces pays et avaient formé un réseau antisémite et antiaméricain »*, a-t-on déclaré de source ouest-allemande en commentant ces informations.

Les liens avec l'attentat de la rue des rosiers

UNE AFFAIRE DE RESSEMBLANCE

Seul fil conducteur : une ressemblance. Unique indice : un portrait-robot. Tel est le mince rapport établi par la police française entre Walter Kexel, le militant néo-nazi allemand arrêté le 18 février à Poole, en Grande-Bretagne, et l'attentat anti*sémite d'août 1982 contre le* restaurant Goldenberg, rue des Rosiers, à Paris. Un lien ténu, une vérification parmi d'autres, mais aucunement, en l'état actuel, une nouvelle « piste ». Et ceci explique cela : la réticence des enquêteurs à parler d'un rebondissement dans une enquête longue et difficile.

C'est dès septembre que des fonctionnaires de la direction centrale des *renseignements généraux* font un rapprochement entre deux des quatre portraits-robots établis après la fusillade, grâce à la centaine de témoignages recueillis, avec Walter Kesel et Odfried Hepp, deux néonazis du groupe allemand « Hoffmann », interdit depuis 1980. C'est surtout Kexel qui attire leur attention : il ressemble portrait-robot le plus précis et le moins banal. De plus, *son passé* d'activiste à Francfort est chargé : outre plusieurs déplacements à l'étranger — dont, semble-t-il, au Liban, — il est mêlé à une transaction, en décembre *1980*, entre un marchand d'armes suisse, Marcel Ryter, et un néo-nazi allemand, Frank Schubert, qui se terminera par le suicide de ce dernier, après qu'il eut tué un policier et un douanier à la frontière suisse. Après quelques vérifications, il apparaîtra, disent les R.G. avec prudence, que *« selon certaines informations Kexel et Hepp étaient à Paris à la date de l'attentat de la rue des Rosiers, le 9 août 1982 ».*

Depuis septembre, la brigade criminelle de Paris, chargée de l'enquête sur l'attentat, cherche donc à interroger les deux hommes. Une quête discrète, car une ressemblance avec un portrait-robot *ne saurait* suffire à lancer un mandat d'arrêt international. On espère donc un prochain séjour en France des deux *activistes, afin de les interpeller* pour une garde à vue de routine. Une première tentative aurait échouée, à l'automne, dans une ville de l'Est. Provoqué par les policiers allemands qui ont des faits plus précis à reprocher à Kexel, le coup de filet de ces derniers jours — auquel Hepp a réussi à échapper — devrait donc permettre de clarifier l'hypothèse de travail formulée, parmi d'autres, *par les R.G. Des en*quêteurs français doivent se rendre à Londres ce lundi ou mardi, afin d'interroger Kexel, dont la R.F.A. da*mande l'extradition.*

Scepticisme

Toutefois, au Quai des Orfèvres, on ne cache pas un certain scepticisme. Les portraits-robots ont toujours été tenus en suspicion par les vieux routiers de la criminelle, qui les jugent peu fiables, construits sur une accumulation de témoignages contradictoires et facilitant des confusions. C'est également l'avis du juge d'instruction, M. Jean-Louis *Bruguière*, qui est favorable, en général, à une *« diffusion très restreinte »* de ces portraits. Bine que, de part et d'autre, on ne veuille *« rien négliger »*, on en reste à l'hypothèse d'une action de professionnels du terrorisme international, liée *au théâtre proche-oriental. M. Bru*guière insiste sur l'*« extrême audace »* du commando de la rue des Rosiers, ces quatre ou cinq hommes agissant sans précipitation, entre deux rondes de police, dans des ruelles étroites, alors que les atten*tats similaires de l'automne dernier* contre des synagogues, à Rome et à Bruxelles, ont eu lieu dans des sites plus à découvert, moins risqués quant aux possibilités de fuite.

ÉDWY PLENEL.

AMÉRIQUES

Canada

Les enseignants québécois suspendent leur grève

***Après plus de trois semaines de grève, les enseignants québécois ont* voté, dimanche 20 février, en faveur d'une trêve avec le gouvernement. Leur syndicat les a invités à reprendre le travail pour trois semaines, en espérant que ce délai permettra de débloquer les négociations avec les pouvoirs publics qui ont, jusqu'ici, fait preuve d'une très grande intransigeance (*le Monde* du 19 février).**

De notre correspondant

Montréal. — S'il ne fait aucun doute que les enseignants n'ont pas perdu leur combativité et refusent toujours aussi farouchement les nouvelles conditions de travail (réductions de salaires pouvant aller jusqu'à 20 % pour le premier trimestre 1983, alourdissement de leur charge de travail, mises en disponi*bilité, etc.) que veut imposer le gou*vernement de M. René Lévesque, il reste que les mesures d'exception (loi 111) adoptées les 16 et 17 février par l'Assemblée nationale québécoise ont produit leur effet. Les dirigeants syndicaux eux-mêmes ont *reconnu qu'ils avaient* conseillé aux enseignants de cesser temporairement leur grève entamée le 26 février, afin d'éviter les sanctions très sévères (licenciements sans préavis, perte de trois ans d'ancienneté par jour de grève, etc.), auxquelles ils s'exposaient à partir de ce lundi 21 février, s'ils avaient poursuivi leur mouvement.

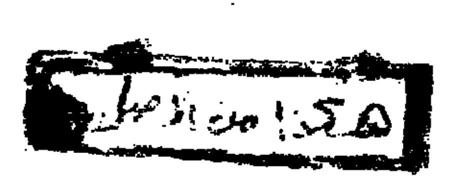
Au *cours des assemblées* syndicales tenues dimanche dans l'ensemble du Québec, la frustration des enseignants a paru évidente. Pour beaucoup, le vote en faveur d'une trêve fut une *« décision douloureuse »*, dictée seulement par la crainte de s'exposer à des sanctions qualifiées de *« dictatoriales »* par la plupart des orateurs. Forte de l'appui des enseignants et des syndicats du reste du Canada, mais aussi des États-Unis et de plusieurs pays européens (en particulier, la FEN française), la centrale de l'enseignement du Québec a annoncé qu'elle maintenait ses positions mais qu'elle souhaitait reprendre les négociations avec le gouvernement.

Les éditorialistes de la presse québécoise renvoient dos à dos gouver*nement et syndicats*, estimant que le premier avait fait adopter une loi d'une *« rigueur excessive »* pour mettre fin *« à la grève illégale et intolérable »* des enseignants.

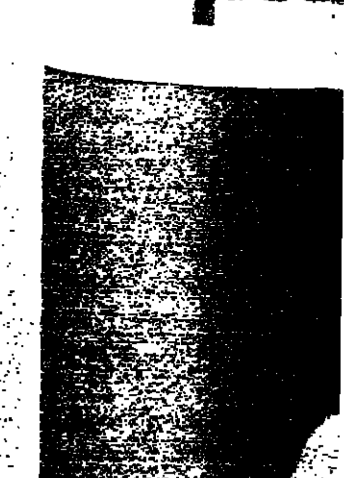
La grève des enseignants, qui se battent en fait pour l'ensemble des trois cent trente mille fonctionnaires affectés par les réductions de salaires décrétées par le gouverne*ment, a ébranlé le parti québécois* au pouvoir depuis novembre 1976. Le divorce entre le gouvernement social-démocrate et indépendantiste de M. René Lévesque et un monde syndical qui avait largement contribué à la victoire du P.Q. en 1976 est lié à l'aggravation de la crise économique au Québec (15 % de chômeurs) et au refus des syndicats de *réduire leurs exigences.*

BERTRAND DE LA GRANGE.









ASIE

Chine

Pékin exprime des réserves sur la politique du nouveau gouvernement japonais

Pékin. – La Chine a mis en garde le Japon, à deux reprises ces derniers jours, contre un effort d'armement excessif. Ces craintes ont été exprimées à l'occasion de la visite à Pékin de M. Nikaido, secrétaire général du parti libéral-démocrate au pouvoir, dont la mission avait pour but d'apporter aux dirigeants chinois des explications sur certains aspects de la politique extérieure du nouveau premier ministre nippon, M. Nakasone. Acceptant de répondre aux questions de correspondants japonais avant de s'entretenir, dimanche 20 février, avec l'envoyé spécial de M. Nakasone, M. Hu Yaobang, secrétaire général du parti communiste, a déclaré qu'il n'avait pas d'« *opinion particulière* » sur l'effort de défense japonais. « *Un tel effort d'auto défense,* a-t-il cependant ajouté, *ne doit pas dépasser une certaine mesure, si celui qui l'accomplit ne veut pas causer un malaise chez ses voisins.* »

L'allusion est d'autant plus claire que M. Wu Xueqian, le ministre chinois des affaires étrangères, s'était exprimé, deux jours plus tôt, en termes voisins. « *La défense du Japon est une affaire interne à ce pays* », avait indiqué à M. Nikaido, le diplomate chinois, cité par l'agence Xinhua. Le ministre avait toutefois poursuivi : « *En tant qu'Etat indépendant et souverain, le Japon est justifié à maintenir une force armée pour sa défense contre des menaces extérieures. Mais une telle force doit être orientée vers des tâches de défense et doit être d'une importance appropriée, afin de ne pas constituer une menace pour des pays voisins amis.* »

Le simple fait que M. Nakasone ait estimé utile de dépêcher à Pékin un de ses proches collaborateurs montre que la nouvelle équipe dirigeante japonaise a perçu les réserves que sa politique plus offensive en matière militaire a fait naître chez les dirigeants chinois. L'envoyé spécial du chef du gouvernement nippon s'est employé, apparemment, à apaiser les inquiétudes de Pékin en jurant sur tous les tons que le Japon n'avait nullement l'intention de de-

De notre correspondant

venir « *une grande puissance militaire* ». Mais, en ce domaine comme en d'autres, Pékin, probablement, ne se contentera pas de paroles, il jugera sur pièces.

L'avenir de la péninsule coréenne paraît avoir occupé une place non moins importante dans les entretiens de M. Nikaido avec les dirigeants chinois. Le moins qu'on puisse dire est que Pékin n'a guère apprécié que le premier voyage de M. Nakasone à l'étranger après sa désignation à la tête du gouvernement ait été réservé à la Corée du Sud. L'éclat donné par TYokyo à cette visite, la décision de soutenir financièrement, de façon substantielle, le régime de Séoul ont agacé d'autant plus les Chinois que ceux-ci avaient donné le sentiment, ces derniers temps, à certains observateurs, de vouloir adopter une attitude moins rigide sur la question coréenne. Autrement dit, la politique de Tokyo aurait placé Pékin en porte à faux dans la mesure où son engagement massif aux côtés de Séoul ne laisserait pas à la Chine d'autre choix que celui d'un soutien inconditionnel au régime de Pyongyang, au nord. Or, malgré toutes les assurances et protestations d'amitié entre les deux voisins, il n'est pas sûr que les Chinois ne veuillent pas se réserver quelque marge de manœuvre pour l'avenir.

Aussi bien, M. Zhao Ziyang, chef du gouvernement chinois, n'y est pas allé par quatre chemins pour dire à M. Nikaido ce que son gouvernement pensait de tout cela. Mettant dans le même sac plusieurs événements récents, M. Zhao a indiqué à son interlocuteur que les dernières manœuvres conjointes américano-sud-coréennes, la visite de M. Nakasone à Séoul en janvier et l'octroi par Tokyo d'une aide de 4 milliards de dollars au régime du général Chun Doo-Hwan, « *n'étaient pas de nature à maintenir la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne* ». M. Nikaido a assuré, pour sa part, qu'il n'était pas dans les intentions du gouvernement Nakasone d'établir « *une relation triangulaire* » entre le Japon, la Corée du Sud et les Etats-Unis. Le seul but de Tokyo serait de créer « *un environnement international qui permette des discussions directes entre le Nord et le Sud* ». Il a déploré à ce propos qu'un tel dialogue, voulu apparemment par Pékin et par Tokyo, mais dans des perspectives sans doute différentes, n'ait toujours pas réussi à se nouer.

Les rapports sino-soviétiques

De leur côté, les dirigeants chinois, comme ils l'avaient fait lors de la visite de M. Suzuki, le prédécesseur de M. Nakasone, en septembre, ont rassuré leur interlocuteur sur l'évolution des rapports sino-soviétiques. M. Hu Yaobang a certes réitéré le désir de Pékin « *exprimé du fond du cœur* », de normaliser les relations avec Moscou. « *L'animosité entre les deux pays accumulée par une confrontation qui a duré des années est un sentiment qu'un homme politique peut oublier du jour au lendemain après une bonne nuit de sommeil* », a déclaré M. Hu. Les obstacles demeurent toutefois sur la voie de la normalisation, et le président du P.C.C. a indiqué que la situation qui prévaut à la veille de la reprise des entretiens sino-soviétiques, prévue pour le 1er mars à Moscou, « *n'autorise pas l'optimisme.* »

Quant à la nature des futurs rapports sino-soviétiques, c'est à M. Zhao Ziyang qu'il est revenu d'apporter à ce sujet quelques précisions. La recherche de la normalisation avec Moscou, a indiqué le chef du gouvernement chinois, ne signifie pas que la Chine et l'U.R.S.S. rétabliront entre elles des liens semblables à ceux qui existaient dans les années 50. Les deux parties se sont par ailleurs retrouvées d'accord pour estimer que l'éventuel transfert en Sibérie de fusées SS-20, à la faveur d'un accord américano-soviétique, constituerait une menace pour les pays asiatiques sans pour autant réduire la tension en Europe.

MANUEL LUCBERT.

Pakistan

APRÈS LES ATTENTATS CONTRE DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS

Douze ressortissants iraniens sont interpellés par la police à Karachi

Douze ressortissants iraniens ont été interpellés, dans la nuit du samedi 19 au dimanche 20 février, dans le cadre de l'enquête policière sur les attentats à la bombe qui ont endommagé quatre établissements français dans la métropole du sud du Pakistan, samedi soir, mais qui n'ont pas fait de victimes.

Parmi les personnes arrêtées, a-t-on appris de source officielle, figurent cinq membres de l'Association des étudiants islamiques iraniens, une organisation militante favorable à la ligne de l'imam Khomeiny.

Le commissaire du poste de police où les jeunes gens étaient interrogés a déclaré que les soupçons des autorités s'étaient « *évidemment portés* » sur la communauté iranienne après les attentats anti-français. La France, rappellent les observateurs, livre des armes à l'Irak, pays en guerre depuis plus de deux ans avec l'Iran.

A Beyrouth, cependant, le mouvement des « Moujaheddine irakiens », organisation clandestine d'opposition chiite irakienne, a revendiqué, dimanche soir, les attentats contre les intérêts français au Pakistan, rapporte lundi le quotidien libanais *Al Nahar*. Dans un appel téléphonique au journal, un correspondant anonyme a précisé que son organisation « *continuera de frapper les intérêts français partout dans le monde, car la France soutient injustement l'Irak et s'emploie à faire prolonger la guerre menée par l'Irak contre l'Iran* ».

Les quatre explosions de Karachi contre le consulat de France, l'Alliance française et deux bureaux d'Air France, ainsi que celle simultanée de Lahore contre la résidence du consul honoraire, ont causé une vive émotion parmi la communauté française, qui n'avait jamais, auparavant, été visée par des attentats au Pakistan. Dans toutes les grandes villes, des mesures de sécurité renforcées ont été prises autour des établissements français.

Cette série d'attentats, indique-t-on de source pakistanaise informée, préoccupe vivement les autorités de Karachi, car elle se produit à un moment de tension croissante entre la communauté sunnite majoritaire et la minorité chiite de la ville. Le gouvernement pakistanais a, pour sa part, toujours maintenu une attitude de totale neutralité dans le conflit entre l'Iran et l'Irak. – *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

El Salvador

• DISPARITION DE TROIS JOURNALISTES ÉTRANGERS. – Les autorités salvadoriennes ont confirmé, le samedi 19 février, la disparition, dans une zone de combats, de trois journalistes étrangers, deux Suédois et un Américain. Leur véhicule a été retrouvé près de Guazapa, à une trentaine de kilomètres au nord de la capitale. Des recherches auraient été entreprises par les forces armées, dont le service de presse a affirmé, le dimanche 20 février, que les correspondants étrangers au Salvador « *déformaient la réalité en grossissant l'importance de la guérilla* ». – *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Irlande du Nord

• L'ARMÉE RÉPUBLICAINE IRLANDAISE a revendiqué la responsabilité de deux attentats dimanche 20 février. D'une part, un policier a été tué à Warrenpoint dans une attaque menée contre un commissariat. A Arney, dans le comté de Fermanagh, d'autre part, un facteur a été assassiné pendant qu'il faisait sa tournée. Selon l'IRA, il était membre auxiliaire de la police d'Ulster. – *(A.F.P.)*

Suriname

• LE SURINAME A DÉCIDÉ DE FERMER SON AMBASSADE A LA HAYE. – Cette décision a été annoncée le dimanche 20 février. L'ambassadeur, M. Henk Herrenberg, ayant été surpris par deux photographes à son arrivée samedi à l'aéroport d'Amsterdam, avait dénoncé le manque de vigilance des autorités néerlandaises chargées de sa protection. M. Herrenberg craindrait pour sa vie aux Pays-Bas, où séjournent quelque deux cent mille Surinamois, soit près de la moitié de la population de l'ancienne colonie. – *(Corresp.)*

Zimbabwe

• INTERPELLATION DU LEADER DE L'OPPOSITION. – M. Joshua Nkomo, président de l'Union africaine du Zimbabwe (ZAPU), leader de l'opposition, a été retenu pendant huit heures, samedi 19 février, par la police après avoir été interpellé alors qu'il s'apprêtait à partir pour la Tchécoslovaquie. Accusé d'avoir voulu quitter son pays sous une fausse identité, M. Nkomo a démenti catégoriquement. Deux mille partisans du leader de l'opposition lui ont manifesté dimanche leur soutien en se rassemblant devant son domicile. – *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

LA RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL PALESTINIEN A ALGER

Le représentant de l'O.L.P. au Liban dénonce le caractère « factice » du consensus palestinien

De notre envoyé spécial

Alger. — La seizième session du Conseil national palestinien touche à sa fin. Les commissions chargées d'examiner les questions relevant des finances, de l'assistance sociale, de la culture, des opérations militaires, des territoires occupés, des Palestiniens du Liban et de la stratégie diplomatique ont virtuellement terminé leurs travaux cette nuit. Des projets de résolution et la déclaration finale seront soumis lundi soir ou mardi à l'approbation de l'assemblée, réunie en séance plénière.

Tandis que les discussions se poursuivaient en commission dans la nuit de dimanche à lundi, les dirigeants des trois principales organisations de fedayin, dont le poids est déterminant — MM. Yasser Arafat (Fath), Georges Habache (Front populaire) et Nayef Hawatmeh (Front démocratique), — s'appliquaient à aplanir les dernières difficultés de rédaction. Selon Abou Ayad, membre de la direction du Fath, *qui a assisté à cette réunion* parallèle, il est pratiquement acquis que le plan de Fès sera entériné.

« Ce serait la victoire majeure des modérés, si l'on tient compte du fait que nos deux partenaires ainsi que les dirigeants des trois autres organisations mineures étaient initialement déterminés à rejeter ce projet de paix, jugé contraire à notre charte nationale. »

Autre succès, toujours selon M. Abou Ayad : MM. Habache et Hawatmeh auraient approuvé le principe de l'élargissement du dialogue engagé avec des « colombes » israéliennes et « *toutes les forces démocratiques et progressistes de l'Etat hébreu* ». M. Yasser Arafat souhaiterait recevoir carte blanche pour choisir ses interlocuteurs, selon ce critère plutôt vague, sans avoir à distinguer entre sionistes et antisionistes. Un « feu orange » lui serait donné, d'autre part, pour poursuivre ses tractations avec le roi Hussein en vue de la création d'une confédération *palestino-jordanienne, l'une des* composantes essentielles du plan Reagan, lequel serait, en revanche, déclaré « *inacceptable dans sa forme actuelle* ».

Fruits de laborieux compromis, les résolutions ne satisferont sans doute pas les bords extrêmes de l'assemblée, les « maximalistes » du Front du refus et les super « colombes ». *Au moins trois orateurs* — MM. Soliman Najjab (communiste), Ahmed Sidki Dajjani (indépendant, membre du comité exécutif) et Chafik el Hout (indépendant, représentant de l'O.L.P. au Liban) — ont appelé la direction de la centrale des fedayin à « *s'engager courageusement sur la voie de la paix* ».

La plaidoirie de M. Chafik el Hout a été la plus audacieuse. « *Si je suis cruel à votre égard*, a-t-il déclaré d'emblée en s'adressant aux dirigeants de l'O.L.P., *pardonnez-moi, car la question primordiale aujourd'hui est de sauver notre peuple d'un génocide. Je suis désespéré de voir que, malgré le séisme du Liban et la confusion qui règne dans nos rangs, personne n'a tenté de se livrer à une autocritique ou de définir une ligne politique claire. Je suis membre de l'O.L.P. depuis 1964, et j'avoue que je ne sais toujours pas vers quoi nous nous acheminons.* »

Il faut savoir choisir et se donner les moyens de sa politique, a poursuivi le directeur du bureau de l'O.L.P. à Beyrouth avant de soutenir que la centrale des fedayin, par sa *composition hétéroclite* et ses alliances arabes et internationales « *n'est pas conçue pour libérer la Palestine* ». « *Tenir des propos qui ne correspondent pas aux réalités pourrait dès lors passer pour une forme de trahison* », a-t-il ajouté, suscitant des remous dans l'assemblée. « *Calmez-vous !* s'est-il exclamé. *Vous devez savoir que s'engager sur la voie d'un règlement pacifique, que nous avons d'ailleurs tracée dès 1974, est certes difficile, risqué et pénible, mais l'entreprise est néanmoins exaltante.* »

Pour conclure, M. Hout a eu une formule saisissante pour dénoncer le caractère artificiel du consensus palestinien. « *Notre unité, qui ne s'exprime que par des embrassades officielles, celles de détenus qui fraternisent au sein d'un camp de concentration, est factice comme en témoignent les multiples interprétations que nous donnons du plan de Fès. Il faudrait passer sans tarder au stade de l'action politique qui nous départagera !* »

Le représentant de l'O.L.P. au Liban ne l'a pas dit explicitement — mais on le sait par des propos de couloirs, — il souhaiterait que la centrale des fedayin propose clairement la reconnaissance de l'État d'Israël, en échange de la création d'un État palestinien en Cisjordanie et à Gaza.

M. Issam Sartaoui, qui se situe dans la même mouvance que M. Hout, a démissionné du Conseil national palestinien en signe de protestation contre le fait qu'on l'avait rayé de la liste des orateurs. La direction du Fath a fait savoir qu'il ne s'agissait pas d'une mesure discriminatoire, puisqu'il avait été décidé que Abou Ayad serait le seul à exprimer le point de vue de l'organisation. M. Sartaoui nous a déclaré pour sa part qu'il ne quitterait ni le Fath ni l'O.L.P. « *Je poursuivrai mes activités, notamment mes contacts avec les pacifistes israéliens sous la direction de mon bon ami Yasser Arafat* », a-t-il ajouté. M. Sartaoui avait démissionné lors de la dernière session du C.N.P. en avril 1981 pour les mêmes raisons, mais était revenu sur sa décision, sur l'insistance du président de l'O.L.P.

ÉRIC ROULEAU.

LA CRISE AMÉRICANO-LIBYENNE

Beaucoup de bruit pour rien ?

De notre correspondant

Washington. — Les dirigeants américains se félicitent publiquement d'avoir dissuadé la Libye d'intervenir au Soudan. *« Une claire menace s'est éloignée,* a affirmé dimanche 20 février le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, *au cours d'une interview télévisée. Le président des Etats-Unis a agi de manière rapide, décidée et efficace. Pour le moment au moins, Kadhafi est retourné dans ses quartiers. »*

Cela dit, on ne donne aucune *indication sur la menace libyenne,* ou sur l'action américaine. Le nom du Soudan n'est même pas prononcé. Cette affaire provoque depuis plusieurs jours des déclarations contradictoires à Washington, et les démentis de l'Egypte ne contribuent guère à les éclaircir (1).

Est-il *exact que la Libye voulait « renverser le gouvernement du président Nemeiry et assassiner celui-ci »*, comme l'a affirmé dimanche le sénateur démocrate Henry Jackson, membre de la commission des forces armées ? Est-ce Le Caire qui avait lancé un appel pressant d'intervention aux Etats-Unis, *comme on le dit officieusement ici* ? Et comment expliquer l'envoi, la semaine dernière, de quatre avions-radars AWACS en Egypte et le déplacement du porte-avions *Nimitz* vers les côtes libyennes ?

Dans sa *conférence de presse* du 9 février, le président Reagan démentait tout rapport entre ces mesures et la situation au Soudan. Il minimisait l'affaire au point de faire douter de son existence. Mais le voilà félicité par son secrétaire d'Etat pour avoir dissipé une *« claire menace »*, après que *des journaux peu suspects de reaganisme* lui eurent tiré leur chapeau...

Ce n'est pas la première fois que la Libye provoque une telle cacophonie à Washington. Depuis deux ans, les initiatives présumées du colonel Kadhafi ont occupé à plusieurs reprises la « une » des journaux américains, *sans que l'on sache* très bien pourquoi. Il y a toujours, au départ, *un fait obscur qui* amène l'administration Reagan à réagir de manière *désordonnée*, puis à faire un étalage de muscles. La Libye clame alors sa bonne foi, tout en organisant des manifestations anti-américaines. Et les choses finissent par *rentrer* dans l'ordre sans être réglées pour autant.

« Kadhafi continuera à causer des troubles »

Le dirigeant libyen s'est taillé une solide réputation de délinquant *dans l'opinion américaine. « Kadhafi continuera à causer des troubles,* a dit dimanche M. Shultz. *Notre politique est de lui faire savoir que ses options sont limitées. »*

L'incident le plus sérieux eut lieu en août 1981, lorsque deux avions libyens furent abattus par la chasse américaine dans le golfe de Syrte. Par la suite, Washington accusa le colonel Kadhafi d'avoir envoyé aux Etats-Unis un commando pour assassiner le *président Reagan. Les relations* américano-libyennes faisaient moins de bruit depuis quelque temps. On l'attribuait aux difficultés économiques et à l'isolement politique de Tripoli.

Les menaces contre le Soudan *ne semblent pas avoir été prises* très au sérieux par les services de renseignements américains — au moins dans un premier temps. Ils n'y voyaient que l'action permanente du colonel Kadhafi pour semer le trouble chez ses voisins. Quelques mouvements de troupes inusités les auraient amenés ensuite à plus de circonspection.

En tout cas, il était difficile à Washington de prendre le moindre *risque, compte tenu de la fra*gilité du régime pro-américain du président Nemeiry. Et M. Reagan ne pouvait rester sourd à un appel de l'Egypte : c'est le principal allié des Etats-Unis dans le monde arabe et une base essentielle pour la Rapid Deployment Force mise en place par le Pentagone. Les *Américains ne veulent rien faire* en ce moment pour déplaire au *président Moubarak,* alors que le problème palestinien s'enlise au Liban. Paradoxalement, c'est leur réponse positive qui a embarrassé l'Egypte, l'amenant à prendre ses distances vis-à-vis de Washington au moment où elle veut affirmer son rôle parmi les pays non-alignés.

Des AWACS avaient été envoyés en Egypte après l'assassinat de Sadate, et c'était déjà pour enlever toute tentation au colonel Kadhafi. Les quatre appareils dépêchés la *semaine* dernière ont officiellement servi à *« des exercices conjoints américano-égyptiens »*. Cela ne les empêchait nullement de surveiller la frontière soudanaise. Selon le sénateur Jackson, ils seront retirés d'Egypte *« avant mercredi* [23 février], *à moins de nouveaux développements dans la région »*. Quant au *Nimitz* — *seul porte-avions de la VIe flotte,* — *il* serait déjà en train de regagner sa position au large de la côte libanaise.

ROBERT SOLÉ.

(1) Le ministre égyptien de la défense, le maréchal Abou Ghazala, a affirmé dimanche qu'il ne voyait « *actuellement aucun signe de crise ni d'agression libyenne contre le Soudan* ».

L'aide de l'Algérie aux fedayin

Alger *(A.F.P.)*. — L'Algérie a promis de mettre à la disposition des combattants palestiniens les armes les plus perfectionnées *dont elle dispose pour leur entraînement*, a révélé devant la *presse internationale, M. Yasser* Arafat, qui visitait pour la première fois depuis la bataille de Beyrouth l'un des camps militaires palestiniens établis dans le monde arabe.

Passant en revue samedi 19 février quelque quatre cents combattants palestiniens dans une caserne de Tebassa (600 km au sud-est d'Alger) mise à leur disposition par l'Algérie depuis leur évacuation de Beyrouth en septembre dernier, le président de l'O.L.P. *a précisé que cette* promesse lui avait été faite personnellement par *le* président Chadli Bendjedid.

M. Arafat, qui est également commandant en chef des forces armées palestiniennes, s'est présenté *en uniforme kaki, revolver* au côté, et la tête coiffée de son habituel kefieh à carreaux noirs et blancs.

Les différents détachements palestiniens, cantonnés dans les bâtiments aux murs de béton ocre d'une caserne algérienne, proviennent, selon un officier palestinien, des diverses composantes de l'O.L.P., mais sont dès maintenant regroupés dans une force unifiée, l'Armée nationale *palestinienne*.

Après un gigantesque méchoui servi dans un immense hangar par une température sibérienne, M. Arafat et sa suite ont inauguré un nouveau *« village socialiste »* destiné aux travail*leurs agricoles de la région*. Le village a été baptisé Sabra-et-Chatila en mémoire des victimes des deux camps palestiniens de Beyrouth. C'est dans ce village construit en préfabriqué que vivent déjà quelques dizaines de familles de fedayin cantonnés à Tebassa. Elles seront rejointes *par d'autres femmes et enfants* de combattants.

Un Institut kurde va être inauguré à Paris

Créé cette année par un groupe d'intellectuels kurdes en exil en Europe, l'Institut kurde de Paris (1) devrait être inauguré officiellement jeudi 24 février par M. Jack Lang, ministre de la culture. Il est prévu qu'il sera ouvert au public dans le courant du mois de mars.

Non loin de Saint-Vincent-de-Paul, dans le dixième arrondissement, au fond d'une cour noire, trois étages exigus, blancs et biscornus comme une maison orientale, une salle de cours, une salle de projection, une bibliothèque. *« C'est la première institution culturelle kurde du monde »*, nous dit M. Kendal Nazen, jeune historien kurde réfugié en France depuis 1970 et responsable de l'institut. Cet établissement, régi par la loi de 1901, aura pour mission de faciliter à *tous les niveaux, pour les Kurdes et* les non-Kurdes, les études et les recherches *relatives* au Kurdistan dans les secteurs les plus divers. Laïque et apolitique, selon M. Nazen, l'institut militera, en revanche, pour *« la reconnaissance des droits culturels des Kurdes »*.

D'un peu partout dans le monde, la diaspora kurde (quatre cent mille personnes en Europe, dont trente mille en France, souvent confondues avec les Turcs), *intelligentsia* et main-d'œuvre mêlées, a envoyé mandats et messages de soutien. Le cinéaste Yilmaz Güney, kurde de Syrie, a volontiers accepté de faire partie *du comité des douze membres*-fondateurs de l'Institut. Le poète kurde *de Syrie, Djegerwin*, octogénaire, quittera son exil suédois pour venir assister à l'inauguration de la Maison de la culture kurde.

Du côté français, outre le bénévolat de simples citoyens, les *appuis* n'ont pas fait défaut. L'orientaliste *Maxime Rodinson, le journaliste*-écrivain Gérard Chaliand, le mathé*maticien Laurent Schwartz*, apportent leur caution à une entreprise qui ne manquera pas de susciter du mécontentement à Ankara ou de passer à Téhéran pour un nouveau « coup de poignard » français dans le dos de la révolution iranienne... M. Jean-Pierre Colin, conseiller du *ministre* de la culture pour les minorités, a déjà *visité l'institut* et laissé *prévoir une* aide de son département.

Au nombre de vingt millions au moins, les Kurdes constituent le type même de la minorité ethnique persécutée. (Et si *elle a été elle-même* persécutrice des Arméniens en Turquie au début de ce siècle, *« c'est qu'elle était poussée à le faire par le pouvoir ottoman »*, affirme M. Nazen.) Qu'ils soient les *descendants* des Kardous dont parle Xénophon lors de la retraite des Dix Mille à travers le Kurdistan actuel ou des Cyrtes de Petite-Médie qu'évoque Strabon, les Kurdes, à présent musulmans sunnites, sont implantés depuis la nuit *des temps sur une superficie grande* comme la France, partagée aujourd'hui entre la Turquie, l'Iran et l'Irak. En outre, des groupes kurdes existent en Union soviétique et en Syrie, *sans parler du Liban, où* seraient installés, en général illégalement, *quelque cent mille Kurdes*.

La Turquie comprendrait environ dix millions de Kurdes, selon ces derniers, tandis qu'ils seraient six millions en Iran, plus de trois millions en Irak, six cent mille à sept cent mille en Syrie, trois cent vingt mille dans le *« district national kurde » d'Union* soviétique, situé dans la région du *Caucase, et plusieurs centaines* de milliers éparpillés sur le reste de la planète. Si l'Union soviétique et, dans une petite mesure, l'Irak reconnaissent certains droits culturels aux Kurdes, leur identité est niée en Turquie et leur volonté d'autonomie locale combattue *sauvagement par* le pouvoir central en Iran.

Le mouvement kurde, dont l'unité n'est que culturelle (et encore les Kurdes de Turquie, de Syrie et *d'Union soviétique écrivent-ils leur* langue, qui appartient à la même famille que le persan et le patchou, en caractères latins, tandis que les autres Kurdes emploient, pour le même *idiome, les caractères arabes...*), est très mal connu en France, où n'existent que très peu d'études sur cette question. Citons toutefois, outre *les Kurdes et le Kurdistan* (ouvrage collectif, Maspero, 1978), la très utile réédition des *Kurdes*, du Russe Basile *Nikitine*, préfacé par Louis Massignon (collection « Les introuvables », Editions d'aujourd'hui, 83120 Plan-de-la-Tour).

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) 106, rue La Fayette, 75010 Paris, tél. 824-64-64.

Israël

L'opposition qualifie de « provocation » le maintien de M. Sharon au sein du comité interministériel de défense

De notre correspondant

Jérusalem. — Tous les dirigeants de l'opposition ont vivement protesté contre la décision prise le dimanche 20 février par le conseil des ministres de *redonner* à M. Ariel Sharon, désormais « *sans portefeuille* », la place qu'il occupait en tant que ministre de la défense dans le comité interministériel de la sécurité et le comité spécial chargé de superviser les pourparlers actuels avec le Liban.

Ceux qui estimaient que, selon les conclusions de l'enquête sur le massacre de Sabra et de Chatila, M. Sharon devait non seulement quitter le ministère de la défense, mais encore être chassé du gouvernement, ont vu dans cette décision la confirmation que le cabinet de M. *Begin ne « respecte pas »* — contrairement à ce qu'il dit — les recommandations de la commission Kahane et fait en sorte de les « *contourner* ». La plupart des membres de l'opposition ont dénoncé une nouvelle *fois dans cette affaire un « subterfuge »* de la part du gouvernement, en ajoutant qu'il s'agissait maintenant d'une véritable « *insulte* » adressée aux membres de la commission et d'une « *provocation* ». La colère des protestataires est d'autant plus grande que des ministres qui n'étaient guère favora*bles au fait de confier* de nouvelles responsabilités à M. Sharon ont indiqué que M. Begin avait personnellement insisté pour faire adopter cette décision.

Il est clair en tout cas, de l'avis de nombreux observateurs israéliens, que le premier ministre, rassuré depuis la semaine dernière quant à la solidité de sa majorité au Parlement, malgré les remous causés par la publication du rapport Kahane, entend manifester son autorité et montrer qu'il tient la situation bien en main et peut se permettre d'ignorer les dénonciations de l'opposition. Cependant, *dans les milieux gouvernementaux* on souligne que le pouvoir des deux comités n'est pas très considérable. Le premier comporte les trois quarts des membres du gouvernement et n'a guère été consulté dans la conduite de la guerre au Liban. Le second, dont sont membres le premier ministre, le ministre des affaires étrangères, le ministre de la défense, le ministre de l'intérieur et l'*un des vice-premiers ministres*, n'a guère eu son mot à dire dans les discussions en cours avec le gouvernement libanais. Toutefois, certains dans l'entourage du premier ministre admettent que M. Sharon avait su utiliser ce dernier titre pour mener *des négociations « personnelles »* avec certains dirigeants libanais.

Dans l'opposition, on ajoute que la décision prise dimanche par le gouvernement est « *grave* », car elle laisse craindre que M. Sharon puisse continuer à se mêler de certaines « *affaires* » et continuer, par exemple, à dénoncer l'attitude des Etats-Unis dans les *négociations* avec le gouvernement de Beyrouth et provoquer des difficultés avec les dirigeants libanais, même les plus favorables à Israël tels que M. Pierre Gemayel, chef du Parti des Phalanges, et M. Camille Chamoun, leader du parti national libéral, qui, récemment, ont sévèrement critiqué les « *manœuvres* » de M. Sharon.

FRANCIS CORNU.

AFRIQUE

Namibie

Pretoria annonce une reprise des combats à la veille de nouvelles négociations avec Luanda

Confirmant les informations en provenance du Cap, l'agence angolaise de presse Angop a annoncé, samedi 19 février, au lendemain d'une réunion, à Luanda, du comité central du M.P.L.A.-P.T. et à la veille du sommet, à Harare, de la « ligne de front », que l'Angola était prêt pour une deuxième rencontre avec l'Afrique du Sud *« sur les problèmes de sécurité à la frontière entre l'Angola et la Namibie, ainsi que sur la possibilité d'accélérer la mise en œuvre de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur la Namibie »*.

Les Sud-Africains estiment « *ténues* », toutefois, les possibilités d'un accord avec l'Angola, et ont annoncé une reprise des combats dans le nord *namibien, où quatre-vingt-seize partisans de la SWAPO* (Organisation du peuple du sud-ouest africain) auraient été tués *« ces derniers jours »*, ainsi que le rapporte ci-dessous notre correspondant à Johannesburg.

De notre correspondant

Johannesburg. — Quatre-vingt-seize guérilleros de la SWAPO ont été tués *« ces derniers jours »* dans le nord de la Namibie, a-t-on annoncé, samedi 19 février, à Windhoek. Ce bilan, provisoire puisque des « *opérations de poursuite* » sont engagées, semble inclure les dix-sept morts annoncés vendredi (*le Monde* du 20 et 21 février).

Les « *terroristes* » appartenaient à des « *unités spéciales* » chargées de s'infiltrer, par petits groupes, dans les zones agricoles du nord, essentiellement exploitées par des fermiers blancs. Les forces de sécurité ont affirmé n'avoir perdu qu'un soldat. Les insurgés, certains *« vêtus en civil »*, seraient équipés des « *armes habituelles, d'origine soviétique* », et notamment de « *fusils à lunettes Dragonov pour l'assassinat des leaders noirs* » hostiles à leur cause.

Selon toute probabilité, c'est bien à ces tentatives d'infiltration que le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a fait allusion vendredi, à la veille d'une *reprise des négociations* directes avec l'Angola au Cap-Vert, reprise *confirmée* ce week-end par Luanda. Le chef de la diplomatie sud-africaine avait indiqué, que, « *à la lumière de certains récents événements* », les chances de parvenir à un cessez-le-feu temporaire sur la frontière namibienne étaient « *ténues* ».

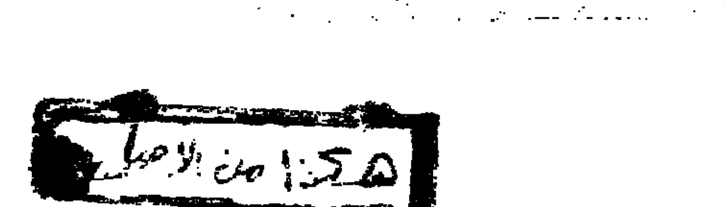
Malgré le caractère « *tout à fait prévisible* », selon le Q.G. de l'armée sud-africaine, de ces infiltrations, il est possible en effet que Pretoria saisisse ce nouveau prétexte pour faire monter les enchères dans ses négociations avec Luanda, voire refuser purement et simplement de les poursuivre. Cette vision pessimiste de la situation est en partie corroborée par les déclarations, au cours du week-end, de M. Sam Nujoma, président de la SWAPO. Accusant une nouvelle fois les cinq membres du « groupe de contact » sur la Namibie (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Canada et Allemagne) de parti pris en faveur de l'Afrique du Sud, « *pourvue d'armes nouvelles par ces mêmes pays* », le chef des nationalistes namibiens a, d'autre part, indiqué que la guerre menée par son mouvement depuis dix-sept ans avait désormais atteint un « *stade crucial* ».

Invité à Harare, à la réunion convoquée par les chefs d'Etat de la « ligne de front » (1) avant le prochain sommet des pays non alignés à New-Delhi, M. Nujoma est apparu moins que jamais disposé à laisser son mouvement faire les frais d'un accord de paix séparé entre Pretoria et Luanda. A Johannesburg, certains analystes suggèrent que l'opération d'infiltration en cours aurait été décidée, en défiance du pays hôte (l'Angola), de manière à saboter la prochaine rencontre du Cap-Vert.

D'autres rappellent toutefois que les tentatives d'infiltration de la SWAPO sont tout à fait traditionnelles à cette époque de l'année, les guérilleros mettant à profit la saison des pluies pour gêner les mouvements de troupes sud-africaines censées s'embourber sur les pistes détrempées. Selon un familier du dossier, tout espoir n'est cependant pas perdu ; « *La SWAPO a très bien pu décider cette dernière opération-suicide avant le cessez-le-feu, pour rappeler de manière spectaculaire qu'elle existe encore.* » « *N'oubliez pas*, a-t-il conclu, *que l'accord en gestation se négocie non seulement sans elle, mais apparemment sur son dos. M. « Pik » Botha a déclaré qu'ils se passerait de son avis... bien, Sam Nujoma se rappelle de manière sanglante à son souvenir* »

PATRICE CLAUDE.

(1) Participaient à cette réunion, convoquée en vue d'arrêter une position commune au prochain sommet des non-alignés, les chefs d'Etat ou de gouvernement de l'Angola, du Zimbabwe, du Botswana, de la Tanzanie, du Mozambique et de la Zambie.



politique

LES ÉLECTIONS RÉGIONALES OUTRE-MER

Les résultats dans les principales villes et dans les quatre départements

LA RÉUNION

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

Inscr., 49 214 ; vot., 33 496 ; suff. expr., 33 092.

Liste de l'Union départementaliste pour le renouveau et le progrès (R.P.R., U.D.F., modérés), 15 270 voix (46,14 %) ; liste du parti communiste réunionnais, 6 795 (20,53 %) ; liste du P.S., 5 051 (15,26 %) ; liste de l'Union nouvelle *dans l'intérêt de la Réunion* (app. U.D.F., mod.), 3 788 (11,44 %) ; liste du Rassemblement des forces populaires pour le *soutien* à l'action du président de la République (socialistes dissidents), 1 327 (4,01 %) ; liste du *Rassemblement* des socialistes départementalistes, 861 (2,60 %).

GUADELOUPE

LES ABYMES

Inscr., 16 606 ; vot., 10 856 ; suff. expr., *10 344.*

Liste du P.S., 6 117 voix (59,13 %) ; liste de l'Union pour le développement et le progrès de la Guadeloupe (R.P.R., U.D.F., modérés), 3 126 (30,22 %) ; liste du parti communiste guadeloupéen, 477 (4,61 %) ; liste du Nouvel Horizon pour les Guadeloupéens, 231 (2,23 %) ; *liste trotskiste, 176* (1,70 %) ; liste de l'Union pour la promotion des Guadeloupéens dans la nou*velle région (div. d.), 77 (0,74 %)* ; liste Force guadeloupéenne de progrès (div. g.), 75 (0,72 %) ; liste du Groupement du parti socialiste de la Guadeloupe (ss étiq.), 65 (0,62 %).

BASSE-TERRE

Inscr., 8 694 ; vot., 4 772 ; suff. expr., *4 576.*

Liste de l'Union pour le développement et le progrès de la Guadeloupe (R.P.R., U.D.F., mod.), 2 171 voix (47,44 %) ; liste du parti communiste guadeloupéen, 2 017 (44,07 %) ; liste du P.S., 178 (3,88 %) ; liste du Nouvel Horizon pour les Guadeloupéens, 60 (1,71 %) ; *liste trotskiste, 52 (1,13 %)* ; liste Force guadeloupéenne de progrès (div. g.), 47 (1,02 %) ; liste de l'Union pour la promotion des Guadeloupéens dans la nouvelle région (div. d.), 26 (0,56 %) ; liste du Groupement du parti socialiste de la Guadeloupe (ss étiq.), 25 (0,54 %).

POINTE-A PITRE

Inscr., 14 759 ; vot., 10 297 ; suff. expr., *9 784.*

Liste du parti communiste guadeloupéen, 4 585 voix (46,86 %) ; liste de l'Union pour le développement et le progrès de la Guadeloupe (R.P.R., U.D.F., mod.), 3 694 (37,75 %) ; liste du P.S., 682 (6,97 %) ; liste du Nouvel Horizon pour les Guadeloupéens (soc. diss.), 333 (3,40 %) ; liste trotskiste, 204 (2,08 %) ; liste de l'Union pour la promotion des Guadeloupéens dans la nouvelle région (div. d.), 139 (1,42 %) ; liste Force guadeloupéenne de progrès (div. g.), 85 (0,86 %) ; liste du Groupement du parti socialiste de la Guadeloupe (ss. étiq.), 62 (0,63 %).

MARTINIQUE

FORT-DE-FRANCE

Inscr., 57 537 ; vot., 34 271 ; suff. expr., 32 488.

Liste du Rassemblement démocratique pour le renouveau de la Martinique (Parti progressiste martiniquais), 18 797 voix (57,86 %) ; liste de l'Union départementaliste (R.P.R., U.D.F.), 9 955 (30,64 %) ; liste du P.S., 1 336 (4,11 %) ; liste du parti communiste martiniquais, 1 262 (3,88 %) ; liste trotskiste (Combat ouvrier et Révolution socialiste), 726 (2,23 %) ; liste des *Patriotes martiniquais, Mouvement in*dépendantiste martiniquais, 412 (1,26 %).

GUYANE

CAYENNE

Inscr., 13 355 ; vot., 6 211 ; suff. expr., 5 720.

Liste du Parti socialiste guyanais, 2 405 voix (42,04 %) ; liste de l'opposition (R.P.R., U.D.F., mod.), 2 026 (35,41 %) ; *liste de l'Union des travailleurs de Guyane (ext. g.), 643* (11,24 %) ; liste des socio-professionnels, *330 (5,76 %) ; liste de* l'Union, démocratie, promotion Guyane (app. P.S., modérés), 316 (5,52 %).

	GUADELOUPE			MARTINIQUE			GUYANE			LA RÉUNION		
Inscrits	180 037			196 696			25 422			268 337		
Votants	92 122			120 343			13 192			200 481		
Abstentions	87 915			76 353			12 230			67 856		
Suffrages exprimés	91 740			113 724			12 791			197 975		
LISTES	*Sièges*	*Voix*	%	*Sièges*	*Voix*	%	*Sièges*	*Voix*	%	*Sièges*	*Voix*	%
R.P.R.-U.D.F.-Mod.	21 (1)	41 067	44.76	20 (9)	52 358	46,03	13 (15)	5 131	40,11	18 (20)	76 762	38,77
P.S.	9 (2)	18 728	20.41	5 (10)	14 122	12,41				6 (21)	25 723	12,99
Div. g. sout. gouv.				12 (11)	31 439	27.64	14 (16)	5 270	41,20			
P.C.	11 (3)	20 776	22,64	4 (12)	10 283	9.04				16 (22)	64 800	32,73
Div. g.	– (4 et 5)	2 429 et 2 427	2,64				1 (17)	687	5,37	– (23 et 24)	5 809 et 4 098	2,93 et 2,06
Ext. g.	– (6)	1 542	1,68	– (13 et 14)	3 293 et 3 229	2,89 et 1,96	3 (18)	1 141	8,92			
Div. d.	– (7)	4 032	4,39							5 (25)	20 783	10,49
Sans étiq.	– (8)	739	0,80				– (19)	562	4,39			

(1) **Union pour le développement et le progrès de la Guadeloupe** (R.P.R., U.D.F., modérés) : Mme Lucette Michaux-Chevry (mod.), président du conseil général.
(2) **Liste de la fédération du P.S.** : M. Frédéric Jalton, maire des Abymes, député de la deuxième circonscription.
(3) ***Union démocratique et anticolonialiste*** *(parti communiste guadeloupéen, extrême gauche) : M. Jérôme Cléry, maire de Basse-Terre.*
(4) **Nouvel horizon pour les Guadeloupéens** (socialistes dissidents, sans étiq.) : M. Harry Méry, ancien directeur général de la Caisse centrale de coopération économique.
(5) **Force guadeloupéenne de progrès** (ex.-P.C., div. g., sans étiq.) : M. Andy Léo, conseiller municipal de Capesterre.
(6) **Liste Pour une Guadeloupe débarrassée de l'exploitation et de l'oppression** (trotskistes, indépendantistes) : M. Gérard Séné, employé.
(7) **Union pour la promotion des Guadeloupéens dans le nouvelle région** (centristes, sans étiq.) : M. Henri Beaujan, vice-président du conseil général.
(8) **Groupement du parti socialiste de la Guadeloupe** (liste de la région de Morne-à-l'Eau) : M. Benoît Chapiteau, agriculteur.
(9) **Union départementaliste** (R.P.R., U.D.F., mod.) : M. Michel Renard, conseiller général, maire de Marigot.
(10) ***Liste de la fédération socialiste de la Martinique*** *: M. Casimir Branglidor, conseiller général, maire de Trinité.*
(11) **Rassemblement démocratique pour le renouveau de la Martinique** (Parti progressiste martiniquais, principal allié local du gouvernement) : M. Aimé Césaire, maire de Fort-de-France, député apparenté socialiste de la deuxième circonscription.
(12) **Liste du parti communiste martiniquais** : M. Georges Gratiant, maire du Lamentin.
(13) **Mouvement indépendandiste martiniquais** : M. Alfred Marie-Jeanne, conseiller général, maire de Rivière-Pilote.
(14) ***Liste unitaire pour une Martinique libre sans oppression ni exploitation*** (trotskistes) : *M. Gilbert Pago, enseignant.*
(15) **Guyane d'abord, union d'accord** (R.P.R., U.D.F., modérés) : M. Paulin Bruné, conseiller général.
(16) **Liste Pour une décentralisation vraie et démocratique en Guyane** (parti socialiste guyanais, principal allié local du gouvernement) : M. Elie Castor, maire de Sinnamary, député apparenté socialiste.
(17) **Union, démocratie, promotion-Guyane** (app. P.S., modérés) : M. Jean-Serge Gérante, fonctionnaire retraité.
(18) **Liste des travailleurs de Guyane** (Union des travailleurs de Guyane, syndicat indépendantiste) : M. Guy Lamaze, enseignant.
(19) **Liste des sociaux-professionnels** (chambre de commerce d'industrie, modérés) : M. Jean-Pierre Prevot, président de la chambre de commerce et d'industrie).
(20) ***Union départementaliste pour le renouveau et le progrès*** (R.P.R., U.D.F., *Front militant départementaliste, association Réunion département français) : M. Auguste* Legros, maire de Saint-Denis de la Réunion, président du conseil général.
(21) **Union pour une majorité de développement** (liste de la fédération socialiste, apparentés socialistes) : M. Wilfrid Bertile, maire de Saint-Philippe, député de la troisième circonscription.
(22) **Liste Pour la solidarité et le développement de la Réunion** (liste du parti communiste réunionnais, principal allié local du gouvernement) : M. Paul Vergès, maire du Port, membre de l'Assemblée européenne.
(23) **Rassemblement des forces populaires pour le soutien à l'action du président de la République** (socialistes dissidents, association Forum socialiste : M. Jean-Max Nativel.
(24) ***Rassemblement des socialistes départementalistes*** *(ex-P.S.) : M. Daniel Cadet, ancien candidat du P.S. aux élections législatives de juin 1981.*
(25) **Union nouvelle dans l'intérêt de la Réunion** (app. U.D.F., modérés) : M. Pierre Lagourgue, ancien président du conseil général, ancien député U.D.F.

MAJORITÉ ET OPPOSITION

(En pourcentage des suffrages exprimés.)

	Gauche %	Droite %
GUADELOUPE		
20 février 1983	50,03	49,15
14 juin 1981 (législatives 1er tour)	52	47,18
26 avril 1981 (présidentielle 1er tour)	17,58	81,92
MARTINIQUE		
20 février 1983	53,96	46,03
14 juin 1981 (législatives 1er tour)	51,34	48,65
26 avril 1981 (présidentielle 1er tour)	16,20	83,13
GUYANE		
20 février 1983	55,49	40,11
14 juin 1981 (législatives 1er tour)	51,18	48,81
26 avril 1981 (présidentielle 1er tour)	25,45	72,63
LA RÉUNION		
20 février 1983	50,72	49,27
14 juin 1981 (législatives 1er tour)	50,64	48,79
26 avril 1981 (présidentielle 1er tour)	34,88	64,13

Succès de la gauche

(Suite de la première page.)

A la Réunion, la situation est analogue, à cette différence près que ce ne sont pas des conseillers d'extrême gauche qui se retrouvent en position d'arbitres mais les cinq élus de la *liste conduite par l'ancien président* du conseil général, M. Pierre Lagourgue, ancien député U.D.F. Le fait que M. Lagourgue soit, depuis la défaite de M. Giscard d'Estaing, à couteaux tirés avec M. Michel Debré, député de la première circonscription, et avec les autres dirigeants locaux du R.P.R., ne suffit pas à garantir à la gauche son renfort. L'ancien président du conseil général bénéficie des divisions des socialistes. L'élimination des deux listes socialistes dissidentes a fait perdre à la gauche le siège supplémentaire qui lui aurait donné la majorité absolue.

Sa défaite, la majorité présidentielle la subit en Guadeloupe, où la liste constituée par le R.P.R. et l'U.D.F. derrière le fougueux président du conseil général, Mme Lucette Michaux-Chevry (mod.), se taille une part royale en remportant vingt et un des quarante sièges. C'est une grosse déconvenue pour le P.S. dont la liste, emmenée par le maire des Abymes, M. Frédéric Jalton, député de la deuxième circons*cription, est devancée par* celle du parti communiste réunionnais, du parti progressiste martiniquais et du parti communiste guadeloupéen. A la veille du scrutin, M. Jalton assurait que la gauche serait majoritaire en conseil et que les socialistes seraient majoritaires à gauche.

Ces résultats confirment, au demeurant, la précarité de l'implantation du P.S. outre-mer. Le comportement volontiers légitimiste de l'électorat joue en faveur des partis nationalistes qui sont les plus présents sur le terrain, qu'il s'agisse du parti communiste réunionnais, du parti progressiste martiniquais et du parti communiste guadeloupéen, que le premier ministre avait traités en alliés indispensables au cours de ses récents voyages dans l'océan Indien et *aux Antilles.*

La complexité de ce bilan électoral va poser problème au gouvernement. Certes, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Henri Emmanuelli, n'a *pas tort de souligner* que la forte participation du corps électoral et les résultats globaux de la gauche encouragent le gouvernement à mettre en œuvre outre-mer *une politique ré*formatrice hardie. De même, il est clair que le spectre du séparatisme, agité par la droite, ne fait plus peur à la majorité des électeurs. Les listes indépendantistes n'ont aucun élu aux Antilles. Mais l'issue de ce scrutin contrarie incontestablement la stratégie choisie par le gouvernement, *qui se pro*posait d'accroître les prérogatives des assemblées régionales dans l'espoir que la gauche serait la seule à en bénéficier. Le resserrement du rapport des forces en présence est-il de nature à favoriser des compromis ? Ne risque-t-il pas, au contraire, de rendre ingouvernables les nouvelles assemblées régionales ?

Avant le scrutin, les conséquences de cette réforme apparaissaient fort incertaines. Après, elles n'apparaissent pas moins aléatoires.

ALAIN ROLLAT.

POLITIQUE

AU « GRAND JURY R.T.L.-*LE MONDE* »

« La tromperie de la droite commence à être démasquée »,

déclare M. Lajoinie (P.C.F.)

Invité du « Grand jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 20 février, M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, membre du secrétariat du comité central, a déclaré, au sujet des conflits sociaux dans l'industrie de l'automobile : « *Le problème qui se pose touche aux conditions de travail des O.S. Le taylorisme parvient à son essoufflement. Le développement des techniques permettra de trouver des solutions.* » Selon M. Lajoinie : « *Il y a d'autres difficultés, dues à certaines directions (...), notamment celle de Citroën, dont on connaît les méthodes autoritaires.* » Il a déclaré : « *Des licenciements ont été annoncés à Citroën-Aulnay et à Renault-Flins ; au nom du parti communiste, je dis que nous y sommes totalement opposés. Les pouvoirs publics doivent apporter leur concours pour que des solutions soient dégagées. (...) S'agissant de Citroën, le problème qui se pose est spécifique, mais les partis, les syndicats et l'opinion publique ont leur mot à dire. La C.G.T. a une attitude qui me semble raisonnable : elle tend à éviter l'escalade.* » D'après M. Lajoinie, « *tout cela n'a pas de rapport avec les religions* ».

Prenant acte des déclarations du premier ministre, selon lesquelles « *aucun plan d'austérité secret* [n'est] *conservé dans un tiroir pour être appliqué après les élections municipales* », M. Lajoinie a déclaré : « *Nous sommes conscients du fait que le déficit extérieur est trop important. Pour lutter, il y a deux méthodes. Ou bien l'on se sert la ceinture et l'on restreint les importations : c'est alors l'asphyxie aggravée de notre appareil productif et l'augmentation du chômage, ou l'on maintient la consommation populaire, ce qui ne veut pas dire que l'on procède à une augmentation uniforme de tous les salaires. En ce qui nous concerne, nous nous sommes prononcés en faveur du maintien du pouvoir d'achat des petits et des moyens salaires, ainsi que de ceux qui sont couverts par les conventions collectives.* »

Evoquant la préparation des élections municipales, M. Lajoinie a déclaré : « *La tromperie de la droite commence à être démasquée. Il y a d'abord tromperie sur l'action du gouvernement de gauche, mais la tromperie devient monumentale quand cette droite, prenant appui sur les travailleurs qui considèrent que leur situation ne s'est pas suffisamment améliorée et qu'il faut aller plus loin, dit à ces travailleurs : « Donnez un coup de semonce à la « majorité de gauche. » Mais pour quoi faire ? M. Barre dit : « Il fait « faire des municipalités des contre- « pouvoirs », ce qui est, à la limite, inconstitutionnel. M. Giscard d'Estaing décrit des scénarios apocalyptiques sur la dissolution de l'Assemblée nationale : autrement dit, il considère qu'il faut jeter la pagaille. Quant à M. Chirac, il veut hâter le retour de la droite pour supprimer la retraite à soixante ans, pour supprimer cinq cent mille emplois publics, pour réduire les prestations sociales ainsi que les droits des travailleurs. (...) A condition que la mobilisation* [de la gauche] *continue, nous pouvons garder nos municipalités et même en gagner de nouvelles.* »

M. Chirac : le syndicalisme est un contre-pouvoir utile à la démocratie

M. Jacques Chirac, invité, dimanche 20 février, de la convention des clubs Avenir et Liberté, a essentiellement consacré son propos à la politique sociale. Lorsqu'il avait parlé de « *régression sociale* » comme résultat de la politique du gouvernement (lors des journées parlementaires R.P.R. de La Grande-Motte en septembre 1982), M. Chirac avait provoqué de vives réactions. Il a donc choisi de s'expliquer davantage à ce sujet. Il demeure tout aussi sévère à l'égard de la majorité, lui reprochant d'instaurer « *l'omniprésence de l'Etat* », de recourir « *systématiquement au discours idéologique* » et d'entraver « *l'initiative et la responsabilité individuelle* ». Le président du R.P.R. définit ainsi les trois aspirations des Français : « *Toutes générations et catégories mêlées,* a-t-il déclaré, *notre pays a soif de sécurité, d'une sécurité sociale au sens fort du terme, qui signifie possibilité de trouver un emploi, moins de risque de le perdre protection contre les chutes du niveau de vie, liberté d'exercer la profession libérale de son choix. Les vrais auteurs de l'insécurité sociale sont ceux qui n'ont pas su conserver des conditions économiques, certes marquées par la crise, mais qui sauvegardaient l'essentiel. Car, aujourd'hui, l'avenir est sombre, et les Français le savent. L'INSEE nous annonce 150 000 demandeurs d'emploi de plus à la fin du premier semestre, et les commissions du Plan mises en place par M. Rocard prévoient une croissance forte et inéluctable du chômage.* »

La deuxième aspiration à davantage de justice, à l'accroissement de la solidarité, implique, selon M. Chirac, que « *les régimes de protection sociale, même organisé autrement pour être sauvés de la faillite, ne soient pas démantelés* ». Pour lui, « *la solidarité passe par la paix civile* », et il dénonce « *les notions incertaines et contestables de peuple de gauche et de peuple de droite que l'on veut opposer* », ainsi que « *la volonté systématique d'abaisser l'adversaire et l'affirmation qu'en dehors de l'idéologie au pouvoir il n'y a point de salut* ».

Enfin, la troisième aspiration a trait à « *plus de responsabilité et à la personnalisation de la vie sociale* ». Il dénonce « *les entraves mises à l'exercice des activités libérales et les rigidités de l'organisation du travail* », et il demande : « *Pourquoi si peu d'emplois à temps partiel ? Pourquoi ne pas reconnaître aux travailleurs, dans les limites compatibles avec le bon fonctionnement de l'entreprise, la possibilité de choisir leurs horaires de travail, leurs périodes de congés, de concilier mieux qu'actuellement vie au travail et vie familiale ?* »

Les solutions qu'avance M. Chirac sont, affirme-t-il, « *aussi éloignées du conservatisme traditionnel que des vieilles rengaines socialistes* ». Il a déclaré : « *La seule grande conquête sociale dont le gouvernement se targue — l'abaissement à soixante ans de l'âge de la retraite — aura pour conséquence une remise en cause des droits acquis pour des millions de salariés, femmes et cadres notamment, sans entraîner une amélioration sensible pour les autres. En vérité, les initiatives sociales concrètes et répondant aux aspirations des Français seront prises à la base : ainsi, pour l'aménagement du temps de travail et l'association des salariés aux décisions les concernant. En tous domaines, le rôle de l'Etat sera de susciter, d'aider, mais non d'imposer ou de contraindre.* »

Insistant sur le rôle du dialogue, M. Chirac a ajouté : « *Le syndicalisme est un contre-pouvoir parmi d'autres et utile à la démocratie. Sa faiblesse et ses divisions rendent plus difficile la politique contractuelle.* »

Enfin, M. Chirac a évoqué le système de protection sociale et les parts respectives de la solidarité obligatoire et de l'assurance volontaire en disant :

« *Il sera difficile de rendre à l'assurance individuelle la plupart des risques collectifs. Une telle démarche serait difficilement concevable pour les régimes vieillesse ou famille ; elle trouverait très vite ses limites dans l'assurance-maladie : un petit nombre de grands malades est bénéficiaire de la majeure partie des dépenses de la sécurité sociale. Mais deux voies nouvelles sont à explorer : l'assurance volontaire collective, c'est-à-dire la mutualisation d'un certain nombre de risques ; l'assurance individuelle pour améliorer la protection existante.* »

A. P.

M. MESSMER : ce gouvernement est détestable.

M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, député R.P.R. de Moselle, invité du « Club de la Presse » d'Europe 1 dimanche 20 février, a rappelé que « *toutes les élections étaient politiques* ». Il a ajouté : « *Si tous les premiers ministres et tous les gouvernements expliquent que les élections au conseil général ou les élections municipales ne sont pas politiques, c'est tout simplement parce qu'ils ne veulent pas mettre en jeu, à l'occasion de ces élections, leur programme ou leurs intentions.* »

M. Messmer se déclare toutefois « *opposé à ceux qui disent qu'il faut tout dénationaliser* ». Il approuve la retraite à soixante ans, « *s'il s'agit d'une retraite volontaire et non obligatoire* ». Il a toutefois ajouté qu'il était d'accord avec M. Jacques Chirac pour condamner la politique sociale du gouvernement, disant : « *Jacques Chirac parle de régression sociale, et je suis entièrement d'accord avec lui quand on constate que le pouvoir d'achat d'un grand nombre de Français a baissé. Je considère que ce gouvernement est détestable. Il est détestable parce qu'il fait une politique économique en dépit du bon sens, du sens commun.* »

Ministres en campagne

M. Rocard sur ses terres

Prétendre que l'inquiétude électorale des socialistes ravit M. Michel Rocard serait exagéré. Mais, à l'évidence, les incertitudes de ses compagnons servent le ministre du Plan. Il n'y a qu'à écouter ses proches : ils *se plaisent à souligner l'« active contribution personnelle »* de leur *chef à la campagne municipale.*

M. Michel Rocard, à les croire, détient le record absolu des interventions, loin devant M. Pierre Mauroy et les autres membres du gouvernement. L'éternel *« troublion »* du P.S. a reçu près de trois cents demandes de soutien de la part des candidats de son parti. Ici pour un meeting, là pour la tournée des marchés. Ailleurs encore, quand les prévisions locales virent au pessimisme, pour remonter le moral de troupes défaillantes. Mettant leur agacement chronique *entre* parenthèses, mitterrandistes et élus du CERES *s'arrachent, comme pour* conjurer le sort, le parrainage de ce *chéri des sondages qui fait salle comble* chez eux et leur tient — c'est le prix de sa protection — des discours très rocardiens d'esprit.

M. Rocard accourt au moindre appel, aligne, sans fatigue apparente, des milliers de kilomètres pour le compte de la majorité, oubliant même, parfois, sa propre campagne à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), ville dont il est le maire et qui devrait, selon toute vraisemblance, le réélire confortablement. Pour se reposer de ses efforts, qui prouvent bien, explique-t-il, sa *« solidarité gouvernementale »*, il s'était accordé, samedi 19 février, une journée *de détente, en allant visiter, en ses* terres de l'Ouest, deux de ses fidèles *barons*, M. Jean Monnier à Angers et M. André Pinçon à Laval, élus de *l'ex-courant rocardien.*

Journée de retrouvailles familiales, sans discours ou presque, sans polé*miques internes, sans « petites phrases »*, ou si peu. M. Rocard, plus que *d'habitude*, s'efforçait à la discrétion. Il n'était là, répétait-il, qu'en *qualité de « simple militant socialiste »*, de compagnon, car l'opposi*tion, en la personne de* M. Jean Foyer, avait, la veille, dénoncé au *premier ministre l'échappée du minis*tre du Plan. Le député (R.P.R.) du *Maine-et-Loire avait, dans une ques*tion écrite, rappelé la *« tradition républicaine »* qui interdit aux membres du gouvernement de trop se montrer durant la campagne officielle.

Mais il n'était question, pour M. Rocard, *avec l'inauguration* d'un centre de congrès à Angers et d'une *maison de quartier à Laval, que de* remettre la Légion d'honneur à M. Jean Monnier, puis à M. André Pinçon. L'occasion de saluer, au travers de la carrière de ces élus, la vivacité de la sensibilité autogestionnaire, de souligner son *« sérieux »* et sa *« responsabilité dans l'action publique »*, comme ses soucis au sein du P.S. *« Nous avons connu, toi et moi, des moments difficiles »*, expliquait à M. André Pinçon, le ministre du Plan, *et, sois en sûr, nous en connaîtrons d'autres »*.

Les militants, au cours des vins d'honneur successifs, n'entendaient pas ces discrets rappels de leur mise en quarantaine. Ils consacraient leur chef de file, puisant, dans son aura de popularité nationale, des forces pour leur campagne municipale. *« Votre compétence, monsieur le ministre,* affirmait la veuve de Robert Buron, l'ancien maire de Laval, *est unanimement reconnue, les sondages en témoignent. »*

Ils avaient soif de ce cours d'économie, de cette philosophie de la *« rigueur »* que M. Rocard répète de meeting en interview. Ils en furent privés à Angers, mais y eurent finalement droit, en fin de journée, à la mairie de Laval, applaudissant les morceaux d'ironie contre l'opposition, souriant, l'air entendu, à l'allusion faite par M. Mauroy à la *« fonction de météorologiste »* du ministre du Plan. *« Cette fonction est importante »*, répéta M. Rocard. *« On résiste mieux au mauvais temps quand on peut le prévoir. Annoncer les difficultés fait partie de la démocratie dans un pays adulte. C'est la tâche dont j'ai été chargé. »*

Ne résistant plus à la pression de sa base, le ministre du Plan refit le discours qu'il promène du nord au sud, depuis un mois. Annonce d'un *« avenir moins rose »*, plaidoyer de mauvais augure, qui, à Laval, furent ovationnés. *« Faites campagne sur cette explication »*, proposa M. Rocard à ces militants, peu certains, à Angers comme à Laval, de faire gagner à coup sûr leurs listes aux municipales. Ce programme, promirent-ils *sans sourciller*, serait, dès le lendemain, retransmis à la lettre. M. Rocard *était sur ses terres.*

PHILIPPE BOGGIO.

PROPOS DE CAMPAGNE

M. BARRE : quand on casse le thermomètre...

M. Raymond Barre, au cours d'une réunion publique à Beauvais (Oise), samedi 19 février, a qualifié les propos tenus par M. Mauroy à la télévision de *« vaste entreprise d'intoxication »*. Il a ajouté : *Il ne faut pas se contenter de quelques résultats artificiels pour proclamer qu'on a gagné et il vaut mieux des prix élevés mais vrais, que des prix bas mais artificiels. Quand on casse le thermomètre ou qu'on s'assied sur le couvercle de la marmite, on gagne du temps mais notre économie et nos entreprises sont asphyxiées. » « L'honnêteté finit toujours par payer, même en politique »*, a-t-il conclu.

M. SCHWARTZENBERG : J. C. n'est pas E. T.

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, président du Mouvement des radicaux de gauche, jeudi 17 février, au cours d'une réunion publique à Montesson (Yvelines) : *« Aux quatre coins du pays, M. Chirac va et vient dans le rôle de l'homme neuf, vêtu de probité candide et de lin blanc. A l'entendre multiplier conseils, leçons et remontrances, sur un ton docte et sentencieux, on pourrait presque le prendre pour une personnalité nouvelle n'ayant jamais exercé auparavant de responsabilités gouvernementales. Pourtant, Jacques Chirac n'est pas un extra-terrestre de la politique venu de nulle part ou même d'ailleurs. J. C. n'est pas E. T. »*

M. DEFFERRE : la bombe et le SAC...

M. Gaston Defferre, dans une interview publiée, lundi 21 février, par *la Marseillaise,* se demande *« pourquoi Gaudin* [chef de file de l'opposition à Marseille] *conteste l'importance de la bombe placée à la mairie de Marseille »*. Se demandant pourquoi cet engin explosif a été déposé en dessous de son bureau, le ministre de l'intérieur souligne : *« Il faut se rappeler que le SAC* [Service d'action civique, mouvement dissous] *a été mêlé à beaucoup d'actions détestables, y compris des affaires criminelles de droit commun, comme le massacre, à Auriol, de six personnes, hommes, femmes et enfant. »* M. Gaudin avait qualifié la bombe de *« pétard mouillé du 14 juillet »*.

M. LÉOTARD : l'opposition doit faire du judo !

M. François Léotard, secrétaire général du parti républicain, dimanche 20 février, sur Radio Monte-Carlo : *« Je crois que si nous avions à nous regarder nous-mêmes, opposition, on pourrait dire que nous avonsfait jusqu'à présent de la boxe et que maintenant il faudrait faire du judo. (...) Pour faire tomber la majorité du côté de ses déséquilibres, de ses incohérences. C'est peut-être un peu un nouveau style pour nous maintenant. »*

LES OBSÈQUES DE WALDECK ROCHET

M. Marchais évoque les « efforts passionnés » de l'ancien secrétaire général pour « l'union des forces populaires »

Plusieurs milliers de personnes se sont inclinées, samedi 19 février, devant le catafalque de Waldeck Rochet, exposé dans l'immeuble du comité central du P.C.F., place du Colonel-Fabien à Paris. M. Jean-Claude Colliard, directeur du cabinet du président de la République, représentait M. Mitterrand, et M. Michel Pelissier, chef du cabinet du premier ministre, M. Mauroy. MM. Lionel Jospin, premier secrétaire, et Marcel Debarge, membre du secrétariat national du P.S., se sont également inclinés devant la dépouille de l'ancien secrétaire général du parti communiste, avant la cérémonie d'hommage, à laquelle le P.S. était représenté notamment par MM. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, et Michel Charzat, membre du secrétariat national.

Devant les ambassadeurs de plusieurs pays de l'Est et les délégués des partis communistes (l'Union soviétique n'était représentée que par un membre du comité central du P.C., M. Vassili Konotop), M. Étienne Fajon, membre du comité central du P.C.F., a évoqué le procès des députés communistes, en mars 1940, et l'incarcération des vingt-sept condamnés, dont Waldeck Rochet faisait partie à Maison-Carrée, en Algérie. M. André Lajoinie, membre du secrétariat du comité central, responsable des questions agraires, a rappelé l'action de Waldeck Rochet dans ce domaine.

M. Georges Marchais a évoqué ensuite le rôle de son prédécesseur à la direction du P.C.F. « *ses efforts passionnés et tenaces pour l'union des forces populaires,* a déclaré le secrétaire général, *ont rythmé toute son activité.* » « *Si la forme d'union que constituait le programme commun a révélé ses limites, c'est en défrichant plus avant les chemins que Waldeck Rochet avait commencé à ouvrir que nous avançons aujourd'hui dans une perspective nouvelle* », a-t-il ajouté.

M. Marchais a poursuivi : « *Homme d'Etat, il avait au plus haut point le sens de la France. Il avait au plus haut point le souci, en toute circonstance de l'attitude juste, constructive, qui lui fit apprécier, par exemple, les initiatives positives prises par le général de Gaulle.*

« *C'est aussi avec la plus vive conscience de ses responsabilités nationales et internationales qu'il présida à la prise de position de notre parti contre l'intervention militaire d'août 1968 en Tchécoslovaquie. Dans ce moment dramatique, il sut mobiliser toute la force de sa conviction pour souligner, tout à la fois, son attachement à la solidarité internationaliste et le fait que l'internationalisme ne saurait être opposé à l'intérêt national, au respect de l'égalité en droits de tous les partis, de l'indépendance de chacun d'eux.* »

Waldeck Rochet a été inhumé au Père-Lachaise, en présence des membres de sa famille et du comité central du P.C.F.

UNE ÉLECTION CANTONALE

HAUTE-CORSE : canton de Prunelli-di-Fiumorbo (2e tour).

Inscr., 4 992 ; vot., 3 164 ; suffr. expr., 3 118. MM. *Henri Poli, M.R.G., 1 649 voix, ÉLU* ; Pierre-Timothée Pieri, div. d., 1 469.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Dominique Tiberi, M.R.G., décédé.

Au premier tour, il y avait 5 078 inscrits, 3 402 votants et 3 388 suffrages exprimés. Les résultats avaient été les suivants : MM. Pierre-Timothée Pieri, 707 ; Henri Poli, 586 ; Mme Marguerite Tiberi, div. g., 481 ; MM. Alain Terandi, U.P.C., 434 ; Dominique Tiberi, R.P.R., 362 ; Dominique Moracchini, ss étiq., 297 ; Jean Chiari, P.P.C., 218 ; Jacques Bartoli, P.C.F., 174 ; Pierre Micaelli, div. g., 129.

M. Henri Poli a bénéficié d'un assez bon report des voix de gauche, alors que M. Pieri a connu un certain nombre de défections, notamment à Prunelli-di-Fiumorbo, commune dont il est le maire et où il ne fait pas le plein des voix traditionnellement acquises à l'opposition. La participation, plus faible qu'au premier tour, laisse penser que l'électorat nationaliste n'a pas voulu arbitrer entre les deux candidats restés en lice au second tour.

En mars 1979, Dominique Tiberi avait élu au second tour avec 1 904 voix contre 1 736 à M. Pierre-Timothée Pieri, div. d., pour 3 640 suffrages exprimés et 3 704 votants. Il y avait 5 015 inscrits.]

La campagne de M. Quilès à Paris

L'EXPOSITION UNIVERSELLE : EN AVANT TOUTE !

C'est sur un bateau-mouche que M. Paul Quilès, candidat socialiste à la mairie de Paris, a réalisé l'opération, surprise de sa campagne électorale, dimanche 20 février. De 10 h à 17 h, transformé pour la circonstance en capitaine-seul-maître-à-bord, le challenger de M. Chirac a promené sur la Seine, du pont de Tolbiac au pont de Grenelle, quelques journalistes et tous les Parisiens qui le souhaitaient. Tout avait été prévu : des chapiteaux chauffés à chaque embarcadère, des bus articulés pour reconduire les « navigateurs » vers leurs voitures, des panneaux d'exposition et même une cabine Aramis du mini-métro automatique de la future Exposition universelle.

But de la croisière : montrer les sites de l'Exposition de 1989, rappeler les grands projets d'urbanisme et d'architecture qui se rattachent au bicentenaire de la Révolution et souligner à quel point tout cela va marquer la capitale, comme l'ont fait les six Expositions universelles qui se sont tenues à Paris entre 1855 et 1937.

La vie quotidienne de millions de Parisiens et de citoyens de l'Ile-de-France va s'en trouver modifiée. Selon M. Quilès : « *Il revient donc à la municipalité de faire des propositions imaginatives pour bien insérer ce projet et ses retombées dans Paris. Les Parisiens eux-mêmes ne doivent pas rester à l'écart de la préparation de l'exposition.* » Proposant d'instaurer un dialogue entre les habitants de Paris, la Ville et l'Etat, le candidat socialiste demande : « *Qui mieux qu'une municipalité de gauche saurait l'organiser ?* » Il suggère donc un plan en plusieurs points, tendant à associer la population à la préparation de l'Expo, à lutter contre la spéculation, à prévoir la reconversion des installations et à réorganiser les transports.

● *Paris-Infos-Elections.* — Le service spécial d'informations pour les élections est ouvert depuis le 18 février, date officielle de l'ouverture de la campagne municipale, par décision du maire de Paris. Ce service de réponses téléphoniques donne toutes indications sur les modalités du vote dans la capitale. Il fonctionne chaque jour de 9 heures à 18 heures au numéro 276-56-56.

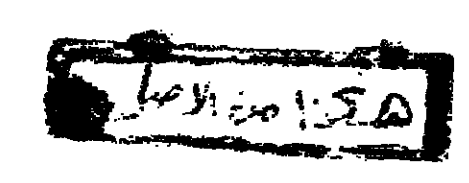
COUPS DE FEU CONTRE DES COLLEURS D'AFFICHES GISCARDIENS A BOURGES

Dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 février, à Bourges (Cher), M. Albert Jacquet, trente-deux ans, brocanteur, a tiré des coups de fusil de chasse contre une camionnette qui participait à une tournée de collage d'affiches pour la liste de l'opposition. Deux jeunes militants giscardiens ont été blessés, l'un à la tête, l'autre au bras et à la jambe, et hospitalisés. M. Jacquet, qui lui-même collait des affiches pour le parti communiste, a reconnu les faits ; il a été inculpé de « *coups et blessures volontaires avec préméditation, à l'aide d'arme, ayant entraîné une incapacité de travail de huit jours* », et écroué à la maison d'arrêt de Bourges.

M. Camille Michel (U.D.F.), préfet du Cher de 1977 à 1981, tête de liste de l'opposition, s'est élevé, dans un communiqué, « *avec indignation contre un tel acte de violence politique* ». M. Jacques Rimbault, député communiste et maire sortant, a estimé que cet incident, « *qui aurait pu avoir des conséquences graves, met en évidence la nécessité de condamner toute violence.* » « *Je considère,* a-t-il ajouté, *qu'il doit être mis fin à la campagne d'affichage sauvage, qui n'apporte plus rien, ni aux uns ni aux autres.* »

● *Mgr Gilson*, évêque du Mans, a, dans un message, lu dimanche 19 février, dans les églises du diocèse, condamné la présence sur la liste de M. Robert Jarry, maire communiste du Mans, d'un prêtre de cette ville, l'abbé François-Xavier Cadeau. Mgr Gilson, dans son message, rappelle qu'il avait déjà manifesté son désaccord devant la candidature de prêtres « *quel que soit le parti politique* », expliquant que « *sauf dans le cas de situations exceptionnelles, les prêtres ont une autre mission à accomplir dans notre pays* ».

RECTIFICATIF. — Dans le reportage consacré aux élections municipales à Marseille et publié dans *le Monde* du 20-21 février, une erreur de prénom nous a fait parler de « M. René Andrieux ». Il s'agit, en fait, de M. Antoine Andrieux, sénateur socialiste des Bouches-du-Rhône.



VILLES NOUVELLES :

Les socialistes pourront-ils conserver leurs bastions ?

« A nous le pouvoir. » Les trente-six mille maires de France ont ainsi tiré les conséquences des lois « Defferre » sur la décentralisation. Avec crainte pour certains ; avec satisfaction pour d'autres ; avec envie de se venger, en tout cas, chez ceux dont la commune a été intégrée – contre leur gré en général – dans une ville nouvelle.

Se venger de cet établissement public d'aménagement qui permet à l'État d'imposer ses vues aux élus locaux ; se venger de ce syndicat communautaire d'aménagement qui, regroupant les communes, les a dépossédés de quelques-unes de leurs prérogatives les plus importantes : pouvoir de lever l'impôt, choix des directives d'urbanisme, gestion de certains équipements.

Belle illusion qu'il a fallu bien vite perdre. L'État ne pouvait se désintéresser d'une de ses grandes politiques d'aménagement du territoire. S'il voulait donner un coup de fouet à la construction du logement social et lutter contre la spéculation immobilière, il devait continuer à planifier l'urbanisme.

Un projet de loi a été préparé par M. Rocard – et adopté en première lecture par l'Assemblée nationale pour remplacer la loi Boscher, – qui régit le fonctionnement des villes nouvelles (*le Monde* du 8 octobre 1982). Il confirme que le bon fonctionnement des villes nouvelles nécessite une coopération intercommunale, exorbitante du droit commun.

Rude coup pour des élus, pour des maires qui avaient fait de la lutte contre la ville nouvelle « *tentaculaire* » leur cheval de bataille. La conversation n'a pas toujours été facile ; spécialement pour les socialistes.

Ceux-ci avaient su, jusqu'alors, flatter l'esprit contestataire des pionniers qui, de gré ou de force, *étaient venus se loger au milieu des grues et dans la* boue des chantiers. Ils avaient pu rendre le gouvernement et ses représentants locaux responsables de *tout ce qui n'allait pas. Résultat : le P.S. a conquis* les neuf villes nouvelles, où habitent déjà un peu plus *de huit cent mille habitants. Ils dirigent – alliés aux* communistes – les quatre villes de province : *Villeneuve-d'Asq, près de Lille ; Le Vaudreuil,* entre Rouen et Évreux ; les Rives-de-l'Étang-de-Berre, aux portes de Marseille ; *L'Isle-d'Abeau*, entre Lyon et Grenoble. Ils président trois des sept syndicats *communautaires des cinq villes nouvelles d'Ile-de* France : ceux d'Évry, du Val-Maubuée, à Marne-*la-Vallée, un des trois de Melun-Sénart*, deux autres étant dirigés par des modérés, qui sont aussi aux *commandes de Cergy-Pontoise, un communiste* présidant le syndicat de Saint-Quentin-en-Yvelines. *Quant aux cinq députés qui ont dans leur* circonscription l'une de ces villes nouvelles de la région *parisienne, ils sont tous socialistes depuis le printemps* 1981.

Le maintien de ces positions, voire leur renforce*ment, est, bien entendu, à l'ordre du jour des pro*chaines élections municipales. Ce ne sera pas facile. *La droite, qui n'avait, en général, accepté les villes* nouvelles que par obéissance aux ordres venus de Paris, a su très vite se glisser dans le rôle du contestataire. Elle compte bien en profiter.

La prise – ou le maintien – du pouvoir dans les villes nouvelles n'est pas le seul enjeu du mois de mars. Le projet de loi de M. Rocard propose quatre formes de coopération plus ou moins contraignantes pour les communes intégrées dans une ville nouvelle ; les prochains conseils devront choisir. Là encore, la tâche ne sera pas facile pour les socialistes, pris entre ceux qui ont su, depuis quelque temps, jouer la carte « ville nouvelle » et ceux qui veulent rester *fidèles à leur combat de toujours contre ces agglo*mérations imposées par le pouvoir gaulliste, puis giscardien.

THIERRY BRÉHIER.

VAL-MAUBUÉE : la tentation du « chacun pour soi »

Marne-la-Vallée, une agglomération tout en longueur, la Marne d'un côté, l'autoroute de l'autre, et le R.E.R. au milieu. Les constructeurs se sont d'abord attaqués à Noisy-le-Grand pour faire de cette petite ville de banlieue un vrai centre urbain. Ensuite, ils se sont efforcés de transformer les six bourgs et petits villages du Val-Maubuée en un ensemble de quatre-vingt-dix mille habitants. Aujourd'hui, ils abordent le plateau briard, le « secteur est », où les maires défendent avec vigueur le mode de vie traditionnel de leurs douze petites communes qui, à une demi-heure de métro de Paris, témoignent que la campagne est aux portes de la grande ville.

A chaque étape, les conseils municipaux ont refusé les projets de l'Établissement public, critiqué, contesté, freiné une urbanisation qu'ils ne voulaient pas, en tout cas pas de la façon dont l'État la jugeait indispensable. Aujourd'hui, il leur faut constater que, changement ou pas, décentralisation ou pas, rien n'a fondamentalement changé.

Les socialistes ont pourtant su largement profiter du développement de la ville nouvelle. Si leur candidat a pu, aux législatives de 1981, devancer le sortant communiste et ainsi gagner un siège à l'Assemblée nationale, il le doit largement aux nouveaux habitants. Déjà, il y a six ans, l'union de la gauche dirigée par un socialiste avait pu prendre à la droite trois des six communes du Val-Maubuée (Torcy, Croissy-Beaubourg, Émerainville) ; Noisiel lui appartenait depuis 1952 ; de même, en 1977, Champs-sur-Marne se dotait d'un maire communiste, Lognes n'étant alors qu'un tout petit village encore épargné par les constructions neuves. Cette victoire a permis au P.S. de diriger depuis 1977 le syndicat communautaire, d'y mener une politique volontariste de contrôle des activités de l'Établissement public et d'accueil des nouveaux arrivants, d'avoir une action globale dans ce secteur de la ville nouvelle.

Aujourd'hui que les six communes d'antan ont de plus en plus tendance à ne faire qu'une seule cité, on aurait pu penser que les sortants socialistes partiraient à la bataille sous la bannière commune du bilan du syndicat communautaire. Il n'en sera rien. Chacun a repris son indépendance pour ne se préoccuper que de sa mairie ! Les vieilles jalousies villageoises, associées aux luttes de tendance et aux querelles d'hommes, rendent impossible l'union des socialistes du Val-Maubuée. Il existe bien un comité de coordination de six sections du Val-Maubuée, mais les divergences sont si grandes qu'il a bien du mal à jouer son rôle. Tous les vice-présidents socialistes du syndicat communautaire n'étaient même pas présents à la réunion de présentation de son bilan.

*Certes, les socialistes du Val-Maubuée se sont quand même mis d'accord pour annoncer qu'ils choisi*ront la moins contraignante des for*mules de coopération offertes par le* projet de loi en cours de discussion : *le syndicat d'agglomération nouvelle.* Mais certains espèrent faire de la *mise en place de ce futur syndicat un* instrument de reconquête de l'autonomie communale. *Et pour être sûr* de pouvoir mener ce combat, à Torcy *par exemple, les plus farouches parti*sans d'un pouvoir communautaire fort *ne figureront pas sur la liste de* l'union de la gauche aux prochaines élections.

Il y a moins d'état d'âme chez les communistes. Pour eux, l'autonomie communale a toujours été la règle, et ils n'ont jamais caché que le projet de loi de M. Rocard leur paraissait encore bien trop contraignant. Mais s'ils feront campagne pour le rétablissement des prérogatives de chaque commune, ils coordonneront leur propagande sur l'ensemble de la ville nouvelle ; ils ont d'ailleurs présenté tous leurs candidats au cours d'une réunion commune..

A droite, l'attitude est un peu *comparable. R.P.R. et U.D.F. se trou*vent en tout cas dans la position fa*vorable des socialistes il y a six ans.* Ils tiennent compte de l'unité du Val-*Maubuée.* M. Christian Charlet, conseiller technique au cabinet du *maire de Paris, qui est venu ici porter* les couleurs du R.P.R. aux dernières *législatives, veut faire de la ville nou*velle la base de sa reconquête. Il a *réussi à mettre en place six listes* d'union qui, dans une campagne *groupée, s'attaquent tout autant aux* cinq communes de gauche qu'au syndicat communautaire.

L'urbanisation forcée

Pour le « secteur est », la situation est bien différente. Dans ces petits villages dont le plus gros ne dépasse guère mille cinq cents habitants, les batailles de partis n'ont pas encore trouvé leur place. Les maires sortants vont simplement s'efforcer de faire avaliser les concessions que, de gré et de force, ils ont dû faire à l'urbanisation.

A Chanteloup, par exemple, un jeune maire, qui depuis 1977 a adhéré au P.S., M. Gérard Willaume, va expliquer que le lotissement de trente pavillons qu'il a accepté aux portes du village a permis d'obtenir une zone artisanale qui commence à se remplir et qu'ainsi sa petite commune a échappé à une mort lente. Mais la construction de trois cent trente maisons qu'il a dû admettre à l'ombre d'un bois va multiplier la population par trois en dix ans. Même si plusieurs associations sont déjà en place pour faciliter l'intégration des anciens et des nouveaux, Chanteloup ne sera plus tout à fait Chanteloup.

A *Saint-Thibault-des-Vignes*, le choc sera encore plus grand. Après *s'être battu, autant qu'il le pouvait* contre la ville nouvelle, le maire, M. Marc Brinon (proche du P.S. sans en être membre), a bien dû convenir que, coincée entre Lagny et le R.E.R., sa commune ne pouvait échapper à l'urbanisation. Il a donc accepté la réalisation d'une zone d'aménagement concerté de mille trois cents logements : plus de trois mille habitants qui viendront s'ajouter aux mille cinq cents actuels de Saint-Thibault. Même s'il a réussi à obtenir des garanties pour les ressources financières de sa commune, ses opposants n'acceptent pas une telle évolution. Le combat ne sera pas politique, puisque des deux côtés l'union se fera de la gauche à la droite, mais sur l'avenir du village.

Les champs du plateau briard vont donc voir pousser dans les prochaines années, grands ensembles et pavillons. Les besoins sont trop grands ; le R.E.R. est trop proche. Dans six ans, les nouveaux habitants seront les arbitres des élections municipales. De quoi effrayer tous ceux qui, depuis toujours, étaient habitués à régler les affaires de leurs villages en famille.

TH. B.

MELUN-SÉNART : le centre introuvable

Drôle de banlieue... Refuge des exclus du Paris de Haussmann, terre *d'accueil des industries mangeuses* d'espace, organisée anarchiquement *autour des voies ferrées, d'abord,* puis autoroutières, personne n'a jamais pu lui donner un visage depuis que les rois de France ont cessé d'y bâtir leurs châteaux.

Il fallait l'énergie d'un homme, M. Paul Delouvrier, soutenu par le *général de Gaulle, pour imaginer les* nouvelles bastides de la République. *Encore n'est-ce là qu'une entreprise* tardive et aujourd'hui controversée. Surgie en 1970 de plaines emblavées de la Brie, à 35 kilomètres au sud-est de Paris, Melun-Sénart, la dernière des neuf villes nouvelles, est au cœur de cette controverse.

Le schéma directeur d'aménagement de la région Ile-de-France de 1965 *prévoyait la construction d'une* ville de trois cent cinquante mille ha*bitants, projet trop ambitieux,* combattu tant par les élus des com*munes rurales que par ceux de* Melun. Un programme moins important fut finalement retenu : les poussées naturelles de l'urbanisation resteront les pôles de développement de la ville nouvelle, qui s'étendra sur 17 000 hectares et dix-huit communes, regroupées en trois syndicats communautaires. Mais la ville n'aura pas de centre.

Cette originalité, si elle permet un *urbanisme divers, créera bientôt* quelques difficultés. *« On a constaté pendant longtemps,* explique M. Jean-Jacques Fournier, président du syndicat de Sénart-Ville-Nouvelle et maire (socialiste) de Moissy-Cramayel, *une réelle absence de volonté politique locale. » « Sur le terrain,* ajoute-t-il, *les élus de gauche et de droite combattent toujours vigoureusement les décisions d'aménagement. Melun, inquiète d'une puissante concurrence, et qui n'a que très peu de terrain concerné par l'urbanisation de la ville nouvelle, freine les décisions de tous les organismes. »*

A cela s'ajoutent deux difficultés liées à l'aménagement du territoire : Melun-Sénart est la seule ville nouvelle d'Ile-de-France encore mal reliée par voie routière à Paris, et – conséquence de cela – les zones d'activité se remplissent mal. Résultat, il n'a été créé ici que 3 820 emplois alors que 40 000 nouveaux habitants ont été accueillis.

Cette situation n'est pas sans influence sur la campagne électorale. Arguant de la conséquence de la dé*centralisation et des perspectives ou*vertes par le projet de loi sur les villes *nouvelles, les uns voudraient bien re*prendre leur liberté, retrouver leur autonomie ; *bref,* une identité qu'ils n'ont pas trouvée dans Melun-Sénart.

Les autres, lourdement endettés par les programmes d'équipement, *voudraient bien « sortir » et ne le* peuvent point. D'autres encore se sa*tisfont pleinement du cadre commu*nautaire et sont prêts à continuer. *Dans chacune de ces catégories se* retrouvent des élus municipaux de droite, de gauche ou modérés. Certes, le débat politique national traverse le discours de chacun, mais si, ailleurs, l'accent est mis sur le bilan du gouvernement, à Melun-Sénart le dossier de la ville nouvelle fait la charpente des bilans et programmes municipaux.

La sécession

Les communes des bords de Seine situées dans le département de l'Essone, replètes et bourgeoises, sont largement sécessionnistes. Les partis de droite y ont une clientèle qui devrait leur assurer un succès tranquille en mars prochain. La gauche devra se battre pour conserver les trois communes qu'elle dirige. Du côté de Sénart-Villeneuve et du Grand-Melun, la campagne s'organise autour des thèmes socialistes en faveur de la ville nouvelle, mais à la *condition d'un nouveau schéma* d'aménagement et, là aussi, autour de la *possible sécession* de certaines communes comme Cesson.

Les propositions socialistes sont claires. M. Fournier estime qu'« *à la faveur de la nouvelle loi sur les villes nouvelles doit être organisé un « toilettage » de Melun-Sénart. L'État et la région doivent décider du nombre des logements à construire* ». (Dix-sept mille logements ont été mis en chantier depuis l'origine, dix mille logements supplémentaires sont d'ores et déjà acceptés par les élus locaux.)

« *Si les communes de Cesson, de Vert-Saint-Denis ou des bords de Seine veulent sortir de la ville nouvelle, il n'y a aucune raison de s'y opposer,* affirme-t-il. *Nous pourrons toujours utiliser les réserves foncières de l'État situées sur le plateau de Tigery pour bâtir un vrai et fort centre ville de trente-cinq mille habitants environ.*

« *Pour ce qui est de Melun et du Mée, qui ont des problèmes de développement comparables à ceux de tous les chefs-lieux de canton, ces agglomérations n'ont vraiment rien à voir avec la ville nouvelle,* ajoute-t-il. *Il reste ainsi Combs-la-Ville, Lieusaint, Moissy, Savigny et Nandy, qui pourraient se regrouper au sein d'un nouveau et unique syndicat d'aménagement auquel serait associé Vert-Saint-Denis.* »

Le président du conseil général de Seine-et-Marne, le sénateur (C.D.S.) Paul Séramy, conteste cette vision : « *A l'époque de la décentralisation, on ne peut imposer une nouvelle structure quelconque et substituer une tutelle à une autre. La seule organisation possible doit reposer sur le volontariat afin de ne pas écraser les communes. La coopération au sein des S.C.A. ne peut être rayée d'un coup de plume.* »

Les électeurs vont pouvoir trancher ce débat très ouvert, plus technique, chacun le reconnaît, que politique.

OLIVIER SCHMITT.

LA QUERELLE DES ANCIENS ET DES NOUVEAUX

Deux discours pour Cergy-Pontoise

A Cergy-Pontoise, les municipalités sortantes tentent de faire avaliser, dès aujourd'hui, le choix qu'elles seront amenées à faire d'ici à la fin de l'année entre les quatre organismes de ville nouvelle proposés par la réforme en cours d'élaboration. Surtout à droite, où, à défaut de pouvoir conserver le statu quo, on défend le projet du syndicat d'agglomération nouvelle, face au projet de communauté d'agglomération nouvelle, où les délégués seraient élus au suffrage universel, défendu par M. Alain Richard, député socialiste et maire de Saint-Ouen-l'Aumône, l'une des quinze communes de la ville nouvelle. Mais si, à droite comme à gauche, on cherche à s'appuyer sur les nouveaux habitants, il faudra parfois compter avec quelques listes qui veulent défendre « l'intérêt du village contre l'urbanisation ».

Les élus de l'U.D.F., M. Christian Gourmelen, maire d'Osny, président du syndicat communautaire, ou M. Jean-Philippe Lachenaud, maire de Pontoise, mènent campagne contre le projet de réforme de la loi Boscher : « Une réforme engagée à la hussarde, sans concertation, qui portera atteinte à la liberté et à l'autonomie des communes. » *Pourtant, M. Lachenaud reconnaît tenir deux discours : le premier aux 25 400 habitants du vieux Pontoise, auxquels il tente d'expliquer les différents projets de statut ; le second aux 5 500 habitants, répartis dans des quartiers séparés de Pontoise par l'autoroute A 15 :* « Je me base sur la future loi qui permet au préfet de réviser si nécessaire les frontières des communes après consultation de la population. Je leur promets un débat public et un référendum pour savoir s'ils souhaitent rester attachés à Pontoise ou passer à Cergy. »

A gauche, le mot d'ordre de la campagne c'est : « Autonomie communale et solidarité intercommunale », *un slogan passe-partout qui peut aider le socialiste M. Christian Robion, qui, à Cergy, fort d'une majorité de gauche à toutes les élections nationales, s'attaque au maire sortant, M. Hubert Renaud. Ce dernier, sans étiquette, est soutenu par le R.P.R. Il est élu depuis trente ans et maire du village depuis vingt-quatre ans et offre aux nouveaux habitants, par son image de marque, ces « racines » qui leur font défaut.*

Mais les socialistes sont divisés puisque M. Jean-Pierre Dacheux, qui mène à Eragny une liste P.S. contre celle du maire sortant communiste, préfère un syndicat d'agglomération à une communauté.

Un désaccord à gauche qui n'est pas pour déplaire à M. Gourmelen, qui espère déjà obtenir cette « majorité qualifiée » nécessaire pour faire adopter le nouveau statut.

Mais la droite aussi est divisée ; à Cergy et à Osny, les maires sortants sont contestés par des listes venues de leur propre camp politique.

JACQUELINE MEILLON.

POLITIQUE

1983 ÉLECTIONS MUNICIPALES

Six ans à la mairie de Paris : l'effet Chirac

M. Jacques Chirac est le premier maire élu de Paris. De ses douze prédécesseurs qui occupèrent l'Hôtel de Ville pendant la révolution, en 1848, puis sous la Commune, aucun ne conserva son fauteuil plus d'un an. M. Chirac, lui, y est installé depuis six ans. De la réforme de 1975, il tenait les pouvoirs d'un maire à part entière à l'exception de la police municipale et d'une partie de l'action sanitaire et sociale. Par rapport à un édile provincial il héritait d'une capitale, particulièrement surveillée mais choyée par les pouvoirs publics, d'une ville où la déflation démographique rend moins aiguë les difficultés de logement et de circulation, d'une puissante administration municipale et de finances confortables.

Rarement, au cours de l'histoire, un responsable parisien n'avait eu autant d'atouts entre les mains : l'expérience des affaires publiques au plus haut niveau, la légitimité, la durée, les moyens en personnels et en crédits. Comment M. Chirac les a-t-il utilisés ? Dans trois domaines, considérés par le maire lui-même comme prioritaires, le logement, la culture, la rue, nous essayons, dans une série de trois articles dont nous commençons la publication, de mesurer « l'effet Chirac ».

I. — *Les imprudentes promesses du logement pour tous*

par JOSÉE DOYÈRE

« Le dossier du logement, tel que je suis en mesure de le présenter (...), témoigne d'une volonté et d'un effort sans précédent afin de défendre, face à tant de phénomènes contraires, l'habitat de Paris. » « Si le logement est bien par excellence le domaine sur lequel on juge l'action d'un maire, votre bilan est consternant. Jamais à Paris on n'aura fait si peu et si mal. » La première phrase, on s'en doute, est de M. Jacques Chirac : la seconde, de M. Georges Sarre, conseiller socialiste de Paris.

Où est la vérité ? Difficile de la déceler, surtout en période électorale.

Une chose est certaine : la crise du logement est endémique à Paris depuis des décennies. Particulièrement aiguë au lendemain de la seconde guerre mondiale, elle s'est à nouveau aggravée depuis la flambée des prix des terrains, de la construction et des loyers qui s'est produite en 1979 et 1980. Paris n'a pas échappé, en outre, à la chute de la construction qui s'est manifestée dans l'ensemble de l'Hexagone depuis 1975 (1) : jusqu'à cette date, le nombre total des mises en chantier dans la capitale tournait autour de 20 000 logements, tous secteurs confondus, privé comme municipal. En 1976, on tombait au-dessous de 14 000, on atteignait tout juste 11 000 en 1977, on dépassait à peine 5 500 en 1978, pour chuter à 3 000 en 1979 et 1980, avec une légère remontée en 1981 jusqu'à près de 4 400. Les chiffres de 1982 ne sont pas encore disponibles, mais on sait que le nombre des constructions neuves entreprises par les promoteurs privés, sur l'ensemble de la France, a encore très fortement diminué.

Déterminer la part exacte de l'action de la municipalité sur l'habitat se heurte à plusieurs séries de difficultés. D'abord l'acte de construire un logement neuf, comme celui de réhabiliter un logement ancien, s'étend sur plusieurs années, surtout dans une commune comme la capitale — la plus peuplée de France avec ses 2 168 300 habitants en 1982, — totalement urbanisée depuis un demi-siècle et où le terrain constructible est rare. Faut-il alors prendre en considération les budgets consacrés par l'Etat et la municipalité au logement, le nombre de logements financés, les permis de construire accordés, les mises en chantier ou le nombre des appartements terminés ? De plus, le long cheminement des dossiers entre la Ville, la préfecture, les services de l'Etat se traduit inévitablement par des décalages dans les décomptes. Enfin, puisqu'une municipalité agit essentiellement sur le logement social, il faut s'entendre sur ce qu'on entend par logement social. Pour l'Etat et la préfecture, seuls doivent être considérés comme logements sociaux les logements neufs où une part du budget national s'investit sous forme d'aide à la pierre. Pour la Ville de Paris, les logements sociaux, ce sont, bien sûr, ceux qui bénéficient d'une aide à la pierre, mais aussi les logements anciens réhabilités et les logements dits intermédiaires financés par des prêts de la Ville et destinés aux classes moyennes.

Il n'y a pas à s'étonner, dès lors, que les statistiques fournies par les uns et par les autres ne concordent pas. M. Paul Quilès, le candidat socialiste à la mairie de Paris, appuie ses attaques sur les chiffres de la préfecture simplement ventilés en « aidés » et « non aidés » aux trois stades habituels des statistiques nationales (« autorisés », « commencés » et « terminés »). M. Chirac, lui, ne retient que les logements financés et terminés selon les définitions de la mairie de Paris, et ses services font la sourde oreille lorsqu'on demande, année par année, la ventilation des mises en chantier. Soit.

M. Tibéri, adjoint au maire, chargé du logement, et président de l'Office public d'H.H.L.M. de la Ville, a rappelé le 22 novembre dernier qu'en 1977 le maire *« avait pris l'engagement de financer 5 000 logements sociaux par an en moyenne, soit un total de 30 000 sur les six années 1977 — 1982 ».*

Selon la mairie, le nombre de logements financés en six ans (2) est de 27 419. Sur ce total, a déclaré M. Chirac, 24 000 l'ont été avec l'aide de l'État. Cependant, selon la préfecture, ce sont 20 160 logements locatifs qui ont bénéficié de l'aide de l'État, construction neuve (16 057) et réhabilitation (4 103) confondues. Seuls les logements aidés en accession à la propriété (PAP) n'y figurent pas. Et la mairie annonce en avoir financé 11 en 1981 et 200 en 1982. Reste une différence d'environ 3 600 logements ; trop importante pour qu'elle représente les dossiers en cours d'examen.

Enfin la Ville annonce 1 408 logements réhabilités en cinq ans en « secteur diffus ». S'agit-il des 38 millions de francs *« payés au fur et à mesure des justificatifs de dépense »* aux sociétés immobilières d'économie mixte (SIEM) pour la modernisation du parc qu'elles gèrent ? Sans doute. Quant aux logements « intermédiaires », il s'en est construit 2 672 (y compris dans la nouvelle formule des « prêts conventionnés locatifs » au nombre de 216 en deux ans).

Les vrais chiffres

La cause est entendue. Le programme ambitieux de 30 000 logements sociaux au sens où le commun des mortels l'espérait (des logements locatifs H.L.M., accessibles aux employés, aux ouvriers mal logés) n'a pas été atteint : selon ses propres chiffres, la Ville en a financés 19 851. Et ce n'est probablement pas si mal, c'est presque les deux tiers et non pas « à peu près la moitié », comme dit M. Quilès. Il n'est pas mal non plus d'avoir réhabilité des logements, et ce peut être tout aussi social.

Autre pomme de discorde entre MM. Chirac et Quilès. L'État ne suit pas, dit le premier. Jusqu'en 1982, dit le second, Paris ne consommait pas la totalité de son enveloppe et, cette année-là, la Ville a subitement doublé ses demandes. Essayons timidement d'y voir plus clair.

La première année du mandat, 6 700 logements ont été financés, de nombreux dossiers ayant été préparés et lancés avant l'arrivée de M. Chirac à l'Hôtel de Ville, à la mi-mars, les premières décisions sur les projets du maire n'ayant été votées par le Conseil de Paris qu'en 1977. En 1978, on tombe au creux de la vague : 3 285 logements. Puis on remonte lentement : 3 400 en 1979, 3 780 en 1980, 4 777 en 1981, 5 474 en 1982. Le creux de 1978 correspond, en fait, à la mise en place de la réforme du financement du logement et, partout en France, les H.L.M. ont marqué le pas. De plus, M. Chirac avait décidé de réviser les grandes opérations d'aménagement prévues et a normalement dû retarder les programmes. Le 7 février, devant la presse, il déclare que *« cette décision n'a amené, en fait, aucun infléchissement sérieux du chiffre moyen des logements mis en chantier ».* Mais pourquoi des chiffres précis n'accompagnaient-ils pas le discours du maire ?

Il est vrai que, pour le logement social, l'enveloppe de crédits accordée par l'Etat est déterminante. Sur l'année 1982, les chiffres annoncés par M. Chirac sont clairs et ne sont pas contestés par le ministère de l'urbanisme et du logement : 876 millions de francs étaient disponibles, dit-il, alors que les projets déposés dépassaient 1,5 milliard de francs. Le ministre affirme que les demandes ont doublé pour cette dernière année de mandat, les crédits consommés ayant été de 704 millions de francs de prêts locatifs aidés (PLA) en 1981. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'on voit mal un gouvernement, quel qu'il soit, doubler sa dotation d'une année sur l'autre. Quant à la non-consommation des crédits les années précédentes, on ne peut qu'enregistrer l'accusation lancée par M. Quilès. Les chiffres précis manquent, tout comme ils manquent en ce qui concerne les *dotations pour surcharge foncière* : 23,8 millions de francs en 1982 sur 80 millions de francs demandés. Il en avait été consommé 21,4 millions en 1981.

Contradictions

Il y a, à cet égard, une contradiction dans le discours de M. Chirac. On ne peut, à la fois, proclamer son total attachement au libéralisme et proclamer qu'on a maîtrisé la spéculation foncière par la voie de la préemption, voie dirigiste s'il en est, tout en regrettant que l'Etat ne permette pas à l'administration municipale plus d'interventions...

Quant au financement des fameux « logements intermédiaires », leur coût réel pour la Ville par unité n'est pas connu. Il s'agit d'aides temporaires aux SIEM sur cinquante ans, et nous avons cru comprendre « sans intérêt ». Comment est-ce possible à une époque où le loyer de l'argent bloque bien des *opérations immobilières* ? Est-il exact que cela représenterait pour 1981 (928 logements intermédiaires financés) le cinquième des crédits de logement de la Ville (604,6 millions de francs) ?

On ne connaîtra qu'après les *élections municipales* les résultats de la mission d'études confiée au professeur Merlin par M. Roger Quilliot. C'est dommage, cela aurait sans doute permis de mieux juger l'action de la municipalité. Mais ce n'est pas le but de ce travail. Le logement et le foncier, dit-on à la mairie, représentent le tiers du budget d'investissement de la Ville. C'est bien. Mais, si on n'arrive pas à faire mieux, c'est que c'est très difficile.

Fidèle à son tempérament, M. Chirac répond aux critiques de M. Quilès en attaquant le gouvernement. Son dossier n'est pas très bon et, en privé, il le reconnaît. Sans doute aurait-il été plus crédible en admettant, simplement, qu'il s'était heurté à des difficultés plus grandes qu'il ne pensait, à une *conjoncture plus grave* qu'il ne l'avait escompté.

la crise du logement à Paris est trop ancienne pour pouvoir être résolue en six ans, ni même en douze. C'est une œuvre de longue haleine, où une collaboration étroite entre la Ville et l'Etat serait nécessaire tant sur les objectifs que sur les moyens à mettre en œuvre, mais cette collaboration est-elle possible ?

Prochain article :

DE BARENBOIM AUX ATELIERS DE QUARTIER

(1) On est passé de 550 000 logements mis en chantier en France cette année-là à 360 000 en 1982.

(2) Dont 5 474 pour les trois premiers trimestres de 1982, dernier chiffre connu.

RÉGIONS

Ile-de-France

L'OUVERTURE DU CENTRE CULTUREL DES HALLES

L'architecture bouche-trou

« L'architecte en chef des Halles, ce sera moi, carrément et sans complexes. » Meneur de jeu décidé, l'œil rivé au calendrier électoral, M. Jacques Chirac a obtenu, depuis cette cette déclaration d'octobre 1978, qu'on marche à pied sec aux Halles (à l'est du Carreau du moins) avant la fin de son premier mandat municipal.

Plus de boue, moins de poussière : des allées et des terrasses dallées. Moins de palissades : des verrières, des pergolas et quelques plates-bandes hâtivement plantées de bruyères. Ecartez-vous, on bouche les trous. Contents, pas contents ? Bigrement déçus, sans doute.

En prévision de la visite du maire annoncée pour lundi 21 février, des ouvriers de la dernière heure fignolent, balayent, astiquent les rambardes vitrées déjà sales. M. Chirac verra notamment les locaux pour des activités culturelles et des commerces construits au-dessus de la gare du réseau régional et du forum commercial, à l'angle des rues Rambuteau et Pierre-Lescot.

On boucle ! Mais la peur des grands gestes (Bofill fut chassé pour crime de gréco-bouddhisme) a engendré le mal opposé : carpharnaüm, bousculade de formes, lignes avortées, hachées menu ; idées en miettes ; détails mal dessinés, mal maîtrisés, qui heurtent le regard à chaque détour. L'architecte en chef d'occasion n'a pas de quoi être vraiment fier...

Quand on a laissé ce quartier s'achever dans le calme des polémiques éteintes, en faisant crédit à des responsables enfin clairement désignés, après quatre ans (de 1974 à 1978) de navettes confuses entre l'Etat et la Ville, et qu'on y revient, l'œil frais, naïf presque, la vue, hélas ! se brouille.

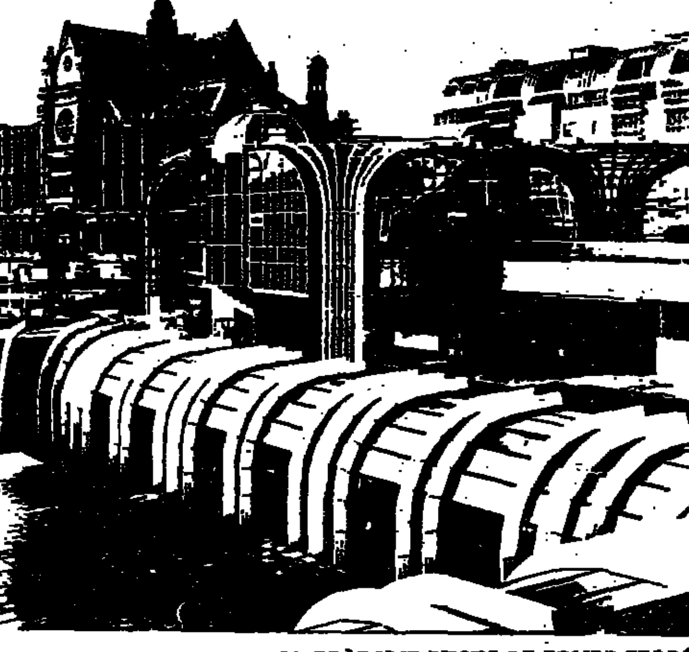
Après avoir fait arrêter le chantier Bofill, la mairie et M. Ligen, directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme, tout content de retrouver son enfant avaient redistribué à des hommes sûrs les trois groupes de bâtiments à édifier autour du « trou ». Au nord, rue Rambuteau, s'achève le chantier des immeubles de logements (Ducharme, Larras, Minost, architectes) : façade plate, toiture en zinc, qui ressemble plus à un wagon de marchandises qu'à un immeuble « parisien ».

Vers Saint-Eustache, ce « rocher des singes » est une crèche, avec ses terrasses, derrière plusieurs rangs de grilles. Au pied, le jardin sculpté pour les enfants par Mme Claude Lalanne : une bonne idée, si elle n'était placée sans rime ni raison au chevet de l'église, qui résiste avec dégoût à ce grouillement qui lui chatouille les arcs-boutants.

Autour de la place basse du Forum, on inaugure donc le centre culturel. L'esquisse présentée au début de 1979 par Jean Willerval, rand Prix d'architecture, était astucieuse : des gerbes de métal s'ouvraient en corolles, version solaire des parapluies de Baltard. Las pour abriter les activités annoncées, il fallut fermer (ce dont on pouvait se douter au départ). Six mille mètres carrés de commerces étaient promis au promoteur du Forum ; les locaux sociaux et culturels demandés par la Ville avaient besoin de portes et de fenêtres.

De l'idée initiale, on ne voit aujourd'hui que l'envers : des profils d'arcades, cinq assez amples, sur la rue Pierre-Lescot. Côté jardin, deux corolles complètes à l'air libre, palmiers croupions privés de leur élan vertical par une terrasse qui court tout autour du parterre (comment l'architecte a-t-il pu accepter cette coupure fatale ?).

Ici ou là, on trouvera quelques pauvres tiges d'acier, maigre bouquet qui renvoie dans les glaces une image fractionnée, en kaléïdoscope. Ailleurs, partout ailleurs, il a fallu assurer le clos et le couvert : un remplissage, un bouchonnage, qui donne impression de n'avoir pas été voulu *au départ, ni maîtrisé ensuite.*



D'APRÈS UNE PHOTO DE FELIPE FERRÉ.

Le nouveau centre culturel est situé au second plan, rue Rambuteau, derrière les arcades du forum commercial. Au fond, l'église Saint-Eustache.

Aveu d'impuissance, l'usage extensif du verre réfléchissant exprime le désir de disparaître, de se faire oublier. Et on obtient, là encore, l'effet inverse : le verre réfléchit, brille, scintille, s'impose. Exemple particulièrement navrant : les escaliers de secours et autres cylindres imposés par les étages souterrains. Masqués de verre et coquettement coiffés d'une coupole plate en hommage à *la Bourse du commerce*, ils prennent brusquement l'allure de silos à blé d'une ferme du Middle-West.

On n'en finirait pas d'énumérer les juxtapositions fâcheuses, les découpages sans rigueur, les rapprochements disgracieux. Remplissage de l'espace auquel n'échappe que la perspective oblique sur Saint-Eustache et le délicat fouillis en dégradé de la rue Montmartre. Remplissage des surfaces, farcies de verre et de métal pour une improbable transparence, une impossible virginité.

Le détournement des formes (mal assorties à celles des arcades du Forum), l'indigence du dessin sont soulignés par les négligences de la mise en œuvre : vis apparentes, profils d'aluminium trop larges et très plats, joints hasardeux. Avec son air de Palm Beach du pauvre, la rambarde de la terrasse et des escaliers qui y conduisent accumule ces défauts : garde-corps en verre, difficile à entretenir, agrafes de métal disproportionnées, plantées dans un béton chichement cannelé.

Où était l'architecte quand on choisissait les matériaux ? Peut-on s'en remettre au tout-venant de l'industrie, assemblé en confiance ? Ou doit-on, comme l'ont fait Piano et Rogers à Beaubourg, et d'autres en Angleterre, en Suisse, en Italie, en France plus rarement, dessiner chaque élément et le faire usiner ? « Le travail d'étude qui a manifestement été fait sur la structure elle-même (avec l'aide de l'ingénieur Jean Prouvé, Bon Pasteur des architectes français de tous âges dès qu'ils touchent au métal) ne devait-il pas continuer dans le détail ? Incohérence encore, le rapprochement des « styles » du bâtiment Lescot et des pergolas de François-Xavier Lalanne. Le principe d'une « architecture végétale », verte avant que les arbres aient poussé, support de plantes grimpantes, avait tout pour séduire des élus à la veille des bilans. Les premiers éléments mis en place rue Berger sonnent faux dans cet univers minéral. Quant aux lampions et aux lampadaires de métal gris dessinés spécialement pour l'endroit et joyeusement plantés devant le hall vitré du bâtiment Lescot, on ne sait s'il faut en rire (on les croit provisoires) ou en pleurer.

« Dieu est dans les détails », disait Ludwig Mies vander Rohe. Le diable aussi, probablement...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

L'ordinateur et la poésie

Paris vient, incontestablement, de s'enrichir d'un équipement public fort utile. M. Jacques Chirac devait, en effet, visiter, lundi 21 février, les premières installations du centre culturel que la muncipalité fait édifier en bordure du « trou » des Halles.

Ce projet, décidé en *1979*, consiste à profiter du Forum des Halles, jusqu'ici carrefour et... caravansérail commercial, pour offrir un éventail de services culturels. L'ensemble, qui s'étendra sur 11000 mètres carrés, occupe une fraction du rez-de-chaussée et le premier étage du bâtiment conçu par l'architecte Willerval, mais aussi de vastes sous-sol disposés sous le jardin. Seuls, le rez-de-chaussée et une partie du premier étage sont actuellement ouverts, soit 4000 mètres carrés.

On peut y trouver :

— Le S.V.P. culturel de Paris : de 10 heures à 21 heures, six jours sur sept, le public pourra, à partir du 1er mars, s'informer sur les spectacles parisiens, les heures d'ouverture des musées, les possibilités d'apprendre un instrument de musique. *Sophie*, l'ordinateur-qui-sait-tout (on le bourre d'informations depuis des mois), répondra aux questions par l'intermédiaire d'un écran ;

— Le Pavillon des arts (800 mètres carrés) : il s'agit d'une galerie d'exposition qui ouvrira le 22 février avec une rétrospective du sculpteur César. Puis viendront l'American folk art, les gravures de Gustave Doré, les dessins de Bob Wilson, l'art serbe médiéval, etc ;

— La Maison de la poésie : c'est une idée de M. Jacques Chirac qui a une prédilection pour ce genre littéraire. Sur 306 mètres carrés seront accueillis les poètes étrangers, des expositions, des festivals de poésie. Une bibliothèque avec salle de lecture sera accessible au public le 22 mars ;

— *La maison des ateliers* : (770 mètres carrés). Les 350 ateliers d'expression culturelle dispersés aux quatre coins de Paris (*Le Monde* du 14 février) ne disposaient jusqu'à présent d'aucun point de rencontre. Ils le trouveront aux *Halles et ce lieu servira aussi* à l'expérimentation de nouveaux types d'ateliers consacrés, par exemple, à l'audiovisuel ;

— Un conservatoire de musique et de danse : celui des quartiers du centre de Paris (1er, 2e, 3e et 4e arrondissement) ne disposait pas de locaux convenables. Le voici réinstallé de manière confortable et fonctionnelle sur 1400 mètres carrés

Dans les sous-sols soit 7.000 mètres carrés s'ouvriront dans deux ans :

— Une maison de la danse et du théâtre (sur 1.560 mètres carrés) où les conservatoires de quartier enverront se produire leurs meilleurs élèves. Si on y donne un enseignement, il sera de haut niveau ;

— La vidéothèque historique de la Ville de Paris qui sera transférée de la rue Beaubourg où elle a commencé à fonctionner. Elle occupera *plus de 4.000 mètres* carrés aux halles. Il s'agit d'archiver Paris en images sous forme de films vidéo dont certains pourraient être produits par la vidéothèque elle-même ;

— Un auditorium de 600 places réservé aux concerts de musique *classique et de jazz ainsi* qu'aux professionnels ;

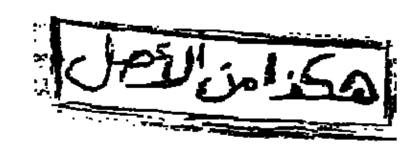
— Une discothèque centrale de prêt (1500 mètres carrés) pour relayer les discothèques de quartier ;

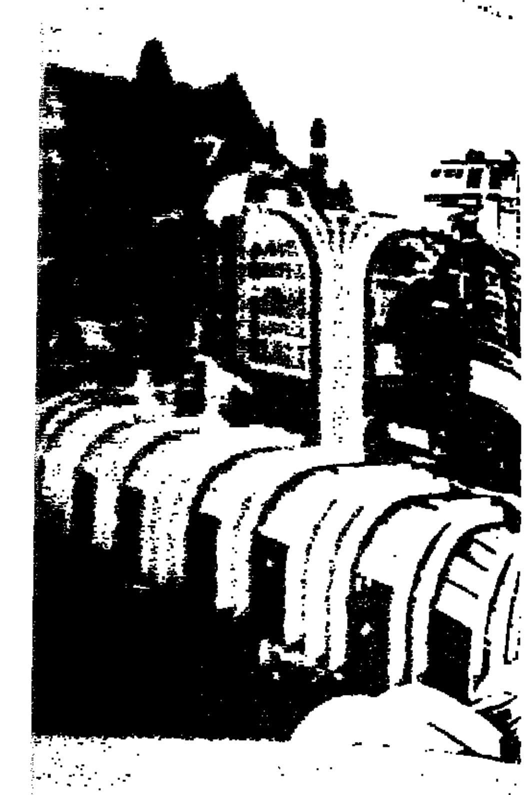
— Un espace photo (400 mètres carrés) qui comprendra, à la fois, un atelier de tirage pour les professionnels et une galerie d'exposition.

La construction et l'aménagement de la première tranche du centre culturel municipal a coûté environ 150 millions de francs. Le coût final n'est pas connu, mais il devrait dépasser 180 millions de francs.

Les différents éléments de ce complexe seront soit gérés directement par la Ville, soit mis en régie. L'accès sera gratuit. Le coût de fonctionnement de l'ensemble est *évalué à 20 ou 30 millions de francs* par an.

MARC-AMBROISE RENDU.





CORRESPONDANCE

« Minute » et la fermette de M. Lemoine

Nous avons reçu de M. Jean-Claude Goudeau, directeur de l'hebdomadaire Minute, *la lettre suivante :*

J'ai lu avec stupéfaction l'article signé par Philippe Boggio, publié en page 6 dans *le Monde* du samedi 12 février 1983, qui me met personnellement en cause ; les accusations graves qu'il porte contre *Minute* m'amènent à vous demander de m'accorder un droit de réponse.

A propos des articles que nous avons consacrés à l'affaire Lemoine, M. Boggio parle de *« coups bas »* et de *« méthodes de voyous »*. J'ai signé personnellement tous les éditoriaux dans lesquels *Minute* accuse le secrétaire d'Etat à la défense, maire de Chartres, d'avoir accordé le marché de l'hôpital de Chartres à l'entreprise Bouygues en échange de la rénovation de la ferme qu'il possède à Ceton, dans l'Orne. J'ai pris ainsi toutes mes responsabilités et accepté tous les risques qu'une telle affirmation, si elle était controuvée, comporterait pour le journal que j'ai l'honneur de diriger et pour moi personnellement. Les qualificatifs utilisés par M. Boggio sont, par conséquent, non seulement injurieux mais particulièrement malvenus.

Ayant établi mes convictions, j'ai préféré dire clairement les choses, au lieu de procéder par sous-entendus ou insinuations malveillantes ; serait-ce ce que M. Boggio appelle mon ignorance de *« la règle élémentaire du noble art »* ?

M. Boggio dit de nos articles qu'ils sont écrits *« sur le ton de la haine »* ; de la part d'un confrère qui ne se cache pas de « militer » pour l'interdiction de *Minute*, ce jugement est cocasse.

M. Boggio écrit que *Minute* ne s'est pas donné *« la peine d'une enquête même rapide, même incomplète »*. Cinq collaborateurs du journal ont enquêté pendant plus de trois semaines sur cette affaire, et les seuls éléments que nous n'avons pas pu obtenir sont ceux que M. Lemoine détient et qu'il se refuse à divulguer.

Je tiens à la disposition du *Monde* ce dossier, enrichi des dernières informations que nous avons recueillies cette semaine et qui seront publiées dans le prochain numéro de *Minute*.

M. Boggio écrit que l'entreprise Bouygues a obtenu le marché de l'hôpital parce qu'elle offrait *« le prix le moins disant »* : 92 870 000 F au lieu de 98 581 000 F. Il oublie de préciser, *« faute d'avoir cherché quelques éléments faciles à se procurer »*, par exemple le numéro de *Minute* du 5 février, qu'au lendemain de l'adjudication, Bouygues a rectifié le devis, le portant à 97 000 000 de francs, en attendant mieux...

M. Boggio écrit que *« le 22 janvier, lors de sa première attaque, l'hebdomadaire ignorait le fait que M. Lemoine n'était pas le propriétaire de cette fermette ! »*. C'est faux, nous avons écrit dès notre premier article que le nouveau propriétaire était une S.C.I., en cours d'immatriculation. Nous ignorions le nom des acheteurs, le maire de Chartres en faisant grand mystère *pour des raisons que nous connaissons* maintenant.

M. Boggio écrit que la S.C.I. de MM. Herbin et Girard a été *« dûment enregistrée, contrairement à ce qu'affirmé* Minute, *à Versailles, le 17 décembre dernier »*. S'il était allé au tribunal de commerce de Versailles, comme l'ont fait les reporters de *Minute*, il aurait pu constater que c'est faux. Il aurait pu également s'interroger sur la personnalité de MM. Herbin et Girard et découvrir, comme ils l'ont également fait, des éléments qui renforcent singulièrement la thèse de *Minute*.

M. Boggio écrit que nous avons commis une *« méprise »* en voulant *« faire croire obstinément que l'auteur des devis de rénovation de la ferme, M. Marc Philippon... est aussi l'architecte de la mairie de Chartres »*. Encore faux : nous avons écrit que M. Philippon est l'adjudicataire de la mairie de Chartres pour le marché des « Ateliers-relais municipaux », ce qui est exact. Pour qui connaît aussi bien cette affaire que les reporters de *Minute*, cette information est, de sucroît, particulièrement révélatrice.

[Dans sa lettre au *Monde*, M. Jean-Claude Goudeau omet de préciser que l'augmentation (5 millions de francs) du devis initial concerne une seconde tranche de travaux, un marché complémentaire pour lequel le ministère de la santé avait donné son accord, le 13 janvier 1982. Toutes les entreprises concourantes pour le marché principal de l'hôpital sont donc aussi entrées en compétition pour cette seconde tranche et ont proposé des prix voisins. Addition faite des deux devis, l'entreprise Bouygues restait, et de beaucoup, la moins chère.

La société civile immobilière (S.C.I) du Coteau, constituée par MM. Herbin et Girard a bien été inscrite, le 17 décembre 1982, à Versailles, non au tribunal de commerce, mais au bureau d'enregistrement, dépendant du centre des impôts de Versailles-Ouest.

Enfin, *Minute* a bien écrit dans son numéro du 28 janvier, page 12, que M. Marc Philippon était l'architecte de la ville de Chartres. – Ph. BG.]

M. Jean Foyer répond à M. André Rousselet

Nous avons reçu de M. Jean Foyer la lettre suivante, en réponse à celle de M. André Rousselet, publiée dans le Monde *du 28 janvier, qui accusait l'ancien ministre d'avoir sanctionné en 1962, à la suite d'un incident survenu à l'occasion du procès du général Salan, Marcel Rousselet, ancien premier président de la cour d'appel de Paris, mis à la retraite la même année :*

La campagne dirigée contre moi tend à faire admettre l'existence d'un lien entre deux événements qui n'en avaient aucun : d'une part, un incident, incomplètement et donc inexactement rapporté, survenu les 16 et 17 mai 1962 et, d'autre part, une disposition législative présentée comme une mesure individuelle.

1) L'incident du 16 mai 1962 et ses suites.

Le 16 mai 1962, le Haut Tribunal militaire devait tenir audience au Palais de justice de Paris pour juger le chef de l'O.A.S. Salan. Les pouvoirs publics avaient sujet de craindre un attentat ou un coup de main de l'O.A.S. à l'occasion de ce procès. Quelque temps auparavant, un haut magistrat, M. Lemerle, procureur général près la cour d'appel d'Oran, avait été abattu à bout portant et laissé pour mort sur le sol. Aussi l'accès à la salle d'audience avait-il été sévèrement réglementé par le président du Haut Tribunal militaire, M. Bornet, à qui M. Rousselet avait délégué le pouvoir d'organiser un service d'ordre. Un seul accès au palais, l'une des grilles de la cour du Mai, avait été ouvert et la police y exerçait un contrôle afin de s'assurer qu'aucune arme ou aucun explosif n'était introduit. Des mesures du même ordre ont été prises plus récemment lors du jugement des terroristes corses.

A un moment vint à se produire une bousculade qui n'était probablement pas fortuite. Un avocat célèbre, membre de l'Académie française et ami de M. Rousselet, alerta, semble-t-il, le premier président. Celui-ci sortit de son cabinet, vêtu de sa robe rouge, coiffé de son mortier, et suivi d'un magistrat du ministère public. Il s'avança jusqu'aux marches du palais, fit comparaître le commissaire Baudoin, qui dirigeait le service d'ordre, le réprimanda sévèrement et lui enjoignit de faire cesser le contrôle. Le tout se déroula en présence et sous les applaudissements d'une assistance nombreuse. L'incident fit quelque bruit dans la presse le soir et le lendemain.

Prenant la défense de son subordonné, le préfet de police adressa, le 17 mai 1962, au premier président une lettre que M. Rousselet estima offensante. J'en reproduis le texte ci-dessous, on pourra juger de la gravité de l'offense. Quoi qu'il en soit, M. Rousselet me transmit la lettre en réclamant ma protection.

Sans doute, MM. Rousselet fils connaissent-ils imparfaitement la correspondance de leur père. Je veux croire qu'ils ignorent la lettre que le premier président m'a écrite le 23 mai 1962, en réponse à celle que je lui avais expédiée le 22. Par cette dernière, ainsi qu'il le reconnaît, je lui avais fait savoir que le préfet retirait sa lettre. Le premier président était prié de la considérer comme non avenue et d'en remettre l'original au procureur général, qui me le ferait parvenir.

Il est par conséquent inexact d'écrire que je n'ai pas répondu et que le premier président n'a pas obtenu du garde des sceaux la protection prévue à l'article 11 du statut de la magistrature. C'est le contraire qui est vrai.

Cependant, le premier président ne s'estimait pas encore complètement satisfait et me demandait que le préfet lui exprimât des regrets, notamment celui d'avoir organisé un contrôle. Cette dernière demande était excessive. Comment demander *au préfet d'exprimer le regret* d'avoir exécuté les instructions du gouvernement, en prenant les mesures que la prudence réclamait ? M. Rousselet n'avait pas mesuré le caractère exceptionnel des circonstances dans lesquelles le pays se trouvait, ni les dangers du terrorisme qui sévissait alors.

Je rendis compte du rebondissement de l'affaire au premier ministre, qui estima que le premier président, pour ce qui le concernait personnellement, avait obtenu satisfaction par le retrait de la lettre du préfet et que, pour le surplus, le mieux, dans les circonstances du moment, était de considérer l'incident comme clos.

2) L'abaissement de la limite d'âge des magistrats.

L'article 16 de l'ordonnance n° 62-700 du 12 juillet 1962 a abaissé la limite d'âge des magistrats des cours et tribunaux, non point, comme il a été écrit, de soixante-dix à soixante-huit ans et demi, mais de soixante-dix à soixante-sept ans. Cette ordonnance a été prise en exécution de la loi « référendaire » du 13 avril 1962, sur le rapport du premier ministre, du garde des sceaux, du ministre d'Etat chargé des affaires algériennes, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat à la fonction publique. Elle n'était pas la suite de l'incident, somme toute mineur, des 16 et 17 mai 1962, mais celle d'un événement d'une tout autre importance historique : l'indépendance de l'Algérie.

Dès la proclamation de l'indépendance, le gouvernement algérien « algérianisa » intégralement ses juridictions et n'y conserva aucun magistrat français. Les magistrats des trois cours d'appel et des tribunaux de première instance d'Algérie furent rapatriés massivement. Il importait de régler leur situation administrative, et aussi de corriger les effets, sur la carrière des magistrats, de ce retour massif s'ajoutant au retour échelonné des magistrats de la France d'outre-mer commencé en 1959. Les magistrats rapatriés étaient nommés en surnombre dans les juridictions métropolitaines. Le contrôleur financier faisait ensuite difficulté pour viser les nominations en avancement aux emplois devenant vacants dans ces juridictions tant que les surnombres n'étaient pas résorbés. L'administration du corps judiciaire devenait très difficile, l'avancement était bloqué, les perspectives légitimes de carrière des magistrats étaient faussées. A de telles situations, que d'autres corps ont connues, il n'est de remède que dans les deux mesures instituées par l'ordonnance, le congé spécial et l'abaissement de la limite d'âge.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que l'élaboration du projet qui est devenu l'ordonnance du 12 juillet 1962 avait été entreprise bien avant l'incident du 16 mai et avant ma nomination au ministère de la justice. Ce texte faisait partie de l'ensemble de mesures à prendre par ordonnance qui seraient rendues nécessaires par l'indépendance de l'Algérie et dont le premier ministre avait prescrit la mise à l'étude au début de 1962. C'est au cours des travaux poursuivis entre les services et coordonnés par le cabinet du premier ministre qu'a été introduit l'abaissement de la limite d'âge. Quand le projet m'a été présenté, je l'ai accepté et n'y ai fait introduire qu'une modification, celle qui maintenait l'ancienne limite d'âge pour les magistrats de la Cour de cassation. J'espérais que la différence entre les limites d'âge attirerait des chefs de cours d'appel vers la Cour de cassation, dont le recrutement devenait trop exclusivement parisien.

Faut-il ajouter que M. Rousselet n'a pas été le seul chef de cour atteint par la nouvelle limite d'âge au 15 septembre 1962 – il y en a eu six autres – et encore moins le seul magistrat hors hiérarchie ?

LA LETTRE DU PRÉFET DE POLICE

Monsieur le Premier Président,

Je n'ai pas à apprécier votre décision de vous décharger de vos responsabilités réglementaires tenant à la sécurité du Palais de Justice sur M. le Président Bornet. Par contre, je ne puis laisser passer sans protester l'initiative insolite que vous avez cru devoir prendre hier, à l'encontre de M. le commissaire Baudoin, chargé du service d'ordre. Mon collaborateur, en l'occurrence, n'a fait qu'appliquer les consignes qu'il a reçues des autorités compétentes, quant au contrôle d'identité à l'entrée du Palais. Il accomplissait correctement sa mission et je prends acte que vous l'avez reconnu après coup.

Toutefois il est désagréable pour les services de police et pour moi-même d'avoir été injustement pris à partie devant une galerie de journalistes, par l'un des plus hauts magistrats du Palais alors que, de par sa propre décision, il demeurait étranger au problème. C'est pourquoi, j'ai l'honneur de vous faire connaître sans ambiguïté que je couvre totalement M. le commissaire Baudoin, qui a toute ma confiance pour poursuivre sa mission.

MAURICE PAPON.

M. STOLÉRU ET LA « SOCIÉTÉ DUALE »

M. Lionel Stoléru nous a adressé la lettre suivante, en réponse à l'article de Jean-Pierre Cot qui écrivait dans le Monde *du 8 février : « La société duale, que préconisait Lionel Stoléru, est là, sinistre alors qu'on la décrivait paradisiaque... ».*

M. Jean-Pierre Cot, se trompe d'adresse : non seulement je n'ai jamais préconisé la société duale, mais j'en ai toujours, bien au contraire, dénoncé les dangers. En particulier, dans mon dernier livre, *la France à deux vitesses*, je rappelle le rapport du VIII[e] Plan qui évoque la société duale et y ajoute le commentaire suivant, page 137 : « On a presque froid dans le dos à imaginer ce qu'une telle logique poussée à son terme pourrait produire.

« Elle consiste en effet à proposer clairement de couper le progrès économique et social en ses deux composantes pour juxtaposer une France économique et une France sociale... On ne peut pas souscrire à un tel projet réducteur. » D'ailleurs, quand Jean-Pierre Cot écrit dans cet article : « La crise a largement ouvert le fossé qui sépare les Français protégés par leur statut de ceux qui se trouvent exposés de plein fouet », il reprend presque mot pour mot le thème de *la France à deux vitesses*, sur le fossé qui se creuse entre les Français protégés et les Français exposés.

Le Monde

société

APRÈS LA « BAVURE » DE CHATENAY-MALABRY

Colère à la Butte-Rouge

Les femmes de la cité de transit de *Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine)*, Yougoslaves et Maghrébines, s'étaient attardées, le samedi 19 février, dans la matinée, à leur fenêtre : quelque trois mille manifestants, jeunes pour la plupart, se rassemblaient sous leurs yeux, devant le 366 de l'avenue de la Division-Leclerc. A cet endroit, six jours auparavant, le brigadier Jean-Paul Lapeyre, 37 ans, en état d'ébriété, *avait gravement blessé un Tunisien*, Nacer M'Raïdi, âgé de dix-sept ans, vivant en France depuis seize années et aujourd'hui dans le coma. Le « crime » de Nacer : il ne portait pas de casque, alors que, circulant à vélomoteur, il pénétrait à 5 heures du matin, dans le quartier dit la Butte-Rouge (*le Monde* du 16 février).

La Butte-Rouge, de triste mémoire : cinq ans auparavant, un autre brigadier, lui aussi du commissariat de Sceaux, M. Roger Marchaudon, y avait abattu de cinq balles un autre jeune, Algérien celui-là, Mustapha Boukhezer, qui venait de commettre un hold-up. A l'annonce d'un nouveau drame, des jeunes de Châtenay, *très vite, parlèrent de... mettre le feu* au commissariat. Les murs témoignent de leur révolte : *flic, ta promotion sociale se monte à combien de cadavres » ? « Nous sommes tous des gibiers à flics »*.Mais on lit aissi *Nacer, je t'aime », « Nacer, c'est moi »*.

De cette fidélité et d'elle seule, il *fut question durant la manifestation : Nacer,* dit l'un, *c'est mon copain, c'est tout ». « Il n'y a pas de mot,*affirme une autre, *pour dire un meurtre aussi grossier »*. Une minute de recueillement devant la cité de la Briaud, celle de la famille de Nacer, *aucun slogan et peu de banderoles*, si ce n'est le portrait de la victime *répété à l'infini : jusqu'au commissariat* de Sceaux, une marche calme et *silencieuse. Cela, malgré les provocations* d'une vingtaine d'autonomes, ces « craignos » venus d'ailleurs, malgré l'envie, chez beaucoup, de jeter la première pierre dans la cour du commissariat où des agents en civil les photographiaient. Quelques autocollants vengeurs portant simplement le nom de Nacer furent jetés en *direction des policiers ; une pétition* fut signée que exigeait que justice soit faite.

« Faut pas le louper, disait l'une, *mais lui en donner pour vingt ans ». « Vous rêvez, les mecs », tranchait* une autre. Cette manifestation fut *exemplaire pour le service d'ordre organisé* pendant la semaine par les intéressés eux-mêmes, jeunes Français et jeunes immigrés mêlés. Quelle surprise de voir *« l'équipe volante du S.O. »* se déployer le long du commissariat de Sceaux pour éviter tout *incident ! Le commissaire de police* de permanence, M. Filali (Bagneux), chargé *seul du bon ordre de la* manifestation, coopéra adroitement avec les jeunes : *« Par là, les gars », « Ne vous excitez pas »,* leur conseillait-il à l'arrivée sur la commune de *Sceaux, alors que le maire* (P.S.) de Châtenay-Malabry, M. Jean Vons, *réticent à marquer sa solidarité au*-delà du territoire de sa commune, quittait le cortège.

« On a canalisé notre rage, mais c'est bien de rage quand même qu'il s'agit. » Après, ils furent nombreux à manifester pour s'être reconnus en Nacer : *« Aujourd'hui, lui,* lisait-on sur ses portraits, *demain qui ? »* Nacer n'était pas seulement *« ce mec super sympa, aimant rigoler* et *rendre service »*, ce copain un peu idéalisé *que décrivent les jeunes, la plupart* Français, du club de La Briaud auquel *il appartenait*. Bon fils d'une famille de dix enfants, bon élève en comptabilité *du lycée d'enseignement pro*fessionnel, Nacer représentait bien cette *image positive que les jeunes* de Châtenay entendent donner d'eux-mêmes : *« Nacer,* dit l'un, *c'est l'anti-voyou »*. Jusqu'au voisin de la famille M'Raïdi, M. Chevalier, un grand invalide dont Nacer avait fait les courses chaque jour pendant *trois ans et qui le reconnaissait* comme un vrai fils.

Nacer, amoureux de dix-sept ans, revenait à cinq heures du matin de chez Maryse, une Française d'une cité voisine. Il lui avait emprunté pour le retour son vélomoteur, le sien *étant en panne. Ses parents, qui* ignoraient tout de ses fugues, l'avaient quitté la veille au soir en pyjama, regardant à la télévision le film du dimanche soir.

*Pas un sursaut de vengeance au*jourd'hui chez M. et Mme M'Raïdi qui saluent, malgré tout, le geste de Mme Lapeyre, la femme du brigadier inculpé, qui leur a fait part de sa tristesse *« due à cet événement malheureux »*. En revanche, ces mots de haine d'un correspondant de l'Isère qui leur a écrit : *« Françaises et Français de tous âges, nous en avons ras le bol de cette race stupide, agressive et voleuse »*. M. M'Raïdi, quarante-deux ans, ouvrier chez Renault, se refuse à toute interprétation raciste ou politique : *« Cette affaire,* dit-il, *n'a rien à voir avec les autres. C'aurait pû être un jeune Français »*. Et d'ajouter : *« La vérité sortira toute seule »*.

Dans la petite chambre que Nacer partageait dans ce F 5 de 55 mètres *carrés avec son frère Morad, on dé*couvre quelques objets familiers : sa guitare sous le lit, un sac de toile et un livre de Graham Greene sur une chaise, et, posé sur la table, blanc et brillant, le casque de Nacer.

NICOLAS BEAU.

● *L'affaire des grâces médicales à Marseille.* — M. Christian Rayssegier, chargé d'instruire le dossier des grâces médicales à Marseille, affaire pour laquelle est inculpé et écroué le docteur Alain Colombani, médecin-chef de la prison des Baumettes, a entendu, outre Mme Solange Troisier (*le Monde* du 19 février), deux magistrats en poste à la chancellerie : M. François Sebire, ancien responsable du bureau de l'individualisation des régimes de détention et son adjoint de l'époque, M. Fabrice Jacomet. Le juge d'instruction a aussi entendu deux médecins experts marseillais, les docteurs Raymond Mazaud et Bernard Mariotti.

● *L'accident de télécabines, dans le Val-d'Aoste.* — C'est une erreur de manœuvre, commise par l'employé préposé au trafic des nacelles, qui a provoqué, le 13 février, la mort de onze personnes (un skieur blessé est décédé depuis) dans l'accident de télécabines de la station italienne de Champoluc, dans le Val-d'Aoste (*le Monde* du 15 février). L'enquête a en effet démontré que cet employé avait, depuis la gare de départ, donné l'ordre par radio à ses collègues de la gare d'arrivée de remettre les moteurs en marche, sans s'être rendu compte qu'une cabine était à demi décrochée de son câble : la remise en route du câble tracteur avait eu pour effet de faire brusquement glisser en arrière la cabine accidentée, qui allait percuter les suivantes.

JUSTICE

LA LUTTE CONTRE LE F.L.N.C.

Huit nationalistes sont actuellement détenus en Corse

Correspondance.

Bastia. — Pour la première fois depuis la dissolution, le 5 janvier, du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.), deux personnes ont été inculpées dimanche 20 février à Ajaccio de « *reconstitution de ligue dissoute* » et écrouées. Il s'agit de MM. Jean Vesperini, trente-sept ans et François Tramoni, trente ans, propriétaires d'une imprimerie dans laquelle ont été découverts des documents signés par le « *Front* ».Ces arrestations font suite à une perquisition dans leur magasin, ordonnée le 18 février et au cours de laquelle les hommes du service régional de police judiciaire (S.R.P.J.) ont mis la main sur des tracts de l'organisation clandestine, ainsi, semble-t-il, que sur des exemplaires du journal *U Ribellu* (*Le Rebelle*), l'organe du F.L.N.C. Cette perquisition est intervenue après une première fouille des locaux réalisée la veille par les policiers et ayant pour prétexte une alerte à la bombe qui leur aurait été signalée.

Après cette opération, quatre personnes ont été interpellées : les deux gérants de la société Copie-Service, ainsi que deux de leurs employés. Les policiers tentent de déterminer dans quelle mesure ces quatre personnes avaient réalisé de leur plein gré l'impression du matériel de propagande pour le compte du mouvement dissous. Après une garde à vue de quarante-huit heures, les deux employés ont été remis en liberté, tandis que les deux gérants étaient inculpés et écroués.

Ces deux inculpations portent à huit le nombre de personnes placées sous mandat de dépôt dans le cadre d'affaires d'attentat politique. Le 12 juin 1982, MM. Stéphane Brunini et Jean Antonelli étaient arrêtés et inculpés de tentative de dynamitage d'un magasin situé à Algajola en Balagne (Haute-Corse). Le 7 novembre, c'était au tour de MM. Charles Manenti et Ours-Paul di Giuly d'être inculpés après la découverte, dans leur voiture, d'une mèche lente, découverte survenue immédiatement après un attentat perpétré à Aleria (Haute-Corse). Enfin, le 28 janvier dernier, Jean-Paul Ceccaldi et un mineur de seize ans étaient à leur tour inculpés à Ajaccio pour violences et transport d'explosifs.

Il faut rappeler aussi que, le 17 février, les gendarmes de Corte avaient découvert, dans le maquis, près de Moltifao (Haute-Corse), cent quarante-six détonateurs. Cette découverte, faite à partir d'indications recueillies, selon les gendarmes, auprès de la population, faisait suite à la saisie de 115 kilos d'explosifs trouvés dans la région de Saint-Florent, dissimulés dans des caches naturelles.

Dans un communiqué remis à la presse, le F.L.N.C. vient de revendiquer vingt-trois des attentats commis ces dernières semaines, parmi lesquels la destruction de la villa de la comédienne Micheline Presle, près de Saint-Florent. Le mouvement clandestin dément en revanche être à l'origine de vingt-deux plasticages, notamment ceux qui visaient la préfecture de région, (déjà revendiqués par les brigades révolutionnaires corses) et ceux contre la capitainerie du port d'Ajaccio, la chambre des métiers de Corse-du-Sud, le local du R.P.R. à Calvi, ainsi qu'un bâtiment de camping appartenant à M. Chrysostome Leandri, conseiller général. — D. A.

ÉDUCATION

Un million de signatures pour la « liberté de l'enseignement »

L'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) vient de recueillir environ un million de signatures pour une motion en faveur de la « *liberté effective de l'enseignement et de la paix scolaire* ». Ces pétitions ont été adressées au président de la République.

Une motion adressée au président de la République à l'initiative de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) *en faveur de « la liberté effective de l'enseignement et de la paix scolaire »* a recueilli environ un million de signatures. L'UNAPEL proposera au cours des prochaines semaines une pétition sur le même thème, mais, cette fois, à un public autre que celui des parents dont un enfant fréquente un établissement catholique. Ce texte demandera au chef de l'Etat de garantir à toutes les familles le « *droit d'exercer leur responsabilité éducative* ».

M. Pierre Mauroy a répété, mercredi soir dans l'émission d'Antenne 2 « L'heure de vérité », l'intention du gouvernement de ne rien précipiter pour ce qui concerne l'avenir de l'école privée. La veille, toutefois, M. André Laignel, député (socialiste) de l'Indre, avait affirmé à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire) que « *la gauche devra abolir les lois antilaïques en cas de blocage dans les négociations sur l'intégration de l'enseignement privé dans l'école publique.* » « *M. Laignel a dit ce qu'il convenait de dire* », a, pour sa part, commenté, jeudi 17 février à Nice, M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL).

Pour lui, « *les dirigeants de gauche, qui sont apparus frileux et craintifs sur ce problème, devront trancher avant la fin de l'actuelle législature, avant que nous perdions patience* ».

Le texte de la « *motion au président de la République* » rédigée le 8 janvier par les présidents académiques et départementaux des APEL a *circulé parmi* les parents d'élèves de l'enseignement catholique au cours d'assemblées générales extraordinaires réunies par les dix mille associations de parents de l'enseignement privé catholique au cours de la dernière semaine de janvier. Le principe *en avait été adopté* au moment où le Comité national de l'enseignement catholique confirmait, le 10 janvier, son refus de participer aux négociations sur l'avenir de l'enseignement privé et de l'enseignement public, proposées le 20 décembre 1982 par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale.

Un peu plus tard, les dirigeants de l'école catholique avaient accepté des « *contacts directs* » avec le ministère pour obtenir des « *éclaircissements* ». Le premier de ces contacts a eu lieu le lundi 14 février (*le Monde* du 17 février). Mais l'initiative de l'UNAPEL n'en avait pas été pour autant remise en cause. Elle apparaissait d'ailleurs comme une action délibérément moins ostentatoire que les manifestations de rue décidées et organisées le 29 janvier par le Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-C.F.T.C.).

L'attitude du président de l'UNAPEL, M. Pierre Daniel, *modérée au regard de celle de certains* membres du Comité national, lui avait valu des reproches (*le Monde* du 11 janvier). A tel point que dans certains établissements, par exemple à Saint-Louis-de-Gonzague à Paris, institution tenue par des Pères jésuites, une lettre de soutien à M. Pierre Daniel a été proposée le *mois dernier à la signature des pa*rents.

Critiques de la C.G.T.

La motion au président de la République a été expédiée à partir du 31 janvier à l'Elysée. Le nombre de signatures recueillies dépasse celui des adhérents (820 000 familles) revendiqué par l'UNAPEL. Mais il est vrai qu'à une famille peuvent correspondre deux signatures. Dans quelques établissements, des membres du personnel ont critiqué une telle initiative.

Le Syndicat national C.G.T. des personnels de l'enseignement et de la formation privés a « *dénoncé les pressions exercées sur les enseignants, les non-enseignants et les parents* », ajoutant dans un communiqué que « *ceux qui refusent la concertation à l'échelle nationale au nom de la liberté montrent dans leurs écoles leur vrai visage. Ils n'hésitent pas à porter atteinte à la liberté de conscience des personnels et des parents qui ne partagent pas leur conception de l'enseignement, par des menaces et des intimidations.* »

Le texte de la motion de l'UNAPEL exprime « *la volonté* [des signataires] *que soient respectés les quatre points essentiels (...) : la responsabilité de l'éducation des jeunes appartient d'abord aux familles qui doivent avoir, sans pénalisation financière, le libre choix de l'école de leurs enfants ; l'Etat doit être le garant et non le gérant exclusif de cette éducation ; l'existence d'établissements d'initiative et de droit privés, participant au service national d'éducation, ne peut donc être remise en cause ; leur autonomie, qui n'exclut pas le contrôle* a posteriori *de leur gestion par l'Etat, doit se traduire par trois libertés essentielles : celle des projets éducatifs, celle de la nomination des chefs d'établissement, celle de la constitution d'équipes éducatives autour de ces projets.*

CHARLES VIAL.

A l'étranger : de la pétition au référendum

Dans de nombreux pays occidentaux, les initiatives populaires (par exemple sous forme de pétitions), sont prises en compte par la loi et celle-ci prévoit de leur donner une suite politique, sous réserve qu'elles recueillent suffisamment d'adhésions.

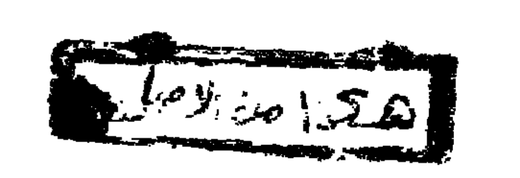
Le système est particulièrement poussé en Suisse — mère-patrie de la démocratie directe, — que ses proportions, son découpage en cantons et la tradition confédérale rendent exceptionnellement apte à une telle pratique. Il est ainsi certains dimanches où les électeurs helvétiques sont invités à se prononcer sur toute une batterie de textes (la « votation » étant évidemment distincte pour chaque projet soumis au suffrage), au stade national comme à l'échelon local.

L'Autriche a également prévu dans sa Constitution deux types de procédures. L'une, la « Volksbegehren » (« Demande populaire »), permet à un groupe de citoyens de saisir directement le Parlement d'une question par pétition. L'autre peut conduire à la « Volksabstimmung », référendum, dont le gouvernement a aussi l'initiative. En République fédérale d'Allemagne existe également le système des « Bürgerinitiativen » (« Initiatives des citoyens »). Il conduit, lui aussi, à des consultations populaires lorsqu'un certain quorum est atteint. Comme pour l'Autriche, ces actions peuvent être conduites dans le cadre d'un seul Land ou au niveau fédéral.

Quant à l'Italie, elle a connu un certain nombre de projets référendaires d'origine populaire (ou du moins ratifiés par les cinq cent mille signatures requises, même s'ils sont souvent présentés par des partis). La chasse aux signataires, si possible prestigieux, fait notamment partie des activités courantes des militants du très actif parti radical, grand utilisateur de cette formule.

Aux Etats-Unis existe également, dans une bonne moitié des Etats et dans plus d'une centaine de villes, une procédure dite « d'initiative », qui permet l'organisation de référendums si un nombre suffisant de citoyens le demandent. Certaines de ces initiatives, comme celle qui a permis en 1978 « aux homosexuels de fumer en classe », — c'était, il est vrai, en Californie, — peuvent parfois sembler un peu loufoques... mais il arrive qu'elles soient, comme dans le cas cité, un moyen de s'opposer à des législations anciennes ou émanant du pouvoir central.

Dans d'autres pays, les pétitions ne donnent pas directement lieu à référendum, ni même nécessairement à une saisine du Parlement. Mais elles sont prises en considération et relayées par un médiateur. C'est en particulier le cas en Scandinavie. — B. B.



MUSIQUE

CRÉATIONS A L'IRCAM

Recherches et découvertes

Il est des compositeurs dont le style et la maîtrise s'affirment d'emblée, d'autres dont le talent et la personnalité se révèlent peu à peu. Considéré, il y a dix ans, comme l'un des plus sûrs espoirs de la musique française contemporaine, Philippe Manoury (né en 1952) semble appartenir à ces deux catégories : dès ses premières compositions, on sentait un souffle, une rigueur, une sûreté de plume qui laissait entrevoir, au-delà des défauts inhérents aux coups d'essai lorsqu'ils sont ambitieux, les promesses d'un bel avenir.

Produisant régulièrement des œuvres longuement mûries, Manoury avait peut-être donné jusqu'à présent plus de solides espérances que de chefs-d'œuvre au plein sens du mot. Si ce qualificatif se présente aujourd'hui sous la plume, c'est que, dans Zeitlauf, (présenté lors des concerts de clôture du séminaire de l'IRCAM sur le concept en recherche en musique), on perçoit l'aboutissement, et surtout l'épanouissement, de recherches dont souffraient parfois ses tentatives antérieures.

Il est vrai que Zeitlauf prend pour départ la perception — perception immédiate des phénomènes isolés et perception « réfléchie » qui, selon l'expression du compositeur, s'intéresse aux relations des phénomènes entre eux, — tandis que, dans les œuvres immédiatement précédentes, Philippe Manoury prenait soin d'empêcher une écoute analytique réductrice. C'est donc d'une volte-face qu'il s'agit, mais il ne suffit pas de prendre le contrepied de ses expériences passées pour réussir plus brillamment qu'avant, encore faut-il posséder assez de ressources pour opérer une métamorphose aussi complète.

Toutefois, les choses ne sont jamais aussi tranchées : après s'être pendant un temps occupé d'élaborer son propre langage, de résoudre les problèmes de composition qui stimulaient son imagination, plus que de la portée immédiate de sa musique ou de l'expression de ce qu'il porte en lui, Philippe Manoury a laissé libre cours, dans Zeitlauf, à son tempérament naturellement lyrique, qu'il avait peut-être trop sévèrement jugulé jusqu'ici.

Ecrit pour les douze voix du Groupe vocal de France, neuf cuivres, percussions, orgue, dispositif électronique en temps réel et bande synthétisée par ordinateur, Zeitlauf se présente comme une vaste fresque dans la lignée des Momente de Stockhausen. Le texte de Georg Webern s'y trouve utilisé de façon éclatée, avec des prémonitions et des rappels, puisque tel est le principe de cette composition jouant à la marelle avec le temps.

Aller au bout

Formé de treize épisodes enchaînés, Zeitlauf frappe par la relative économie du matériau harmonique et la richesse des transformations (instrumentales, vocales ou électroniques) auxquelles il donne lieu. Le compositeur ne craint ni les séquences mélodiques, ni la simplicité dans la présentation de certains éléments stratégiques de son œuvre, ni même les ostinatos prolongés, car il possède assez d'invention et de délicatesse pour ne jamais se laisser aller à la facilité d'un procédé. Sur une durée de plus d'une heure, on perçoit seulement une baisse de tension lors de l'épisode central, où les voix et les instruments se taisent pour laisser le champ libre à la bande synthétisée ; mais pour se faire une idée plus précise de cette partition foisonnante il faudra peut-être attendre la reprise qui doit en être faite en juin prochain au Festival de la Rochelle.

Le concert du soir comportait deux œuvres également en création et faisant appel, elles aussi, à une bande synthétisée, et cependant on ne saurait imaginer entre elles une plus grande différence de résultat et de facture.

Il est impossible d'entrer ici dans le détail des principes qui ont présidé à l'élaboration des Désintégrations de Tristan Murail (1947) et d'Archipelago de Roger Reynolds (1934) : quatre pages du programme n'y suffisant pas, on se contentera de savoir que l'ordinateur a facilité un travail d'analyse, de transformation de timbres instrumentaux, et permis la recomposition ou la variation de ce matériau réinjecté, si l'on peut dire, par haut-parleur lors de l'exécution en concert.

Dans l'un et l'autre cas, le mélange entre les sons produits en direct et ceux de la bande s'effectue de manière plus ou moins sensible, sans solution de continuité, évitant ainsi la sèche confrontation instruments-machine. Mais si dans le premier cas on peut parler d'une œuvre aboutie, dans le second les recherches semblent aussi dépourvues d'objet que d'intérêt intrinsèque. Durant trente cinq minutes on reste à se demander quel est le propos de Roger Reynolds, pourquoi les musiciens de l'Ensemble intercontemporain continuent à jouer et pourquoi Peter Eötvös continue à diriger. Il y a à cela une réponse facile : parce que c'est écrit et qu'il faut aller au bout.

Sans doute l'œuvre de Tristan Murail est-elle un peu moins longue que celle de Roger Reynolds, mais, comme elle comporte plusieurs mouvements, on a tout loisir de se poser la même question, à laquelle le compositeur répond en nous présentant des idées nouvelles, des contrastes ou des développements ingénieux. Désintégrations apparaît comme une vaste suite aux épisodes clairement différenciés, animés par un souffle puissant auquel le compositeur ne nous a pas toujours habitués. Il est trop tôt pour dire s'il s'agit d'une nouvelle manière ou d'un jalon important dans une évolution, mais, à coup sûr, il s'agit là d'une œuvre riche et qui, à en juger par l'accueil chaleureux qu'elle a reçu, ne saurait laisser l'auditeur indifférent.

GÉRARD CONDÉ.

«Les Soldats» de Zimmermann à Lyon

(Suite de la première page)

Avec pour corollaire, dans le premier cas, une tension vocale presque insupportable ; dans le second, une diction beaucoup plus naturelle, musicale et confortable, qui gomme quelque peu les aspérités et, à sa manière, rend l'œuvre plus « civilisée ».

Il est assez difficile de comprendre comment Zimmermann, en 1958, à pu choisir chez Lenz (« ancêtre » de Büchner) un sujet aussi voisin des opéras d'Alban Berg : une jeune fille, *séduite par un officier, puis par d'autres, devenue une sorte de prostituée, violée et tombée si bas que,* dans la rue, son père ne la reconnaît même pas

Certes il dit bien avoir voulu montrer que ses personnages « sont entraînés irrésistiblement, plus innocents que coupables, dans une situation de contrainte qui mène au viol, au meurtre, au suicide, et en fin de compte à la destruction de l'existence », mais son livret ne possède ni l'irréfutable logique mathématique des *Liaisons dangereuses* ni le déterminisme implacable de *Wozzeck* ou même de *Lulu*.

Le personnage de Marie, petite bourgeoise, même si elle subit les *contraintes de la société et de la domination des mâles,* paraît plus libre et choisit en quelque manière sa pitoyable destinée ; par faiblesse et facilité certes, mais il ne tenait qu'à elle de saisir la main de Stolzius, son fidèle fiancé.

Une volonté totalisante

Chez Lenz, le caractère plus prédicant de la pièce était sans doute sinon plus vraisemblable, du moins plus acceptable : *« Voilà ce qu'il advient d'une malheureuse fille à cause de l'appétit sexuel des hommes, des soldats condamnés au célibat,* semble-t-il dire. *Il faut changer cela. »* Il présentait un destin de femme, il ne l'enfermait pas dans *cette nécessité absolue* (1) *qu'accuse* Zimmermann en faisant de Marie à la limite un *symbole de l'holocauste* inéluctable de l'humanité, comme le prouve sa conclusion, qui se déroule pendant la dernière guerre au milieu des chars d'assaut ; il aurait même pensé à la bombe atomique, dans une vision de pessimisme apocalyptique qu'il a paraphée en 1970 par son propre suicide.

D'autres aspects de sa conception paraissent étranges : pourquoi avoir choisi un tel sujet, très linéaire, pour illustrer un grandiose projet d'opéra multispatial et pantemporel, une *« sphéricité du temps où le futur, le présent et le passé deviennent interchangeables »* ? Est-ce pour montrer *que cette histoire aurait pu se passer* aussi bien au vingtième siècle qu'au dix-huitième siècle, puisque partout le déterminisme commande ? Les moyens utilisés seraient alors bien disproportionnés.

Et l'on voit mal ce qu'apporte le fait de jouer trois scènes à la fois (II, 2), ou mieux encore une douzaine (VI, 1), avec de multiples rappels et des commentaires moraux *(« Sont-ils seuls à pouvoir se réjouir ceux qui commettent l'injustice ? Et faut-il qu'ils tremblent ceux qui souffrent l'injustice »),* même s'il s'agit alors, avec le viol de Marie par l'ordonnance de son premier amant, du point culminant de l'action. La « sphéricité » du temps et de l'espace serait autrement convaincante dans une œuvre cosmique comme *le Soulier de satin.*

Cette volonté totalisante de Zimmermann le portait encore à amalgammer *« dans une structure panacoustique de la scène musicale tous les éléments du théâtre parlé, chanté, de la musique, du cinéma, du ballet, de la pantomime, du montage sur bande magnétique »,* et enfin des citations empruntées à n'importe quel type d'écriture ancienne pour *« atteindre à une symbiose mentale effective avec la réalité musicale de notre temps ».* Beaucoup de critiques ont célébré avec enthousiasme cette audace (qui anticipait sur Berio, Kagel ou Stockhausen). A l'écoute, cependant, ces incrustations de grégorien, de chorals de Bach ou de procédés tirés du jazz semblent plaquées de l'extérieur et sans véritable signification dans un langage sériel dont l'unité et la force sont au contraire impressionnantes.

Car au terme de cette recherche hasardeuse, que l'on dirait d'un orgueil prométhéen si elle n'était au contraire déterminée par une immense compassion pour la condition humaine, l'œuvre de Zimmermann atteint à une puissance pathétique extrême. Si le style vocal acrobatique de ce « bel canto atonal », avec des vocalises et des coloratures parfois forcenées, n'a sans doute pas la profondeur expressive de celui de Berg, ces airs et ensembles sur une musique souvent translucide et chatoyante,parfois caricaturale, peignent d'étonnants tableaux de genre, qui sont comme l'écume gracieuse, grimaçante ou abjecte de l'existence, au milieu du torrent symphonique qui reparaît sans cesse dans les interludes, avec son continuum formidable de cuivres et de percussions, et les battements de cœur tragiques des timbales, image d'un monde marchant vers sa destruction.

De la friperie au sex-shop

Les productions contradictoires de Francfort (à Bruxelles) et de Lyon, d'une qualité intrinsèque incontestable, ne rendent compte pleinement ni l'une ni l'autre du projet de Zimmermann. A Bruxelles, la simultanéité des actions devient un simple mélange de personnages en un lieu limité, circonscrit par des gradins recouverts d'un amoncellement de vieux vêtements, curieuse friperie évoquant plus que vaguement le magasin de fanfreluches de Wesener et celui de Stolzius, le marchand de tissus, et aussi sans doute un cantonnement de soldats. On ne voit d'ailleurs pas ce qui a poussé le décorateur à « prolétariser » les personnages, essentiellement des bourgeois et officiers, et en particulier Stolzius, pitoyable avec son air borné à la Wozzeck, la tête ceinte d'une bande Velpeau.

Le metteur en scène Alfred Kirchner semble s'être ingénié à brouiller les pistes, avec une mise en scène abstraite, *privée de points de repères* marquants. Pourtant, une fois admis *ce parti pris, on ne saurait nier sa rigueur* et sa logique dramatique qui *nous tiennent* de bout en bout en haleine, appuyées sur l'extraordinaire exécution musicale de Gielen.

Si rien n'est fait à Bruxelles pour faciliter la compréhension de l'intrigue et de cette musique surchargée, à Lyon, au contraire, Ken Russell nous dit tout et même au-delà, car il a fortement réinterprété et fait proliférer avec fantaisie le livret de Zimmermann. Comme le voulait celui-ci, il a multiplié les lieux de l'action dans ce décor (de Ralph Koltaï) fait de trois éléments *géants d'une* femme coupée en morceaux : un ventre orné *en son milieu d'une bouche* très rouge, deux énormes cuisses (avec *jarretelles et cache-sexe)* et une généreuse poitrine (sur laquelle se font les incessantes projections de photos plus ou moins porno, de portraits de la famille Ewing de Dallas, de publicités, etc.). Partout se déroulent des saynètes habilement troussées, immédiatement compréhensibles, parfois doublées en un autre lieu par une figuration dansée.

Mais ce spectacle plaisant, très modernisé, dans une atmosphère de sex-shop et de bandes dessinées, manque complètement de mystère. Dès l'abord, Marie apparaît comme une putain, et ses aventures sont ainsi « désacralisées ». Russell est *passé à côté du projet quasi* métaphysique de Zimmermann, si problé*matique soit-il.*

Ces mises en scène, captivantes *du fait même des questions qu'elles* posent à ce chef-d'œuvre confus, au*raient* mérité des commentaires moins schématiques, de même les deux distributions (de quelque trente solistes chacune), que l'on se contentera de féliciter en bloc, tant il s'agit d'un travail de haute qualité, en ne citant que les deux héroïnes exceptionnelles, Phyllis Hunter à Bruxelles et Nancy Shade à Lyon, ainsi que, dans cette même ville, le merveilleux Stolzius de Helge Weidinger.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Le dessein de Patrice Chéreau dans sa mise en scène des *Soldats* de 1968 était tout différent : *« Raconter cette pièce comme une grande épopée du développement de la personnalité ; déchiffrer l'histoire de cette jeune fille qui fait l'épreuve de sa liberté et connaît les grandes difficultés de la révolte individuelle ; comprendre comment, dans cette exploration d'elle-même, elle menace l'ordre du monde. »*

(*) Prochaines représentations à Lyon les 22, 24 et 26 février.

THÉATRE

« TRIPTYQUE », de Max Frisch à l'Odéon

La mort sous plusieurs angles

Le Théâtre de l'Odéon présente, en co-réalisation avec la Comédie-Française, une pièce de l'écrivain suisse-allemand Max Frisch, *Triptyque*, dans une traduction de Henry Bergerot et une mise en scène de Roger Blin.

Cette œuvre propose une réflexion sur la mort, en trois volets.

Au premier acte, nous sommes d'abord dans un cimetière : vient d'avoir lieu l'inhumation d'un homme appelé Kroll, libraire d'occasion. Puis nous passons dans le jardin de la maison du défunt. Il y a la veuve, qui s'adresse au mort comme s'il était encore là, qui continue de le bouspiller, et le pasteur, dont le mort ne voulait pas, et des amis et des parents.

Alliance de chagrin et d'une certaine nature de légèreté, de « poids en moins ». Kafka a dit à peu près qu'à la mort de quelqu'un on ouvre grand la fenêtre avec le sentiment qu'une erreur vient d'être écartée. Mais plane aussi, dans *triptyque*, un refus : cet homme était hier vivant, il ne peut pas être mort, comme si ces deux choses ne pouvaient advenir à la même personne. Ou plutôt comme si vivre et mourir étaient deux conduites éternelles, qui peuvent aller de compagnie, *mais* non se succéder.

La mort toute neuve, la mort du jour même, sous les apparences presque de la vie, puisque ce libraire pourrait sembler dormir, voilà une impropriété, qu'il convient de déguiser, d'amortir, sous les coupes de champagne, *les rires, les propos* en l'air. Les personnages de Max Frisch s'y *emploient, chacun pour* soi ; c'est une scène pas mal enlevée, gaie, froide en même temps.

Le deuxième acte se passe de l'autre côté du miroir : le libraire a planté son pliant au bord du Styx, il y trempe sa ligne (présence discrète des asticots, dans une boîte de ferblanc), *mais le Styx n'est guère* poissonneux.

Ces morts-là manquent de présence d'esprit, ils se morfondent dans leur passé. Les *guerres*, la *misère*, ou simplement les drames communs, vus comme cela de loin, en images de mémoire, c'est moins dur. Ça s'enjolive, ça s'atténue. Mais cet au-delà a un fort parfum de très grande maison de retraite, on y traîne sa flemme, ce n'est pas une vie, on y cause trop.

Le troisième volet du « triptyque » est le moins gai : le dialogue d'un homme et d'une femme qui n'ont pas été fichus de s'aimer. Lui est vivant encore, elle n'est déjà plus de ce monde. On dirait que Max Frischpense que la différence n'est pas là, ou même que ces deux êtres *sont moins séparés ainsi que* lorsqu'ils vivaient ensemble.

La pièce est assez attachante, *elle* court plutôt librement. Tout de même, il *manque* à Max Frisch une dimension de pensée et une dimension d'écriture.

Mise en scène simple et claire de Roger Blin. Décors *ingénieux* d'André Acquart. Bonne interprétation de Christine Fersen, Geneviève Casile, Jacques Toja, Maurice Garrel, et de leurs camarades du Français dans des rôles plus passagers. Brève apparition de Catherine Salviat dans un rôle minuscule, mais quelle présence, quelle fraîcheur !

MICHEL COURNOT.

★ Odéon, 20 h 30.

Chahut à l'Opéra de Paris

La seconde représentation de *la Chauve-Souris*, le 19 février à l'Opéra, a été houleuse. Notamment au moment du ballet, d'un style très cabaret avec danseuses et danseurs très dévêtus. Ce divertissement remplaçait la chorégraphie initiale de Rosella Hightower, qui n'avait pas reçu un accueil favorable à la première représentation, le mardi 15. Les danseurs de l'Opéra avaient été prévenus au dernier moment du changement. Ils ont tenu à l'entracte une conférence de presse afin d'expliquer la situation et d'annoncer leur intention de déposer un préavis de grève.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA SECONDE SURPRISE DE L'AMOUR, LA COLONIE – Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), *19 h 30* : la Chauve-souris.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : l'Amour des trois oranges.

CHAILLOT (727-81-15) Grand Foyer, 20 h 30 : Poésie avec F. Gazzah.

BEAUBOURG (277-12-35). Débats-Rencontres Musée, 18 h 30 : Lecture « Phanées les nuées » ; 20 h 30 : Qu'est-ce que l'ethnologie ? – Cinéma-vidéo : Nouveaux films Bpi : 19 h : le Chant des fous ; 20 h 30 : « ...Des écritures scéniques contemporaines » – « Casting ».

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), voir Concerts.

Les autres salles

AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : Contretemps.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : Moi.

DAUNOU (261-69-14), *21 h* : Argent mon bel amour.

FONTAINE (874-74-40), 18 h 30 : Jeux de mots.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; *20 h 30* : la *Leçon* ; 21 h 30 : le Cirque.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Six heures au plus tard ; II. 22 h 15 : Troubadours de Pendule.

MARIGNY, Salle Gabriel, (225-*20-74), 21 h : l'Education de Rita.*

NOUVEAUTES (770-52-76), 20 h 30, mat. D. 15 h : Hold-up pour rire.

POCHE (548-92-97), 21 h : le Butin.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol : je m'égalomane à moi-même.

THÉÂTRE DES DÉCHARGEURS *(236-00-02), 20 h 30* : Yes, peut-être ; 22 h : Voyages vers les ombres vertes.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h ; Pas de fantaisie dans l'orangeade.

THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.

THÉÂTRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Scaramouche.

THÉÂTRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Le Mal court ; 22 h 30 : *Donnez-moi signe de vie.*

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h, séance supplémentaire le samedi à 23 h 45 : Le Président.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 21 février

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Sur une île flottante.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : *Areuh = MC2* ; 21 h 30 : Les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Philippe Ogouz, tout a changé ; *21 h 30 : Qui a tué* Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – *II : 20 h 30 : Les blaireaux sont* fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.

LE FANAL (233-91-17), 20 h : La Musica : 21 h 15 : Étoiles rouges.

LA GAGEURE (367-62-45), 21 h : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : la Garçonne.

POINT-VIRGULE (278-67-03), *20 h 15* : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; *21 h 30 : A poil ; 22 h* : Autant en emporte le banc.

THÉÂTRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Le joueur de saxo ; 20 h 30 : Santons français ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h : A la Courte-Paye.

THÉÂTRE DES DEUX ANES (606-10-26), 21 h : A vos Ronds... Fisc.

Le music-hall

LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 30 : J. Humenry, J. Ada.

QUAI D'AUSTERLITZ, à 18 h 30 : G. Oryema.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : A la mémoire de ma fille chérie ; 20 h 30, J. Gaudin : les Autruches.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : P. Vallet (Bach, Beethoven, Brahms) 21 h : J. Voguet, J. Patin.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : N. Milstein (Bach, Beethoven Schumann...).

RANELAGH, 18 h 30 : Musiques traditionnelles de l'Inde.

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : P. Fontanarosa, Y. Boukoff (Beethoven, Prokofiev).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ch. Ivaldi (Haydn, Schubert, Berg).

CITÉ INTERNATIONALE, GRAND THÉÂTRE, 20 h 30 : G. Zeno (Wagner).

THÉÂTRE DE LA PLAINE, 20 h 30 : M.-A. Pictet (Mozart, Schubert, Ravel).

INSTITUT NÉERLANDAIS, 12 h 30 : Nederlands Harptrio (*Doppler, Soulage,* Andriessenn...).

ATHENEE, 21 h : B. Hendricks.

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : N. Yepes (Bach, Falkenhagen, Baron...).

THÉÂTRE DE LA *PLAINE, 20 h 30* : P-M. A. Pictet (Mozart, Schubert, Ravel).

ESPACE CARDIN 20 h 30 : M. Tagliaferro, E. Mauser (Fauré).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS, 20 h 30 : Academy of St-Martin in the fields, dir. et violon solo I. Brown (Haendel, Grieg, Vivaldi, Tchaïkovski).

Jazz, pop, rock, folk

CAILLOU BLANC (277-32-40), 20 h : *Ph. Bes et J.-M. de Saimet.*

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : J. Lacroix Quintett.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : New Jazz Off.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Cl. Gulhot, M. Roques, G. Arvanitas, P. Michelot.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, l'Eternelle Cantatrice, les Fées de la mer, de M. Tourneur ; 17 h et 21 h, Hommage à Comencini : l'Amore in Italia.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE LA PANTHÈRE ROSE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, *18e (522-47-94)*.

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

AMITYVILLE II (A.) (**) (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

ANTONIETA (Fr.-Mex., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; *Montparnasse Pathé, 14e* (322-19-23).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – (V.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse *Pathé*, 14e (322-19-23).

LE BATTANT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

BLADE RUNNER (A.) (*) (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56). H. sp.

LA *BOUM* 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

BRISBY, *LE SECRET DE NIMH* (A.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE CAMION DE LA MORT (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

ÇA VA PAS ÊTRE TRISTE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; *U.G.C. Marbeuf, 8e* (225-18-45).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (623-25-97).

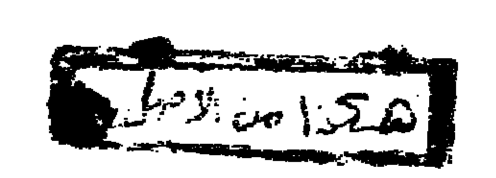
LA COURTISANE (A., *v.o.*) : *Bonaparte*, 6e (326-12-12).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Franco-polonais) : Forum, 1er (297-53-74) ; *Berlitz,* 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Pagode, 7e (705-12-15).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.) (V. Aug.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e



SPECTACLES

(331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Images, 18e (522-47-94).

DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

L'ENFANT SECRET (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉTÉ DE NOS QUINZE ANS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA FUITE EN AVANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GISELLE (Bré.) (**) (v.f.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BELLE CAPTIVE, film français d'Alain Robbe-Grillet : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA, film américain de Fred Zinnemann, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Murat, 16e (651-99-75).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE, film français de Robin Davis, Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (522-46-01).

LE JOUR DES IDIOTS, film allemand de Werner Schroeter, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MEURTRES EN TROIS DIMENSIONS (*), film américain de Steve Miner, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

PARTNERS, film américain de James Burrows, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 8e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PHOBIA, film américain de John Huston, v.o. : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 18e (241-77-99).

THE VERDICT, film américain de Sidney Lumet, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-63-68) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

HÉCATE (Fr.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

HITLER UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LE JOURNAL DE CAMPAGNE (Franco-israélien) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) (H. sp.).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA MORT AUX ENCHÈRES (A., v.o.) (**) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES PETITES GUERRES (Lib., V.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE PREMIER AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : Arcades, 2e (233-39-36) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LE RETOUR DES BIDASSES EN FOLIE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA RIVIÈRE DE BOUE (Jap., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

LE RUFFIAN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LA TEMPÊTE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LE TERRITOIRE (A.-Port., V. Ang.) : République-Cinéma, 11e (805-51-33).

TIR GROUPE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

TRIPTYQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-48).

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

AGENT X 27 (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ALPHAVILLE (Fr.) : Logos, 5e (354-26-42).

L'AMOUR L'APRÈS-MIDI (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : la Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Marylin, 14e (542-67-42).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CHAGRIN ET LA PITIÉ (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

COUSIN COUSINE (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

DEEP END (Angl., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). – V.f. : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA DEROBADE (Fr.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

FAMILY LIFE (Angl. v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FIST (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Action-Lafayette, 9e (878-80-50).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

GILDA (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Action-Rive Gauche, 5e (354-47-62).

L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Accacias, 17e (764-97-83).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56) ; Rialto, 19e (607-87-61).

JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (1re partie : Grand Pavois 15e (554-46-85).

KEY LARGO (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-25).

MAD MAX I (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Arcades, 2e (233-39-36).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LA MOUCHE NOIRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Calypso, 17e (380-30-11).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

OUT ONE SPECTRE (Fr.), République Cinéma, 11e (805-51-33) ; Olympique Entrepôt, (542-67-42).

PAPILLON (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

PROVIDENCE (Fr.-Ang.) - V.a. : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

REPORTERS (Fr.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (**) (A., v.o.) Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA VEUVE MONTIEL : 3 Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES VIKINGS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

WOMEN (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 21 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Film : Sylvia Scarlett.
Film américain de G. Cukor (1935), avec K. Hepburn, C. Grant, B. Aherne, E. Gwenn, N. Paley (v.o. sous-titrée. N.).
Une adolescente s'habille en garçon pour quitter la France avec son père, menacé de prison. Ils arrivent en Angleterre en compagnie d'un aventurier et la fille travestie s'éprend d'un peintre.
Admirables variations sur l'univers artificiel du spectacle, les ambiguïtés sexuelles et sentimentales. Katharina Hepburn est l'héroïne inspirée de cette étrange et rarissime comédie de Cukor, grâce à laquelle on rend un bel hommage au cinéaste.

22 h 5 Magazine : L'enjeu, de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Au sommaire : la flamme de l'entreprise ; le barrage d'Assouan ; nucléaire : le coup de frein ; le danger du succès.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Le grand échiquier (en liaison avec France-Musique) de J. Chancel.
Autour du violoniste Pierre Amoyal et du chef d'orchestre Emmanuel Krivine.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Le fou du désert.
De J.-M. Charlier, adapt. C. Brulé, réal. J. Trefouel. Avec M. Carrière, R. Pellegrin.
N° 3, la visite des espions : *Avant-dernier épisode des aventures tragiques de Conrad Kilian. 1939 : le héros part en guerre, et obtient une mission au Sahara, mais perd son guide. Commence alors pour Kilian la fin des illusions. La réalisation est inégale, mais l'histoire est passionnante.*

21 h 30 Journal.

21 h 55 Magazine : Thalassa.
L'énergie thermique des mers.

22 h 29 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.

22 h 30 Prélude à la nuit.
« Vingt regards sur l'enfant Jésus » (extraits) d'O. Messiaen, par B. d'Ascoli, piano.

FRANCE-CULTURE

20 h, Brighton soupir, de Y. Daoudi.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : les vertus cardinales... prudence, force, justice, tempérance.
22 h 30, Nuits magnétiques : Les nouveaux nègres.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en liaison avec Le grand échiquier d'Antenne 2) : « l'Apprenti sorcier » de Dukas ; « Danse slave n° 2 en mi mineur » de Dvorak ; « Danse hongroise n° 1 » de J. Brahms ; « Concerto en sol mineur » de Bruch ; « Poème pour violon et orchestre » de Chausson ; « Liebesfreud » de Kreisler par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, sol. P. Amoyal.
23 h 15, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit.

Mardi 22 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12 (info.)
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
Santé : l'auriculothérapie ; 15 h, modes : les collections japonaises à Paris ; *15 h 15, une jeunesse à vif ; 16 h 10,* littérature, cuisine, variétés.
17 h 20 Croque-vacances.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord. (I.N.C.)
Distribution sélective : les skis.
20 h 35 Théâtre : la Chambre de Marguerite.
d'après *la Dame aux Camélias*, d'Alexandre Dumas, mise en scène de I. Ehni, avec A. Rondags, I. Ehni *(coproduction du ministère de la culture).*
Trois femmes vivent dans une chambre autour d'un lit. Marguerite, l'héroïne, a vingt-quatre ans et doit mourir atteinte de la tuberculose. Elle en profite, aidée de Julie et de Nadine, pour partir à la découverte d'elle-même. Une réalisation peut-être un peu lente mais d'une sobriété exemplaire.
22 h 5 Mémoires : Christopher Soames.
Réal. : M. Frydland.
Christopher Soames, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne en France, vice-président de la Commission européenne, occupe depuis 1982 les fonctions de lord président of the Council. Cette personnalité britannique, gendre de Winston Churchill, raconte la bataille d'El Alamein, parle de ses années passées à Paris.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
15 h 5 *Les charmes de l'été*
16 h 5 Reprise : Chantez-le-moi.
(Dif. le dimanche 20, à 20 h 35.)
17 h 5 Entre vous
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 40 Film : Un flic.
Film français de J.-P. Melville (1972), avec A. Delon, C. Deneuve, R. Crenna, R. Cucciola, S. Valère (Rediffusion).
Un commissaire de police parisien découvre, grâce à un indicateur, que son ami, louche patron de boîte de nuit, est le chef d'une bande qui vient de commettre un hold-up dans une station balnéaire, déserte hors saison.
Dernier film de Melville, qui cherchait à pousser vers la tragédie son univers « série noire ». Mise en scène un peu trop hiératique. Intéressant personnage d'Alain Delon.
22 h 20 Mardi cinéma.
Avec Catherine Deneuve et Philippe Noiret.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Scènes de la vie de province.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
Distribution sélective : les skis.
20 h 32 La minute nécessaire de Monsieur Cyclopède.
20 h 35 La dernière séance.
Emission d'Eddy Mitchell.
Avec à 20 h 40, les actualités Gaumont de 1958 ; à 20 h 45, Tom et Jerry ; à 22 h 15, Tex Avery ; à 22 h 25, Réclames de l'époque.
20 h 50 Premier film : le Trésor du pendu.
Film américain de J. Sturges (1958), avec R. Taylor, R. Widmark, P. Middleton, H. Silva (Rediffusion).
Un shérif fait évader un bandit, son ancien complice, qui lui avait sauvé la vie. Mais, pour récupérer sa part d'un magot caché, le bandit le fait prisonnier, avec sa fiancée. Excellent scénario et mise en scène faisant la part belle à une atmosphère d'inquiétude et de curieux rapports psychologiques. de plus, c'est bien joué.
22 h 40 Journal.
22 h 55 Deuxième film : Comanche Station.
Film américain de B. Boetticher (1960), avec R. Scott, N. Gates, C. Akins, S. Homeier, R. Rust (Rediffusion).
Un cavalier solitaire délivre une femme prisonnière des Comanches. Trois chasseurs de primes cherchent à se débarrasser de lui pour toucher la récompense offerte par le mari.
Boetticher était, alors, un maître du western classique, dans la rigueur et la concision. On retrouve, ici, toutes ses qualités et une interprétation puissante de Randolph Scott.
0 h 14 Une minute pour une image.
d'Agnès Varda.
0 h 15 Prélude à la nuit.
Oteze Nasz, de F. Durienski et *Zostuynice*, de Scesnokow, par la Chorale inter-universitaire Sainte-Anne de Varsovie, sous le direction de J. Dabrowski.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales, images de la jeunesse dans un Québec en crise.
8 h, Les chemins de la connaissance, images de la solitude volontaire ; à 8 h 50, Le cœur enneigé.
9 h 7, La matinée des autres : les figures de vérité, la géomancie européenne.
10 h 45, Un quart d'heure avec Pierre Petitfils : « Arthur Rimbaud ».
11 h 2, Musiques actuelles Nice-Côte d'Azur (en direct de Nice) (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, Agora, avec P. Milza.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons : cinéma.
14 h 5, Un livre, des voix : « Ni guerre ni paix », de A. Bosquet.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : le monde au singulier ; à 15 h 30, Points cardinaux ; à 16 h 30, Micromag ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Le bonheur fou.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La théorie des catastrophes, une philosophie scientifique (vers une science qui pense).
20 h, Dialogues : Vie ou mort de l'orientalisme, avec Afaf Mahfuz et Bruno Etienne.
22 h 30, Nuits magnétiques : les nouveaux nègres.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Fetis, Tailleferre, Ortiz, Charpentier, Ravel, Sibelius.
8 h 7, Le Bougolama 8-9.
9 h 5, *Le matin des musiciens* : Wagner.
12 h, La musique populaire d'aujourd'hui : Sénégal.
12 h 35, Jazz : l'A.R.F.I.
13 h, Opérette : « La Mascotte » de Audran.
14 h 4, Boîte à musique.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens à l'œuvre : Gluck, fin de partie européenne : œuvres de Mozart, Gluck, Haendel.
17 h 5, Repères contemporains : G. Benjamin.
17 h 30, Les intégrales : la musique de chambre de Johannes Brahms.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Théâtre du Ranelagh) : Œuvres de Meyer, Cuniot, Dufour, par le Trio T. M. Plus.
19 h 38, Jazz.
20 h, Premières loges : œuvres de Gounod, Meyerbeer, Bizet, Delibes, Leoncavallo, Moussorgsky.
20 h 30, Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées à Paris le 27 janvier 1983) : « Armide » de Lully, par l'Ensemble vocal et instrumental de la chapelle royale, dir. P. Herreweghe ; avec A. Zylberajch, clavecin ; A. Zweista, violoncelle ; sol. : R. Yakar, Z. Wandersteene, D. Borst...
23 h 30, *La nuit sur France-Musique* ; *Jazz-Club.*

COMMUNICATION

Vu

Le pari du livre

Les Français ne lisent rien, c'est bien connu. Enfin... presque rien. Un peu plus que les Turcs. Beaucoup moins que les Anglo-Saxons, les Scandinaves ou les Allemands, sans parler des Japonais, qui engloutissent des tonnes et des tonnes de papier imprimé. A cela, je crois, une bonne raison. Pays de vieille culture, rouillée, engourdie, ankylosée, nous maîtrisons mal les nouveaux médias, nous nous y adaptons difficilement. Ils exigent toute notre attention, ils dévorent toutes nos soirées.

Entortillés dans nos trois malheureuses chaînes, c'est tout juste si on ose en changer. On regarde passer les images comme des vaches parquées le long d'une voie ferrée, on osant à peine jeter un œil papillonnant sur le programme, de crainte de perdre le fil. Pas question d'ouvrir un bouquin ou de parcourir un journal devant un poste allumé, à l'exemple de tous nos voisins. Quant aux potaches, qui font leurs devoirs spasmodiquement parcourus par les vibrations du rock qu'ils se vissent à l'oreille, la médiocrité de leurs résultats scolaires ne prouve pas qu'ils soient capables eux non plus de faire deux choses à la fois.

Alors, si vous voulez donner aux gens l'envie de lire, si vous prenez le pari de les arracher, après trois jours d'un jeûne pénible, au film du dimanche soir, à l'exemple de Jérôme Garcin, le brillant animateur du nouveau magazine de FR 3 (Boîte aux lettres) *— enfin quelqu'un qui a l'air parfaitement à l'aise dans un studio, — il faut quand même se mettre un peu à leur portée et ne pas faire systématiquement de l'anti-Pivot.*

Donner à un Poirot-Delpech quarante secondes, pas une de plus, pour nous lire une page de son choix susceptible de nous renvoyer ensuite à un ouvrage, voire à un auteur (en l'occurrence Gabriel Garcia Marquez), ça relève du pari stupide. Distrait, ou par sa présence à l'écran, ou par le texte qu'on essayait d'y déchiffrer, on n'en a pas retenu un seul mot.

On ne s'est pas intéressé non plus au face-à-face qui opposait Sollers à un critique hostile. Il était moucheté, ce duel, il ne posait pas la question des engagements opportunistes, ombrageux et successifs de cet ex-stalinien converti à Mao, aujourd'hui revenu dans le giron de l'Eglise catholique.

Enfin, le grand témoin. Pourquoi fallait-il que ce soit, encore une fois, Françoise Verny, ce ponte de l'édition, dont le passage d'une maison à l'autre a exigé, depuis quelques mois, au moins vingt-cinq crochets rue Cognacq-Jay ou quai Kennedy ? De quoi est-elle chargée chez Gallimard ? Des relations publiques ? On dirait. Un conseil : évitez de confier ce rôle d'animateur à des employés de grosses boîtes. Ils se croiront toujours obligés de faire en douce un peu de retape. Pour le reste, si les séquences étaient découpées en tranches un peu plus épaisses, on y mordrait mieux.

CLAUDE SARRAUTE.

L'AIDE AUX TRAVAILLEURS INTERMITTENTS DU SPECTACLE

Le système d'indemnisation du chômage actuellement en vigueur pour les personnels intermittents du spectacle a été, à nouveau, prorogé de trente jours — soit jusqu'à la fin du mois de mars — afin de permettre la poursuite des discussions entre le patronat et les syndicats concernant les modifications à apporter au décret Bérégovoy du 25 novembre 1982 en vue de prendre en compte les particularités des métiers du spectacle (*le Monde* du 17 février).

D'une part, la Fédération nationale du spectacle (F.N.S.A.C.-C.G.T.) annonce qu'une délégation se rend le lundi 21 février à 11 heures au ministère de la culture afin de formuler des propositions à ce sujet.

D'autre part, une assemblée générale convoquée par le Syndicat national libre des acteurs a lieu à la Bourse du travail ce même lundi, à 20 heures.

Ces deux initiatives font suite aux manifestations organisées les vendredi 17 et samedi 18 février par l'union des syndicats FO de la région parisienne et par la Fédération nationale du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle (C.G.T.).

Lu

« LA FAIM, POURQUOI ? » de François de Ravignan

Agronome, François de Ravignan continue, dans son nouveau livre, *la Faim, pourquoi ?*, un travail d'explication engagé depuis plusieurs années. Travail d'un expert qui fait aussi œuvre de pédagogue : exemples concrets, langue simple, refus du moralisme. De Ravignan ne nous propose pas de photos « *touchantes* » *d'enfants rachitiques*, mais le portrait sans complaisance d'« *un système de production qui exclut les hommes du travail et qui produit pour ceux qui ont l'argent et le pouvoir* ». « *La faim*, écrit-il, *est l'envers du décor d'un système social qui fait passer l'efficacité et la rentabilité avant les hommes concrets.* »

La faim est un phénomène en expansion et elle affectera de plus en plus le Sud, où vont apparaître 1,8 milliards d'habitants sur les deux milliards supplémentaires que comptera la planète en l'an 2000. Notre système économique postule, pour survivre et se développer, de nouveaux déploiements ; or, les masses du Sud seront de moins en moins solvables et ne pourront constituer un marché : notre propre développement est, de la sorte, directement mis en cause.

François de Ravignan analyse les systèmes agricoles traditionnels du Sud et montre qu'il est erroné d'étudier leur évolution sans prendre en considération l'ensemble de l'économie. Le « *travail est malade* » : il n'y a pas suffisamment de créations d'emplois non agricoles ; les rares emplois créés le sont dans les villes, où se consomment de plus en plus de denrées importées. *Le problème de la faim* devient, en grande partie, celui d'un choix de développement opéré par des élites nationales liées à l'Occident.

Tout se passe finalement comme si, pour la majorité des Occidentaux et de leurs « relais » locaux, l'économie industrielle, telle qu'elle a pris corps aux dix-neuvième et au vingtièmz siècle par gains constants de nouveaux marchés et de nouveaux espaces, pouvait se reproduire ailleurs — ce qui est absurde. « *Notre système, et son expansion dans le monde entier, crée la faim là-bas, de même qu'il commence ici à destructurer profondément nos sociétés* ». La livraison d'usines coûteuses et ultra-modernes, de même que les techniques de « révolution verte » aggravent le problème de l'emploi (et donc de la faim), et les aides alimentaires profitent avant tout aux agricultures occidentales. « *Le vrai problème est que, dans ses relations économiques avec le tiers-monde, l'Occident s'est réservé le travail productif.* » Et l'Occident ne peut certes contribuer à résoudre ces contradictions... en « *créant le non-travail* », et donc *le « non-marché » !* D'où l'appel de François de Ravignan à une action « *ici* », une action qui commence par une information sur notre « *économie de consomption et de destruction* ».

Venant après celui de François Partant, *Fin du développement, naissance d'une alternative* (*le Monde* du 23 décembre 1982), ce petit ouvrage n'emprunte aucun sentier battu ; il aidera à réfléchir tous ceux qui ne peuvent se contenter des affirmations, enrobées de pseudo-science, de trop de doctes économistes.

JACQUES DECORNOY.

★ Syros, 125 pages, 36 F.

R.-M.-C., une « boîte » pas comme les autres

« La boîte », à Radio-Monte-Carlo (R.-M.-C.), c'est le rendez-vous des rédactions éclatées entre Paris, Monaco et les régions. On y parle et on en parle. Symbole et point d'ancrage des divisions de la station du sud de la France, qui hésite à choisir entre deux vocations : la radio du soleil, ou la quatrième grande chaîne nationale.

De notre envoyée spéciale

Monaco. — Mardi, 4 heures. Étonnant, le silence d'une nuit monégasque ! Pas un promeneur boulevard Princesse-Grace, plus un joueur place du Casino, pas même une ombre allée des Boulingrins. Foin de Las Vegas ! Telle une ville de province, tel un gros bourg nanti, Monte-Carlo la belle s'est enfin assoupie... Presque assoupie.

« *Bonjour Paris, c'est Monaco. La Conférence peut démarrer ?* » Trois secondes de silence. Grésillements.

« *Salut Monaco. On est prêt. Voilà le menu de ce matin...* » Comme tous les jours, à l'aube, l'immeuble R.-M.-C. du boulevard Princesse-Charlotte devient le théâtre de la plus étrange des conférences de rédaction matinales. La vedette principale ? « La boîte », une sorte de talkie-walkie branchée sans discontinuité dans les divers bureaux de la station. C'est autour d'elle que se sont réunies chacune des deux équipes, l'une à Paris, l'autre à Monaco ; c'est grâce à elle que *communiquent entre eux les journalistes*, celui qui a fait le reportage et celui qui va le « vendre » à l'antenne.

« *Je ne sais si ce système est grotesque ou fascinant*, dit un journaliste ; *il est de toute façon pénalisant. On ne discute pas au travers de la boîte : on se parle en alternance... Nuance ! Quant aux plaisanteries et commentaires on se garde bien de les livrer à la boîte. On les fait après, une fois l'obturateur relâché pour laisser parler l'interlocuteur.* » Difficile, dans ces conditions de mener une vie normale de rédaction...

5 h 30. Blouson de cuir, lunettes de soleil, Bernard Spindler est arrivé. Pas la frime, non. Mais le jeu conscient ou inconscient du baroudeur expérimenté. Bourru, sceptique, désabusé, mais passionné par *son métier. C'est à lui que revient la* responsabilité des grands journaux : le 7 heures, 7 h 30, et 8 heures qu'il anime, d'une voix chaleureuse, la pipe à la main.

En trois journaux, additionnés de petits télégrammes, l'actualité du jour va donc être survolée, de la panne d'électricité qui a plongé Paris dans l'obscurité (un incident que Spindler jugeait pourtant peu susceptible d'intéresser la « *crémière de Beausoleil* », référence obligatoire à Monaco pour le choix des sujets), au voyage de M. Mitterrand en Afrique, à la politique du C.N.P.F. ou à la vignette sur le ski de fond. Une tranche solide et bien menée. Un ton qui contraste largement avec « *l'avant-Héberlé* »), même si les réformes du nouveau directeur général suscitent parfois, dans les bureaux monégasques, une certaine nostalgie.

« *Notre grande arme, avant, c'était le fait divers et le sport, explique Bernard Spindler. Désormais, toutes les rubriques sont à parité. C'est plus complet, plus rigoureux. Mais pas toujours adapté à la spécificité de notre auditoire.* »

La voilà en effet, la vraie question. Oui ou non, l'auditoire de R.-M.-C. confère-t-il à la station une vocation spécifique ? Car il est loin le temps ou la station locale de Monaco, née en 1943, à l'instigation des Allemands, arrosait de son accent chantant une Côte-d'Azur dont elle se contentait. La petite, depuis, s'est éloignée de sa principauté nourricière ; d'abord en 1965 en passant sur les grandes ondes, puis en 1974, grâce à l'émetteur de Romoules qui triplait sa zone de couverture et la rendait audible jusqu'aux portes de Paris.

Les grognards monégasques

« *Aux deux approches possibles de R.M.C. — quatrième station nationale ou première station multirégionale — je préfère nettement la seconde* », affirme B. Spindler. L'organisation parait irrationnelle ? Il l'admet aisément ! La principauté vit en complet décalage à l'égard des événements nationaux et internationaux ? « *Exact ! Sans le poumon d'acier de notre bureau parisien, nous crevons !* » Et pourtant il s'obstine : « *R.M.C. reste le poste national de la principauté, et nos auditeurs sont loin d'être des Parisiens. Les deux raisons suffisent à elles seules pour que la présentation des journaux se fasse hors de la capitale, et qu'on leur imprime la patte méridionale qui plaisait tant à notre auditoire.* »

L'imparfait est syptomatique, et la morosité latente. La chute régulière des indices d'écoute depuis 1981 a causé un véritable traumatisme dans la maison. On a d'abord haussé les épaules en se moquant des réformes. On a ensuite haussé le ton en accusant le patron. Cette fois, l'inquiétude prend une nouvelle dimension et concerne l'emploi et l'avenir même de la station. Un malaise vite perceptible. On se méfie, certes, du visiteur, surtout s'il vient de Paris. Mais les langues se délient peu à peu et l'on finit par vous cracher tout d'un bloc à la figure : « *Cela vous étonne, hein, qu'il soit possible de passer dix ans de sa vie à faire du journalisme à Monaco ! ne niez pas, je l'ai senti au ton de la question. Eh ! bien, non seulement c'est possible, mais il y a même un temps où cela donnait de bons sondages !* »

Voilà ! Les susceptibilités à fleur de peau, et l'amertume, énorme. « *Depuis quand faire de la radio n'implique-t-il pas forcément vouloir plaire à tout prix à l'auditeur ?* demande Jean-Louis Filc. *Et comment s'étonner que notre public pourtant fidèle ait abandonné la station lorsqu'on a bouleversé ses habitudes, changé ses émissions, supprimé ses soirées football et les résultats des courses ?* » La charge continue, sévère, qui creuse peu à peu le fossé entre le directeur et ses grognards monégasques, comme on les appelle à Paris.

« *A quoi bon changer une radio qui marche ?* reprend Jérome Alicot. *Et pourquoi bombarder notre public d'informations dont il n'a que faire ? un agriculteur de Haute-Provence ou un retraité de la côte se moquent bien de la visite de M. Gromyko en Allemagne.* Réhabilitons le fait divers ! »

La fronde silencieuse

Paris, mercredi, 8 h 30.

Il est content ce matin, Gilles Brinon. Son invité à l'émission « Plaidoyer » — le directeur du Centre national d'études spatiales — était très bon. « *Clair et informatif* », dit-il, en réécoutant la bande. Moins « stressant » sûrement que l'interview de Mme Marie-France Garaud qui, la veille, avait neutralisé d'un « *je vous en prie* » glacé et autoritaire le journaliste trop poli qui tentait d'interrompre son discours. « Plaidoyer » n'est pas « Expliquez-vous... »

9 h 30. Appel de Monaco. Jacques Garat, le directeur de la rédaction, *qui partage ses semaines entre* Paris et la Principauté s'apprête à mener la conférence. Le ton grave du maître de cérémonie incite quelques rédacteurs jusqu'alors indifférents à se rapprocher de la « boîte ». « *Nous manquons de sujets originaux, d'informations exclusives* », dit Jean Garat. « *Trop de papiers restent inconsistants, peu réfléchis, voire sans objet. Je vais être direct — nous sommes en famille — en prenant pour exemple l'intervention de « Sophie » ce matin dans le 8 heures. C'était un papier dissuasif, fait de bric et de broc, et dont on a finalement rien compris. Le type même du mauvais papier, ou plutôt du non papier.* »

Si le but de Garat était de frapper son auditoire, c'est gagné. Tous, assis ou debout, fixent la boîte d'où vient de sortir la voix du maître. Telle une sentence, tel un couperet. La journaliste citée a pâli, mais ne bronche pas. Personne ne bouge d'ailleurs, ni ne parle. Une fronde silencieuse. Garat interroge : « *Personne n'a rien à dire ?*

— ...

— *Personne n'a rien à dire ?*

— ... ».

A Monaco, le directeur de la rédaction s'impatiente :

« — *Paris, vous êtes toujours là ?* ».

Alain le Pors, secrétaire de la rédaction parisienne, se penche alors sur la boîte :

« — *Oui.*

— *Alors ?*

— *Je ne peux que me faire l'interprète du silence.* »

Chef du service politique, Richard Artz s'approche :

« — *Je n'ai pu entendre le papier dont tu parles, je vais le lire. Mais le lancement fait par le présentateur est-il lui-même irréprochable ?* »

— La réponse de Spindler, à Monaco, fuse, violente :

« — *Peut-être voudrais-tu aussi m'apprendre mon métier ? Je connais la radio...* »

Paris éclate de rire, brusquement soulagée. Le rite, une fois de plus. Le reporter défend le reportage, le présentateur défend la présentation ; les intérêts apparaissent curieusement divergeants. Un paradoxe au sein d'une même rédaction !

Le ton méridional, qui est supposé colorer les journaux vaut-il ce surcroît de difficultés et de risques ? Sans illusion sur la possibilité d'un transfert du centre rédactionnel à Paris — un sujet tabou à R.-M.-C. — les journalistes parisiens haussent les épaules. « *Les Monégasques sont obsédés par ce qu'ils appellent la spécificité de leur auditoire*, explique Philippe Lapousterle, chef du service étranger et rédacteur en chef-adjoint. *Quelle erreur grossière, et quelle tricherie que de vouloir faire la radio du soleil ! Il n'y a pas de soleil économique, social, ou culturel qui ne brille que sur le Midi ! Pourquoi la visite de M. Gromyko en Allemagne serait-elle moins importante pour les habitants de Nice que pour ceux de Rennes ?* renchérit Richard Artz. *C'est ce type de discours qui avait abouti il y a quelques années à une dépolitisation de l'information sur R.-M.-C., qui ne trompait personne.* ».

Le complexe R.-M.-C.

Il n'y a pas si longtemps, en effet, la politique et les sujets graves — indésirables dans les bulletins d'information — ne trouvaient refuge que dans plusieurs chroniques que Jean-Claude Héberlé s'est empressé de supprimer dès son arrivée. « *L'information doit être traitée par les journalistes, et non par quelque penseur autorisé qui daigne dispenser à heure fixe — et parfois de chez lui — un petit guide du « bien-penser ».* Chef du service économique et social et jeune rédacteur en chef-adjoint formé à l'école d'Europe-1, Alain Wieder approuve : « *Le temps où, dans les conférences de presse, les journalistes de la station se montraient timides, ou mal assurés de leur crédibilité, est terminé. Il n'y a aucune raison aujourd'hui d'éprouver un complexe R.-M.-C.* »

Bordeaux, vendredi, 7 h 30. Ça a marché ! A la perfection ! Pourtant, la veille, le technicien s'inquiétait : « *J'ai dû déjà installer plus d'une vingtaine de studios. Eh bien, je n'ai jamais eu aussi peur que cette fois.* » Marie-Christine Cortioux, elle, *était confiante.* Saltimbanque de la radio, que n'a-t-elle fait déjà sur les ondes qui puisse aujourd'hui l'impressionner ? Reporter, présentatrice, animatrice, la voici aujourd'hui responsable du bureau régional R.-M.-C. de Bordeaux. A la tête d'une équipe de six personnes, elle réalise chaque jour à 7 h 40 une petite chronique-service, anime le journal des régions de 9 heures, et intervient régulièrement dans les différentes éditions de la journée...

« *R.-M.-C. a compris la richesse des régions* », raconte M.-C. Courtioux entre deux coups de téléphone à Marseille et à Lyon pour établir le menu du « 9 h. ». « *C'est par elle que passe systématiquement l'illustration d'un information nationale et nous trouvons ici des interlocuteurs compétents pour n'importe quel débat. Bordeaux n'a décidément rien à envier à Paris* ». Une conviction que partage Jean-Claude Héberlé, satisfait d'avoir confié la couverture de certains dossiers importants à ses bureaux régionaux : l'agriculture à Montpellier, l'aéronautique à Toulouse, la consommation à Bordeaux... Une force, pense-t-il, pour R.-M.-C. : La multiplication des radios locales privées a mis à rude épreuve, il est vrai, le quasi-monopole de la station dans le sud de la France. « *Mais qu'on nous laisse émettre en FM*, dit Marie-Christiane ; *avec de la musique et des informations locales, on fait un malheur !* »

9 h 30, le journal terminé, Marie-Christine Courtioux fait les honneurs des nouvelles installations au correspondant de l'A.F.P., venu lui rendre visite, tandis que les techniciens s'affairent encore auprès de la nouvelle régie technique. Soudain, de l'autre côté du studio, une voix grésillante sortie d'un petit appareil délaissé sur la table, bat le rappel pour la conférence du matin. La « boîte »... Bien sûr.

ANNICK COJEAN.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 21 FÉVRIER

— *M. René Monory*, ancien ministre de l'économie, *sénateur* U.D.F. de la Vienne, est invité à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

— *MM. Marcel Assoun*, animateur de la commission nationale des transports du P.S., et *Edouard Frédéric-Dupont*, député R.P.R. de Paris, adjoint au maire, participent à un débat sur les transports à 19 h 30, sur Radio-Express, 100,85 Mhz, Paris.

MARDI 22 FÉVRIER

— *M. Amine Wardaka*, responsable du Front national islamique de l'Afghanistan, est invité à l'émission « Plaidoyer », sur R.M.C., à 8 h 30.

— *MM. Alain Peyrefitte*, maire R.P.R. de Provins, et *Paul Quilès*, député P.S. de Paris, sont reçus au journal de 13 heures sur T.F. 1.

FAITS DIVERS

La mort de l'officier du contre-espionnage français

PLUSIEURS POINTS OBSCURS CONTREDISENT LA THÈSE DU SUICIDE DU LIEUTENANT-COLONEL NUT

(*De notre correspondant régional.*)

Nice. — Une semaine après la découverte, près de Puget-Théniers (Alpes-Maritimes), du cadavre du lieutenant-colonel Bernard Nut, quarante-sept ans, le mystère de la mort de l'officier des services français de contre-espionnage reste entier. En l'absence de toute communication officielle sur les résultats de l'autopsie et de l'expertise balistique, aucune hypothèse ne peut théoriquement être écartée. Plusieurs points troublants semblent toutefois contredire celle du suicide, primitivement retenue comme la plus « séduisante » *par les enquêteurs.*

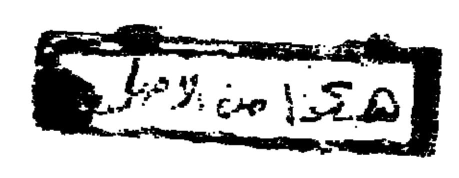
Les certitudes dont on peut disposer dans cette affaire, compte tenu de l'extrême discrétion qu'observent les policiers de Nice, sont des plus minces. Découvert mardi 15 février, peu avant 8 heures par un conducteur d'engin du service de l'équipement, le corps lieutenant-colonel Nut gisait face contre terre en bordure de la R. N. 202, dans un lieu inhabité. L'officier de la Direction générale de la sécurité extérieure (D.G.S.E.-ex. SDECE) était mort d'une balle qui avait pénétré à l'arrière de la tête, entre l'oreille droite et la première vertèbre cervicale. Sa voiture, une 305 Peugeot de location immatriculée à Paris, était stationnée à proximité, poste radio branché et portières verrouillées, à l'exception de celle du conducteur. A quatre mètres en arrière du corps, on trouve l'arme personnelle de Nut, un 357 Magnum Smith and Wesson, avec trois douilles percutées dans le barillet. Aucune trace de lutte n'est visible sur le terrain enneigé.

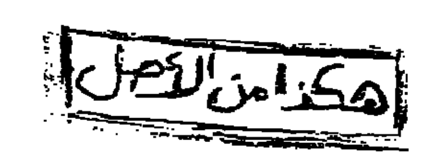
Selon certaines informations non vérifiées, des automobilistes auraient aperçu dans la nuit le lieutenant-colonel Nut affaissé sur le volant de son véhicule. On sait, par ailleurs, que l'agent de la D.G.S.E. a quitté son domicile du quartier de Fabron à Nice, le lundi matin, sans laisser apparaître, d'après ses proches, d'intention particulière. Aurait-il eu des motifs de se supprimer ? On l'ignore, comme on ignore le calibre de la balle mortelle, et si, précisément, celle-ci a pu être tirée par l'arme de Nut. On ne s'explique toujours pas, d'autre part, la présence dans le barillet de trois étuis vides de cartouches, ni que le revolver ait été retrouvé aussi loin du corps. Les policiers ont admis, enfin, que le test de la paraffine se serait révélé négatif, mais en faisant remarquer que les traces de poudre sur les mains de Nut auraient pu être effacées par la neige. Autant d'éléments irrationnels qui plaident davantage en faveur de la thèse du meurtre que de celle du suicide, peu compatible, au demeurant, avec la personnalité de Nut. Celui-ci est-il tombé dans un guet-apens ? Interrogé sur une éventuelle modification du chef de l'information ouverte sur les « *recherches des causes de la mort* », le juge d'instruction chargé de l'enquête, M. Pierre Lasfargue, s'est montré prudent. Sa réponse permet cependant de croire qu'il s'agit d'une éventualité sérieuse sur laquelle on devrait être fixé rapidement.

Les obsèques du lieutenant-colonel Nut devaient être célébrées mardi 22 février à Nîmes (Gard). Marié et père de trois enfants, l'officier de la D.G.S.E. était arrivé en 1980 à Nice, où il dirigeait les services de contre-espionnage pour toute la région du Sud-Est, d'où il « manipulait » des informateurs dans des pays méditerranéens. Engagé dans l'armée en 1953, il avait successivement servi comme sous-officier, puis comme officier en Algérie, en Tunisie et aux Antilles, dans l'infanterie coloniale et les troupes de marine. Il collaborait au service de contre-espionnage depuis 1967, mais n'appartenait pas au service « action » de la D.G.S.E.

GUY PORTE.

● *Détournement d'un avion libyen sur Malte.* — Le Boeing-727 des lignes aériennes libyennes, détourné dimanche soir 20 février sur Malte, demeurait toujours immobilisé, ce lundi en fin de matinée, sur une piste de l'aéroport de La Valette. L'appareil, qui a à son bord environ cent soixante passagers, est encerclé par des unités de l'armée et de la police. Les pirates de l'air — dont on ignore le nombre et les motifs — ont exigé que l'avion soit ravitaillé en carburant pour une destination inconnue. Les autorités maltaises demandent pour leur part la libération des passagers avant d'engager des négociations. — (*A.F.P., Reuter.*)





INFORMATIONS « SERVICES »

CIRCULATION

Soixante-dix kilomètres de bouchons routiers dans la vallée de la Tarentaise

De notre correspondant

Grenoble. – La vallée de la Tarentaise a été littéralement asphyxiée, samedi 19 février, sous l'« avalanche » des automobilistes qui quittaient ou gagnaient les stations de sports d'hiver.

Pendant toute la journée, d'énormes bouchons ont rendu quasiment impossible la circulation sur la route nationale 90, unique axe routier desservant l'immense zone industrielle et touristique de la Tarentaise, qui compte deux cent mille lits. La route nationale 90, étroite, traversée à quatre reprises par la ligne S.N.C.F., coupée samedi par un éboulement de rochers, a une nouvelle fois démontré sa totale inadaptation à la fonction économique qu'on lui demande de remplir.

Sur soixante-dix kilomètres, entre Montmélian et Bourg-Saint-Maurice, les services de gendarmerie ont recensé 70 km de bouchons. Certains automobilistes ont mis plus de douze heures pour effectuer les 350 km qui séparent Lyon de Val-Thorens. L'« enfer » aura duré jusqu'au milieu de la nuit de samedi à dimanche, certains automobilistes dormant dans leur voiture alors que la température extérieure avoisinait – 10 degrés.

Depuis plus de dix ans, les élus locaux de la Tarentaise interpellent régulièrement les pouvoirs publics pour obtenir une amélioration de cet axe routier. L'Etat s'est, pour l'instant, contenté de faire « sauter » quelques étranglements routiers et d'élargir, ici et là, la chaussée. Les élus locaux réclament une « artère moderne », seule capable de satisfaire la première « industrie » de la Savoie : la neige.

La Tarentaise, qui dispose des plus belles pistes de ski du monde, a déposé sa candidature pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 1992. L'obstacle routier risque fort de se révéler infranchissable si une solution radicale – extrêmement coûteuse – n'est pas trouvée dans les prochains mois. – C. F.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 20 février :

DES DÉCRETS

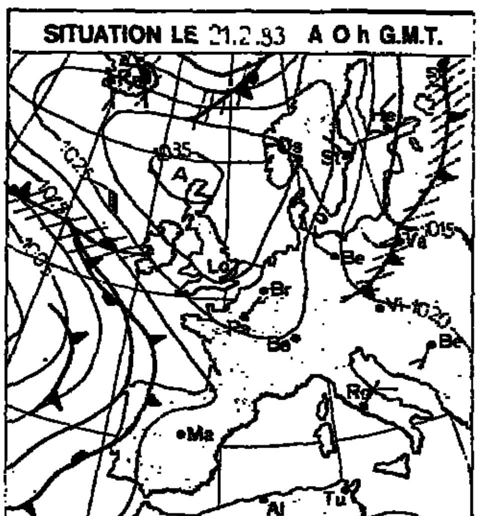
- Relatifs aux dotations globales d'équipement des départements et des communes ;
- Modifiant le décret du 5 janvier 1983 fixant la liste des départements dans lesquels le commissaire de la République est assisté d'un commissaire de la République délégué pour la police ;
- Fixant le montant maximum des indemnités qui peuvent être allouées en application de la loi du 3 janvier 1977 modifiée garantissant l'indemnisation de certaines victimes de dommages résultant d'une infraction ;
- Modifiant le décret du 14 mars 1973 portant création d'un système national d'identification et d'un répertoire des entreprises et de leurs établissements ;

UN ARRÊTÉ

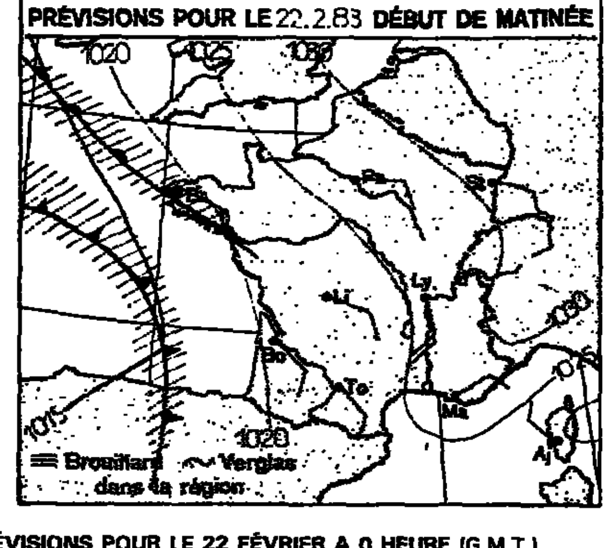
- Portant ouverture à titre expérimental du service de la facturation détaillée des communications téléphoniques et fixant la tarification applicable à ce service.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21.2.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 22.2.83 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le lundi 21 février à 0 heure et le mardi 22 février à minuit.

Une grande partie de la France passera *sous l'influence des hautes pressions* continentales se décalant des îles Britanniques vers l'Allemagne. Cet anticyclone *ralentira la* progression vers la France d'une perturbation océanique qui s'approche lentement vers le sud-ouest de la France.

Mardi, encore du beau temps sur la plus grande partie du pays, seules les régions côtières de l'Atlantique auront un ciel assez chargé avec l'arrivée de l'air maritime. Sur ces régions de l'Ouest et du Sud-Ouest, il fera plus doux, 1 à 2 degrés au lever du jour. Ailleurs, encore des gelées, assez fortes sur l'Est et le Centre, –6 à –8 degrés, en général il fera entre –1 et –4 degrés, sur le bord de la Méditerranée 0 à –1 degré.

Au cours de la journée, les nuages et *le mauvais temps, faiblement* pluvieux mais doux, gagneront les régions à l'ouest de Rennes-Toulouse. Sur toutes les autres régions de France persistance d'un temps généralement bien ensoleillé avec 10 degrés sur le sud du pays et 5 à 7 degrés sur la plupart des autres régions. Encore un pôle froid sur l'Est avec à peine plus de zéro.

Les vents de secteur est sur une grande partie de la France souffleront modérément.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 21 *février* à 7 heures, de 1 027.9 millibars, soit 771 millimètres de mercure.

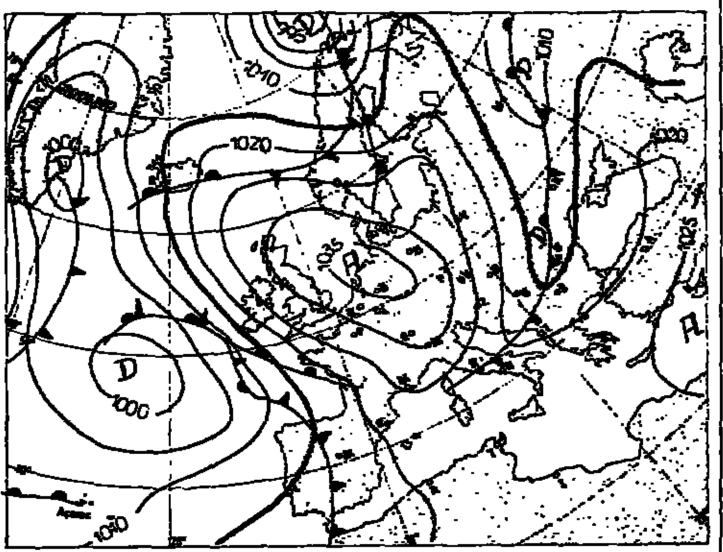
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 février ; le second le minimum de la nuit du 20 au 21 février) :

Ajaccio, 12 et 4 degrés ; Biarritz, 17 et 6 ; Bordeaux, 15 et –2 ; Bourges, 8 et –1 ; Brest, 11 et 2 ; Caen, 7 et –1 ; Cherbourg, 5 et 1 ; Clermont-Ferrand, 6 et –6 ; Dijon, 7 et –2 ; Grenoble, 5 et –5 ; Lille, 3 et –2 ; Lyon, 2 et –4 ; Marseille-Marignane, 9 et – 2 ; Nancy, 4 et –4 ; Nantes, 12 et 1 ; Nice-Côte d'Azur, 12 et 5 ; Paris-Le Bourget, 5 et –1 ; Pau, 17 et 2 ; Perpignan, 13 et 3 ; Rennes, 10 et –1 ; Strasbourg, 5 et –3 ; Tours, 9 et –1 ; Toulouse, 13 et – 1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 7 degrés ; Amsterdam, 5 et 0 ; Athènes, 6 et – 1 ; Berlin, 3 et –3 ; *Bonn, 3 et –5* ; Bruxelles, 4 et –1 ; Le Caire, 14 et 7 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 3 et –4 ; Dakar, 24 et 19 ; Djerba, 12 et 6 ; Genève, 3 et –5 ; Jérusalem, 4 et 2 ; Lisbonne, 16 et 13 ; Londres, 4 et 1 ; Luxembourg, 2 et –3 ; Madrid, 13 et 2 ; Moscou, –3 et –7 ; Nairobi, 27 et 16 ; New-York, 5 et 2 ; Palma-de-Majorque, 14 et 0 ; Rome, 11 et 1 ; Stockholm, 0 et –11 ; Tozeur, 13 et 6 ; Tunis, 15 et 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 22 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



VIVRE A PARIS

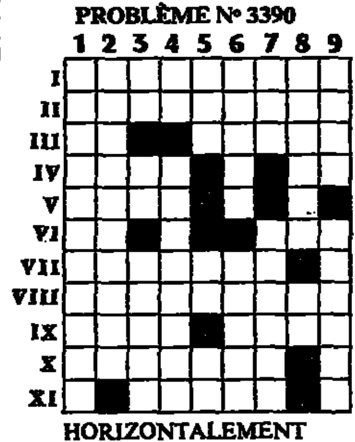
DÉPARTEMENTALISATION DE LA CAISSE D'ASSURANCE-MALADIE DE LA RÉGION PARISIENNE : NOUVELLES DISPOSITIONS

La Caisse primaire d'assurance-*maladie de Paris annonce* qu'à compter du 1er janvier 1983 de nouvelles dispositions sont prises dans le cadre de la départementalisation de l'ex-caisse « région parisienne » (éclatée en sept nouvelles caisses). Les services de l'immatriculation-application de la Caisse primaire de Paris *seront implantés 173-175, rue de Bercy – 75586 Paris Cedex 12 – Tél. : 356-12-53.* C'est à ce service, qui ne reçoit pas le public, que les employeurs de Paris devront adresser les déclarations d'emploi de leurs salariés demeurant à Paris, l'assuré étant affilié à sa caisse de résidence habituelle.

Les déclarations d'accidents de travail devront être adressées par les employeurs de la région parisienne à la Caisse primaire d'assurance-maladie du lieu de résidence de la victime, quelle que soit la date de l'accident de travail. La liste des sept organismes compétents dans la région parisienne leur sera communiquée individuellement. Même consigne concernant les notes d'honoraires aux titres accidents du travail-maladies professionnelles pour les professions de santé, les établissements de soins, les fournisseurs de la *région parisienne*.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3390



HORIZONTALEMENT

I. Évoluent souvent dans un secteur de pointe. –II. En voilà une façon ! – III. Adverbe. Excès de langage. – *IV. Avec lui*, on n'est pas toujours à la fête, mais on peut aller au bal. Participe. – V. Source de chaleur dans une chambre froide. – VI. Forme de rire. On y avait la tête en France et les pieds en Afrique. – VII. C'est lui qui conduit pour que les autres boivent. – VIII. Lignes qui ne manquent pas d'appâts. – IX. Traverse la Seine ou est traversée par la Saale. Ne peut se plaindre de ne pas être assisté dans sa démarche. – X. Plantée par certains, piquée par d'autres. – XI. Femme de lettres ou homme de couleurs.

VERTICALEMENT

1. Dure en affaires et tendre en amour. 2. Qui rendent la vie impos*sible. – 3. C'est de l'enfantillage.* Cité. On y met celui que l'on perd ou il en sort celui qui gagne. – 4. Peut donc se répéter. Sert à prendre des mesures pour un produit de première nécessité. – 5. Pouvait se toucher ou évitait d'être touché. Objet de revendication. Note. – *6. Lancier qu'il était préférable* de voir dans un quadrille. Bon pour le service. – 7. A besoin d'une bonne base pour s'élever *(inversé)*. Arrive au moment où l'on parle. – 8. Travaille donc avec une certaine cosse. Article étranger. – 9. Est utilisé suivant le besoin. Forme appréciée en ski.

SOLUTION DU N° 3389

Horizontalement

I. Deux-pièces. Rime. – II. Ers. Inviter. Fat. – III. Tastevin. Na! – IV. Été. Râtelier. CL – V. Nô. Érié. Elme. Ho! – VI. Éden. Éclosion. – VII. Étai. Cachet. Nt. – VIII. Autruche. Tel. – IX. Ridée. Coupole. – X. Are. Néo. Sonar. – XI. Devanture. Belp. – XII. Ive. Sirotai. – XIII. Tuer. Rhô. Nous. – XIV. En. Épieu. Dur. Et. – XV. Ris. Sarigue. Thé.

Verticalement

1. Détente. Radoter. – 2. Erato. Taire. Uni. – 3. Ussé. Eau-de-vie. – 4. Édite. Avre. – 5. Pierre. Renne. P.S. – 6. Invaincu. Et. Ria. – 7. Évite. Accoucher. – 8. Ciné. Écho. Oui. – 9. Et. Lécheuses. – 10. Séville. Pô. Indu. – 11. Émotion. Roue. – 12. Grès. Labour. – 13. If. Intérêts. – 14. Manchote. La. Eh! – 15. Étalon. Lampiste.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 23 FÉVRIER

« L'art des lissiers à la Manufacture des Gobelins raconté aux jeunes », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Senant.

« *Notre-Dame* », 15 heures, portail central, Mlle Garnier.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Zujovic (Caisse nationale de monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Des Burgondes à Bayard, mille *ans de Moyen Age* », 14 h 45, 19, rue de Vaugirard (L'art pour tous).

« Le Lorrain », 18 heures, Grand Palais, D. Bouchard.

« *Ecole Boulle* », 14 h 30, 9, *rue* Pierre-Bourdan (La France et son passé).

« Hôtel d'Aumont », 15 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« *Salons de l'Hôtel de Ville* », 14 h 30, poste, Mme Hager.

« Passages couverts de la Grange-Batelière », 14 h 30, métro Le Peletier (Paris pittoresque et insolite).

« *L'Hôtel-Dieu* et les églises disparues de la Cité », 14 h 30, entrée Hôtel-Dieu parvis Notre-Dame (Paris autrefois).

« Le mystère des Templiers », 15 *heures*, 195, *rue du Temple*, Mme Willer.

« Claude Lorrain », 15 heures, Grand Palais, Mme Fochier-Henrion (Paris et son histoire).

« *Hôtel et jardins du Marais*, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'école de La Haye », 15 h 30, Grand Palais (Tourisme culturel).

« *Ruelles moyenâgeuses, le café* Procope », 14 h 30, 1, rue des Carmes (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

14 h 30, Musée des arts décoratifs, « Un objet raconte son histoire : une chaise à porteurs », (cinq à huit ans).

16 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Zujovic : « Ravenne de Galla Placidia à Justinien ».

17 *h 30*, 4, place du Louvre, C. Samouault-Verlet : « le Palais des Tuileries sous le Second Empire » (Académie du Second Empire).

18 *h* 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, « Le Shtetl et la diaspora juive ».

19 h 15, 45, boulevard des Batignolles, « La rémunération du travail ».

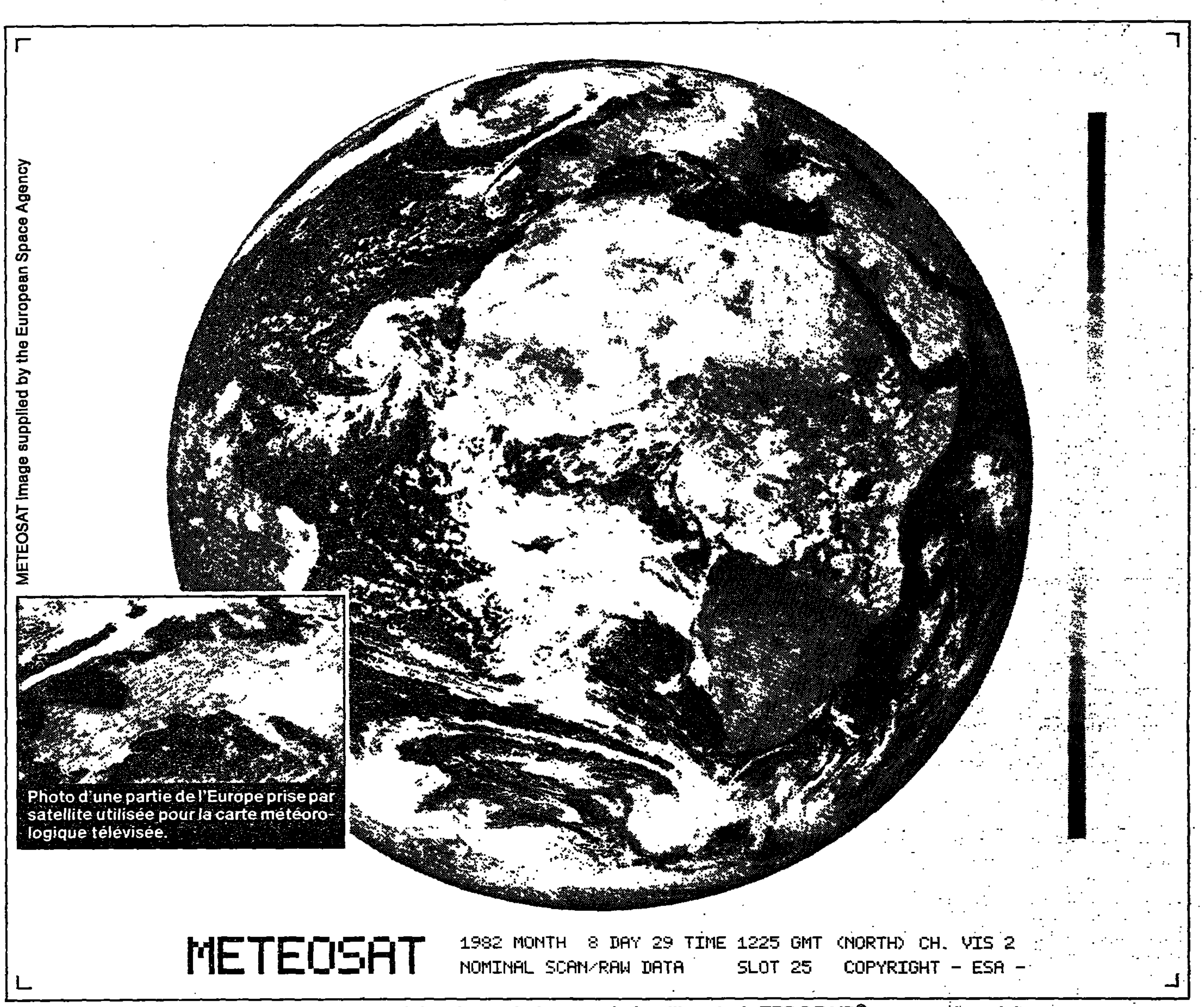
19 h 30, 1, rue Victor-Cousin amphithéâtre Bachelard, J. Donnars : « De l'ennui » (*Université populaire* de Paris).

20 h 30, 68, rue de la Folie-Méricourt, K. Niedermaier : « Les différents courants sionistes entre *les deux guerres* » (*Centre juif d'art* et de culture).

20 h 30, 26, rue Bergère, J. Baryosher : « La kabbalah ou tradition cosmique » (L'homme et la connaissance).

Que savez-vous du verre?

Nous ne pouvons rien pour la météo, sauf la prévoir mieux.



Mise sur orbite à 36.000 kilomètres de la terre, la lentille miroir ZERODUR® permet de saisir des changements de temps avec une telle précision que même des variations de 1°C peuvent être enregistrées.

Les prévisions sont plus faciles pour les météorologistes depuis qu'ils ont à leur disposition les photos envoyées par Météosat. Des photos prises par un appareil au centre duquel se trouve une lentille miroir en ZERODUR®, la vitrocéramique fabriquée par SCHOTT.

Dans l'espace, les températures extrêmes n'altèrent pas les propriétés optiques du ZERODUR®. Voilà pourquoi les prévisions sont meilleures, même si le temps, lui, ne l'est pas.

En plus de ZERODUR®, nous fabriquons 400 différentes sortes de verres optiques qui couvrent une très large gamme d'utilisations.

Le verre SCHOTT est utilisé dans les meilleurs systèmes optiques du monde.

En voici deux cas extrêmes: pour un laser à hautes performances, le verre pour des objectifs de focalisation d'un diamètre de 1,2 mètre ou le verre pour les minuscules lentilles des microscopes modernes.

C'est il y a cent ans qu'Otto Schott a conçu les types de verres qui font référence dans le domaine de l'optique scientifique. Depuis lors, nous avons mis au point des centaines de verres différents et nous les améliorons sans cesse.

Comme nous améliorons sans cesse notre technologie. Ainsi, les verres optiques doivent être absolument exempts d'imperfections de toute sorte, telles que bulles, stries ou tensions. Pour empêcher, par exemple des tensions résiduelles, les énormes blocs de verre doivent refroidir pendant plusieurs mois, de façon uniforme, à raison de deux dixièmes de degré centigrade par heure.

Le verre optique n'est qu'un exemple des propriétés particulières que nous pouvons donner au verre. Et les possibilités de ce matériau sont loin d'être épuisées: nous travaillons sans cesse à des projets de recherche et à de nouveaux produits.

Le Groupe SCHOTT:

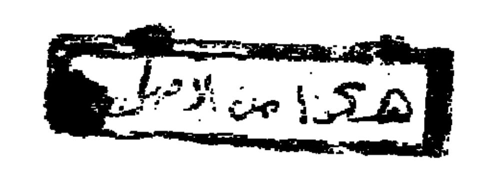
34 entreprises avec 40 centres de production dans le monde entier, plus de 250 agences de distribution en France et à l'étranger. Un catalogue de plus de 50.000 articles et un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs.

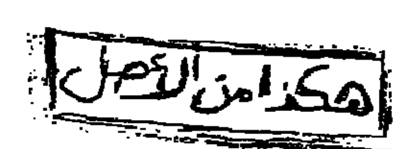
ZERODUR® est une marque déposée de SCHOTT GLASWERKE, Mayence.

SCHOTT FRANCE
6, rue des Bateliers, 92110 Clichy.



Nous perfectionnons sans cesse le verre.





Le Monde

ECONOMIE

UN ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE DES FINANCES DU MEXIQUE

Quatre objectifs assignés à une sévère politique de redressement

Si au cours de l'été dernier un plan d'urgence a pu être mis sur pied en un temps record avec le concours du gouvernement américain, de la Banque des règlements internationaux agissant au nom des principales banques centrales dont la Banque de France, du F.M.I. et des grandes banques internationales pour combler l'énorme brèche qu'ouvrait dans le système bancaire international la déconfiture du Mexique, il reste, d'une part, à conclure l'accord avec les banques commerciales pour l'octroi des indispensables nouveaux crédits et le rééchelonnement des dettes purement privées et, d'autre part, à appliquer le sévère programme de redressement élaboré en liaison avec le F.M.I.

Autant dire que l'« affaire mexicaine », dont le règlement est absolument indispensable pour maintenir ou rétablir un minimum de confiance sur les marchés internationaux de capitaux, est toujours en cours. Le ministre des finances du Mexique, M. Jesus Silva Herzog, est plus que jamais l'un des hommes-clefs de la situation.

M. JESUS SILVA HERZOG était ministre des finances du gouvernement du président Lopez Portillo, dont le mandat s'est achevé à la fin du mois de novembre ; il a été confirmé dans ses fonctions par le nouveau chef de l'État, M. Miguel de la Madrid Hurtado. C'est lui qui négocie avec les banques étrangères le difficile rééchelonnement de quelque 20 milliards de dollars de dettes publiques en devises venant à échéance d'ici à 1984 (il se plaît à souligner l'*« esprit de coopération »* dont les banques françaises ont fait preuve). Il a demandé aux établissements créanciers d'accorder à son pays quelque 5 milliards de dollars de crédits nouveaux, faute de quoi le Mexique ne pourrait pas acquitter le paiement des intérêts à verser au titre de l'année 1983, une somme égale à environ la moitié du total des recettes pétrolières, à supposer que le prix de l'or noir ne descende pas au-dessous de 28 dollars le baril.

Le Fonds monétaire, qui s'est engagé à mettre à la disposition du Mexique 3,6 milliards de droit de tirage spéciaux (un peu moins de 4 milliards de dollars), a publiquement fait savoir qu'il considérait essentiel l'octroi de nouveaux concours de la part des banques. 4 800 millions de dollars ont déjà été réunis, nous confirme M. Silva Herzog, un homme jeune et calme qui depuis longtemps a séduit les milieux financiers internationaux par ses compétences de technicien, ses manières affables et sa réputation d'intégrité. Mais des obstacles restent encore à surmonter. Le plus important est peut-être le sort des dettes purement privées : dans quelle mesure le gouvernement mexicain est-il prêt à prendre une part de responsabilité pour leur remboursement ? Ce qui tend à démontrer l'urgence de ses besoins financiers est qu'il vient de demander aux banques qui doivent lui ouvrir de nouvelles facilités un crédit relais de quelque 500 millions de dollars.

« Pour la première fois en quarante ans, les Mexicains dans leur ensemble subiront cette année une diminution de leur niveau de vie », nous confirme le ministre des finances. Comment en est-on arrivé là ? De 1978 à 1981, le pays a connu un taux de croissance extraordinaire, estimé à 8,4 % en moyenne par an en termes réels. Dans de nombreuses industries, la capacité de production a doublé, comme par exemple pour la sidérurgie. La production de pétrole, qui n'était encore que de 900 000 barils par jour en 1977, est passée à 3 millions de barils en 1982, l'augmentation des recettes ayant été beaucoup plus que proportionnelle à cause de la hausse de prix intervenue entre-temps : elles étaient de 1 milliard de dollars pendant la première des deux années citées, elles se sont élevées en 1982 à quelque 15 milliards de dollars.

Mais c'est en juillet 1981 que les Mexicains situent leur premier « choc pétrolier ». Il est vrai que, pour eux, le traumatisme se produit quand le prix du brut baisse ; or, ce mois-là, le Mexique fut dans l'obligation de diminuer ses tarifs d'environ 2 dollars.

« L'avertissement ne fut pas entendu, reconnaît M. Silva Herzog, *le Mexique continua la même politique d'expansion, sans essayer de freiner la progression inquiétante des déficits publics de tous ordres. Le résultat fut que l'inflation intérieure se développa à un rythme rapide alors qu'aux États-Unis elle commençait à se ralentir sous l'effet de la politique de M. Paul Volcker* (président du Système de réserve fédérale), *fortement appuyée par le président Reagan. »*

Une énorme fuite de capitaux

Ce qui allait rendre la situation intenable est que, simultanément, les autorités mexicaines maintenaient le taux du peso. Il fallut attendre le mois de mars 1982 pour qu'elles se résignent à une dévaluation de fait. L'institution d'un cours de change flottant eut alors pour effet de porter le taux de change de 27 pesos pour un dollar aux environs de 37 pesos. Après les divers réajustements intervenus depuis lors, le cours est aujourd'hui de 102,5 pesos sur le marché dit « contrôlé », où il passera à 104,5 au début du mois de mars, conformément à la politique décidée après l'arrivée au pouvoir de M. de la Madrid et qui consiste à rapprocher progressivement le cours « contrôlé » (utilisé notamment pour les transactions commerciales) du cours libre. Le cours libre, dont on espère qu'il parcourra une partie du chemin en sens inverse, est actuellement de 148 pesos pour 1 dollar. Selon que l'on s'attache au premier ou au second des taux de change, la dépréciation subie depuis février de l'année dernière est de 300 % ou de 500 %. Qui dit mieux ?

« La politique de change menée jusqu'à l'été de 1982 eut pour conséquence de faire du dollar l'article le meilleur marché qu'on pouvait trouver au Mexique », commente M. Silva Herzog, qui explique, à la manière d'un professeur d'université, la détérioration progressive de la situation : *« Quand on peut obtenir une marchandise à bon compte, on l'achète. C'est évidemment ce qui est arrivé pour le dollar au Mexique. D'où une énorme fuite de capitaux, qui s'est chiffrée entre 12 et 15 milliards de dollars pendant la période allant de l'été 1981 à l'été 1982. »*

Pour opérer le redressement, le gouvernement a pris depuis le 1er décembre dernier (jour de l'entrée en fonctions de M. de la Madrid) une série de mesures d'ajustement que le ministre des finances qualifie de *« sévères »*. Le nouveau gouvernement, nous dit-il, s'est fixé quatre objectifs.

● **Réduire l'inflation.** L'année dernière *s'est terminée sur un* rythme annuel de 60 % de hausse des prix, mais, de décembre 1981 à décembre 1982, le renchérissement du coût de la vie aura été de 100 %, contre 5 % aux Etats-Unis. Cet écart est jugé *« insoutenable »* par M. Silva Herzog, qui fait remarquer que, sur les 3 000 kilomètres de frontières qui séparent les deux pays, on note environ 300 millions d'entrées et de sorties par an, c'est-à-dire qu'un million de personnes environ traversent la frontière par jour ouvrable.

● **Diminution du déficit budgétaire.** Le déficit représente la moitié du budget et 16,6 % du produit national brut. L'objectif est de le ramener dès 1983 à 20 % du total des dépenses de l'Etat et à 8,5 % du P.N.B. Tels sont les engagements qui ont été pris envers le Fonds monétaire, étant entendu que l'effort d'assainissement sera poursuivi pendant les années suivantes (5,5 % du P.N.B en 1984 et 3,5 % en 1985). *« Il ne s'agit pas là*, nous dit M. Silva Herzog, *d'une décision de caractère politique, puisqu'elle procède d'un véritable impératif financier qui se serait imposé à n'importe quel gouvernement du fait que le Mexique ne peut plus disposer des crédits extérieurs qui seraient nécessaires pour combler les soldes négatifs d'une gestion lourdement déficitaire. Alors qu'en 1981 il avait encore pu emprunter 20 milliards de dollars à l'extérieur, le chiffre correspondant était déjà tombé à 7 milliards en 1982. »* On sait qu'il ne devrait pas dépasser 5 milliards en 1983.

Comment atteindre les objectifs fixés ? A la fois par une réduction des dépenses publiques qui doivent être diminuées de 20 % (notamment les subventions) et par une augmentation des impôts et des prix des services publics ainsi que des marchandises vendues par des organismes d'Etat (ou des marchandises vendues par le secteur privé mais subventionnées). Le prix de l'essence a déjà été doublé.

● **Diminution du déficit extérieur.** De 13 milliards de dollars en 1981, le déficit de la balance des paiements a été ramené à 4 milliards de dollars en 1982, tant il est vrai que le déficit n'est pas une chose que l'on puisse calculer d'avance, indépendamment des ressources disponibles pour le financer. Si ces ressources viennent à se raréfier, l'ajustement se produit nécessairement, au prix bien sûr de processus d'adaptation plus ou moins douloureux : ralentissement de l'activité, diminution des revenus, etc. Le volume des importations devrait continuer à diminuer : la réduction porterait sur 9 milliards de dollars en 1983.

● **Défense de l'emploi.** Pour atténuer les effets au moins temporaires sur l'emploi de cette série de mesures, le gouvernement, on le sait, a lancé un certain nombre de programmes portant sur la construction de logements, l'entretien et l'agrandissement du réseau routier, etc.

Il est clair que ce programme n'est qu'un palliatif et n'empêchera pas la situation de l'emploi de continuer de se dégrader.

M. Silva Herzog craint toutefois qu'on ne puisse éviter des troubles sociaux ; *« Nous sommes conscients du danger, mais il est impossible d'échapper à la remise en ordre de nos affaires. »* Il prévoit un taux de croissance négatif de – 2 % en 1983, alors que la population continuera de croître à un rythme de 2,6 %. Par quel pourcentage d'abaissement du niveau de vie moyen se traduira cette évolution divergente de l'activité économique et du nombre des habitants à nourrir ? Le ministre estime qu'on ne peut pas le déterminer de façon tant soit peu scientifique alors que le programme vient tout juste d'être mis en route.

PAUL FABRA.

Ce droit d'expression des salariés qui fait peur...

MAIS pourquoi les dispositions de la loi Auroux sur l'expression des salariés tardent-elles tant à rentrer dans les faits ? Qui met le *pied sur le frein ?* M. Henri Vacquin, consultant et éditeur du mensuel *la Conjoncture sociale* (1), a interpellé sur ce thème les représentants des cinq principales organisations syndicales au cours d'une réunion qui s'est tenue le 17 février à Paris devant environ quatre-vingts responsables d'entreprise.

En guise de préparation, le rédacteur du mensuel avait envoyé 200 questionnaires à des cadres d'entreprise et analysé 106 accords déjà conclus sur le droit d'expression dans l'entreprise. Dès le début de la séance, M. Vacquin a présenté son bilan de l'opération, non sans l'accompagner de remarques volontiers provocatrices. *« Faible velléité »* et des syndicats et du patronat *pour aboutir, tel est le constat de* départ.

Les lois Auroux ne fournissent pas le contenu de leur application. Il faut donc l'élaborer. Cela fait peur. Le phénomène, pour M. Vacquin, tient à la *« faiblesse des capacités de négociation »* des partenaires sociaux. Cela *s'explique par les appréhensions* que suscite dans la hiérarchie comme chez les délégués syndicaux l'avènement d'une parole *« libérée »*. L'écart se creuse entre les syndicalistes et leur base. En mettant en place des groupes de progrès ou des cercles de qualité, les *« patrons »*, consciemment ou inconsciemment, n'ont-ils pas cherché à marginaliser le fait syndical ?

Tel est en tout cas l'avis de l'animateur, qu'il propose au débat. Dans les accords en cours, souligne-t-il, *« c'est la bataille pour le contrôle de cette expression des salariés qui est devenue, hélas, la préoccupation essentielle de la hiérarchie et des syndicats »*. La discussion, regrette M. Vacquin, porte sur les moyens de contrôler l'expression des salariés plutôt que sur les raisons de la faire surgir. D'où le *danger de voir une expérience,* pourtant digne d'être tentée et poursuivie, tourner court. Au train où vont les choses, conclut le débatteur, *« on peut craindre un enterrement en douceur après que chacun se sera exprimé à propos du droit à l'expression »*.

Devant un auditoire muet, les cinq représentants syndicaux n'ont pas refusé le débat, mais n'ont guère constesté le bilan présenté. Ils ont reconnu la gêne que leur inspire la négociation en *cours, et la plupart ont tenu à en* expliquer les raisons. Chat échaudé craint l'eau froide...

L'*expérience* des cercles de qualité – encore eux – et autres groupes patronaux dont les délégués syndicaux sont souvent exclus leur aurait servi de leçon. Pour Force ouvrière, réticente *a priori* aux groupes d'expression, le syndicat doit garder son rôle de contrepoids. Son terrain, ce sont l'organisation du travail, les *revendications des salariés. La* C.F.T.C. souhaite une décentralisation maximale de ces futurs groupes pour en éviter le détournement ou l'apathie. La C.F.D.T. demande qu'on prenne le temps de négocier. *« On ne peut pas se permettre de bâcler les affaires. »* Pour la C.G.C., entre 1945 et maintenant, le droit du travail a peu évolué. *« Une conception juridique de l'entreprise »* a marqué la période. Les lois Auroux ouvrent *« un droit nouveau, il faut amorcer le mouvement »*. La C.G.T. admet que cela *« heurte un certain nombre de pratiques syndicales »*. Mais, sur le fond, elle refuse que se mettent en place de nouvelles structures. Il faut, pour la C.G.T., des *« moyens très souples »* si l'on veut que les salariés puissent réellement s'exprimer.

Au-delà de l'occasion qui fut ainsi donnée à chacun de préciser à nouveau sa position, le débat organisé à Paris a fait resurgir les points sur lesquels risque *d'achopper l'initiative. Qui animera* les groupes d'expression et quel sera le rôle de l'encadrement ? Qui va décider des questions à discuter, qui recevra les réponses et établira les comptes rendus ? Enfin, accepte-t-on l'idée que ces groupes puissent servir de truchement pour améliorer les performances et la productivité ?

DANIÈLE ROUARD.

(Voir pages 20 et 21, notre dossier *« Les nouvelles dispositions des quatre lois Auroux. »*)

(1) *La Conjoncture sociale*, 41, rue Berger, 75001 Paris.

« DIALOGUE DES MONOPOLES ET DES NATIONS », DE FRANÇOIS PERROUX

Pour une théorie plus ajustée des échanges internationaux

par PIERRE URI

QUAND on a lu François Perroux, on s'étonne que la théorie dominante des relations économiques internationales puisse encore se maintenir après qu'il a démontré avec tant de force à quel point elle était éloignée de toute réalité observable. Il donne lui-même l'explication : elle est, suivant ses termes, « implicitement *normative* ». *Fondée sur un modèle* de concurrence parfaite, elle veut donner à croire qu'un jeu totalement libre du marché apporte à tous l'avantage maximum. Au temps de Ricardo s'exerçait déjà dans le monde la puissance industrielle et financière britannique ; plus encore, dans celui d'aujourd'hui, la prépondérance des plus grands. C'est une théorie *qui sert les puissants.*

Sans doute y a-t-il eu quelques progrès en marge dans l'explication des échanges. Hufbauer insiste sur les effets de l'écart technologique, Raymond Vernon élabore le cycle *des produits depuis l'innovation* dans les pays les plus avancés jusqu'à la délocalisation de la production en vue de la consommation de masse. Il n'en reste pas moins que le schéma de référence accuse un retard sur le progrès de la théorie économique générale. Elle a analysé tous les degrés intermédiaires entre la concurrence et les monopoles, intégré *les stratégies des agents dans* la théorie des jeux, les effets cumulatifs qui résultent des rendements croissants.

Le livre que François Perroux vient de publier rassemble deux apports convergents. *On y retrouve,* dans des articles dont la publication s'est échelonnée, les matériaux de base de sa propre théorie généralisée de l'équilibre général, celle dont il a fait la puissante synthèse dans *Unités actives et mathématiques nouvelles* (1). On y retrouve aussi l'idée fondamentale des inégalités et des assymétries, diamétralement opposée à l'image de participants à la vie économique dont aucun n'aurait d'influence sur les prix : le livre *Pouvoir et économie* (2) faisait ressortir que la relation de pouvoir, qui va de l'influence à *la domination*, est inhérente à l'économie elle-même. Et l'on voit aussi que ce n'est pas par goût *gratuit de changer que* François Perroux substitue au vieux schéma statique de l'équilibre général, fondé sur la concurrence parfaite et instantanée, un nouveau cadre global où jouent aussi bien les oligopoles et les monopoles, l'action de chacun pour changer son environnement, les dominances et les résistances : le livre *Pour une philosophie du nouveau développement* (3) révélait l'intention profonde. Car seule cette image donne leur sens aux aspirations des peuples les plus pauvres.

Mais ce recueil-ci s'oriente essentiellement vers l'application fructueuse des nouveaux concepts aux relations entre les nations. Il s'articule en quatre titres : « L'analyse hier et aujourd'hui », « Les grandes firmes et leurs espaces », « Les espaces dans *la nation* », « *La* terre des hommes et le transcapitalisme ». C'est le rassemblement d'études publiées à des dates diverses, quelques-unes hors de France, plusieurs difficiles à retrouver et certaines, même, inédites, qui convergent autour du thème central : la théorie classique n'est que celle de l'équilibre des choses entièrement réglé par le prix ; il est temps de se tourner vers l'activité des agents, qui ont chacun une mémoire et un projet, et d'étudier les effets résultant de la confrontation entre leurs énergies de changement qui s'analyse en luttes-concours ou conflits-coopérations.

Il n'y a pas de marché indépendant de l'organisation, qui est préalable à sa formation, qui en régule le fonctionnement, qui en répartit les fruits.

La concurrence parfaite où l'agent se dissout dans des sosies indiscernables les uns des autres aboutirait à la totale inertie : la concurrence efficace se joue entre ceux qui *tentent d'accroître leur part.*

Les échanges dits « internationaux »

François Perroux démonte, dans l'analyse la plus rigoureuse, l'ensemble des hypothèses sur lesquelles se fonde la théorie standard des échanges internationaux et qui est homogène à la théorie standard de l'équilibre général. Derrière les coûts comparatifs, on découvre les dotations de facteurs. La nation n'a d'autre réalité que d'être un territoire où les facteurs sont mobiles alors qu'ils sont immobiles de l'un à l'autre. A partir de là, on démontre *aisément que la libre circulation des* produits entre nations aboutit à la meilleure spécialisation des facteurs dans chaque nation, au point d'en égaliser, à la limite, les rémunérations sur toute la surface de la terre. Concurrence pure, rendements constants : les personnes, les entreprises, ne sont que des points dont le ballet est entièrement réglé par les prix. Où passent dans ce schéma les relations observables les plus aveuglantes ?

Dans tous les pays l'exportation est concentrée pour l'essentiel sur une poignée de firmes puissantes. L'investissement direct a pris de telles proportions que la production internationale est de même ordre de grandeur que les échanges internationaux. Les livraisons par-delà les frontières entre filiales d'un même groupe, c'est-à-dire le commerce *intra-firmes, représentent la moitié* des échanges recensés. Les rendements croissants aboutissent à des concentrations de plus en plus fortes de la production et à des déséquilibres cumulatifs. Comment se satisfaire de schémas qui évacuent la nation en tant que réalité économique et humaine, aussi bien qu'ils oblitèrent les stratégies des firmes et des groupes ?

Faut-il alors se résigner à un institutionnalisme purement descriptif ? L'originalité de François Perroux est de dégager les concepts et les instruments d'analyse qui permettent de rassembler dans une vision intelligible, et même formalisable et mathématisable, les réalités économiques, si diverses et contradictoires qu'elles apparaîtraient sans cet effort, celles de tous les temps mais surtout celles de notre temps.

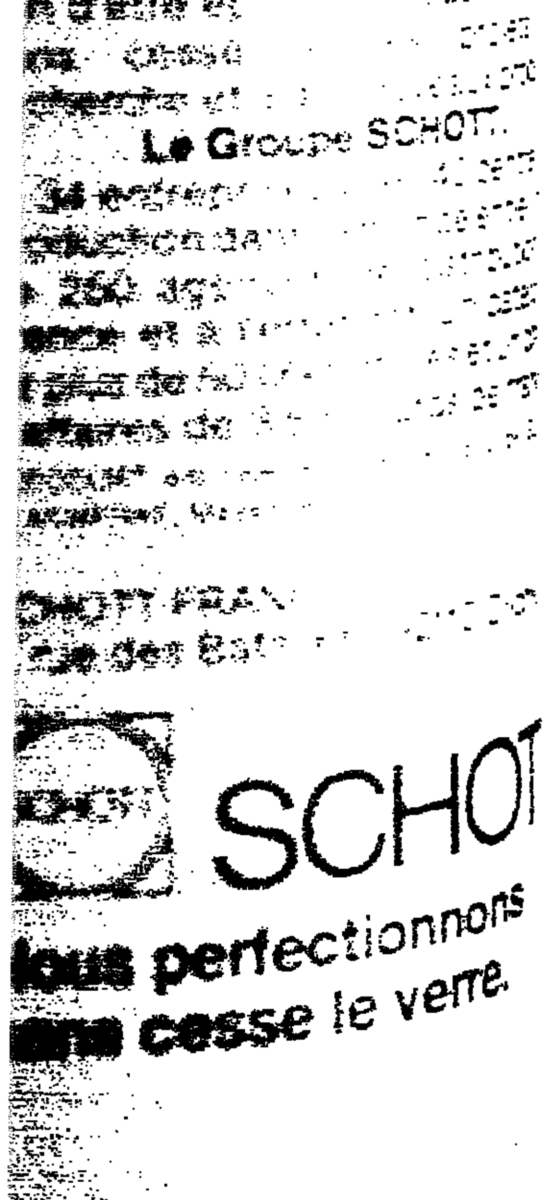
(Lire la suite page 22.)

★ Dialogue des monopoles et des nations, F. Perroux, P.U. de Grenoble, 1982. Prix : 120 F.

(1) *Unités actives et mathématiques nouvelles : révision de la théorie de l'équilibre économique général*, F. Perroux, Ed. Dunod, Paris, 1975.

(2) *Pouvoir et économie*, F. Perroux, Ed. Bordas, Paris, 1973.

(3) *Pour une philosophie du nouveau développement*, F. Perroux, Ed. Aubier-UNESCO, 1981.



DOSSIER

Les nouvelles dispositions

LES quatre lois Auroux sont désormais votées et promulguées. Elles visent à assurer un « rééquilibrage » entre les différentes parties présentes au sein de la *collectivité* du travail, traduisez : dans les entreprises. Les lois Auroux précisent et renforcent les droits des travailleurs. Préciser les règles, c'est vouloir changer certaines pratiques. Quelles sont les *principales* nouvelles dispositions de ces quatre lois ?

I. — La loi relative au développement des institutions représentatives du personnel votée le 7 octobre 1982 et promulguée le 28 octobre 1982 *(J. O. du 29 octobre).*

a) *La section syndicale dans l'entreprise.*

— *La loi supprime* le seuil de cinquante salariés pour constituer des sections syndicales. Cependant, il n'est pas attribué de crédits d'heures au délégué syndical dans les entreprises de moins de cinquante salariés.

— Le nombre de délégués syndicaux pour chaque section syndicale dépend du nombre de salariés dans l'entreprise. Désormais sont pris en compte dans le nombre des salariés, outre ceux qui sont sous contrat à durée indéterminée, les travailleurs à domicile ; les salariés à temps partiel dont la durée du travail est égale *ou supérieure à 20 heures* par semaine ou à 85 heures par mois ; les salariés sous contrat à durée déterminée ; les travailleurs mis à la disposition d'une entreprise par une entreprise extérieure.

— Le versement des cotisations syndicales peuvent s'effectuer à l'intérieur de l'entreprise et pendant le temps de travail.

— Dans les entreprises de mille salariés et plus, le chef d'entreprise doit mettre à la disposition des *sections* syndicales un local convenable, *est-il précisé, aménagé et doté d'un* matériel nécessaire à son fonctionnement.

— Les sections syndicales peuvent inviter des pesonnalités syndicales extérieures à l'entreprise à des réunions dans les locaux syndicaux ou avec l'accord du chef *d'entreprise* dans des locaux mis à leur disposition. Des personnes *autres que* syndicales peuvent être invitées avec l'accord du chef d'entreprise.

Les crédits d'heures augmentés

b) *Le délégué syndical.*

— *Les moyens mis à la disposition* du délégué syndical sont accrus.

● L'attribution du minimum légal d'heures de délégation est relevée. *(Voir le tableau ci-dessous).*

Taille de l'entreprise ou de l'établissement	Situation antérieure	Situation nouvelle
Dans les entreprises ou établissements occupant de 50 à 150 salariés	Néant	10 heures
Dans les entreprises ou *établissements* occupant de 151 à 500 salariés	10 heures (150 à 300 salariés)	15 heures
Dans les entreprises ou établissements occupant plus de 500 salariés	15 heures (plus de 300 salariés)	20 heures

● Mais, *surtout, un délégué syndical central* peut désormais être désigné par chaque syndicat représentatif dans les entreprises d'au moins 2 000 salariés avec au moins deux établissements de 50 salariés chacun ou plus. Il dispose d'un crédit de *vingt heures par mois pour l'exercice* de ses fonctions.

● Enfin, chaque section syndicale dispose d'un crédit d'heures supplémentaires global pour les *personnes appelées à négocier les* conventions ou les accords d'entreprise : *10 heures par an dans les* entreprises d'au moins 500 salariés, 15 heures par an dans celles d'au moins 1 000 salariés.

— Dans les entreprises de moins de 300 salariés, le délégué syndical est de droit représentant syndical au *comité* d'entreprise *ou* d'établissement. Aussi est-il le destinataire des informations fournies au comité d'entreprise.

— La protection des délégués syndicaux est renforcée. Leur licenciement ne peut avoir lieu qu'après *l'autorisation* de l'inspecteur du travail et non plus seulement après l'avis conforme de celui-ci.

— Les délégués syndicaux peuvent circuler librement dans l'entreprise — tant pendant les heures de délégation qu'en dehors de leurs heures habituelles de travail. Durant les heures de délégation, ils peuvent se déplacer hors de l'entreprise.

c) *Le délégué du personnel.*

— Le nombre de délégués du personnel dépend du nombre de salariés dans l'entreprise.

— Désormais le personnel élit des délégués dans *tous* les établissements industriels, commerciaux ou *agricoles, les offices publics* et ministériels, les professions libérales, les sociétés civiles, les syndicats professionnels, les sociétés mutualistes, les organismes de sécurité sociale (à l'exception de ceux qui ont le caractère d'établissement public administratif), les *associations quels que* soient leur forme et leur objet, où sont occupés au moins onze personnes pendant douze mois consécutifs.

— La législation est étendue aux établissements à caractère industriel *et commercial dont* les *activités et* les conditions de travail s'apparentent à celles du secteur privé.

— Les conditions d'éligibilité sont modifiées. La condition « parlant couramment français » est supprimée.

— *Les délégués du personnel* peuvent exercer les attributions économiques du comité d'entreprise. Dans ce cas, aux 15 heures par mois que le chef d'établissement est tenu de laisser aux délégués du personnel, s'ajoute un crédit de 20 heures par mois.

— Pour renforcer l'efficacité des délégués du personnel, la loi incite l'employeur et les organisations syndicales à négocier sur la mise en place de délégués du personnel *spécifiques* pour une catégorie de personnel, *comme par exemple un* délégué travaillant à la chaîne.

— Enfin, la loi institue les délégués de « site ». L'exemple des grands magasins permet d'illustrer cette innovation : une grande partie des vendeurs sont salariés de l'entreprise dont ils représentent la marque ; sur le lieu d'exercice de leur *travail, ils n'avaient pas de délégué* du personnel. Désormais, ils pourront être représentés par des délégués de site.

Un rapport des C.E. sur la condition de l'emploi

d) *Le comité d'entreprise (C.E.)*

— La mise en place d'un comité *d'entreprise* est *obligatoire si* le nombre des salariés de l'entreprise est d'au moins 50. Sur ce point, pas de changement. Ce qui est nouveau, c'est le mode de calcul de l'effectif du personnel. Il est le même que pour les délégués syndicaux *(voir plus haut).*

— Le champ d'application et les conditions d'éligibilité sont identiques à ceux prévus pour les délégués du personnel *(voir ci-dessus).*

— Les attributions du comité d'entreprise sont élargies et les *moyens sont augmentés.*

— Préalablement à l'introduction de nouvelles technologies intéressant la marche générale de l'entreprise, le C.E. devra disposer des grandes orientations ainsi que d'une étude d'impact du projet sur l'emploi, la *rémunération du personnel*, les conditions d'organisation du travail, de qualification et de formation.

— L'employeur doit transmettre, chaque année, au C.E. un rapport sur la situation et l'évolution des emplois à durée déterminée dans l'entreprise. *Le chef d'entreprise* est tenu de consulter le C.E. lorsqu'il prend une participation dans une société et de l'informer lorsqu'il a connaissance d'une prise de participation dont son entreprise est l'objet.

— Le C.E. est habilité à donner un avis sur les augmentations de prix. Il peut être consulté par les autorités chargées de la fixation et du contrôle des prix.

— Le C.E. est informé et consulté sur les problèmes généraux concernant les conditions de travail résultant de l'organisation du travail. Il est consulté sur la durée et l'aménagement du temps de travail.

— Une commission économique est créée au sein du C.E. *dans les* entreprises de 1 000 salariés et plus. Cette commission est composée de cinq membres, dont au moins un cadre, qui sont désignés par le C.E. parmi leurs membres. La commission se réunit au moins deux fois par an. La loi accorde aux *membres* de la commission un crédit d'heures *global (40 heures par an maximum).*

— Une formation économique et financière est instituée pour les membres du C.E. Les stages de formation devront se dérouler sur cinq jours ouvrables maximum. Ils sont à la charge de l'employeur *dans les* entreprises de plus de 100 salariés et à *la charge du C.E. dans les entreprises* de moins de 100 salariés.

— Le C.E., dans les entreprises d'au moins 300 salariés, peut faire appel à des *experts extérieurs* à l'entreprise qui sont payés par celle-ci. Pour préparer ses propres travaux, il *peut faire appel à tout expert qu'il* rémunère lui-même.

— Pour réaliser toutes ces tâches, le comité d'entreprise doit être doté d'*une subvention de fonctionnement*, pour acheter le matériel nécessaire, la documentation et rémunérer des *experts, égale à 0,2 % de la masse* salariale brute de l'entreprise.

— Enfin, au-delà de la gestion des œuvres sociales, le comité d'entreprise peut organiser des réunions culturelles, *scientifiques,* artistiques, techniques, précise la loi, pour répondre *aux aspirations culturelles* des salariés. Les mots « œuvres sociales » sont remplacés par les mots « activités sociales et culturelles ».

La grande nouveauté

e) *Le comité de groupe.*

C'est la *grande nouveauté* de cette loi. Il s'agit de créer un comité au niveau de la direction des groupes d'entreprises. L'objectif est de permettre aux comités d'entreprise des différentes filiales du groupe d'être informés non seule*ment sur la stratégie de la filiale,* mais aussi sur la stratégie du groupe.

● *Le comité de groupe* devra recevoir les informations concernant la situation économique du groupe, l'évolution de l'emploi, les relations financières internes, les comptes et bilans consolidés du groupe.

● Le nombre total des sièges au comité de groupe est réparti entre les élus des différents collèges électoraux proportionnellement à l'importance numérique de chaque collège. Les sièges affectés à chaque collège sont répartis entre les organisations syndicales proportionnelle*ment au nombre* d'élus qu'elles ont obtenus dans ce collège. Cette désignation est opérée pour deux ans.

Relance de la politique contractuelle

II. — La loi relative à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail, votée le 15 octobre 1982 et promulguée le 13 novembre 1982 *(J.O. du 14 novembre).*

La loi du 11 février 1950 définit le cadre juridique dans lequel se déroule la négociation des conditions de travail entre les employeurs et les salariés, généralement au niveau de la branche d'activité.

Malgré les trente mille accords *qui ont été signés depuis lors*, trois millions de salariés aujourd'hui ne sont pas couverts par des conventions collectives.

Il y a de nombreuses activités nouvelles dans lesquelles il n'y a pas de convention collective : l'informa*tique, les entreprises de travail* intérimaire... et à l'intérieur même de nombreuses conventions collectives, il y a des pans entiers des conditions de travail qui ne sont pas pris en compte, comme par exemple : l'utilisation de nouveaux matériaux électroniques, *ou produits chimiques,* les cadences du travail posté... Un tiers des conventions collectives ne comprennent aucune grille de classification des postes de travail.

La loi Auroux veut combler ces insuffisances, en relançant la politi*que contractuelle, en obligeant les* employeurs et les salariés à négocier *régulièrement* les conditions de travail tant au niveau de la branche qu'au niveau de l'entreprise.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

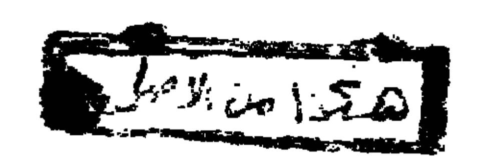
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire : n° 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.





des quatre lois Auroux

1) ***La négociation collective***

a) *L'obligation de négocier.*

– Au niveau de la branche. Tous les organismes liés par un accord de branche doivent au moins une fois par an se réunir pour négocier sur les salaires et, une fois tous les cinq ans, pour réexaminer les classifications. La négociation sur les salaires est l'occasion d'un examen de l'évolution économique et de la situation de l'emploi dans la branche, de l'évolution des salaires effectifs moyens par catégories professionnelles et par sexe, de la fixation des minimas hiérarchiques, du mécanisme de revalorisation des bas salaires...

La convocation de la commission peut émaner d'un des partenaires. Cette commission n'est pas obligée de conclure.

– Au niveau de l'entreprise. Le chef d'une entreprise « où sont constituées une ou plusieurs sections syndicales d'organisations représentatives » est obligé chaque année d'engager des négociations avec les organisations syndicales représentatives *sur les salaires effectifs*, le temps et l'aménagement du temps de travail.

– *Droit de veto.* Si un accord d'entreprise comporte une disposition qui n'est pas conforme à un ac*cord de branche ou à une disposition* législative ou réglementaire, les organisations syndicales peuvent exercer un droit de veto si elles ont obtenu plus de 50 % des voix des inscrits aux dernières élections du comité d'entreprise ; dans ce cas l'accord ne s'applique pas. Par exemple, si la C.F.D.T. a obtenu 58 % des voix et qu'elle refuse de signer, l'accord ne s'applique pas, ou encore si la C.G.T. a obtenu 45 % des voix et la C.F.D.T. 20 % et que les deux organisations s'opposent à l'accord, il ne sera pas appliqué.

b) *Comment et quand négocier.*

Au niveau de l'entreprise, la loi de 1982 prévoit que les parties présentes dans l'entreprise peuvent fixer le calendrier et l'objet des réunions.

– Au niveau de la branche, pas de changement important.

c) *Dans les entreprises de moins de onze salariés.*

Pour les entreprises de moins de onze *salariés*, la *possibilité* est ouverte de mettre en place des commissions paritaires professionnelles ou interprofessionnelles locales pour élaborer des accords collectifs de travail et recevoir les revendications des salariés de ces entreprises.

d) *Extension des conventions collectives et des accords.*

● Nouvelles clauses obligatoires : Egalité de salaires entre salariés français et étrangers, entre hommes et femmes ; conditions d'emploi et rémunération des salariés à domicile ; conditions d'emploi des travailleurs temporaires.

● Carence. Si dans une branche d'activité, il n'y a pas d'accord entre les *organisations de salariés et les* employeurs, le ministre du travail peut autoritairement décider d'étendre les *conventions collectives* d'une branche proche présentant des conditions économiques analogues, *sauf si la commission nationale* des conventions collectives s'y oppose, « opposition écrite et motivée ».

● *Information. Désormais* l'employeur doit remettre le texte de la convention collective non seulement aux membres du comité d'*entreprise* mais aussi aux délégués syndicaux et aux délégués du personnel, et les informer chaque année des modifications.

e) *La commission nationale de la négociation collective.*

La loi enrichit son travail et étend sa compétence. Elle doit : faire au *ministre* des propositions propres à faciliter le développement de la négociation collective en vue d'harmo*niser les définitions* conventionnelles des branches ; émettre un avis sur les projets de loi et décrets relatifs à la *négociation collective* ; *donner un* avis sur l'interprétation de clauses d'une convention ; suivre l'évolution des salaires effectifs et des rémunérations minimales déterminées par les conventions et l'évolution des rémunérations dans les entreprises publiques ; examiner le bilan annuel de la négociation collective ; suivre annuellement l'application dans les conventions collectives du principe « à travail égal, salaire égal ».

2) ***Procédures de règlement des conflits collectifs du travail.***

L'innovation de la loi est de faciliter le recours à la médiation. Le ministre du travail peut, à la demande écrite et motivée de l'une des parties *ou de sa propre initiative*, *engager la* procédure de médiation lorsque le conflit intervient lors de l'établisse*ment, de la révision, ou du renouvel*lement d'une convention collective. Le médiateur soumet dans un délai d'un mois des propositions en vue du règlement du conflit. Les parties peuvent signifier dans un délai de huit jours le rejet des propositions.

III. – La loi relative aux comités d'hygiène, de sécurité, et des conditions de travail (C.H.S.C.T.) a été votée le 18 décembre 1982 et promulguée le 23 décembre 1982 *(J.O. des 25 et 26 décembre).*

La loi fusionne deux organismes, le comité d'hygiène et de sécurité et la commission pour l'amélioration des conditions de travail en un seul : le C.H.S.C.T. qui a pour mission la protection de la santé des salariés.

Autre nouveauté de la loi : en cas de *danger immédiat* (par exemple, une machine défectueuse), un salarié peut faire appel à un membre du C.H.S.C.T., qui en avise immédiatement l'employeur. *S'il* y a divergence, le C.H.S.C.T. peut être réuni en urgence et voter.

Si la majorité est obtenue, *la* machine est arrêtée ; s'il y a égalité, le C.H.S.C.T. saisit l'inspecteur du travail qui décide. En outre l'em*ployeur ne peut demander au salarié* de reprendre son travail quand il y a un « danger grave et imminent ».

IV. – La loi relative aux libertés des travailleurs dans l'entreprise votée le 27 juillet 1982 et promulguée le 4 août 1982 *(J.O. du 6 août).*

C'est la loi la plus novatrice. Elle comprend deux parties. La *première* partie est consacrée au règlement intérieur et la deuxième partie concerne l'expression des salariés.

a) *Règlement intérieur, protection des salariés et droit disciplinaire.*

Le règlement intérieur n'a jamais été codifié dans le droit du travail, il n'avait pas de structure légale ; aussi le chef d'entreprise avait tout pouvoir quant à son élaboration et à son contenu.

● La loi Auroux définit ce que le règlement intérieur ne peut pas contenir (ce qui est contraire aux libertés individuelles : ouverture du courrier personnel, alcootest, etc.) et ce qu'il peut fixer exclusivement (les mesures d'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à *la* discipline, et notamment la nature et l'échelle des sanctions que peut prendre l'employeur).

Les notes de service sont soumises aux mêmes dispositions juridiques *que le règlement intérieur, sauf s'il y* a un problème de sécurité et d'hygiène urgent. Il est réaffirmé que les *amendes sont interdites ainsi que* toutes sanctions pécuniaires.

● La procédure d'élaboration. Le *chef d'entreprise doit rédiger un* règlement intérieur et le soumettre au comité d'entreprise ou à défaut aux *délégués du personnel ainsi qu'au* C.H.S.C.T. qui transmettent leur avis. L'ensemble du dossier est en*voyé à l'inspecteur du travail* qui émet un avis conforme ; il a la possibilité de demander le retrait d'une clause à tout moment.

L'établissement d'un règlement intérieur est obligatoire dans toutes les entreprises, associations et organismes où sont employés habituellement au moins vingt salariés ; ceci dans un délai d'un an à compter du 4 août 1982.

● Le droit disciplinaire. C'est la première fois en France qu'on donne une définition de la sanction dans le droit du travail. (Article L 122-40 : « Constitue une sanction toute mesure autre que les observations verbales, prise par l'employeur à la suite d'un agissement du salarié considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence du salarié dans l'entreprise, sa fonction, sa carrière ou sa rémunération »). Le salarié a des garanties pour sa défense : la sanction doit être motivée par écrit, les griefs doivent être rédigés et envoyés par courrier. *Le salarié* peut demander à être entendu par l'employeur et peut se faire assister par une personne de son choix *appartenant au personnel* de l'entreprise. Cette procédure doit être appliquée quand il s'agit d'un li*cenciement individuel pour motifs* réels ou sérieux. Un salarié ne peut être licencié en raison de ses opinions politiques, ses activités syndicales, ses convictions religieuses.

b) *Droit d'expression des salariés.*

La loi Auroux introduit le droit d'expression des salariés dans toutes les entreprises. Les travailleurs bénéficient aujourd'hui d'un droit à l'expression directe et collective sur « le contenu et l'organisation de leur travail ainsi que sur la définition et la mise en œuvre d'actions destinées à améliorer les conditions de travail *dans l'entreprise* ».

Les idées émises ne peuvent entrainer ni sanction ni licenciement.

Comment ce droit s'exerce-t-il ? Les modalités d'exercice du droit d'expression des salariés dans les entreprises de plus de 200 salariés doivent être négociées entre l'employeur et les organisations syndicales représentatives dans les six mois qui suivent la promulgation de la loi.

L'accord doit contenir trois points :

1. « *Le* niveau, le mode d'organisation, la fréquence et la durée des réunions permettant l'expression des *salariés* ».

2. « Les mesures destinées à assurer, d'une part, la liberté d'expression de chacun, d'autre part, la transmission des vœux et des avis à l'employeur ».

3. « Les conditions dans lesquelles l'employeur fait connaître aux salariés concernés, aux organisations syndicales représentatives, au comité d'entreprise, au C.H.S.C.T. ou à toute commission compétente légalement instituée dans l'entreprise ou l'organisme, la suite qu'il a réservée à ces vœux et avis ».

Dans les entreprises de moins de 200 salariés, le chef d'entreprise doit *consulter les organisations syndicales*, ou le C.E., ou à défaut les délégués du personnel sur les modalités d'exercice du droit d'expression des salariés.

Au bout de deux ans, le chef d'entreprise doit rédiger l'analyse des résultats obtenus, doit recueillir l'avis des délégués syndicaux et du C.E. ou à défaut des délégués du personnel et transmettre l'ensemble du dossier à l'inspecteur du travail.

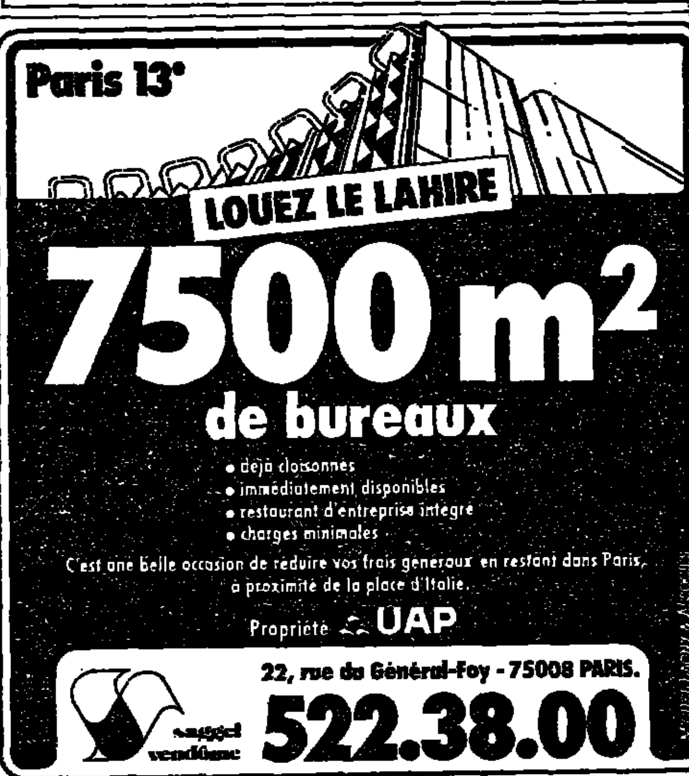
Toutes les informations recueillies devront permettre au gouvernement d'adresser au Parlement en juin 1983 un bilan sur la mise en place de cette loi du 4 août 1982, puis d'élaborer un projet de loi avant décembre 1985 qui déterminera les modalités d'exercice du droit d'expression des salariés.

C. LAURENT-ATTHALIN.

● RECTIFICATIF. – Dans l'article sur la stratégie économique du parti socialiste espagnol, publié dans *le Monde* du 15 février, prière de lire au milieu de l'avant-dernier paragraphe : « *La nécessité pour le moment de naviguer au plus près en maintenant une politique rigoureuse de conjoncture assure un rôle prépondérant aux économistes modérés du parti, comme M. Boyer* », et non comme « *M. Redondo* », comme il l'a été écrit par erreur.











Pour une théorie plus ajustée des échanges internationaux

(Suite de la page 19.)

« Echanges « dits » internationaux », écrit François Perroux : suivant le schéma classique, il n'y a, à proprement parler, ni nation ni *firme qui la déborde. Commerce entre nations ou commerce entre firmes, telle est la question qui nous* interpelle. Il faut donc à la fois *restaurer la réalité de la nation et la* réalité de la firme.

La nation est une identité culturelle et une histoire. En termes économiques, elle est une structure de structures, un ensemble de sous-ensembles hétérogènes, industries ou régions, arbitrés par l'Etat. Elle comporte des régions motrices animées par des firmes motrices, et qui substituent à un espace indifférencié des pôles de croissance et des axes de développement.

Les firmes ne s'analysent qu'à travers le concept d'espace économique : il y a celui de leur implantation, celui de leurs décisions, c'est-à-dire des facteurs qu'elles rassemblent, celui de leurs opérations, où s'étendent leur action et leur influence. L'oligopole est la forme de marché la plus typique et qui aboutit à des résultats très opposés suivant qu'il repose sur l'agressivité ou sur l'entente. Il y a imbrication des grandes entreprises et de leurs Etats d'origine les plus puissants, au point qu'il faut généraliser l'idée d'entreprises transnationales pour passer à celle d'unités transnationales, pour découvrir derrière les entreprises aussi bien des groupes financiers que l'action inéliminable de la puissance publique. Ces unités transnationales exercent une emprise de structure sur les nations de moyenne importance et plus encore *sur les pays en voie de développement.*

Cette conceptualisation puissante et neuve n'est pas une vue gratuite de l'esprit. Elle comporte des conséquences concrètes et préviendrait des erreurs d'aiguillage dans les politiques économiques.

Ainsi l'intégration peut être efficace pour les nations moyennes et de niveau de développement suffisamment comparable, et aussi pour renforcer le pouvoir de négociation des pays les *plus faibles, mais elle peut* prendre deux orientations opposées : *la formation même de ce marché* doit être organisée, c'est-à-dire qu'elle comporte un plan, en faveur des populations elles-mêmes, où la plus prospère accepte et favorise une plus grande prospérité des régions en retard ; ou bien ce n'est qu'un espace ouvert aux grandes firmes de l'extérieur, qui en accroîtront les déséquilibres.

Face au dilemme : ouverture au *monde ou reconquête du marché* intérieur, François Perroux ne cède *pas aux slogans. La première politique* est du même coup ouverture *aux grands groupes étrangers qui savent* le mieux forcer les portes ; par la priorité à l'équilibre extérieur, quelle croissance potentielle ne sacrifie-t-elle pas ? Et si elle met, au surplus, l'accent sur l'exportation, elle ne s'adresse pas aux mêmes entreprises : encore une fois les grands groupes, au détriment du tissu industriel profond. Au moins faudrait-il savoir associer les moyennes entreprises pour leur donner accès aux marchés extérieurs, sur des filières soigneusement choisies pour leur effet dynamique sur la structuration interne.

Les deux sens opposés de la « mondialisation »

L'auteur suspecte aussi la politique qui entend renforcer les profits au détriment des salaires et l'hypothèse qu'ils seront du même coup investis. Elle peut aussi bien bénéficier aux groupes étrangers et à leurs implantations hors du pays. Le profit n'est pas le seul fait de l'entrepreneur *et du risque qu'il prend,* il tient aussi bien aux économies externes *que procure, en particulier,* la puissance publique.

Dans le réseau mondial, « la monnaie est pouvoir », comme disait Harrod, et Perroux analyse l'asymétrie entre l'approvisionnement aléatoire des euro-marchés et celui des banques américaines auprès de la Réserve fédérale. Le privilège exorbitant du dollar, dénoncé par le général de Gaulle, c'est la possibilité *de se procurer les biens et services* produits par les autres en émettant sa propre monnaie. *Le système monétaire* européen est une première tentative de contrepoids. Car les fluctuations, au rebours des promesses des monétaristes, ne rétablissent en rien les équilibres internationaux. Une monnaie mondiale de fait n'est nullement la même chose qu'une monnaie pour le monde, qui exigerait d'autres règles de création concertée : les recommandations du comité des Vingt, qui organisaient une responsabilité conjointe des créanciers et des débiteurs, n'ont pas reçu de commencement d'exécution.

Plus généralement, la mondialisation a deux sens opposés : une prépondérance américaine, qui répand, suivant les moments, l'inflation ou la déflation ; ou un ordre où les nations ne soumettent leur souveraineté qu'à *un projet acceptable pour toutes.* Notre univers n'est pas fini, au sens *de Paul Valéry, il reste des horizons* à explorer, ceux de l'océan et de l'espace. *Et le conflit s'y révèle en toute* clarté entre les égoïsmes nationaux et l'idéal d'*un patrimoine commun.*

Un nouvel ordre économique devrait donner toutes ses chances au développement, qui ne se ramène pas à la croissance, pas plus que le progrès aux progrès : il appelle une relation réciproque entre la formation de la population et l'accroissement de la production, il ne va pas sans une composante sociale et culturelle, il est endogène et global. Perroux découvre des convergences entre sa pensée et celle qui animait le rapport dirigé par G. Tinbergen pour le Club de Rome sur la refonte de l'ordre international, où, à côté d'une autre répartition de la production industrielle, l'équité devient un critère décisif.

Livre corrosif, à lire par les théoriciens, bien sûr, mais davantage encore par les politiques : car il dissipe le mythe du marché pur et de *l'échange avantageux pour tous,* dans un monde où les règles du jeu *renforcent les forts et affaiblissent* les faibles, et où la concurrence élimine non les *moins* efficaces mais les moins puissants.

PIERRE URI.

A TRAVERS LES REVUES FRANÇAISES

La fonction d'entrepreneur

Par DANIEL VITRY (*)

UNE nouvelle revue vient de naître, *Connaissance politique*, sous la direction du professeur F.-P. Bénoit. L'objet de la revue est de réfléchir aux fondements de l'ordre social contemporain, afin de contribuer au débat d'idées dépassant l'affrontement des mots chargés d'un contenu plus émotif que scientifique ; l'approche sera donc résolument pluridisciplinaire. Quel merveilleux thème pour le premier numéro que celui de l'entreprise.

Jean Fericelli et Claude Jessua se sont intéressés à « l'entreprise dans l'évolution de la pensée économique » (1). C'est en France que les notions d'entrepreneur et d'entreprise sont apparues, au XVe siècle ; mais c'est à Richard Cantillon, un économiste d'origine franco-irlandaise, qu'il revint de donner, en 1730, un contenu précis à la notion d'entrepreneur : celui-ci achète des matières premières pour les transformer, en étant certain de ses charges, mais incertain de ses recettes. C'est ensuite Turgot, le contrôleur général de Louis XVI, qui distingua nettement, en *1759, la fonction de chef* d'entreprise de celle de capitaliste. Le capitaliste est celui qui rassemble les capitaux nécessaires à la *constitution d'une entreprise. La ré*munération du capital est faite par le taux d'intérêt, elle ne doit pas se confondre avec celle de l'entrepreneur qui perçoit une sorte de salaire ; s'il arrive que les deux personnages se confondent en un seul, il ne faut pas pour autant confondre leur rémunération propre. Par la suite, les économistes classiques anglais du XVIIIe et du XIXe ne retiendront pratiquement que l'aspect « capitaliste » de l'entrepreneur, alors que les économistes français, tel J.-B. Say, donneront la première place à l'aspect « organisateur ». Les marginalistes de la fin du XIXe, Walras et Pareto, reprocheront beaucoup aux classiques anglais de ne pas avoir conservé la distinction entre les fonctions de l'entrepreneur et celles du capitaliste. On ne peut pas terminer sans rappeler que Schumpeter, dont nous fêterons le centenaire de la naissance cette année, faisait de l'entrepreneur celui qui combine les facteurs de production et surtout celui qui met en pratique les innovations techniques. Il est alors le personnage central de l'évolution économique.

D'autres aspects de l'entreprise sont analysés dans *Connaissance politique*, en particulier l'entreprise vue comme un système ouvert par A.-M. Fericelli, le pouvoir ou la participation par N. Catala et l'aspect moral par *O. Gélinier* et *J.-D.* Le Franc.

La revue *Analyse financière* a publié *un numéro consacré à la comp*tabilité des entreprises après le nouveau plan comptable, avec un article de Ch. Guyon et J. Usuniere portant sur *la* trésorerie d'exploitation (2). La notion d'autofinancement s'est largement répandue dans l'analyse financière depuis trente ans ; elle *soulève cependant une objection qui* tient à la nécessité d'évaluer les stocks pour en déterminer les variations. De ce fait, l'autofinancement *ne se présente pas entièrement* sous la forme d'un potentiel de trésorerie puisqu'une partie de son montant dépend d'évaluations comptables.

La trésorerie d'exploitation

La notion de trésorerie d'exploitation échappe à cette critique. Elle est apparue en 1976, et cherche à mesurer ce qui est effectivement passé par la caisse de l'entreprise : les recettes provenant des ventes aux clients moins le paiement des charges du personnel et des founisseurs. *Il n'y a donc pas d'évaluation* reposant sur des conventions comptables.

L'avantage de cette nouvelle no*tion est qu'elle conduit à une recon*naissance précise de la trésorerie de l'entreprise résultant de son activité d'exploitation ; en outre elle est particulièrement *simple à mettre en* œuvre puisqu'une comptabilité des opérations courantes suffit ; cette simplicité intéressera les petites entreprises. Enfin, et peut-être surtout, elle permet de déceler les difficultés de l'entreprise. Une notion très utile.

Le bilan de 1981-1982

La Revue d'économie politique a publié son annuaire 1981-1982, rassemblant vingt-cinq articles sur l'économie française et mondiale.

M.-L. Hertschel et G. Terny se sont intéressés à l'évolution des finances publiques françaises en 1980-1981 et aux perspectives 1982 (3). Coté recettes fiscales et para fiscales les prélèvements obligatoires passent de 42,6 % du produit intérieur brut en 1980 à 43,3 % en 1982. Cette croissance est due beaucoup plus au développement des cotisations sociales qu'aux impôts allant aux administrations et aux collectivités locales. D'autre part, les cotisations sociales à la charge des employeurs augmentent depuis 1977 au taux annuel moyen de 15,1 %, celles à la charge des sa*lariés au taux de 18,6 % et celles à la* charge des non-salariés au taux de 19,2 %. Coté depenses de l'État, on assiste à une déformation de leur structure au profit des dépenses de consommation ; en 1981, les investissements des administrations ont diminué en termes réels.

Comment a été assuré le financement du déficit ? En 1980, les charges à financer étaient de 30,1 milliards de francs. Le gouvernement Barre lança pour 31 milliards d'emprunts à long terme, qui, combinés à 10 milliards d'autres ressources à caractère non monétaire conduisit à diminuer la dette à caractère monétaire, donc inflationniste. En 1981, le déficit à financer est porté à 83,8 milliards ; 33,6 le seront sur ressources monétaires. 1982 a évolué *dans le même sens. Le ris*que, en continuant à solliciter le marché obligataire pour financer une partie du déficit budgétaire, est d'écarter les investissements privés de l'accès aux moyens de financement.

M. Develle s'est intéressé au recul de l'inflation mondiale (4). Le ralentissement de l'inflation aux USA date de 1980-1981, lorsque l'inflation a chuté de 15 % l'an à 7 % l'an au début de 1982 ; en Grande-Bretagne, l'inflation tombe de la mi-1980 à la mi-1982 de plus de 20 % à moins de 10 %

Quelles furent les causes de la désinflation mondiale récente ? Elles sont tout d'abord d'ordre monétaire et financier. Les dettes des Etats-Unis à l'étranger ont ralenti leur progression depuis *1979. La balance* des paiements courants américaine s'est redressée, ce qui explique la fermeté du dollar ; d'autre part les *excédents de l'OPEP se sont* contractés beaucoup après 1980. Les politiques monétaires restrictives ont porté leurs effets, en particulier les taux d'intérêt réel (net de l'inflation) sont redevenus positifs freinant l'incitation à l'endettement et les anticipations inflationnistes. Enfin, il y a une autre cause favorisant le recul de l'inflation, c'est le ralentissement de la demande et celui de la croissance des coûts salariaux. L'auteur remarque à ce propos que le taux de croissance à des salaires semble plus flexible à la baisse dans le secteur de l'industrie, secteur productif, que dans celui des services.

Dans le même annuaire, J.-L. Guglielmi souligne le rôle des mutations technologiques dans la récession actuelle (5). *Celle-ci lui paraît* liée essentiellement à l'évolution des industries des biens de consommation durables dont les techniques de *production changent très rapide*ment. On ne peut pas parler d'une chute de l'investissement en général, car on assiste en fait à un double mouvement : désinvestissement dans les industries dépassées sur le plan de la technologie et investissements importants au contraire dans les techniques nouvelles. Ce type d'investissement est si risqué et implique des capitaux d'une importance telle que l'État intervient nécessairement. Une politique monétaire devrait avoir pour objectif de faciliter l'investissement productif. L'auteur, très sévère à l'égard des politiques monétaristes, estime qu'elles contribuent surtout à déstabiliser les économies où on les pratique.

La politique industrielle

A. Bienaymé a publié dans les *Chroniques de la SEDEIS* une étude sur « Le degré d'autonomie d'une politique nationale pour l'industrie » (6). L'économie de marché voit son domaine se restreindre, l'État intervenant de façon croissante. La politique industrielle n'en acquiert pas pour autant une autonomie plus grande parce que les lois du marché et ses sanctions subsistent et que l'intervention de l'État se heurte à celle des autres États sur la scène internationale. L'appareil productif français est de plus en plus imbriqué dans la production mondiale : le rapport de nos importations au produit national brut est passé de *15 % en 1970 à 22 % en 1980* ; en ce qui concerne les produits manufacturés uniquement, la pénétration des marchés français par l'étranger est *passée de 32 à 36 % en trois ans seu*lement (1977-1980). Du côté de nos exportations, l'auteur note la très grande concentration de leur ori*gine : moins de trois cents firmes* réalisent le quart des exportations.

Que penser de la politique industrielle actuelle ? Elle a deux compo*santes financières importantes* : la première est que notre industrie, aujourd'hui comme hier du reste, reçoit beaucoup moins d'aides publiques que l'agriculture ou le bâtiment ; la tentation est donc grande de procéder à un certain équilibrage, ce qui serait considéré par nos partenaires étrangers comme une mesure de protection, alors que la position officielle est de refuser le protectionnisme. Le second aspect financier est que les grandes entreprises nationalisées seront incitées à emprunter sur le marché international, ce qui les soumettra à l'appréciation de la finance *internationale. L'auteur estime que* la reconquête la plus efficace serait celle de l'esprit d'entreprise.

La Revue économique a publié un numéro consacré à l'épargne des ménages. Ph. L'Hardy y analyse « *le comportement de l'épargnant à la lumière de la crise* » (7). Les raisons d'épargner peuvent se regrouper *a priori* autour de trois motifs : la prévoyance, le désir de stabiliser ses ressources et le besoin d'en*caisses. Le motif de prévoyance* conduit à épargner pour reporter à plus tard une consommation. Le motif de stabilisation des ressources est une incitation à amortir les aléas économiques, l'épargne permettant alors de préserver sa consommation et son niveau de vie malgré les fluctuations à court terme du revenu. Le besoin d'encaisses répond au désir des consommateurs de conserver par devers eux une épargne d'un volume constant, malgré l'inflation.

Au cours de la dernière décennie, 1973 marque une rupture dans le rythme de l'inflation : elle passe de 7 % à 11 % l'an ; la croissance des revenus réels (nets de l'inflation) passent de 6 ou 7 % l'an à 2 % après 1973. Les ménages semblent avoir eu une perception très exacte de ce *qui se passait, en particulier sur* l'évolution des prix. Comment ont-ils réagi en tant qu'épargnants ?

On note sur la décennie un chan*gement de la tendance à moyen* terme : jusqu'en 1974, le taux d'épargne croît légèrement ; après 1974, au contraire, il décroît, avec en outre des fluctuations de la partie liquide de l'épargne plus importante qu'avant 1974. Les mouvements du taux d'épargne ne peuvent pas être expliqués de façon satisfaisante par les mouvements de prix, ou par l'évolution du chômage ; en revanche, l'évolution de l'épargne est assez bien expliquée par le motif de compensation des fluctuations du revenu et de stabilisation de la consommation. Les consommateurs, ayant une perception assez claire de la réalité économique, s'adaptent lentement à l'évolution de leurs revenus.

Th. Chauveau et P. Frochen se sont intéressés au « comportement de l'épargnant français vis-à-vis des liquidités, entre 1971 et 1981 » (8). Ils font trois hypothèses, conformément à la tradition de ce genre d'études depuis les travaux de James Tobin. Premièrement, les décisions d'affectation de l'épargne *sont indépendantes de la décision du* partage du revenu entre la consommation et l'épargne. Deuxièmement, la demande de chaque type d'actifs dépend du rendement de tous les actifs entre lesquels on choisit. Enfin, les agents économiques conservent *une partie de leurs avoirs sous forme* liquide, donc sans rendement, à titre de précaution. Au terme d'une étude statistique, il apparaît que les mé*nages ont eu tendance à renoncer* à détenir des liquidités (billets et dépôts à vue), des dépôts à terme, des bons de caisse ou des bons d'épargne au *profit de l'épargne* logement et des livrets A des caisses d'épargne. Les taux de rémunération des différents livrets jouent un grand rôle dans la substitution entre les différents bons ou les dépôts à terme, et les livrets A ou B. L'épargne-logement ne semble pas venir en réelle concurrence avec les livrets A ou B, mais constitue plutôt un type de placement complémentaire de ces livrets.

Remarquons enfin que le modèle n'est satisfaisant que jusqu'au deuxième trimestre 1981 ; les écarts entre les estimations et les valeurs observées dans la seconde moitié de 1981 sont importants : les disponibilités monétaires se trouvent sous-évaluées et les livrets B au contraire sont surévalués. Assisterait-on à un changement dans les comportements depuis un an ?

(*) *Professeur à l'université de* Paris-II.

(1) Jean Fericelli et Claude Jessua : « L'entreprise dans l'évolution de la pensée économique ». *Connaissance politique*, nº 1, février 1983. Edité par Dalloz, 11, rue Soufflot, Paris-5e.

(2) *Christian Guyon et* Jean Usunier : « La trésorerie d'exploitation ou l'efficacité d'une approche simple de la gestion ». *Analyse financière*, nº 51, 4e trimestre 1982. Edité par la SFAF, 125, rue Montmartre, Paris.

(3) Marie-Louise Herschel et Guy Terny : « Evolution des finances publiques françaises 1980-1981 et perspectives 1982 ». *Revue d'économie politique* nº 5-6, 1982. Edité par Sirey, 22, rue Soufflot, Paris-5e.

(4) Michel Develle : « Le recul de l'inflation mondiale, désinflation ou déflation ? ». *Revue d'économie politique*, nº 5-6, 1982.

(5) Jean-Louis Guglielmi : « Récession et mutations économiques ». *Revue d'économie politique*, nº 5-6, 1982.

(6) Enquête Bienaymé : « Le degré d'autonomie d'une politique nationale pour l'industrie : reconquête des marchés intérieurs ou reconquête de l'esprit d'entreprise ? ». *Chroniques d'actualité de la SEDEIS*, tome XXVIII, nº 1, 15 janv. 1983. Edité par la SEDEIS, 141, bd Haussmann, Paris.

(7) Philippe L'Hardy : « Le comportement de l'épargnant à la lumière de la crise ». *Revue économique* nº 1, janv. 1983. Edité par la F.N.S.P., 27, rue Saint-Guillaume, Paris.

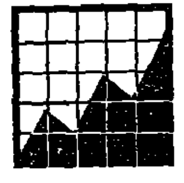
(8) Thierry Chauveau et Patrick Frochen : « Etude du comportement de l'épargnant français vis-à-vis des liquidités 1971-1981 ». *Revue économique* nº 1, 1983.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

---

informatique

Directeur « études et développement »

Filiale informatique d'une importante entreprise de Travaux Publics, nous créons, dans le cadre de notre expansion, le **poste de Directeur «Etudes et Développement»**.

En liaison étroite avec la Direction Générale, il sera chargé de **superviser toutes les études** et assumera la responsabilité des différentes missions relatives au **développement et à la réalisation d'applications informatiques**.

Il sera également le **point de liaison** entre notre société et nos clients.

Issu d'une grande école d'ingénieurs, le candidat que nous souhaitons rencontrer justifiera d'un complément de formation en gestion et d'une **expérience d'au moins 8 ans en conduite de projets** en **informatique de gestion**, expérience acquise en **milieu industriel** ou, si possible, dans les Travaux Publics.

Il devra en outre posséder une bonne connaissance des méthodes modernes d'analyse, des systèmes interactifs, des langages de programmation usuels et la pratique de l'anglais courant.

Son expérience de l'animation des hommes devra lui permettre de diriger, contrôler et stimuler une équipe de plus de 50 personnes.

Ce poste de haut niveau s'adresse à un candidat réellement compétent et pouvant se rendre disponible pour de fréquents déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Liée à l'expérience, la rémunération proposée sera très motivante.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2381/LM et les sociétés avec lesquelles vous *ne désirez pas entrer en contact à*

MEDIA PA.
9, Bd des Italiens - 75002 Paris
qui transmettra

MEDIA PA

LE CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES INDUSTRIELLES

- **Diagnostic, intervention en entreprise.**
- **Formation, promotion.**
- **Ingénierie de formation.**
- **International.**

recherche

pour accompagner son développement régional

L'ADJOINT AU DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT DE TOULOUSE H./F.

RESPONSABILITÉS :

Responsable en direct du département FORMATION D'INGÉNIEURS DIPLOMÉS.

Il (elle) devra prendre en charge :
- La gestion administrative et financière de l'établissement.
- La coordination pédagogique de l'ensemble des activités.
- *Les relations extérieures avec les pouvoirs publics régionaux et les relations commerciales* avec les entreprises régionales.
- L'animation de l'équipe (10 personnes).

PROFIL :

INGÉNIEUR DIPLOMÉ (E), il (elle) aura une EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE et d'encadrement confirmée, il (elle) fera preuve de solides MOTIVATIONS pour ce secteur d'activités.

Envoyer C.V. + *lettre manuscrite + photo + prétentions* :



sous référence. T 1,
à *Madame* LECOMPTE-LIEGEOIS
Conseil en Recrutement
17, avenue de Tourville,
75007 Paris.

Directeur financier
secrétaire général

300 000 F. +

Notre société (300 millions de F. de C.A. - 1000 personnes), leader de son marché, fabrique et commercialise des articles de grande distribution.

Nous souhaitons accueillir, au sein de notre équipe de direction à Paris, un homme de formation supérieure, 40 ans environ.

Cette fonction conviendra en particulier à un candidat ayant réalisé une double expérience

Banque - industrie

Il prendra en charge nos problèmes financiers, juridiques, fiscaus et aura la responsabilité des comptes de nos filiales.

Une parfaite maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 343 RT, à :

SCOTI 33 rue de Miromesnil
75008 Paris.
Discrétion assurée.

média-system

Parker PARKER HANNIFIN RAK

filiale française de
PARKER HANNIFIN CORP (USA)

Un des leaders mondiaux de
L'HYDRAULIQUE/PNEUMATIQUE
recherche, pour son Groupe FLUID POWER
(Centrales, distributeurs, filtres, pompes, valves, verins, etc) son

DIRECTEUR des VENTES

Ses objectifs :
- être le leader reconnu des délégués commerciaux
- entretenir et développer la clientèle directe
- renforcer, organiser et animer les distributeurs
- en gestionnaire confirmé, accroitre la profitabilité et le niveau des ventes.

Son profil :
- 35/45 ans, ayant déjà réussi dans un poste similaire
- *s'exprimant parfaitement tant en français qu'en anglais*
- prêt à voyager intensément
- connaissant bien hydraulique et pneumatique (technique et commercialisation).

Sa situation :
- résidant à ANNEMASSE - HAUTE-SAVOIE, il est cadre (conv. *métallurg.) bénéficie d'un salaire attractif (base + incentive)* et d'une voiture.

Si vous vous reconnaissez, écrivez-nous avec C.V., photo récente et *prétentions à : Direction du Personnel*, PARKER HANNIFIN RAK B.P. 482 - 74108 ANNEMASSE Cedex.

SOCIETE DE PRODUITS CHIMIQUES
Région Parisienne - recherche

INGENIEUR AGRONOME

Age minimum 35 ans, formation complémentaire à la gestion, expérience confirmée Marketing et Ventes sur des marchés agricoles français et internationaux, anglais courant indispensable, pour lui confier un poste de

direction commerciale

dans une de ses principales divisions.

Ces fonctions offriront à moyen terme, d'importantes perspectives de promotion.

Rémunération de l'ordre de 300.000 F.

Merci d'adresser lettre de candidature (c.v., photo) à M. Cathalan - 364, rue de Vaugirard - 75015 Paris. Discrétion garantie.

IMPORTANT
GROUPE IMMOBILIER PARIS
(Promotion - Gestion)

recherche

DIRECTEUR COMPTABLE

— 35 ans minimum, formation supérieure
— *solide expérience dans ce poste* et connaissances informatiques indispensables.

Il sera chargé de la comptabilité des différentes sociétés du groupe.

Il aura à mettre en place le contrôle de gestion et la consolidation des comptes des différentes filiales.

Il *sera responsable de l'orthodoxie* des comptes devant le Président.

Il utilisera la comptabilité comme un «révélateur» de l'activité économique et devra faire profiter de son expérience les directeurs des différentes sociétés filiales.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à M. SNERVALIN Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01
Discrétion et réponse assurées.

ALSACE **360 000 F**

Filiale d'une très importante société française multinationale, spécialisée dans la *fabrication et la commercialisation* de matériel de haute technicité, recherche son

DIRECTEUR GENERAL

Agé de 35 ans *minimum, il aura acquis une formation* d'ingénieur (Ecole Centrale, Arts & Métiers, INSA, ENSAIS, etc) et acquis une formation complémentaire en gestion des entreprises (type IAE, ICG). En relation avec le Président de la société il conduira son action dans les domaines suivants: *conception des produits, production, commercialisation* France-Export, gestion: budget à court et moyen terme, investissements avec propositions au Président, objectifs de production et de vente, comptabilité générale et analytique. La gestion des ressources humaines *de l'entreprise est une part importante* des fonctions du Directeur Général, qui devra se montrer à cet égard un animateur fort compétent et fin diplomate. Nous tenons à préciser que l'outil de production est performant et permet de répondre très facilement aux sollicitations de l'action commerciale.

Adresser C.V. + photo sous réf. 71077 C

SECE Jean WEGBECHER
11, allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG
DÜSSELDORF – LONDRES – MADRID – PARIS

SAS SCANDINAVIAN AIRLINES

Filiale française de la compagnie aérienne scandinave (+ 80 p.), regroupant les activités passagers et fret, quartier Opéra, recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER HF

- Manager d'une équipe (7 p.) expérimentée, au sein de procédures "groupe" bien établies, il est avant tout un **gestionnaire**.
- *Interlocuteur privilégié de la Direction Générale* et de la maison mère, il est un **homme de contact**, en anglais comme en français.
- **Spécialiste** dans son domaine, il est parfaitement rompu à la législation fiscale et sociale en France, et a de bonnes connaissances en informatique.
- Homme **d'expérience**, il recherche un poste stable dans lequel mettre en œuvre ses qualités de coopération, de diplomate et de maturité

Adresser CV, photo et prétentions, sous réf. 49 010 LM à MERCURI URVAL - 21, rue Eugène Flachat 75017 PARIS

Mercuri Urval

HAVAS CONTACT

LABORATOIRE
PHARMACEUTIQUE

en expansion
implanté dans l'Est
recherche

DIRECTEUR FINANCIER

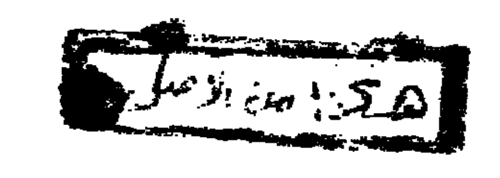
Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent + Spécialisation comptable niveau DECS.

Fonctions : Comptabilité Générale Analytique, Trésorerie, Contrôle de Gestion Juridique et Fiscal.

Une expérience de plusieurs années dans ces fonctions est nécessaire.

Adresser lettre manuscrite avec CV et photo à No 61575 à Contesse Publicité
20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01 qui trans.







emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)



Ingénieurs
Génie Civil Algérie

Le Groupe SOCOTEC (2.400 personnes en France et dans le monde) s'est acquis par la compétence de ses collaborateurs et le sérieux de ses prestations, une très grande notoriété dans les milieux du Bâtiment et de l'Industrie. Dans le cadre de notre coopération avec l'organisme algérien C.T.C. («Contrôle Technique de la Construction») nous sommes amenés à vous proposer plusieurs postes **d'INGENIEURS GENIE CIVIL.**

Spécialistes, vous assurerez des missions techniques dans le *domaine* qui est le vôtre : **Béton Armé, Constructions Métalliques, Géotechnique.**

Pour ces postes il convient que vous ayez une formation supérieure (diplôme d'ingénieur génie civil, avec si possible une formation complémentaire de type CHEC) une expérience professionnelle de 5 ou 10 années qui vous a permis de maîtriser les problèmes de la construction. *De plus, il est indispensable que vous ayez eu au cours de* votre carrière une expérience de respectivement 3 ou 5 années au sein d'un bureau de contrôle.

Vous serez détachés dans l'une des nombreuses agences du C.T.C. implantées dans les différentes métropoles de l'Algérie. Vous bénéficierez de conditions d'expatriation très attrayantes.

Si cette offre vous intéresse, adressez votre candidature en précisant la référence choisie à : P. CANDES - SOCOTEC - *Service Emploi et Formation*
3, avenue du Centre - 78182 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX.

Marchés des non-ferreux
Stratégie commerciale internationale
AFRIQUE FRANCOPHONE

Une importante société minière est amenée à définir une nouvelle stratégie commerciale en matière de commercialisation de produits non-ferreux. Elle recherche un ingénieur civil des Mines doté d'une formation commerciale, ayant acquis une expérience confirmée au sein d'une *Direction Marketing* d'une entreprise minière, d'une *Société de Trading ou d'un organisme* boursier ou de courtage. Il sera placé sous l'autorité directe du Président Directeur Général. Le candidat, âgé d'au *moins 40 ans, démontrera sa connaissance approfondie du milieu minier, des marchés des non-ferreux* (bourses de Londres et de Chicago), ainsi que des mécanismes économiques et financiers de commercialisation des matières premières. La pratique du français, de l'anglais et de l'espagnol est impérative. Le poste basé en Afrique centrale comporte des déplacements dans le monde entier. Le contrat est à durée indéterminée. La rémunération est nette d'impôts ; il s'y ajoute les avantages consentis à un cadre supérieur en expatriation. Des informations confidentielles seront fournies par notre consultant chargé de cette mission lors d'un interview qui aura lieu à Paris. Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et photo s/réf. 5004/M à Jean-Paul MENASSIER, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX - Tél. 620-62-69.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC Publivel

DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL
SÉNÉGAL

*Importante société sénégalaise de l'**agro-alimentaire** recherche un DIRECTEUR d'ÉTABLISSEMENT (300 personnes) pour une des capitales régionales du pays.*

Rattaché directement au PDG du Groupe, il aura la responsabilité de la gestion de l'affaire.

*Ce poste de dirigeant conviendrait à un manager ayant dirigé une unité comparable, âgé d'au moins 35 ans, ayant acquis au cours de sa carrière une bonne pratique de la **gestion des comptes de l'entreprise** (gestion comptable et financière et contrôle de gestion) et de **l'animation des hommes.***

A une rémunération stimulante s'ajoutent les avantages habituels liés à l'expatriation.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez votre candidature sous référence 8313 à EURÉQUIP, à qui nous avons confié la recherche et qui vous garantit la plus grande discrétion.

EUREQUIP
Département Conseil en Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS - Tél. 553.84.73
PARIS - LONDRES - HOUSTON

MEMBRE DE SYNTEC — HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ MINIÈRE
recherche pour le **GABON**

UN ADJOINT
au Responsable du Service Financier

- Chargé essentiellement des questions comptables (*générale, analytique, trésorerie et contrôle budgétaire*).
- Titulaire au minimum du certificat comptable DECS.
- Expérience comptable minimum 5 ans dans une entreprise industrielle.
- Position cadre envisagée après 2 ans.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 55473 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

Important Groupe BTP niveau international recherche

Cadres administratifs débutants

Ecoles Supérieures de commerce, Maitrise Sciences-ECO + DECS...

Disponibles géographiquement pour des affectations de quelques années en France ou à l'étranger, ils ont un tempérament d'opérationnel et sont attirés par un poste polyvalent : fonctions comptable, juridique, finances et personnel. Dans le cadre de notre très large décentralisation et après une solide formation aux divers niveaux de notre organisation, nous leur offrons la responsabilité totale des services administratifs d'une agence ou d'une filiale en Province ou à l'Etranger.

Un cadre financier débutant

Nous souhaitons renforcer notre Direction Financière (siège social à Paris) en y intégrant un cadre débutant de formation supérieure (HEC - ESSEC - FSCP - ESC...).

Après formation et quelques années de carrière au sein de cette Direction, il évoluera vers des fonctions élargies en prenant la responsabilité des services administratifs d'une de nos agences ou filiales.

Prière d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant le poste qui a votre préférence sous réf. 3440 à RSCG CARRIERES - 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS.

Groupe International B.T.P.

INGENIEURS DEBUTANTS, une carrière régionale ou internationale : à vous de choisir.

Groupe International B.T.P. Groupe International B.T.P. Groupe International B.T.P.

Si nous sommes un des grands de la profession en France, c'est parce que nous avons su garder le contact avec la vie économique régionale : avec les élus locaux, les responsables communaux, les entreprises et les particuliers qui font confiance à notre expérience et à notre renom *pour répondre à leurs besoins.*

Pour maintenir ce contact, nous avons besoin de jeunes ingénieurs du cru, hommes de terrain et de réalisations, décidés à devenir des entrepreneurs d'unités a taille humaine.

Ils seront formes sur le terrain, puis prendront progressivement l'entière responsabilite d'un centre d'exploitation. A eux de garnir leur carnet de commandes, de mettre en œuvre les chantiers, de gérer leurs hommes et leurs affaires. L'évolution de carrière est très ouverte et pourra se faire ***selon le choix de chacun, au plan regional, national ou international.*** *Elle* offre a terme des perspectives de direction regionale ou de direction de filiale.

Nous avons actuellement plusieurs postes à pourvoir dans l'**Ouest**, le **Sud-Ouest**, le **Nord**, **l'Est**, la **Bourgogne** et la **Region Parisienne.**

Quelle que soit votre date de disponibilité, vous pouvez adresser votre candidature (lettre, C.V., photo) sous réf. 3438 à rscg carrières - 48, rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS qui transmettra.



DIRECTIONS
Nationales et Internationales

Filiale française d'un des premiers groupes biscuitiers européens
notre société poursuit son développement
nous recherchons

2 Directeurs régionaux

Rattachés au chef des ventes ils seront vraiment responsables de la réalisation de leurs *objectifs et de la mise en oeuvre des moyens.*

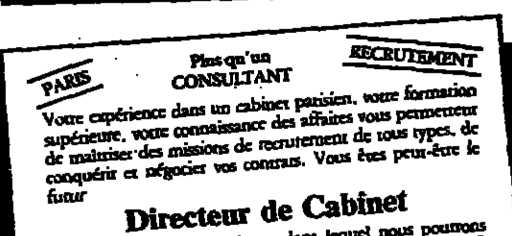
- **Le premier poste, résidence Paris,** couvre la région parisienne (1 Nielsen) et *comporte 35 chefs de région et représentants. (réf. 344 RT).*
- ***Le second, résidence Lyon,*** couvre la région 4 Centre et comporte 20 chefs de *région et représentants. (réf. 345 RT).*

Ces fonctions seront confiées à des hommes ayant réalisé une expérience positive dans des postes similaires.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à

SCOTI 33 rue de Miromesnil
75008 Paris
Discrétion assurée.

média-system



Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres *qu'ils reçoivent* et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

DANS LE CADRE DE SON PROGRAMME
DE COOPÉRATION TECHNIQUE
LE BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL
cherche

DES EXPERTS FRANCOPHONES EN TECHNOLOGIES RURALES

(recherche, formation, production, création de petites entreprises).

Les experts, qui travailleront et vivront en milieu rural, devraient posséder :

- Une expér. de plusieurs années dans les pays en voie de développement, avec responsabilité des programmes de technologie rurale (matériels agricoles, génie rural, transformation/conditionnement, stockage des produits alimentaires, habitat, outillages artisanaux, etc.).
- Une formation supérieure en génie rural, construction mécanique, avec des connaissances confirmées et justifiables dans les autres domaines spécifiés ci-dessus.

Les candidats sont priés d'envoyer un C.V. complet au :

Bureau de correspondance du B.I.T. à Paris,
205, boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE T.P. et BATIMENT
implantée en Afrique du Nord
recherche d'urgence pour intégrer
au sein de sa direction :

1 DIRECTEUR TRAVAUX
1 DIRECTEUR ÉTUDES et MÉTHODES
1 DIRECTEUR PARC MATÉRIELS T.P.

Résidence grande ville bords de mer
Discrétion absolue

Adresser lettre de candidature et C.V. sous réf. 1147 à S. Martignon, 6, rue de la Bergerie
92280 BOURG-LA-REINE, *qui transmettra.*

ASSISTANCE TECHNIQUE...
... à CASABLANCA
... à BAGDAD

Leader mondial des SYSTEMES ANALYTIQUES
et INFORMATIQUES pour laboratoires,
notre développement est très important.
Pour nos CENTRES SAV de CASABLANCA et de BAGDAD,
nous recherchons des

ingénieurs et techniciens supérieurs

Après une formation à nos matériels de haut de gamme, ils effectueront une mission d'assistance technique (installation, formation et maintenance) de 2 ans à notre centre SAV de CASABLANCA et de *BAGDAD.*

ingénieur service après-vente

Basé à notre centre de DOMONT (95), le candidat voyagera à raison de 50 % de son temps sur les pays du Moyen-Orient et d'Afrique Francophone.

Pour ces postes nous recherchons de JEUNES INGENIEURS ou TECHNICIENS SUPERIEURS en ELECTRONIQUE, AUTOMATISMES, MESURES PHYSIQUES ou EQUIVALENT, ayant un sens aigu des responsabilités, de l'organisation et une bonne connaissance de la langue anglaise.



Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) en precisant le poste choisi à M. COLISTRO

TECHNICON™
B.P. 10 - 95330 DOMONT

Organisation et Publicité



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DRESSER FRANCE, S.A.

DRESSER

Nous sommes la filiale française du groupe industriel US de dimension mondiale ; nous étudions et fabriquons, dans notre usine du Havre, compresseurs et turbines à gaz, pompes, *matériels miniers et de forage.*
Le manager de notre bureau d'études cherche

un ingénieur, études de produits (réf. 4299 LM)

Aprés formation, vous étudiez et traitez les problèmes posés par l'étude, la fabrication et la mise en route de nos compresseurs centrifuges, *au sein d'un groupe d'ingénieurs et de techniciens, en liaison avec les ingénieurs d'affaires,* le BE, les services contrôle et essais.

Ingénieur diplômé, ECP, AM, ESTP, INSA, débutant ou ayant quelques années d'expérience en machines tournantes, en mécanique et thermodynamique, vous maîtrisez l'anglais.

un ingénieur, régulation électronique, (réf. 4300 LM)

ESE, IEG, TOULOUSE, pour étudier des systèmes complets de régulation des compresseurs et des turbines à gaz.

Ingénieur électronicien, avec au moins deux ans d'expérience dans la commande de systèmes par microprocesseurs, vous prenez en main nos études d'applications électroniques.

Vous êtes aujourd'hui chez un fabricant de grosses machines tournantes, dans les services techniques d'un raffineur de pétrole, dans la pétrochimie ou un bureau d'ingénierie sophistiqué.

Un très bon anglais est bien sûr souhaité.

Vous avez chez nous l'occasion de donner à votre carrière une dimension internationale.

Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire sous la référence correspondante à « Carrières d'Ingénieurs ».



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE LEADER SUR SON MARCHÉ

RECHERCHE POUR SA

DIVISION ÉLECTROMÉCANIQUE

UN INGÉNIEUR DE VENTES TECHNICO-COMMERCIAL

DE FONCTION BTS-DUT MINIMUM

Sous la responsabilité du directeur de ventes, il est chargé :
- de développer les marchés existants ;
- de rechercher de nouveaux clients ;
- de promouvoir les nouveaux produits.

Cette fonction nécessite :
- *une expérience confirmée dans les composants électromécaniques ou électroniques ;*
- le sens aigu de la vente ;
- *celui de l'organisation ;*
- un excellent contact.

La connaissance de l'anglais serait appréciée.
Le poste est basé à TOULOUSE.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 61597 à Contesse Publicité - 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

GROUPE



Division Moyens de Paiement Exploitation

Implantés dans les environs de **BLOIS,** nous assurons le fonctionnement d'applications liées aux moyens de paiements électroniques. Nous mettons en œuvre des matériels IBM interconnectés, *dans un environnement MVS/JES 2, TSO/SPF. Pour faire face* à la *forte croissance et* à la diversification de nos activités, nous recherchons **pour la cellule technique d'exploitation :**

– Ingénieur système Réf. 73668/M

- débutant **(ISEP, ISEN...)** première expérience appréciée,
- ou programmeur système expérimenté.

pour réaliser ou mettre en place des outils d'aide à l'exploitation.

– Technicien d'exploitation Réf. 73669/M

- **IUT/BTS/AFPA.**

pour assurer en liaison avec les groupes d'études la mise en place puis le suivi de nouvelles applications.
La pratique du JCL et de TSO/SPF serait un atout supplémentaire.

Pour tous ces postes la formation complémentaire éventuellement nécessaire sera assurée dans le cadre de la société ou chez un constructeur.
Lieu de travail : BLOIS.

Nous avons demandé à Mme CLERE de nous aider à étudier les candidatures. Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé photo et rémunération souhaitée sous référence choisie à Mme CLERE, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

Publival

UN HOMME DE DIALOGUE POUR LA FONCTION PERSONNEL

La fonction Personnel évolue : le potentiel humain est la véritable clef du développement.
Nous y croyons : unité industrielle du secteur électronique (filiale d'un grand groupe français), nous sommes tournés, avec nos 1000 salariés, vers une forte expansion.

Si ce discours est aussi le vôtre, nous vous confierons, en qualité de CHEF DU PERSONNEL, l'intégralité de la fonction : recrutement, formation, gestion intégrée et prévisionnelle des effectifs, relations avec les partenaires sociaux, etc.
Une action que vous mènerez en conformité avec la politique définie par la Direction du Personnel. En conformité également avec votre propre philosophie : ouverture, négociation, information.

Votre profil : une expérience de la conduite des hommes en milieu industriel (que ce soit en direct ou en second), une formation supérieure de type JURIDIQUE et une excellente connaissance du DROIT SOCIAL.
Notre siège social : au cœur de la Bourgogne.

Assurée d'une absolue discrétion et d'une réponse, votre candidature est à adresser, sous référence 50128 M à HAVAS CONTACT – 1, place du Palais Royal 75001 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

PARFUMS ROCHAS

recherchent pour la Zone AFRIQUE

DELEGUE EXPORT HF

Ayant déjà une solide expérience dans le domaine de la parfumerie ou des produits de luxe. Parfaite connaissance de l'Anglais indispensable. Formation supérieure de commerce ou équivalent. *Libre* de voyager 6 mois par an. Poste basé à **PARIS.** Disponible rapidement.

Envoyer C.V. et prétentions sous N° 8395 à **PARFRANCE ANNONCES** 4, rue Robert Estienne – 75008 PARIS – qui transmettra

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

Recherche pour son siège à Toronto (Canada)

RESPONSABLE DE FORMATION

Pour prendre en charge l'organisation des cours de formation du personnel à tous les niveaux de la hiérarchie et à l'échelle mondiale. Agira également en tant que conseiller auprès des sociétés du groupe dans les relations humaines et industrielles.

PROFIL DU CANDIDAT :

- Age : 30 ans environ.
- Diplôme universitaire ou grandes écoles.
- Expérience organisation cours de formation et relations humaines et industrielles.
- Trilingue dont anglais.
- Nombreux déplacements.

Envoyer C.V. et photo ss/nº 7.783 *le Monde* Pub.
SERVICE ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ TRANSPORTS MARITIMES recherche pour filiale Côte Occidentale d'AFRIQUE

CADRE COMPTABLE CONFIRMÉ

Détenteur BTS ou équivalent
Pour occuper poste
ADJOINT CHEF COMPTABLE
Statut expatrié.

Adr. C.V. et photo Nº 61093 CONTESSE *Publicité* 20, Av. Opéra – 75040 Paris Cedex 01.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

USINE DE CARRELAGE recherche

5 VENDEURS (SES)

RESPONS. DE 5 RÉGIONS (15 départements chacune environ)

DEMANDONS :
- Expérience vente carrelage souhaité ;
- Esprit de gagneur (se) + travailleur (se) ;
- Voiture personnelle indispensable ;
- Disponibilité immédiate.

PROPOSONS :
- Fixe important + pourcentage ;
- Frais payés ;
- Formation + évolution.

Téléphoner à M. RIERE pour R.V. le mardi *22/2/83* au (59) 59-24-67.

Importante Société Aix-en-Provence

recherche

1 INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

pour études grands ouvrages hydrauliques France-étranger.

Débutant ou quelques années d'expérience.

Anglais indispensable.

Écrire avec photo, prét., C.V. précisant réf. morales et si éventuellement inscrit à l'A.N.P.E. *ou primo demandeur d'emploi.*
Ecrire sous le nº 255.933 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ORGANISME FORMATION PROFESSIONNELLE recherche pour région ROUEN.

ASSISTANT (E) DE FORMATION

Contacts avec Stés, élaboration et suivi de stages.

Env. C.V., prét., photo à : Labeau, 130, av. Victor-Hugo. 75116 Paris.

chef de produit "ski"

Nous sommes un Important Industriel Européen de l'habillement fabriquant et commercialisant plusieurs lignes de produits sportswear et sport. Nous avons besoin d'un nouveau collaborateur pour prendre en charge notre ligne de produits de vêtements de ski : élaboration *des collections en liaison avec des stylistes, sélection des matières, étude* technique avec le bureau des modèles, assistance à la force de vente, participation aux manifestations professionnelles. Ce poste comporte une forte autonomie et ne peut convenir qu'à un *spécialiste du vêtement de ski,* ayant acquis plusieurs années d'expérience de Chef de Produits chez un fabricant ou à défaut, d'Acheteur vêtements de sport dans la distribution. La résidence est la région RHONE-ALPES.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 249.83 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

Organisation et Publicité

MEMBRE DE SYNTEC

TRANSFORMATION DES PLASTIQUES MANAGER EN AQUITAINE

Nous sommes une PMI à 100 % filiale d'une Entreprise Française de renom par sa capacité d'innovation technologique. Créée il y a moins de 10 ans, nous nous sommes spécialisés dans la conception et la fabrication (moyenne série) de pièces et produits en plastique, selon le procédé de ROTO-MOULAGE. Aujourd'hui un des premiers roto-mouleurs Français, nous avons diversifié nos produits et nos marchés (Industrie et Agriculture), avec une spécificité de haut niveau technique, caractérisée par une activité engeenering.

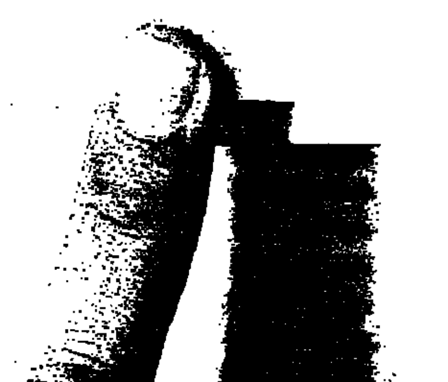
Nous recherchons un manager intéressé par le développement et la rentabilité d'un petit centre de profit (38 personnes, 20 Millions de CA). Certes une formation d'INGENIEUR Centrale, AM... est indispensable pour comprendre les évolutions de la fabrication et dialoguer avec nos clients, en majorité des industriels. Mais la démarche *marketing comme l'impulsion* commerciale restent prédominantes dans une entreprise en *phase de* croissance forte.

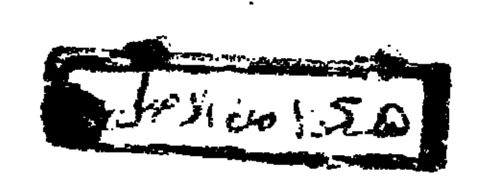
Premier vendeur de la société, il vous en faudra le tempérament pour réaliser un CA avec des objectifs de rentabilité sur lesquels vous vous serez librement engagé envers votre Président.

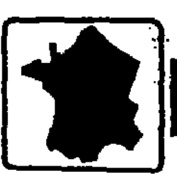
Si votre expérience et vos capacités vous désignent pour ce challenge, merci d'écrire confidentiellement à notre Conseil OCS, avec lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la réf. 2580 L.M.



1 rue Guillaume Brochon - BP 37
33024 BORDEAUX Cédex







emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ETABLISSEMENT FINANCIER
Filiale d'un des premiers Groupes d'Assurances

CREDIT et LOCATION
aux PARTICULIERS et ENTREPRISES

recherche

pour étoffer son implantation nationale

ANIMATEURS COMMERCIAUX

RESPONSABLES DE ZONES GÉOGRAPHIQUES
pour développer et animer un réseau à *partir de :*

- LYON - ISLE-D'ABEAU.
- NANCY.
- CLERMONT-FERRAND.
- CAEN.
- *LILLE.*

Le battant commercial et la disponibilité seront les premiers atouts pour réussir dans la *fonction.*
Après une expérience de terrain de durée variable, le développement de la Société offre plusieurs perspectives d'évolution de carrières.

- Niveau minimum : Bac + 2, DUT.
- Une première expérience de la vente sera appréciée, pas nécessairement dans le crédit.

Rémunération fixe selon expérience + indemnités de déplacement.

Env. lettre manuscrite avec C.V. et photo au journal s/nº 7758 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ DYNAMIQUE DE MÉCANIQUE
700 personnes
Occupant une place prépondérante sur les marchés de l'automobile, de l'*aéronautique et* de l'*armement.*
RECHERCHE :

CHEF DE SERVICE
ADMINISTRATION DES VENTES

- Il aura pour mission d'assister la force de vente et d'assurer la gestion et le suivi de la clientèle. Ce poste implique un grand dynamisme associé à des qualités d'organisation.
- Nous souhaitons rencontrer un responsable de 35 ans environ de formation ingénieur ou B.T.S. mécanique.
- *Une* bonne maîtrise de la langue anglaise est souhaitable et des connaissances en allemand seront appréciées.
- La rémunération sur 13 mois sera motivante et en rapport avec l'expérience *acquise.*

Ecrire avec C.V. photo et prétentions à :
nº 958 210 H.A.P. Hall petites annonces
7 X –44040 Nantes Cedex.

IRAM, un Institut franco-allemand pour la radioastronomie en ondes millimétriques, BASÉ A GRENOBLE, cherche un :

INGÉNIEUR OU PHYSICIEN EN HYPERFRÉQUENCES

Avec expérience en étude, construction et essai de composants d'avant-garde tels que mélangeurs en guide d'onde, multiplicateurs de fréquence, sources, dispositifs quasi optiques. Le candidat sélectionné participera au sein d'une petite équipe au développement de récepteurs à haute sensibilité pour les radiotélescopes de l'IRAM de 1 à 3 mm de longueur d'onde, connaissance de l'anglais écrit et parlé indispensable.

Les candidats qualifiés enverront curriculum vitae, salaires passés et, si possible, les noms de références professionnelles à :

IRAM, administrateur, voie 10, domaine universitaire; 38406 ST-MARTIN-D'HÈRES, Cedex.

TITN *Société d'Ingénierie en Systèmes Informatiques Filiale de* **Thomson CSF**

Recherche pour son Agence de RENNES 35

INGENIEUR COMMERCIAL
ayant une expérience minimum de 2 ans dans la vente d'études de systèmes micro-informatiques. Réf. 201

INGENIEUR SYSTEMES
responsable de projets micro-informatiques, désirant s'orienter à terme vers une fonction technico-commerciale, 5 à 7 ans d'expérience. Réf. 202

INGENIEUR ELECTRONICIEN
connaissance des micro-processeurs et techniques digitales indispensable, 5 à 7 ans d'expérience. Réf. 203

ANALYSTE PROGRAMMEUR
langage assembleur 6809 / 8080 / PASCAL ou langage C. Réf. 204

INGENIEUR ELECTRONICIEN
débutant à 2 ans d'expérience. Réf. 205

Adresser CV, prétentions et nº de téléphone à
TITN Bretagne
22, rue de la Retardais - ZI de Lorient
35000 RENNES

BANQUE PRIVÉE DE PROVINCE
Proche de Paris, recherche

LE SECOND
D'UNE AGENCE RÉCEMMENT CRÉÉE

LE CANDIDAT (TE) DEVRA :
- avoir une bonne connaissance des produits bancaires ;
- être compétent (te) en matière d'organisation et de comptabilité, car il (elle) aura à assurer le bon fonctionnement de l'agence ;
- être âgé (e) de plus de 30 ans.

Son salaire sera de l'ordre de 120.000 hors primes.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à O.C.B.F., 66, rue de la Chaussée-d'Antin - 75009 PARIS sous référence nº 7800 M.



Responsable organisation et informatique — Le Havre

Filiale d'une importante entreprise internationale, cette société (chiffre d'affaires *de l'ordre de 600 millions de francs-effectif d'environ 800 personnes)* spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'équipements de haute technicité pour l'industrie énergétique, recherche son responsable informatique qui sera basé à son usine du Havre. Dépendant du directeur financier, et animant une douzaine de personnes (études et exploitation) autour d'une configuration IBM (3.15 D, 34-38 à venir), il sera essentiellement chargé de réaliser la mise en œuvre du plan informatique gravitant autour d'un logiciel de gestion *de production, concevra et mettra en œuvre une politique d'assistance aux utilisateurs,* définira et orientera la stratégie informatique de la société par une information permanente sur les matériels et logiciels et établira pour son domaine les relations avec la maison-mère. Ce poste intéresse un candidat âgé d'au moins 33 ans, de solide formation générale et technique, ayant *acquis dans un environnement technique et industriel similaire* une expérience convaincante de plusieurs années, notamment en gestion de production. Une bonne pratique de la langue anglaise sera un atout supplémentaire. La rémunération sera fonction de l'expérience et du potentiel. Ecrire à J. HAXAIRE. Réf. A/2352M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



Chef d'achats industriels — Sud

Basée non loin de Montpellier, cette entreprise performante (chiffre d'affaires de l'ordre de 200 millions de francs, effectif d'environ 650 personnes en 4 usines), produisant et commercialisant des constructions métalliques (charpentes-pylônes-ponts-chaudronnerie-etc...) recherche son responsable "achats industriels". Sous l'autorité de la direction, et animant une petite équipe, il sera chargé de l'ensemble des achats de produits industriels, à l'exception des aciers laminés, et supervisera les magasins correspondants. *Ce poste conviendrait à un candidat de solide formation générale (BTS, DUT* ou équivalent) possédant une expérience convaincante de quelques années dans la fonction "achats" de produits techniques ou dans une fonction technico-commerciale de portée comparable. La rémunération tiendra compte de l'expérience et du potentiel du candidat retenu. Ecrire à J. HAXAIRE. Réf. A/2354M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



ATTACHÉS COMMERCIAUX

LA SOCIÉTÉ BIGARD, en une décennie, a pris bon rang dans la *transformation des produits carnés et la fabrication de* charcuterie-salaison.

De son unité ultra-moderne de Bretagne, où elle emploie plus de *600 personnes et forte d'une implantation sur le M.I.N. de Rungis, elle* poursuivra en 1983 une politique d'expansion basée sur des productions d'excellente qualité et un travail *sérieux.*

Dans ce cadre,* la Direction *Commerciale souhaite s'entourer de* CADRES COMMERCIAUX pour la France Nord (Grande Région Parisienne, Pays de *Loire, Nord, Est).

Chargés de la diffusion d'une gamme charcuterie-salaison et autres produits carnés frais et congelés, ces collaborateurs, qui animeront leur *région en étroite collaboration* avec la direction, *devront* assumer des tâches allant de la prise de commande en magasin jusqu'à la négociation *en Centrale.*

Merci de nous faire parvenir votre demande d'emploi, C.V. et prétentions par lettre manuscrite à :

Ets BIGARD, B.P. 53 – Z.I. de Kergostiou, 29130 QUIMPERLÉ.



C.A. 40 M.F. - 150 personnes - est une filiale du Groupe Crouzet (9.000 personnes).

Notre vocation : concevoir, produire et commercialiser des matériels électroniques destinés à la marine militaire, l'armée de l'air, l'océanologie et à la météorologie.
Face au développement de nos activités, nous recherchons pour notre usine de **NICE**

TROIS INGENIEURS ELECTRONICIENS DIPLOMES H.F.

expérimentés en

. MATERIEL MARINE	réf. 1 83 010
. LOGICIEL APPLIQUE	réf. 1 83 011
. ASSURANCE QUALITE	réf. 1 83 012

Agés de 28 ans minimum, dotés d'une forte personnalité, ils parlent couramment **anglais**. Ils sont motivés par un poste leur offrant une large autonomie d'action.

Si ce défi dans une P.M.E. dynamique et en expansion vous intéresse, prenez rapidement contact avec nous en adressant C.V. et photo, sous référence choisie à **Safare - Crouzet 98, avenue Saint Lambert 06000 NICE.**



Responsable bureau d'études — Sud

Charpentes métalliques - Réputée dans le domaine des constructions métalliques (pylônes-ponts-charpentes lourdes-chaudronnerie-etc...), cette entreprise très compétitive (chiffre d'affaires de l'ordre de 200 millions de francs, effectif d'environ 650 personnes en 4 usines) recherche le responsable de son bureau d'études "charpentes métalliques" - type sidérurgie et centrales *thermiques - pour son établissement principal situé dans la région de* Montpellier. Répondant à la direction, et animant une équipe d'une quinzaine de personnes (ingénieurs, techniciens et dessinateurs), il aura pour mission essentielle, outre la détermination des méthodologies de calcul, la conduite des études de devis et leur réalisation en assurant efficacement l'interface entre les collaborateurs commerciaux et techniques sous la supervision de la direction générale. Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé (CHEM en plus *apprécié), âgé d'au moins 33 ans, disposant d'une expérience significative* de plusieurs années acquise dans des responsabilités de même nature (bureau d'études charpentes métalliques), qu'il chercherait à valoriser dans un contexte attrayant. La rémunération sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat retenu. Ecrire à J. HAXAIRE. Réf. A/2353M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



Ingénieur-responsable qualité — Lille

Industrie agro-alimentaire - Une entreprise de taille humaine et de réputation internationale, spécialisée dans la transformation de céréales, recherche son Responsable Qualité. Sous l'autorité du Directeur, il prendra en charge le contrôle des matières premières, des fabrications et des produits finis. En *association avec les achats et la production, il orientera le choix des matières* premières et définira les process de fabrication les plus adaptés. Il animera une petite équipe de techniciens et disposera d'un laboratoire bien équipé et d'une station d'essais. Nous recherchons un ingénieur ayant reçu une solide formation en biochimie (ENSIA, ENSAIA, Agro...) capable de la disponibilité nécessaire dans une usine fonctionnant en continu. Une expérience de plusieurs années orientée vers le contrôle et la production acquise dans une *industrie agro-alimentaire constituerait un avantage déterminant. La connais*sance de l'anglais est nécessaire, celle de l'allemand serait appréciée. La rémunération sera fonction du niveau de compétence atteint. Ce poste offre d'intéressantes perspectives d'évolution à un candidat de valeur. La société implantée en métropole lilloise appartient à un groupe important du secteur agro-alimentaire. Ecrire à Françoise ORANGE. Réf. A/4625M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. (20) 72.52.25

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



Marketing industriel — Alsace

La Société Alsacienne de Construction de Matériel Textile, implantée à Mulhouse, conçoit, réalise et vend des équipements de réputation internationale. Pour renforcer ses structures, la direction marketing et commerciale souhaite *intégrer deux spécialistes en marketing industriel.* Le premier, responsable des études et de la recherche aura pour mission de recenser et d'exploiter les informations quantitatives et qualitatives sur le terrain et auprès de la force de vente, de mener des études de marché et autres, de participer à la définition du plan marketing et de développement, etc... Le second, responsable de la communication, sera chargé de la communication commerciale en général, proposera et organisera les actions publicitaires promotionnelles et de relations publiques pour le lancement de produits nouveaux et l'essor des produits actuels. Ils géreront chacun leur budget respectif. Les candidats recherchés sont diplômés de l'enseignement supérieur âgés de 28 ans au moins et peuvent faire valoir d'une première expérience professionnelle en marketing industriel (en agence ou chez un annonceur). La pratique de l'anglais est indispensable et la connaissance de l'allemand serait appréciée. Ces postes évolutifs sont à pourvoir rapidement. Ecrire à F. WILLIGSECKER. Réf. A/6174M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 22.01.54

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Ressources humaines

Notre Groupe emploie 4000 salariés en 60 établissements autonomes. Votre rôle, à la Direction du Personnel, est d'apporter aux responsables locaux appui et conseil pour le recrutement, la formation et la gestion des carrières.

RECRUTEMENT - Vous menez l'ensemble des opérations d'embauche de personnel et d'encadrement administratif, commercial et technique, ceci de la défintion de fonctions au suivi de l'intégration et à la gestion administrative des dossiers. Votre compétence en ce domaine est reconnue. Vous l'avez acquise sur le terrain dans l'entreprise.

FORMATION - Une structure existe qui fonctionne bien. Les besoins s'accroissent. A vous de conduire le développement.

GESTION DES CARRIERES - Ce sera la suite normale de votre fonction. Ici tout est à organiser. Nous le ferons ensemble mais vous serez maître d'oeuvre.

Un point encore : nous sommes implantés dans l'OUEST et chez nous il fait encore bon vivre. Vous aurez affaire à des gens simples, travailleurs et qui comptent sur vous. Votre rémunération ne sera pas inférieure à 170 000 F.

Merci de nous adresser votre dossier, vos références vos prétentions. Nous vous rencontrerons rapidement. Référence RH 206M.



11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

La B.T.P., Banque nationalisée, poursuivant un fort développement de ses financements spécialisés aux entreprises, recherche :

POUR LA CREATION D'UNE AGENCE REGIONALE A METZ

1. DIRECTEUR D'AGENCE

chargé de la préparation de l'ouverture et du lancement de l'agence, le candidat devra avoir une formation supérieure (de préférence ingénieur ETP ou similaire, et/ou écoles de commerce et de gestion), et si possible une expérience *bancaire (crédits court terme aux entreprises et placements)* à des niveaux de responsabilité voisins.

Animateur du développement des crédits aux entreprises et des dépôts, il sera responsable de la rentabilité de son agence dans le cadre d'une direction par objectifs. Il décidera des crédits à l'intérieur d'une délégation.

Dynamisme, sens commercial, sens des relations publiques avec les organismes professionnels, financiers et bancaires et les pouvoirs publics sont indispensables.

Le poste est de niveau classe VI ou VII. *réf.* 3428

2. ATTACHE DE CLIENTELE COMMERCIALE

rattaché au Directeur de l'agence, il sera chargé de prospecter une clientèle d'entreprises, et de particuliers sélectionnés, d'étudier les dossiers d'entrée en relations (crédits, conditions ...)

Les candidats devront avoir une formation supérieure notamment en comptabilité et analyse financière, et une expérience commerciale en matière de crédits CT aux entreprises.

Le poste est de niveau gradé (cl. III ou IV), et débouchera par la suite sur l'exploitation des comptes ouverts. *réf.* 3430

POUR ASSISTER LE DIRECTEUR DE SON AGENCE REGIONALE DE NANTES

ATTACHE DE CLIENTELE COMMERCIALE - réf. 3435

Il sera chargé de prospecter une clientèle d'entreprises, *et de particuliers sélectionnés, d'étudier les* dossiers d'entrée en relations (crédits, conditions ...)

Les candidats devront avoir une formation supérieure notamment en comptabilité et analyse financière, et une expérience commerciale en matière de crédits *CT aux entreprises.*

Le poste est de niveau gradé (cl. III ou IV), et débouchera par la suite sur l'exploitation des comptes ouverts.

Adressez votre C.V. manuscrit avec photo, classification et *rémunération actuelle en* précisant la référence du poste choisi, ainsi que vos prétentions à rscg carrières - 48, rue Saint Ferdinand 75017 PARIS qui transmettra.

BTP
BANQUE CORPORATIVE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

VYNEX Charleville - Sedan - 08 Ardennes
150 millions, 3 usines, 500 personnes.

Leader dans le Marché du conditionnement et *production* de **produits destinés au bricolage et à l'amélioration de l'habitat** cherche à intégrer au sein de son équipe commerciale

Assistant au Chef Administration des Ventes

Sa mission revêt un double aspect :
— à la tête d'une petite équipe, il assure d'une part la gestion commerciale d'un secteur de clientèle, et d'autre part il est responsable de *marché dans un secteur d'activité en développement.*

Ce poste requiert un Jeune Diplômé de formation supérieure commerciale, type E.S.C. et convient à un débutant ou quelqu'un doté d'une première expérience de 2 ans environ.

Merci d'adresser votre C.V. détaillé *manuscrit* avec *photo* et salaire actuel sous réf. 4790 V.m à notre Conseil
58, avenue de Wagram - 75017 Paris
8, rue de la Tirelire - 51014 REIMS CEDEX

MORENO CONSULTANTS
Recrutement Structures et Communication



UN LEADER MONDIAL DE L'INGENIERIE INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATION.

Maitre d'œuvre et fournisseur de :
- *TRANSPAC.*
- RESEAUX PUBLICS : AUSTRALIE. BRESIL. LUXEMBOURG.
- RESEAUX PRIVES : CHASE MANHATTAN BANK. AGENCE SPATIALE EUROPEENNE.
- GRANDS SYSTEMES : EDF, PTT, SNCF..

recherche pour

MARSEILLE
INGÉNIEUR LOGICIEL

1 à 2 ans d'expérience matériel PRIME - PRIMOS pour activité dans le domaine informatique industriel.

Écrire à SESA, Monsieur HUSSET, 241, *avenue du Prado* - 13008 MARSEILLE ou téléphoner à Monsieur HUSSET au 16 (91) 78.88.11.

NCR Prenez la tête avec l'informatique NCR

Troisième constructeur mondial de systèmes informatiques avec un C.A. de $ 3,5 milliards, nous lançons cette année plusieurs gammes de nouveaux produits

2 ingénieurs commerciaux informatique

- **PMI (gestion production)** **Nord - Picardie - Normandie** (Réf. M 107)
- **PME de négoce** **Champagne - Ardennes** (Réf. M 108)

- Vous avez 2 à 5 ans d'expérience de la vente aux entreprises de systèmes informatiques (logiciel et matériel mini et au-dessus).
- Votre formation de base doit vous permettre d'acquérir rapidement la connaissance de nos produits.

Devenez un de nos ingénieurs commerciaux à qui nous confierons la vente de ces nouveaux produits après formation technique *complémentaire.*

Le *salaire* est composé d'un fixe et d'un intéressement motivant.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo, et rémunération sous la référence choisie à M. Bablon, **NCR France**, Service Recrutement, Tour Neptune, 92086 Paris La Défense Cedex 20, qui vous garantit discrétion de rigueur et réponse.

VYNEX Charleville Sedan - 08 Ardennes
(150 Millions - 3 usines - 500 personnes)

Leader dans le *marché du conditionnement* et Production de **produits destinés** *au* **Bricolage** *et à* **l'amélioration de l'habitat.** *Nous sommes dans une situation privilégiée de création et développement de l'emploi grâce à un capital humain qui a su s'investir dans le challenge qui préconise «l'Avenir appartient aux entrepreneurs audacieux».*
Nous offrons à de **Jeunes Ingénieurs diplômés à fort potentiel** de venir se *joindre à notre grande équipe pour un avenir proportionnel à leur talent :*

CHEF d'UNITÉ INDUSTRIELLE
(réf. 4780 V. m)

devant la Direction *industrielle* et dans le cadre de la politique définie, il est responsable de la réalisation et de l'application des consignes relatives à la bonne marche de son unité, tant du point de vue organisation, production, animation, méthodes, productivité que rentabilité, *qualité* et sécurité (80 personnes). Ce poste suppose **impérativement** un Ingénieur diplômé A & M ou équivalent, ayant 5 ans d'expérience en tant que Chef de Production d'Unité de plus de 50 personnes, utilisant des process à lignes automatisées.

INGÉNIEUR MÉTHODES et CONTRÔLE QUALITÉ
(réf. 4785 V. m)

Visant à améliorer, parfaire et développer les process industriels, moyens et méthodes de fabrication, enrichissement des conditions de travail et *système contrôle* qualité.

Ce *poste convient à un ingénieur débutant ou ayant une première expérience* de 2 ans en industrialisation ou production.

Merci d'adresser votre C.V. détaillé et manuscrit avec photo et salaire actuel en précisant la référence du poste choisi à notre Conseil.

58, avenue de Wagram - 75017 Paris
8, rue de la Tirelire - 51014 REIMS CEDEX

MORENO CONSULTANTS
Recrutement Structures et Communication

PETIT BATEAU®

MARQUE DE VÊTEMENTS POUR ENFANTS *DE NOTORIÉTÉ MONDIALE* EN EXPANSION
(C.A. consolidé : 500 millions de Francs, effectifs : 2.600 personnes)
recherche

RESPONSABLE ÉTUDES MARKETING

La ou le candidat aura pour mission de rassembler et de préparer tous les éléments du mixte qualitatif et quantitatif, afin de permettre à la Direction Marketing de prendre des décisions éclairées, tant pour la France que pour les Pays d'Exportation.

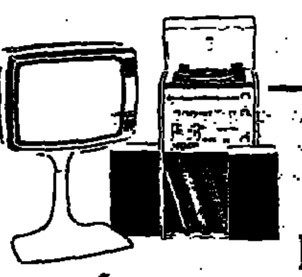
La ou le candidat devra avoir le sens de l'analyse et de la synthèse, le goût des chiffres et une sensibilité à l'environnement de la mode.

Le poste est à pourvoir rapidement à TROYES.

Langue anglaise très appréciée. Possibilité d'évolution ultérieure dans le Groupe pour candidat de valeur.

Envoyer lettre manuscrite + photo + C.V. + prétentions à :
PETIT BATEAU VALTON S.A.
Mme RAUDIN, Service du Personnel,
15, rue Pierre-Murard, 10.000 TROYES.

Totale et absolue discrétion assurée.



INGÉNIEURS MÉCANICIEN ET ÉLECTROMECANICIEN

L'usine d'ANGERS fabrique des téléviseurs couleur, des moniteurs et des visus. *La sophistication de plus en plus poussée des produits et des moyens de production* nous amène à renforcer les compétences déjà en place.

INGÉNIEUR DE FABRICATION
INSA, ENSI, ENI
ou équivalent

Jeune électromécanicien diplômé ou ayant quelques années d'expérience, il *possède des compétences techniques d'un haut niveau, qui lui permettront de* manager la maintenance de matériels très automatisés. Ses qualités de gestionnaire et d'animateur l'amèneront à encadrer une équipe d'une dizaine de techniciens et de professionnels. Réf. IF.

INGÉNIEUR "NOUVELLES TECHNOLOGIES"

L'équipe actuelle désire intégrer un ingénieur mécanicien d'un très haut niveau de technicité. Sa mission est fondamentale, puisqu'il s'agit de mieux préparer l'avenir en mettant en place des moyens de production qui prennent en compte les nouvelles technologies des produits futurs. Réf. INT.

Les perspectives d'évolution sont à la dimension du groupe pour les candidats à fort potentiel.

Les candidatures (*lettre, CV, photo et prétentions*) doivent être adressées, *en précisant* la référence du poste, à THOMSON BRANDT - 17, bd Gaston Birgé - 49040 ANGERS CEDEX.

HAVAS CONTACT

THOMSON
BRANCHE GRAND PUBLIC

Le Service Informatique d'une Importante Société Industrielle

recherche :

INGENIEUR INFORMATICIEN

ayant la connaissance du matériel **DIGITAL VAX II 780**

INGENIEUR D'APPLICATION

ayant des connaissances en **MÉCANIQUE DES STRUCTURES** et du **FORTRAN.**

Pour ces deux postes à pourvoir en **BOURGOGNE**, une expérience d'environ 2 ans est souhaitée.

Merci d'adresser les candidatures
(lettre manuscrite, CV détaillé et photo)
ss réf. 50109 à *HAVAS CONTACT*, 1, place du Palais-Royal
75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

SOCIETE INTERNATIONALE
fabriquant des Produits de Beauté de Grand Renom
recherche pour *sa principale usine européenne,* située dans l'agglomération LILLOISE

RESPONSABLE DU PERSONNEL
170.000 F. +

Sous l'autorité du Directeur du Personnel de la filiale Française, ce cadre confirmé prendra en charge :
— L'administration du personnel.
— *La* gestion de l'effectif.
— La formation et l'information.
— La sécurité sous ses aspects non techniques.
— Les services généraux.

Supervisant un groupe de 5 collaborateurs, il aura comme première mission de travailler à l'informatisation de l'administration et du tableau de bord.
Une première expérience réussie de 3 à 5 ans en usine et des aptitudes personnelles: diplomatie, rigueur et méthode, qualité *de jugement, seront déterminantes* dans le choix de cet homme de terrain ayant de préférence une Formation Supérieure ainsi que des connaissances en informatiques. Anglais courant souhaité.

Les candidatures seront traitées confidentiellement.

Adresser lettre *manuscrite, CV, photo* et prétentions à J. BRADIER
44, rue Guynemer BILLY BERCLAU
62138 HAISNES

HAVAS CONTACT



ARJOMARI

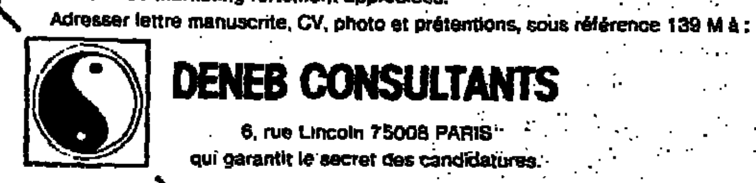
L'un des Grands du Marché de l'Industrie Papetière, C.A. 3 milliards de F. recherche pour son usine de SAINTE-MARIE *(220 personnes, 40.000* **tonnes/an), à 10 kilomètres de COULOMMIERS (77)**

UN INGENIEUR DEBUTANT OU PREMIERE EXPERIENCE

Formation : AM - IDN - ENSI ou équivalent

Ce poste, à vocations multiples, charnière entre la fabrication et les méthodes intéresse un homme de terrain, souhaitant s'impliquer dans des *problèmes* concrets et désireux de les résoudre en proposant de nouvelles méthodes et process, liés à l'outil de *production.*
Ce poste constitue une réelle opportunité pour un candidat animé du désir de *réussir* dans toutes les *tâches qui lui seront confiées,* et déterminé à s'engager à part entière dans la vie de l'usine, dans l'ensemble de ses aspects techniques et *humains.*
Notions de Marketing fortement appréciées.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous *référence* 139 M à :



DENEB CONSULTANTS
6, rue Lincoln 75008 PARIS
qui garantit le secret des candidatures.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA MAYENNE A LAVAL recherche

Responsable études et développement marketing

MISSIONS PRINCIPALES :
Directement rattaché à la Direction du Département DEVELOPPEMENT :
- il participe à l'élaboration des orientations moyen terme et des programmes d'actions marketing,
- il est chargé plus spécialement d'assurer la conception et la réalisation des études marketing (marché potentiel, analyse de clientèles, etc),
- il assure la gestion et l'évolution des systèmes d'information marketing,
- il assure le développement des nouveaux systèmes de commercialisation (développement moyens de paiement électroniques, etc

L'HOMME :
- de formation études supérieures option marketing.
- ESCAE ou équivalence.
- Expérience 2 à 3 ans dans une fonction analogue dans le domaine bancaire,
- Connaissances informatiques et statistiques indispensables.

Adresser lettre manuscrite – C.V. – photo à
Direction du Personnel, C.R.C.A.M. de la MAYENNE
B.P. 802 Route de Nantes 53001 LAVAL Cédex

Société française d'ingénierie recherche pour poste basé SUD-EST.

INGÉNIEUR SANITAIRE

Spécialisé réseaux d'assainissement et épuration des eaux *(plusieurs années d'expérience)*. Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 2382 à MEDIA P.A. 9, boulevard des Italiens 75002 PARIS.

CENTRE DE PHYSIQUE DES PARTICULES MARSEILLE-LUMINY recrute

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Poste CNRS 2.A.

Formation :
Ingén. Sup. Elect.ou équivalent.

Exp. et connaissance étude, construction, essais d'appareils *électron. pour des expériences* en physique des particules.

Expérience souhaitée, soit en électronique nucléaire ou vidéo. T.V. ou hte fréquence ou radar. Le candidat devra animer une équipe d'électroniciens.

Envoyer C.V. au centre de physique des particules de Marseille-Luminy.
Case 907.
70, route Léon-Lachamp.
13.288 Marseille cedex 9.

Planification informatisée de grands projets industriels Un spécialiste

Pour assurer une meilleure planification et coordination des projets unitaires complexes que notre entreprise conçoit et réalise, nous mettons en place un service de programmation central s'appuyant sur les systèmes informatisés les plus avancés.

Nous en confierons la responsabilité à un ingénieur diplômé ayant acquis dans une Société d'engineering ou activités similaires - construction navale ou offshore - une expérience poussée de planification globale de projets livrés clés en main, comprenant la coordination complète des études, des approvisionnements et de la réalisation. Il aura à dialoguer aussi bien en français qu'en anglais.

Les consultants du Cabinet CLEAS nous présenteront votre candidature, vous parleront de notre groupe, soulignant l'intérêt que votre famille trouvera à s'installer sur la côte méditerranéenne, à quelques dizaines de kilomètres d'une grande ville universitaire. Ecrivez-leur sous référence 8312 M.

CLEAS

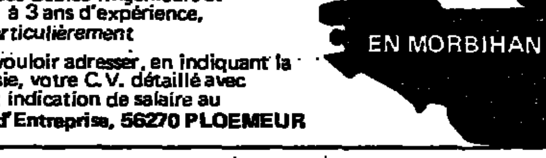
6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS.

Yves Rocher

Dans le cadre de leur constant développement, les Laboratoires Yves Rocher (C.A. supérieur à 1,5 milliard, 3 unités de production en Bretagne), recherchent pour La Gacilly.

JEUNES DIPLOMES DES GRANDES ECOLES AYANT LE GOUT DU CHALLENGE

Plusieurs postes sont à pourvoir par suite de promotions internes :
Logistique des actions promotionnelles (Réf. 864),
Administration industrielle (Réf. 865)
Réalisation des opérations publicitaires (Réf. 866)
Informatique (Réf. 867)
Chaque poste nécessite d'être un patron, avec le caractère, l'adaptabilité le goût du coûte que coûte qui vont avec.
Les diplômés Grandes Ecoles (Ingénieurs et commerce) ayant 1 à 3 ans d'expérience, *nous intéressent particulièrement*



Merci de bien vouloir adresser, en indiquant la référence choisie, votre C.V. détaillé avec photo et indication de salaire au
CEIP Conseil d'Entreprise, 56270 PLOEMEUR

CAISSE AGRICOLE REIMS recherche

ANALYSTE ORGANIQUE

Confirmé, minimum 2 ans d'expérience *sur matériel IBM 3031 + 148*
Système DOS migration MVS.

Connaissances :
— DUT ou maîtrise informatique
— télétraitement CICS Cobol
— base de données DL1
— analyse program. structurée I.P.T. et documentation HIPO (IBM).

Adresser candidature manuscrite avec CV et photo - BP. 2710 - 51100 REIMS.



CHEF DE SERVICE CONTROLE PEAGE + 130.000F

Société des Autoroutes du Sud de la France

La Direction Régionale d'exploitation de l'A.S.F. à Orange gère 225 km d'autoroute et 14 gares de péage. Pour assurer en matière de péage, le contrôle de gestion et d'exploitation, ainsi que l'assistance auprès des services opérationnels, elle dispose d'une équipe dont elle recherche aujourd'hui le responsable.

Ce poste nécessite une expérience d'une dizaine d'années en gestion com*merciale ou administrative, des qualités d'analyse et de synthèse ainsi qu'une* pratique réelle de l'animation des hommes.

Des connaissances en informatique en tant qu'utilisateur sont indispensables.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. + photo sous référence 207/83 à



IS CONSEIL
34 cours Gouffé
13286 Marseille Cédex 6.

IS CONSEIL *PARIS- LYON- MARSEILLE*

Le Centre National pour l'Exploitation des Océans recherche pour :

1°) son Centre de **LA SEYNE SUR MER :**

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN

Il devra concevoir et réaliser des équipements pour engins sous-marins. A cette fin il dirigera une équipe de techniciens. Une expérience d'encadrement technique en milieu industriel sera un atout certain. Réf. 18/M

UN INGENIEUR MECANICIEN

Il animera un bureau chargé des études sur les sytèmes sous-marins. Connaissances en asservissement et hydronamique souhaitée. Réf. 17/M

2°) son Centre de **BREST :**

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

pour son projet « Energie Thermique des Mers ».
Il devra réaliser la conception, la mise en place et la maintenance de composants submergés.
Une bonne pratique en offshore de maintenance et de logistique sous-marine est exigée. Réf. 19/M

Si ces postes correspondent à ce que vous recherchez, merci d'adresser C.V. + photo + prétentions en précisant la référence choisie à :
CNEXO Service du Personnel 66, avenue d'Iéna 75116 PARIS.

CEDIS

Vous êtes un juriste très expérimenté et vous recherchez un poste aux responsabilités variées. Nous sommes un important groupe de distribution d'environ 10.000 personnes *et nous recherchons pour notre siège social* situé à Besançon

UN RESPONSABLE JURIDIQUE

Vous assurerez la conduite et la gestion du service juridique et agirez en tant que conseil auprès de la direction générale et des différentes directions dans les domaines de pointe, immobiliers, droit de sociétés, législation fiscale, réglementation des prix, contrats divers...
Vous gèrerez également les contrats d'assurance du groupe. Pour assurer au mieux cette mission, vous avez au minimum une maîtrise de droit privé, si possible un DEA, et une expérience de 10 années environ dans un poste équivalent. En tant que conseil, vous avez de réelles aptitudes aux relations humaines.
Si vous pensez correspondre à ce profil, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo) et vos prétentions sous référence LM 2202 à Madame Labeille - Cabinet PANISSOD-SUHNER, 109 rue de Turenne 75003 Paris, à qui nous avons confié ce recrute*ment et qui garantit son entière discrétion.*

Responsable Laboratoire

Région GRENOBLE

Vous êtes **Ingénieur Chimiste** avec une specialisation caoutchouc et élastomères. (IFOCA ou EAHP).

*Vous êtes debutant ou avez de preférence une premiere experience indus*trielle.

Nous vous offrons de prendre la responsabilité du laboratoire d une de nos filiales et d animer son equipe (12 personnes).

Votre mission sera le contrôle et le developpement matières. la mise au point de nouvelles formules et *leur suivi jusqu'a la fabrication des* mélanges.
L'importance et la diversification de notre groupe offrent de reelles opportunités de carrière.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite. C V . pretentions) *sous réf. 8415 M a RSCG CARRIERES - 48. Rue Saint Ferdinand* 75017 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE DE MECANIQUE DE PRECISION
150 kms de Paris – Effectif : 500 personnes

recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT

ayant en charge :
— Bureau d'Etudes
— Service Méthodes
— Investissements

avec relations technico-commerciales.

Formation Ingénieur (Arts et Métiers ou *équivalent) ayant une* dizaine d'années d'expérience dans l'Industrie Mécanique.

Anglais courant indispensable.

Adresser C.V. + photo avec lettre manuscrite sous No 61858
Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 q.tr.

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE *INTERNATIONAL, nous sommes une P.M.E.* d'avant-garde, implantée dans une grande ville universitaire de l'Ouest.

NOUS RECHERCHONS :

LE RESPONSABLE de notre bureau d'études électronique

Ingénieur diplômé, par son expérience industrielle d'au moins 5 ans, il a acquis de solides connaissances en : asservissements (vitesse, *position, courant*), *micro-électronique*.

Il sera chargé de la création et du développement de générateurs, automates et machines spéciales de soudage gérés par microprocesseurs, connaissance de l'anglais appréciée.

Ecr. ss Nº 7764 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens - 75009 PARIS.

Importante Sté recherche

CHEF COMPTABLE

niveau DECS ou BTS expérience informatique exigée, connaissances *IBM 34* souhaitées. Ecr. OMIA B.P. 21 - 16710 ST-YRIEIX S/CHTE.

STÉ DE SERVICES ET CONSEIL INFORMATIQUE (630 personnes) filiale d'un groupe industriel de taille internationale recherche.

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

- 1 à 2 ans expérience.
Connaissant :
- *MITRA, si possible LTR.*

Lieu travail :
Région TOULON OU CHERBOURG

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prét. Nº 2752.
PUBLICITÉS RÉUNIES
112, bd Voltaire, 75011 PARIS

I.R.T. SERNE recrute pour poste à LYON

INGÉNIEUR

Formation générale E.C.L., I.N.S.A., I.C.P.I. avec *orientation connaissances* véhicules et matériaux pour *études énergie.*
Quelques années d'expérience *souhaitables.*
Ecrire C.V. et prétentions à I.R.T. SERNE - M. DELSEY B.P. 75 - 69672 BRON.

LYCÉE PRIVÉ cherche

PROFESSEUR MATHS PHYSIQUE

en Savoie.
Tél. : (79) 06-02-52.

---

cinna

filiale de la Société

roset

leader français du mobilier contemporain de haut de gamme, recherche

Jeune Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce

pour lui confier le poste d'ADJOINT de son DIRECTEUR COMMERCIAL. Après une période d'adaptation à la société, il secondera le Directeur dans l'ensemble de sa mission, avec le recul suffisant pour participer étroitement à l'élaboration des actions à *long terme mais avec le goût du terrain* qui en fera l'un des principaux animateurs du réseau de vente un quart de son temps.

Ce jeune cadre devra être intéressé par les problèmes de décoration contemporaine et posséder, de préférence, 2 ou 3 ans d'expérience commerciale.

Résidence près du siège de la société, dans la campagne de l'Ain, à 60 km Est de Lyon.

Ecrire au **CABINET GATIER** -
32 rue Barrême 69006 LYON,
sous référence 099 M.

Cabinet Gatier

média-system

Région Lyonnaise

Organisme issu des syndicats professionnels, nous disposons d'une vingtaine d'années d'expérience dans la conduite de multiples projets d'assistance technique auprès de l'industrie régionale. Nous recherchons, pour renforcer notre équipe, un

Jeune Ingénieur Conseil

chargé de promouvoir l'introduction de la
microélectronique et de l'automatisation de la production.

Il va sur le terrain avec la double mission : d'une part étudier la faisabilité des projets techniques des clients, d'autre part *mettre en oeuvre* des actions de formation pour introduire ces nouvelles technologies auprès d'un public de techniciens et cadres techniques. Participant au travail d'une équipe de spécialistes (formateurs et consultants), *il dispose pour sa mission d'une grande autonomie.*
Nous recherchons un jeune ingénieur ou technicien + autoformation ayant de préférence une première expérience.
Quelques années dans cette fonction constituent une réelle opportunité d'évolution (contacts à tous niveaux, fonction riche, complète et formatrice) et un excellent tremplin vers de plus grandes responsabilités.

Adressez votre candidature à *notre conseil* en recrutement avec CV et photo.

MIDEC RECRUTEMENT B.P. 14 01960 PERONNAS

ORGANISME D'ETUDES ET DE RECHERCHE EN SOUDAGE recrute pour son Centre Régional de METZ

un ingénieur mécanicien

2 à 3 ans minimum d'expérience en mécanique de la rupture, en particulier appliquée à la fatigue des métaux.

Nationalité française exigée.
Libéré du Service National.
Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 41885 à *projets publicité*
12, rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



INGENIEURS ETUDES en MINI- et MICRO-

Conception et réalisation LOGICIELS, étude SYSTEMES, développement MATERIELS

- Systèmes industriels complets : signalisation/sécurité ferroviaire, régulation de trafic, conduite de processus, systèmes d'armes, systèmes asservis, téléphonie spécialisée privée.
- Informatique générale : réseaux téléinformatique, terminaux périinformatique.

Lieu de travail : Les Ulis 91 (30 minutes par RER Sud) et Palaiseau.

CHEF DE PROJET en MINI- et MICRO-

COMPETENCE PDP 11-70/RSX-11M ; EXPERIENCE : 3 ANS

- Dans un premier temps, responsable technique d'un des marchés du projet avec encadrement de la petite équipe d'études et interface client.
- Ensuite responsable de l'ensemble du projet dans sa phase de garantie.

INGENIEURS ENTREPRENEURS ELECTRICITE

CHANTIERS, bureau d'ETUDES, ingénieur d'AFFAIRES, pilotage affaires EXPORT

Distribution électricité (réseaux, postes sources HT - THT), projets et automatismes industriels équipements tertiaires, installations spécialisées (centrales électrogènes, ensembles de gestion de trafic aérien) ingénierie de centres de télécommunications.
Lieu de travail : Paris, Plessis Robinson, Rungis, Bordeaux, Lorient, Metz, Reims, Rouen, Toulouse, Alger.

COMPAGNIE de SIGNAUX et d'ENTREPRISES ELECTRIQUES Direction du Personnel
Service Emploi et Développement des Cadres, 17, place Etienne Pernet 75015 Paris.

Création de poste

Jeune chef de produit H/F

Grande distribution
bilingue anglais

Filiale française d'un groupe alimentaire multinational, nous importons et commercialisons des produits alimentaires. Très fortement implantés en hyper et super (n° 2 sur notre marché), nous recherchons un jeune chef de produit. Directement rattaché au Directeur du Marketing, il aura pour mission d'élaborer des plans, stratégies et programmes — de collecter des informations en vue des actions à entreprendre (publicité, argumentaires, actions promotionnelles...) — de gérer les produits existants — de lancer des produits nouveaux — de contrôler les réalisations.
Ce poste convient à un candidat (H/F), jeune, capable de travailler de manière autonome, ambitieux, actif, imaginatif, performant, pragmatique. Formation supérieure d'école de commerce complétée par une expérience de 2 à 4 ans du marketing de produits alimentaires en grande distribution.
Lieu de travail : banlieue (30' de la gare Saint-Lazare).
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous réf. 73665/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 204, Rond-Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.



Membre de SYNTEC Publival



emplois régionaux

ASHLAND CHEMICAL (France)
B.P. 24 - 76170 LILLEBONNE
recherche

UN CHEF COMPTABLE

connaissant comptabilité américaine, fiscalité, assurances ; de plus, il devra avoir une connaissance approfondie du droit social et commercial et pratiquer convenablement l'anglais.

Il devra être particulièrement doué pour animer un groupe et posséder la psychologie nécessaire au contact humain.

Diplôme DECS ou similaire
sera le niveau de connaissance exigé.
Envoyer CV, lettre manuscrite.

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES
recrute pour son centre implanté
A NANTES

1 INFORMATICIEN

(Maîtrise d'informatique ou Ecole d'Ingénieur expérience souhaitée)

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions au :
MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES
23, rue Lapérouse - 75016 PARIS

SOCIÉTÉ DE PARFUMERIE ET COSMÉTIQUES
DE HAUTE-NORMANDIE
recherche
pour son service administratif exportation

Une correspondancière sténodactylo

Confirmée trilingue espagnol-anglais

Ecr. à JD/271, SNP, B.P. 907, 76023 Rouen Cedex.

CICO
CANALISATIONS INDUSTRIELLES ET CONTROLES

recherche pour son usine implantée à
CLAMECY Nièvre

responsable d'usine

FORMATION INGENIEUR-MECANICIEN

Préfabrication Tuyauterie et Chaudronnerie.
Effectif : 35 personnes.
FONCTIONS : • Gestion • Contrôle de la réalisation • Planification • Développement clientèle régionale.
Expérience minimale : 5 ans dans une fonction similaire.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à :
Monsieur le Chef du Personnel
Société CICO - 104, av. Georges Clémenceau
94360 BRY-SUR-MARNE

Organisation et Publicité MEMBRE DE SYNTEC

LA COMPAGNIE DES TRANSPORTS
DE L'AGGLOMÉRATION CAENNAISE
recherche

JEUNE INGÉNIEUR

Pour tenir le poste d'adjoint au responsable Etudes, il aura à mettre en œuvre un système perfectionné de suivi des bus.

- de formation Grande Ecole (ENSI - INSA - IDN...).
- débutant ou ayant une 1re expérience.
- nombreuses possibilités d'évolution.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
C.T.A.C., 11, boulevard Maréchal-Leclerc, 14300 CAEN.

ENTREPRISE G.A. recherche INGÉNIEUR début. ou qques années d'expérience béton armé et béton pré-contraint. Poste au sein de son bureau d'études. Adres. C.V. à G.A. B.P. 4366-31030 Toulouse Cedex.

E.D.F./G.D.F. recherche
JEUNES TECHNICIENS SUP.
disposant d'un BTS ou DUT, option électrotechnique. Adr. candidature à E.D.F./G.D.F., 56, av. Foch, 77370 NANGIS.



Division des Services de Gestion

SLIGOS domine en France le marché des services de gestion pour les petites et moyennes entreprises et les professions libérales... L'expérience acquise depuis 12 ans lui a permis de mettre à la disposition de ses clients des outils de gestion performants, très adaptés à leurs besoins.

Sa réussite repose sur l'industrialisation de ces services grâce à l'utilisation des méthodes et techniques les plus avancées : télématique, micro-informatique, génie logiciel...

Le développement rapide de ces activités la conduit à renforcer ses équipes et à rechercher :

1 - Ingénieurs grandes écoles Réf. 73666/M
spécialisation informatique appréciée, ayant 2 ans d'expérience en informatique de gestion.

2 - SUP de CO. (option : finances-comptabilité) et/ou DECS Réf. 73667/M
ayant au minimum 2 ans de pratique de la comptabilité dans un cabinet comptable ou un *service comptable d'entreprise.*

Ils participeront dans un premier temps à la conception, à la réalisation et à la mise en place de nouvelles applications ainsi qu'au développement des produits existants. Ils seront destinés à prendre rapidement des responsabilités. Une formation *complémentaire à nos techniques et méthodes est assurée par la société.*
Lieu de travxil : PUTEAUX.
Nous avons demandé à Mme CLERE de nous aider à étudier les candidatures. Adresser lettre man., C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence choisie à Mme CLERE, 204, Rond-Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE.

Publival



Informatique distribuée
Automatisation bancaire

Pour l'animation de notre maintenance

Des Ingénieurs

(Electroniciens ou Informaticiens)

Nous sommes spécialisés dans les secteurs de l'informatique distribuée, de la bureautique, de l'automatisation bancaire. Nous sollicitons aujourd'hui le concours de nouveaux électroniciens et informaticiens, chargés de :

- concevoir les moyens de diagnostics dans un contexte technologique de pointe.
- élaborer de nouvelles méthodes de maintenance.
- prévoir et mettre en œuvre les outils informatiques et les investissements permettant leur application.

Ces missions, à forte dominante technique, n'excluent pas pour autant des qualités de manager puisqu'il est question d'animer des équipes de 4 à 10 personnes.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous référence IEI à *Michèle* CORBINEAU – TRANSAC ALCATEL – BP 92 – 91301 MASSY.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

La Section d'Études et de Fabrications des Télécommunications recherche pour son Département Informatique de Gestion, un jeune

INGÉNIEUR INFORMATICIEN
CHEF DE PROJETS

Il a pour mission de conduire d'importants projets dans les domaines de la gestion financière, depuis la conception des systèmes d'information jusqu'au suivi de la réalisation et la mise en place chez les utilisateurs (informatique utilisant les bases de données et le télétraitement).

Directement rattaché au Chef du Département, il anime et encadre une équipe de techniciens tout en étant l'interlocuteur des Services ou des Établissements utilisateurs des systèmes dont il a la responsabilité.

Le poste s'adresse à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur scientifique ou économique, possédant une solide formation en informatique et s'intéressant aux problèmes de gestion. Une ou deux années d'expérience seraient appréciées.

L'esprit de rigueur, une large autonomie et le sens des contacts humains sont des qualités indispensables.

Lieu de travail : proche banlieue parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 8315 à EUREQUIP à qui nous avons confié la recherche et qui vous garantit la plus grande discrétion.

EUREQUIP
Département Conseil en Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS - Tél. 553.84.73
PARIS - LONDRES - HOUSTON

HAVAS CONTACT



Finance internationale: des risques et des crédits

Pour celui, ou celle, qui se destine à une carrière bancaire dans un environnement international; ce poste représente une opportunité à considérer de près.

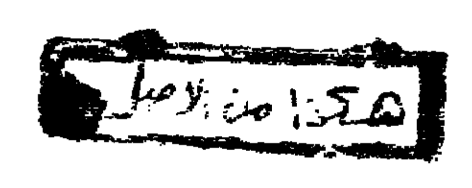
En toile de fond, le réseau international d'un important groupe bancaire. Des perspectives d'évolution intéressantes, particulièrement si vous êtes ouvert à l'expatriation. Au premier plan, basée à Paris 8e, la direction Europe. C'est l'une de ses divisions opérationnelles (Europe Nord) qui, devant faire face au développement de ses affaires, souhaite intégrer un jeune analyste financier, de formation supérieure (HEC, Sciences Po...) ayant un minimum de deux ans d'expérience au sein d'une banque ou d'un établissement financier.

De Londres, Bruxelles, Amsterdam... vous parviendront des dossiers de crédits que vous devrez décortiquer, analyser, et sur lesquels vous formulerez vosrecommandations. Vous verrez passer tous les types de crédits possibles et aurez une vue complète des opérations bancaires internationales. Un poste remarquablement formateur, une excellente école des risques. Peut y réussir une personnalité à l'esprit ouvert et rigoureux aimant démonter les mécanismes financiers et s'intéressant à l'évolution de la conjoncture mondiale. Est-il nécessaire de préciser que l'anglais est d'ores et déjà pour lui une langue de travail. *Les consultants du cabinet SIRCA, en* charge de cette recherche, garantissent une totale confidentialité. Merci de leur écrire sous référence 445 873M, et de joindre CV et photo.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC — JOURCIS



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

LCT

Laboratoire Central de Télécommunications

recherche

ingénieurs grandes écoles

ESE - ENST - ENSEEIHT - ECP - ENSERG

• pour participer à ses études dans le domaine de la *télématique* et des réseaux locaux pour téléphonie et données.

▶ ingénieurs électroniciens

débutants ou quelques années d'expérience en étude de circuits analogiques ou logiques, utilisation des technologies LSI et des microprocesseurs. réf. TC

▶ ingénieurs logiciel temps réel

débutants ou quelques années d'expérience dans la programmation de systèmes à microprocesseurs. réf. CF

• pour renforcer ses équipes en matière de communications optiques.

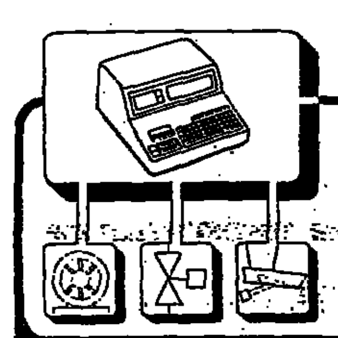
▶ ingénieurs pluridisciplinaires

(INSA ou équivalent)

plusieurs années d'expérience concrète exigées dans les domaines suivants :
- *conception mécanique* et conception de sous-ensembles optiques en relation avec le bureau d'études,
- *intégration de prototypes d'équipement électrique,*
- suivi de projets. réf. RJ

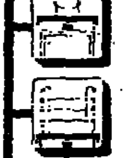
Pour ces postes, la nationalité française est exigée. Bonne connaissance de l'anglais. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) en rappelant la référence du poste à **LCT** - BP 40 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY cedex.



Notre client est la filiale française d'un puissant groupe international leader dans plusieurs secteurs. *Sa très solide réputation dans le domaine des* équipements de mesure l'a amené à développer une gamme performante de matériels électroniques de saisie et traitement de données d'exploitation en milieu industriel. Ces matériels nécessitent un support et un conseil technique irréprochables notre force de vente.

TECHNICAL SALES SUPPORT MANAGER 220 000 +



universitaire - ingénieur

SI nous sommes prêts à vous confier la responsabilité d'un service dont l'impact sur nos résultats est déterminant, c'est que nous attendons de

VOUS : — une formation et un état d'esprit de **généraliste**, tant par la variété des techniques mises en cause que par la diversité des domai*nes d'activité de nos clients;*
— une expérience et un savoir-faire techniques riches et variés, résultat de votre curiosité naturelle pour les technologies de pointe dont l'électronique et l'informatique;
— une *rare* combinaison d'esprit d'entreprise et de flair commercial, une efficacité personnelle *incontestable* et un *talent* d'organisateur souple et méthodique.

NOUS pensons *que vous pourrez trouver chez nous un CHALLENGE* véritable: notre marché est dur, nos concurrents nombreux, actifs et sérieux et nous pouvons aussi nous améliorer.
Notre réputation et nos produits nous rendent confiants, nous comptons sur vous pour nous aider à réussir.
La contrepartie: ce poste débouche très vite sur une responsabilité élargie et nous assurerons une rémunération sérieuse à l'homme qui nous convaincra.

Si vous êtes cet homme/femme, adressez rapidement CV, photo et rémunération actuelle, sous réf. 42215 LM, à MERCURI URVAL - 21, rue *Eugène-Flachat - 75017 PARIS.*

EDV

HAVAS CONTACT

Mercuri Urval

Le Monde

Le Département «Etranger» de notre Service de la Publicité recherche un professionnel *de la négociation commerciale pour*

Développer notre publicité et notre image à l'étranger

Sa mission comportera une phase sédentaire en France de préparation, d'études et de contacts, et des déplacements ponctuels de plusieurs semaines à l'étranger.

Au cours de ses séjours, il rencontrera au plus haut niveau les personnalités *du monde économique et social du pays* et les responsables de la publicité des grandes entreprises. Il les convaincra de la compétitivité et de l'image de notre support. A l'entregent de l'homme de contact représentant un grand quotidien français, il alliera le pragmatisme et le talent d'un habile négociateur.

Nous souhaitons rencontrer des candidats possédant au moins une dizaine d'années d'expérience, dans des fonctions similaires de négociation commerciale avec l'étranger, et impliquant une parfaite autonomie et une mobilité constante dans les déplacements. Anglais impératif.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre +CV+photo), *réponse et discrétion. Merci d'écrire sous réf.* 113/1M, 55 avenue Bugeaud - 75116 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Tél. 562.90.90

JOURCES

Le bonheur et la réussite je tiens le pari!

Alain Beck, vous êtes Ingénieur Technico-Commercial à IBM depuis 4 ans. Quel homme êtes vous?
J'aime la vie!
J'ai hérité d'un tempérament actif, d'un besoin de m'engager, d'entreprendre, de réaliser, au service des autres.
J'ai été responsable du Ski-Club à Sup de Co Toulouse; j'avoue rechercher la Compétition.
Je suis radio amateur. Comprendre, communiquer, j'aime.

Pourquoi êtes-vous rentré chez IBM?
J'y ai fait mon stage de 3e année. D'abord j'ai rencontré chez IBM des gens heureux. Des gens indépendants dans leur travail tout en étant soutenus par l'équipe: comptables d'objectifs mais libres du choix des moyens pour les réaliser: entièrement responsables. Bref cela me plaisait. C'était sportif aussi!

Comment s'est passée votre intégration?
Pendant mon année de formation, j'ai été parrainé par un ingénieur de premier plan. Il m'a fait connaître beaucoup de gens chez IBM, indiqué toutes les portes où il faut frapper. C'est très utile.
Je me suis fait des amis.

Et votre travail maintenant?
J'ai une mission de Conseil auprès de clients, tous très différents, pour l'étude, le choix, la mise en œuvre et le suivi de leur projet informatique.
Je travaille dans une équipe restreinte. Elle m'aide à réaliser mes objectifs.

Au bout de 4 ans, votre bilan personnel?
Vous savez, jusqu'à présent ça s'est bien passé, mes attentes ont été satisfaites.
Toute initiative est a priori possible dès lors que je sais la faire accepter.
Sur mes projets d'avenir, on verra bien, mais on ne m'a jamais dit non.
Je tiens le pari!

En résumé, que représente IBM pour vous?
IBM c'est la possibilité d'entreprendre.
C'est aussi la possibilité d'exercer un métier varié et prenant et de retrouver un autre métier tout aussi prenant à la Compagnie.
C'est un challenge honnête et j'ai tous les moyens à ma disposition pour réussir.

Si comme Alain Beck vous sortez d'une Ecole de commerce ou d'Ingénieur, que vous soyez débutant ou possédiez une première expérience, nous vous proposons une mission d'Ingénieur technico-commercial à Paris ou en province.

Nous vous demanderons d'accepter le principe de la mobilité géographique et d'avoir de bonnes connaissances en Anglais.

Adressez alors votre candidature à J.P. Astor - IBM France (Réf. BM3) rue de Marengo 75001 Paris.



MASH

BANQUE PRIVEE
pour son département d'AFFACTURAGE en forte expansion, recherche le

RESPONSABLE DE SON SERVICE COMMERCIAL niveau classe V ou VI

- *Animateur de l'ensemble du Service Commercial, c'est un homme de terrain qui a déjà une expérience confirmée de la démarche orientée vers le financement des P.M.E. et une solide formation d'analyse du risque bancaire.*
- *Il propose, met en oeuvre et gère la politique commerciale. Il est responsable de la réalisation des objectifs ambitieux de notre maison.*

Poste basé à Paris Centre.
Déplacements nombreux mais de courte durée.

Ecrire avec c.v., photo et salaire actuel sous réf. 1871 à Axial Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

L'IRCAM

Institut de Recherche et de Coordination Acoustique - Musique, *organisme associé au Centre National d'Art et de Culture* Georges Pompidou, recherche un

INGENIEUR EN ELECTRONIQUE

pour concevoir et développer un système d'acquisition de données gestuelles contrôlant un synthétiseur de son numérique.
Expérience d'au moins 3 ans en :
• electronique numerique
• MC 68000 et MULTIBUS/VERSABUS.
Une connaissance logicielle (en particulier pour l'emploi d'outils de developpement) sera un facteur positif.

Envoyer C.V. a l'IRCAM - Service du Personnel
31, rue Saint-Merri - 75004 PARIS

Organisation et Publicité

Entreprise Composants Electroniques proche Banlieue OUEST
recherche pour département
«ELECTRONIQUE DE PUISSANCE»



technico-Commercial
BREGUET, SUDRIA

Après formation, il sera chargé du suivi opérationnel de clients importants sur la région parisienne et de déceler les besoins nouveaux.
Voiture indispensable.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. **8797** à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

Courtage d'assurances

Un groupe de Cabinets de Courtage (30 millions, 110 personnes) recherche dans le cadre du développement de ses services Production à Paris, un GRAND PRODUCTEUR, FUTUR

responsable commercial

Ce collaborateur, de formation supérieure, a environ 35 ans. Il a occupé des fonctions de responsabilités techniques et commerciales (Chef de service) dans un Cabinet de Courtage ou dans une Compagnie. Son tempérament l'incite à rechercher une structure où il puisse s'exprimer commercialement sans être absorbé par des tâches à dominantes administratives.

Sa dimension professionnelle et personnelle doit l'amener après quelques années à assumer la Direction commerciale du Groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 3025M aux consultants de CINOREN qui nous assistent dans cette recherche.

cinoren 69 rue Lafayette 75009 Paris

JOURCES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Société Française, implantée en France et aux U.S.A., leader dans plusieurs domaines de pointe (documentation technique informatisée, images synthétiques, simulation) recherche pour poursuivre le développement de son activité

ÉLECTRONIQUE et SIMULATION

Ingénieur Grande Ecole

(ECP, SUP'ÉLEC, SUP'AERO, ENSTA) 3 à 7 ans d'expérience industrielle.

Rattaché au Directeur Technique Développement, il sera chargé :
- de participer à la définition de produits nouveaux
- de coordonner des préétudes (faisabilité, coûts...)
- d'établir des devis et des propositions techniques en réponse aux appels d'offres
- de coordonner la réalisation de projets de simulateurs.

Ce poste nécessite une expérience technique pluridisciplinaire (informatique, électronique, optique et architecture de systèmes), un esprit rigoureux et des qualités de synthèse ; il offre à un candidat de valeur des perspectives d'évolution intéressantes. (Référence 12558 A)

Chef de Projet

Ingénieur Grande Ecole, 4 à 6 ans d'expérience en électronique ou process industriel, formation complémentaire en gestion appréciée.

RESPONSABLE :
- de la définition matérielle de simulateurs
- du suivi de leur réalisation matérielle au bureau d'études et en production
- de l'intégration et de la recette client.

Il devra diriger une équipe et maîtriser les coûts, les délais et la qualité des simulateurs réalisés. (Référence 12558 B)

Techniciens Electroniciens

DUT + 2 à 3 ans d'expérience pour participer à la définition matérielle de simulateurs et à leur intégration. (Référence 12558 C)

Ingénieurs Logiciel

Grande Ecole, débutants à 3 ans d'expérience en informatique temps réel sur mini ou micro-ordinateur.

Ils participeront à l'analyse et à la modélisation de systèmes complexes, ainsi qu'à la réalisation des logiciels de simulation de ces systèmes. (Référence 12558 D)

Rédacteur Technique

De formation électronique ayant 5 à 8 ans d'expérience en rédaction de notices de maintenance et composition de nomenclatures illustrées, pour réaliser la documentation d'entretien de simulateurs.

Connaissance des normes aéronautiques ATA 100, ATA 101 appréciée. (Référence 12558 E)

J.R.P.



Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à Monsieur GAUSSERES — SOGITEC — 27, rue de Vanves 92100 BOULOGNE.

GROUPE SYSECA

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE

(630 personnes, C.A. 170 M.F.) partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
De 0 à 5 ans d'expérience, désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :
- SYSTEMES TEMPS REEL
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 1950 à GROUPE SYSECA - Service du Personnel 315, Bureaux de la Colline 92213 SAINT CLOUD Cedex.

Publicités Hénaff

DARTY

RESPONSABLE DES ACHATS (Bureautique - Micro-informatique)

Pour participer au démarrage, et construire le développement d'une nouvelle activité BUREAUTIQUE et MICRO-INFORMATIQUE nous recherchons, dans le cadre de notre programme de diversification :

UN(E) RESPONSABLE ACHATS

Le poste proposé comprend les responsabilités suivantes :
- Produits : assortiments, achats, approvisionnements, etc.
- Liaisons opérationnelles avec la force de vente.
- Participation à l'élaboration de la politique générale de la filiale.

Ce poste offre une opportunité particulièrement attrayante pour quelqu'un d'intéressé par les nouvelles techniques de bureautique individuelle et professionnelle et la micro-informatique.

Le cadre recherché sera :
- De formation générale supérieure (grandes écoles, universités) et justifier d'une expérience réussie, dans le domaine négociation-achats.
- Anglais courant exigé.

Écrire à la Direction des Relations Sociales Tour Rosny II, 93118 Rosny-sous-Bois Cedex.

MSL international 3, place de Valois 75001 PARIS - Tél. (1) 261.81.61.

Concevoir et vendre des matériels de haute technicité

Ingénieur Grande Ecole

Quoi de plus captivant pour un ingénieur que de se voir confier la responsabilité de la conception et de la commercialisation de matériels aérodynamiques de haut niveau technique. C'est ce que propose la filiale d'un groupe national de grande notoriété à un ingénieur diplômé d'une grande école (X, Mines, ECP, ENSTA, Sup. Aéro.,...), âgé d'environ 30 ans, possédant à la fois le sens de l'innovation, le goût des contacts commerciaux et un tempérament de battant. Basé en région parisienne, il sera en contact avec les responsables techniques d'organismes et sociétés importants auxquels il apportera sa collaboration et son conseil, en matière d'analyse de besoins, de conception de prototypes et de négociations de contrats de vente. Très autonome, il pourra s'appuyer sur une organisation technique et logistique solide. La division à laquelle il appartiendra, particulièrement dynamique, enregistre des résultats spectaculaires. Ecrire à Daniel Landeau - Réf. M 20096.

Jeune ingénieur commercial

La même société souhaite renforcer son équipe commerciale en intégrant un jeune ingénieur généraliste (Mines, ECP, ENSTA, Sup. Aéro.,...) qui, après une période de formation aux produits et à la clientèle, se verra confier progressivement le lancement de nouveaux matériels. Rattaché à l'agence parisienne, il pourra être amené à se déplacer dans toute la France. Les possibilités de développement au sein du Groupe sont importantes pour un élément dynamique. Ecrire à Daniel Landeau - Réf. M 20097.

Discrétion totale assurée.

---

legrand

Un marché en expansion
Un groupe qui va de l'avant

Nous sommes les leaders européens de l'appareillage électrique d'installations.
Nous réalisons un C.A. de 3 milliards de francs dont 30 % à l'étranger.
Nous employons 12 000 personnes.

Nous offrons une carrière commerciale à de jeunes diplômés : ESC, Universitaires, IUT, BTS...

Débutants ou ayant 1 à 2 ans d'expérience de vente de matériel électrique.
Formé à nos produits et à nos méthodes de vente, vous êtes armés pour vendre et promouvoir les ventes. Au contact permanent des utilisateurs : professionnels de l'installation et industries, des distributeurs : grossistes et grand public ; des prescripteurs : bureaux d'études ou d'ingénierie et architectes, intégrés dans une équipe régionale sympathique, vous avez un métier passionnant et préparez votre avenir. Notre réseau de vente est une pépinière pour nos futurs responsables commerciaux.
Nous vous demandons d'être motivés pour la vente, disponibles pour des déplacements, mobiles géographiquement.
Le groupe Legrand est prêt à vous acceuillir, nous avons plusieurs postes à pourvoir dans des villes universitaires.
Nous vous remercions d'adresser C.V. + lettre manuscrite en indiquant vos prétentions, sous réf. 23 M 023, à notre Conseil CPA, 69 rue de Monceau 75008 Paris.

CPA

média-system

---

ingénieur informaticien, adjoint technique au responsable d'un groupe d'études:
Paie/gestion du personnel

Direction informatique (180 p.) d'un groupe de sociétés du secteur para-public, nous agissons en prestataire de services, disposons à Paris d'un 3033/MVS supportant IMS et «parlons» aussi bien COBOL que PL1.

Vous prenez, en second, la responsabilité du groupe, animez une quinzaine d'analystes et de programmeurs en veillant à la cohérence technique et préparez la refonte de nos «produits» débouchant sur une gestion du personnel plus sophistiquée.

Ingénieur grande école ou équivalent, vous avez acquis en 7 ans minimum, dans un environnement gros système IBM, l'expérience de la conduite de projets DB/DC liés, si possible, à la gestion du personnel ; on vous reconnaît des qualités humaines comme du savoir-faire technique.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4187 LM) à «Carrière de l'Informatique».



MEMBRE DE SYNTEC

Notre jeune société (20 personnes environ) appartient à un important groupe français à la pointe de l'innovation technique en ingénierie en communication.

Notre activité :
- la commercialisation d'un système d'édition automatique de documentation technique qui met ainsi :

La DAO au service des Arts Graphiques

- la commercialisation de systèmes de télématique éditoriale.
- l'exploitation de centres de services (éditions automatiques de textes et de graphiques, DAO, formation).

Pour cela nous recherchons notre **Chef de Projet Informatique Graphique.**

Vous serez chargé de réaliser et/ou de superviser l'équipe chargée de réaliser les démonstrations DAO auprès des clients, d'apporter un support technique efficace à nos Ingénieurs Commerciaux, de développer des logiciels spéciaux et d'en assurer la maintenance.

Ingénieur de formation, vous avez 2 à 5 ans d'expérience professionnelle et vous avez pratiqué le FORTRAN, de préférence sur du matériel DEC.

La connaissance de TRANSPAC et des notions d'informatique graphique seront appréciées.

Nous vous offrons une opportunité de carrière attrayante et un cadre de travail agréable situé en banlieue Nord d'Orléans.

Si participer à cette expérience passionnante de l'utilisation des techniques les plus avancées dans le domaine de l'informatique vous motive, n'hésitez pas à prendre contact avec notre Conseil en lui adressant CV, photo, lettre manuscrite et prétentions sous référence 774 M à ALPHA CDI — 59, rue Saint Didier - 75116 PARIS.

ALPHA-CDI

---

organiser, former, animer, contrôler...

ESC, LICENCE... DEBUTANT OU 1ERE EXPERIENCE

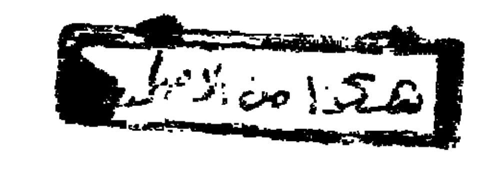
Vous sortez d'une Ecole de Commerce ou possédez une bonne formation universitaire. Vous recherchez un premier emploi ou avez déjà une courte expérience professionnelle.
Nous vous proposons un métier de contact, varié et enrichissant, avec d'importantes responsabilités. Après une formation théorique et pratique, vous aurez une mission d'organisation, de formation, d'animation et de contrôle auprès de nos agents généraux.
Importante Compagnie d'Assurances privée, nous vous confierons ces responsabilités sur un secteur géographique comprenant 13 à 20 agents. La variété de ce poste et les responsabilités impliquent une personnalité forte et active.

Notre Conseil vous donnera d'autres informations sur les postes à pourvoir. Nous vous remercions de lui adresser votre candidature manuscrite avec C.V., photo et prétentions, sous référence 8357 M

nicole outin
conseil en recrutement, 15 rue marcel-renault, 75017 paris, qui garantit une totale discrétion.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Organisation et Publicité



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Société Lyonnaise des Eaux, spécialisée dans la distribution de l'eau potable (4.000 personnes) recherche pour son siège social :

chargé de travaux d'études statistiques

Le titulaire du poste devra :

- *Recueillir, structurer et analyser des informations diverses.*
- *Etablir des synthèses à partir de ces informations.*
- Les présenter sous forme de tableaux ou graphiques.

Pour réaliser ces travaux, l'intéressé devra être capable de programmer lui-même sur un micro-ordinateur et d'utiliser des langages d'interrogation de bases de données.

Ce poste peut convenir à un candidat possédant de bonnes bases en mathématique et gestion (BTS, DUT par exemple) *et la connaissance du Basic.*

Salaire envisagé : 95.000 F /an.

Ecrire avec curriculum vitæ à S. L. E. E.
Direction du Personnel et des Ressources Humaines
45, rue Cortambert - 75769 PARIS CEDEX 16.



lyonnaise des eaux

COFAP



CIMSA

filiale du Groupe THOMSON, est le spécialiste de l'informatique en milieux sévères dans les environnements les plus divers et les plus *sophistiqués (aéronautique, spatial, énergie, armements...).*

DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT D'UN TRES GRAND PROJET A L'EXPORT,
nous recrutons des

INGÉNIEURS LOGICIEL,

chargés de la conception de systèmes complets. Ils seront responsables de la **définition technique**, du **suivi des travaux de la sous-traitance**, de la **documentation**, des **vérifications et essais.**

Ces postes s'adressent à des ingénieurs possédant une expérience industrielle, si possible dans le cadre d'applications informatiques **temps réel.**
Responsables, sur le plan technique, ils le seront aussi pour le respect des délais et coûts.

Ces postes basés en **proche banlieue Sud-Ouest**, *impliquent quelques courts déplacements à l'étranger.*

Vous adresserez votre candidature sous réf. IL/LM à Jacqueline FLEURENT-DIDIER - **JFD CONSEIL** - 15, avenue *Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui l'étudiera en toute discrétion.*



THOMSON
BRANCHE COMMUNICATIONS

HAVAS CONTACT

Analyste programmeur
confirmé

L'UFB LOCABAIL (Groupe COMPAGNIE BANCAIRE), société leader dans le domaine du financement (crédit et leasing) de l'équipement professionnel, recherche pour PARIS un ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRME (MIAGE, GRANDES ECOLES SCIENTIFIQUES, GRANDES ECOLES DE GESTION, OPTION INFORMATIQUE).

Vous avez acquis, au cours de quelques années d'activité, une **solide expérience de l'informatique de gestion.**

Vous avez le **goût des contacts humains.**

Vous vous sentez capable d'exercer des responsabilités **de chef de projet.**

Si vous réunissez toutes ces conditions, l'UFB LOCABAIL vous propose de venir renforcer son équipe informatique (40 personnes). Vous participerez à l'**élaboration, à la réalisation** et au **lancement** de nouvelles applications.

Vous travaillerez dans un environnement **télétraitement** sur **matériel IBM** (4341/DOS/VSE, plus de 150 terminaux).

Merci d'adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 909/LM à **COMPAGNIE BANCAIRE** - Service Orientation-Recrutement - 5, avenue Kléber - 75116 PARIS.

compagnie bancaire

MEDIA PA

Importante société d'ingénierie nucléaire
filiale d'un puissant groupe industriel
recherche

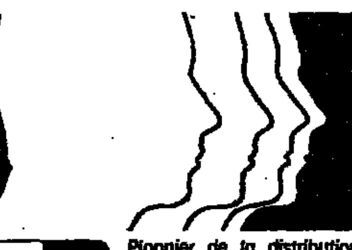
Ingénieur Qualité

rattaché directement au responsable des services qualités et en liaison avec les services techniques, *il assurera :*

● l'organisation de la qualité d'un secteur de fabrication :
- étude des exigences des clients,
- évaluation des fournisseurs,
- élaboration et mise à jour du manuel assurance qualité,
- suivi de l'application des règles du manuel assurance qualité et audits.

● la surveillance de la qualité des fabrications :
- inspections auprès des fabricants et des sous-traitants,
- suivi de la constitution et vérification des dossiers de fin de fabrication,
- traitement des anomalies.

L'ingénieur que nous recherchons aura acquis une solide expérience de la fonction et saura démontrer ses compétences en mécanique, chaudronnerie, soudages et contrôles associés. La rigueur, le goût des études, les qualités rédactionnelles sont évidemment indispensables pour mener à bien cette mission.
Lieu de travail : proche banlieue Sud-Ouest.
Pour un premier contact, adresser lettre de candidature, CV et photo, en mentionnant sur l'enveloppe la référence 2651 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.



Les techniques de pointe au service de l'analyse et du contrôle de qualité

RECOMAT

Pionnier de la distribution d'instruments industriels analytiques et de mesure pour utilisation dans des industries diverses de nombreux secteurs de l'économie nationale, recherche de

JEUNES TECHNICO-COMMERCIAUX/VENDEURS

Si vous êtes de jeunes diplômés de l'enseignement technique ou commercial supérieur mais **passionnés par la technique,** désireux d'avoir une **approche pluridisciplinaire** du monde industriel, avec des **produits de pointe de réputation internationale,** ce message vous concerne.
Les postes commerciaux proposés, après une période de formation technique assurée, sont :
* **Basés à Paris,** anglais courant indispensable :
- COORDINATEUR DE VENTES/VENDEUR en **régulation et contrôle de chauffe industrielle** (contrôles sur combustibles et contrôles sur gaz de combustion).
Réf. A 302073 M
- TECHNICO-COMMERCIAL/VENDEUR en **toximétrie industrielle** (biochimie, pollution, hygiène industrielle) notamment auprès des laboratoires.
Réf. B 302073 M
* **Basé ultérieurement, après formation, en Province,** notions d'anglais.
- DELEGUE REGIONAL pour la vente d'appareils de mesure en **hygrométrie.**
Réf. C 302073 M
- **Nombreux déplacements à prévoir, après formation à Paris.**
Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence choisie (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29.

recherche opérationnelle

Nous sommes une société de Conseil spécialisée dans l'Aide à la Décision en matière **LOGISTIQUE**. Nos clients sont des sociétés produisant des *biens de grande consommation. Nos compétences* vont de la **STRATEGIE** (structure de production, structure de distribution physique) jusqu'à la mise en place de systèmes de planification de production ou d'optimisation de tournées de livraison.

Nous recherchons un

INGENIEUR

ayant de préférence quelques années d'expérience en *recherche opérationnelle et en informatique* pour :

- *prendre une part active dans les études de logistique confiées à notre société,*
- participer puis diriger le développement sur micro-ordinateur (SIRIUS, MICROMEGA...) de nouveaux logiciels de planification de production et d'optimisation de tournées de livraison.

Envoyer C.V. détaillé à
diagma
CONSULTANTS
75 rue de Courcelles, 75008 Paris

Responsable Projets Industriels
Agro-alimentaire

Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement.

Nous sommes la *filiale Française d'une Multinationale Américaine* (CA 1,2 Milliards de Francs. Effectif 1800 P. Important budget d'investissements).

Nous recherchons pour notre département engineering un ingénieur de formation mécanique (ou généraliste) disposant d'une première expérience dans les domaines Travaux Neufs, Entretien, Projets Industriels...

Il aura *à prendre en charge des projets d'investissements allant de 5 à 15 Millions de* francs portant principalement sur des installations de conditionnement.
Il en assurera les études et la réalisation au sein des différentes unités du groupe.
La connaissance de l'Anglais serait un atout. Larges possibilités de développement de carrière.

Siège : Montreuil.

Envoyer votre CV sous réf. M 1032 aux consultants de GFC
chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

350, rue de Vaugirard 75015 Paris

GFC

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS

(7.000 personnes) en forte expansion,
fabriquant et commercialisant ses produits, leader sur son marché,

recherche un

JEUNE INGENIEUR
GRANDE ECOLE (ECP, Mines, AM...)

Une formation complémentaire de gestion serait appréciée

Dépendant directement de la Direction Organisation du Groupe (PARIS), il participera à la conception et *la mise en œuvre de projets d'organisation* dans le cadre d'un plan général ambitieux, touchant les usines (CAO, Robotique), la logistique de distribution *et les réseaux commerciaux.*

Il devra faire preuve d'une excellente qualité de contact pour assurer la réussite des actions puis des projets qui lui seront confiés.

De nombreuses opportunités *d'évolution ultérieure* dans le Groupe doivent permettre à un candidat de valeur de s'exprimer selon ses goûts et aptitudes.

Veuillez adresser votre dossier de candidature (photo, C.V., lettre manuscrite) à Monsieur P. ZYGBAND - 3 place de Valois 75001 PARIS.





MERCEDES-BENZ
FRANCE

recherche

UN JEUNE SUP de CO ou équivalent (+DECS)

qui aura pour mission de concevoir et d'animer des stages pour dirigeants *d'entreprise.*

Une première expérience au sein d'un *cabinet d'expertise comptable ou en* milieu bancaire est souhaitée.

Déplacements fréquents dans toute la France.

Langue allemande appréciée.

Envoyer C.V. + photo et prétentions
MERCEDES BENZ FRANCE
Direction Centrale du Personnel
Boite Postale 100
78153 LE CHESNAY CEDEX.



Cii Honeywell Bull

pour développer ses unités du SCAT
(Service Clientèle d'Assistance Technique)
recherche des

INGENIEURS D'APPLICATION

De formation Grandes Ecoles ou Universitaires (option informatique), vous voulez débuter ou étendre votre expérience dans le cadre de démarrages informatiques en clientèle.
Vous prendrez en charge la conception, la réalisation et le suivi de logiciels spécifiques. Capables d'animer une équipe d'analystes-programmeurs, vous évoluerez vers le rôle de Chef de Projet.
Les postes à pourvoir sont bases à PARIS.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 219 M à Cii Honeywell Bull PC OG 021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

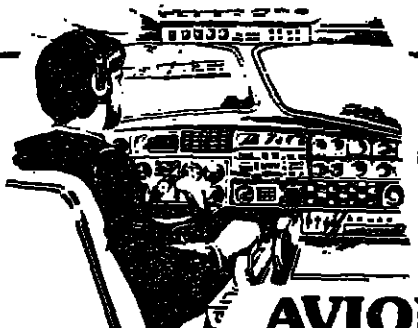
	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



THOMSON-CSF
DIVISION ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES

AVIONIQUE : DES ÉTUDES AUX APPLICATIONS

Notre Département Électromécanique conçoit et fabrique des équipements de haute technologie dans un secteur appelé à une croissance très importante au cours des prochaines années. Ces perspectives nous conduisent à proposer des opportunités de carrière à des

INGÉNIEURS DE PRODUCTION

Débutants ou ayant une première expérience industrielle

MÉTHODES
Formation A & M

Il sera dans un premier temps chargé du développement de la fabrication et responsable du contrôle des coûts et de la qualité d'un groupe de produits.
La connaissance de l'anglais est souhaitée. Ce poste offre des possibilités d'évolution de carrière vers la technique, la production ou le commercial. Réf. IM

BUREAU D'ÉTUDES
Formation A & M - ENSMM

Il lui est demandé :
- des connaissances en CAO,
- une première expérience d'environ 5 ans en électromécanique de précision,
- *le sens des relations humaines afin* d'encadrer et d'animer une équipe de dessinateurs.

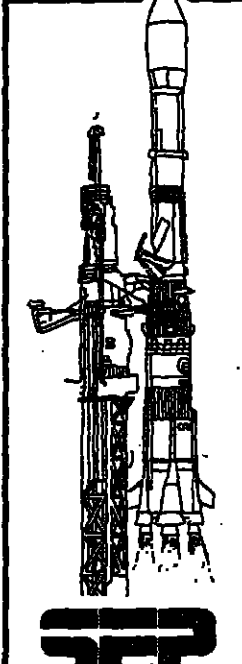
Réf. IBE

Les candidats sont priés d'adresser leur dossier accompagné d'une photo en précisant la référence du poste souhaité à *Madame* CHARRIER - THOMSON-CSF - *125, rue J.-J.-Rousseau 92130* ISSY-LES-MOULINEAUX.



THOMSON
BRANCHE SYSTÈMES ET DÉTECTION

HAVAS CONTACT



La SEP
Etablissement de VERNON
recherche pour son
Département Commercial

des TECHNICO-COMMERCIAUX

Ils seront chargés :
- de rédiger des propositions commerciales,
- d'établir certains contrats de sous-traitance importants,
- de participer aux négociations,
- d'assurer le suivi de ces contrats sur le plan commercial.

De formation commerciale ou technique, les candidats devront parfaitement maîtriser l'anglais.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous référence 822 M à SEP, Service du Personnel, BP 802, 27207 VERNON.

SEP

HAVAS CONTACT

INGENIEUR EN ORGANISATION

250 000 F + — **Composants Electroniques**

Une société française (2500 personnes - C.A. 600 millions) leader sur son marché et spécialisée dans la fabrication de composants électroniques, recherche un INGENIEUR EN ORGANISATION. Sous l'autorité du Directeur Industriel et dans le cadre du projet informatique de la société, il sera chargé d'analyser les systèmes de gestion existants et de proposer une organisation dans les domaines de l'administration commerciale, du contrôle de gestion, de la gestion des achats, de la gestion de production... Il aidera les différents services à formuler leurs besoins et il déterminera les méthodes et moyens permettant de définir un cahier des charges à partir duquel il mènera la réalisation de cette organisation. Il sera assisté dans cette mission par le service informatique. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation ingénieur, possédera une grosse expérience industrielle de la fabrication en très grande série de produits à haute technicité et mettant en oeuvre une gestion informatique. La connaissance des composants électroniques serait particulièrement appréciée. Ecrire sous référence 568/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

Important Centre de Recherche Appliquée
Région Parisienne
recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME

Formation Supérieure
pour son **prochain VAX 780**

Fonction :
- *Mise en place et suivi du système d'exploitation.*
- Optimisation de l'utilisation du système.
- Assistance aux utilisateurs.

Expérience :
- Sur système VAX ou équivalent requise.
- *Réseaux et bases de données appréciée*

Anglais indispensable.

ANALYSTE PROGRAMMEUR DE GESTION

Formation DUT + quelques années d'expérience.

Fonction :
- Développement et maintenance d'applications de gestion sur HB 64.

Pratique indispensable du Cobol du GAP et d'une méthode de programmation.

Connaissances appréciées en :
- Comptabilité.
- Système d'exploitation d'ordinateur de moyenne puissance. (G.C.O.S.).
- Télécommunication (TDS).

Anglais lu indispensable.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 61 135 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Société d'électricité industrielle et hydraulique de taille humaine (160 personnes - C.A. : 50 millions) filiale d'un très important groupe industriel,

recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

«courants forts»
moyenne et basse tension
clientèle industrielle et collectivités

Ce collaborateur possédera une expérience minimum de 2 à 3 ans en équipements électriques et devra assez rapidement prendre en charge des affaires multiples (études techniques, devis, suivi de clientèle et de chantiers).

Le poste est susceptible d'évolution rapide.

Zone de visite de clientèle : Paris et proche Province.

Base Orléans.



Envoyer lettre manuscrite et CV 4, rue Amiral-Courbet 75116 Paris, sous référ. 61.512.

SEREG
Filiale industrielle du Groupe Schlumberger
recherche

Ingénieur d'affaires export contrôle de process

Nos systèmes multiprocesseurs font une percée à l'étranger : le marché, en forte croissance, doit être développé.

Vous êtes ingénieur diplômé, capable de travailler en anglais, et avez une expérience d'au moins 2 ans en process industriel (sidérurgie, chimie, pétrole...) et/ou en ingénierie.

Informatique et numérique : à défaut d'être un spécialiste, vous en avez de bonnes notions et vous êtes prêt pour traiter nos affaires à l'export :
- études d'appels d'offres,
- définition du système et devis,
- présentation aux clients et négociations techniques,
- suivi de l'affaire jusqu'à sa livraison.

Vous vous sentez mobile autant pour ce poste que pour votre évolution au sein de SEREG ou du Groupe SCHLUMBERGER.

Adressez vos lettre, curriculum-vitae et prétentions, sous la référence S 251, à Thierry RAJCA, SEREG, 100 rue de Paris, 91302 Massy.

SEREG
Schlumberger

CGR, MEDICAL OPERATIONS OF THOMSON-CSF
seeks

TRANSLATOR

English Mother Tongue
American
or English National.

For Advertising/Communication Department.
University Degree and some experience required for translation into English of company sales support and advertising literature. Knowledge *of medical electronics and printing procedures greatly appreciated.*

Please send CV + photo reply to: CGR - Service du Personnel - BP 50 - 75755 PARIS CEDEX 15.

HAVAS CONTACT

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX



CENTRE D'ETUDES
Banlieue OUEST
recherche

JEUNE INGENIEUR

pour son département brevets d'invention dans le domaine de la chimie.

Formation juridique appréciée.
Anglais indispensable.
Notions d'allemand.

Ecrire avec C.V. et prétentions ss No 61369 à *Contesse Publicité*, 20, av. de l'Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE PRIVÉ
ASSURANCE RETRAITE
recherche
pour ses relations extérieures

CADRE

- *30 ans minimum.*
- Ayant formation juridique et goûts rapports humains.

Adresser C.V., photo,
lettre manuscrite et prétentions à
CAMPBELL n° 682, B.P. 57,
75824 PARIS CEDEX 17.



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE-ESPACE-AUTOMATISME
recherche

SODERN

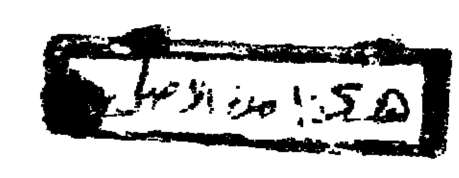
CHEF DE PROJET INFORMATIQUE DE GESTION

Il aura pour mission de concevoir un système de gestion *informatisée, en liaison avec les utilisateurs.*
De formation supérieure, le candidat aura une expérience *de concepteur-analyste* de gestion et la pratique du matériel VAX.

RESPONSABLE EXPLOITATION ET SYSTEMES

Il sera responsable de l'exploitation du centre informatique et fournira une assistance système aux utilisateurs *De formation supérieure, le candidat aura l'expérience* du matériel VAX.

Nous vous remercions d'adresser vos candidatures au Service du Personnel SODERN, 1, avenue Descartes 94450 Limeil Brevannes



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes un important bureau d'études (200 personnes) situé à PARIS et travaillant dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme, nous recherchons notre

RESPONSABLE DU SERVICE DU PERSONNEL

Rattaché au Directeur de l'Administration Générale et du Personnel, il aura la responsabilité de la gestion et de l'organisation d'un service de 4 personnes prenant en charge les problèmes d'administration — gestion du personnel (paie informatisée, statistiques, congés, retraite etc.).

Le candidat pourra apporter des améliorations dans les procédures existantes et introduire de nouvelles méthodes (plan de carrière...).

Il aura également pour mission de planifier et d'organiser un programme de formation correspondant aux besoins détectés (le personnel est en majorité cadre de formation supérieure).

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (DUT GEA OPTION PERSONNEL, LICENCE EN DROIT...) possédant une solide expérience, notamment dans les questions sociales (droit du travail, droit de la S.S.) et administratives, ainsi que les méthodes modernes de gestion.

Des qualités de rigueur ainsi que le sens des relations humaines sont indispensables. Anglais apprécié.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 8314 M à EUREQUIP à qui nous avons confié la recherche et qui vous garantit la plus grande discrétion.

MEMBRE DE SYNTEC

EUREQUIP
Département Conseil en Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS - Tél. 553.84.73
PARIS - LONDRES - HOUSTON

HAVAS CONTACT

Superviser nos bases-vie et assister nos clients

Nourrir et loger des milliers d'hommes engagés sur les grands chantiers internationaux ou les barges pétrolières, leur créer un cadre de vie agréable : c'est tout cela notre mission, principalement au Moyen Orient et en Afrique. Notre C.A. dépasse les 2,5 milliards de francs et nous employons 16.000 personnes dans plus de 30 pays. Nous recherchons :

3 JEUNES CADRES

Ils seront responsables du bon fonctionnement et de la **direction de plusieurs exploitations.** Dans le cadre d'une autonomie budgétaire et territoriale, ils ont la charge de la gestion de leur personnel, l'organisation des approvisionnements, la gestion des budgets, la qualité du service aux clients, les relations avec les autorités locales et la clientèle. Pour réussir dans ces postes sont *nécessaires : une formation supérieure* (ESC, *ou équivalent*), **une première expérience opérationnelle,** la pratique courante de l'anglais, des qualités de **leader et d'autonomie,** le goût d'une activité concrète sur le terrain et une grande **mobilité géographique.** Bien sûr, la croissance du groupe (+ 30%) permet d'envisager de réelles possibilités de carrière dans le groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous référence GHBV 6 à SODEXHO - *Service Central Recrutement - B.P. 36 - 78391 BOIS D'ARCY Cedex.*

Nous dressons la carte du mieux vivre en commun SODEXHO

A des produits de renommée mondiale une maintenance de qualité

Hewlett-Packard France est la 3e société de mini-informatique.
Souplesse et performances sont les principaux atouts de nos structures de maintenance
Ce sont ces qualités qui garantissent le succès de la mission de support en clientèle.
C'est dans ce cadre que nous souhaitons intégrer des

Ingénieurs et Techniciens de maintenance

Porte Maillot - Blanc Mesnil

Vous êtes diplômé en électronique vous vous sentez attiré par les systèmes et vous avez de bonnes connaissances de la langue anglaise.

A cela nous ajoutons une formation très complète sur nos systèmes en Europe ou aux Etats-Unis.

Nous vous proposons un salaire en rapport avec votre niveau technique, un intéressement aux bénéfices de la société et une voiture de fonction.

Le développement de votre carrière sera à la mesure de votre implication et de la dimension de notre entreprise.

Merci de nous faire parvenir votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à *Didier GABIN*, Hewlett-Packard France.Service Recrutement.91947 Les Ulis Cédex, sous réf. 021

HEWLETT PACKARD

média-system

Les Editions **FERNAND NATHAN** recherchent une

SECRETAIRE DE DIRECTION

pour leur département scolaire.

Titulaire d'un BTS ou équivalent, c'est une excellente sténo-dactylo parfaitement rodée à toutes les tâches d'un secrétariat classique.

Elle fait preuve d'aisance dans les contacts.

Pratique de l'anglais très appréciée.

Lieu de travail : **PARIS 14e.**

Merci d'écrire en joignant C.V. détaillé et en précisant votre rémunération actuelle sous réf. 327 M à Denis JOUSSET

plein emploi
10, rue du Mail — 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.



VIFI NATHAN

Société d'édition de **logiciels grand public** de la librairie **FERNAND NATHAN,** recherche :

INGENIEUR INFORMATICIEN HF

Il assure le **DEVELOPPEMENT** de nouvelles gammes de programmes de jeux et jeux éducatifs destinés au grand public.

C'est quelqu'un de motivé par les applications nouvelles qu'offre l'informatique à usage familial et capable de traduire en produits d'utilisation simple les idées du marketing.

Il prendra place dans une équipe jeune, passionnée par son travail et dont les produits obtiennent un important succès sur ce marché d'avant-garde.

Merci d'écrire, en joignant C.V. détaillé sous réf. 322 M à Denis JOUSSET

plein emploi
10, rue du Mail — 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.



Ingénieurs d'essais

Importante société d'ingénierie située à **LA DEFENSE,** nous recherchons des Ingénieurs d'Essais.

Au sein de la **Section Robinetterie,** *ils auront en charge :*
- la **définition des essais** à mettre en oeuvre en hall d'essais, en usine ou sur site,
- *le* ***suivi*** *de leur réalisation,*
- leur **dépouillement** et leur **interprétation.**

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs possédant de solides compétences en **électromécanique** et **hydraulique** acquise sur chantier ou en laboratoire.

Ces postes impliquent de **fréquents déplacements** de courte durée.

Merci d'adresser votre candidature en précisant sur l'enveloppe la référence 2363/LM à

MEDIA P.A.
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ COMMERCIALE D'UNE UNITÉ BIOTECHNOLOGIE CHIMIE FINE

Entreprise d'INGÉNIERIE GÉNÉRALE, nous créons – au sein de notre Division INDUSTRIE – un poste d'

INGÉNIEUR COMMERCIAL "UNITÉ BIOTECHNOLOGIE CHIMIE FINE"

Étude et réalisation "clés en main" d'unités de production chimique et parachimique fine, recherche d'orientations nouvelles dans le domaine de la Biotechnologie sont les axes essentiels d'une mission de prospection et de développement auprès des industries du secteur et des organismes étrangers ou internationaux.

Pour la mener à bien, vous bénéficierez du support technique de l'Unité (Ingénieurs d'affaires, Bureaux d'Études).

Une formation supérieure (École d'Ingénieur ou École supérieure de Commerce ou de Gestion), 5 à 10 ans minimum d'expérience dans le milieu de l'industrie chimique ou parachimique sont les critères indispensables de réussite à ce poste. Ainsi qu'une pratique courante de l'anglais.
Lieu de travail : au siège, proche banlieue Sud Paris.

Assurés d'une absolue discrétion et d'une réponse, les candidatures sont à adresser sous réf. 50120 à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal 75001 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Ingénieurs contrôle commande

Une importante société d'ingénierie située à **Paris La Défense** recherche des Ingénieurs Contrôle Commande.

Intégrés à nos équipes circuits, ils seront chargés d'établir :
- des **logiques de commande** et de **contrôle d'actionneurs,**
- le principe de **chaînes de régulation analogiques** à partir de données système fluide.

Ils auront également à assurer l'interface avec notre Département électricité.

Ces postes conviendraient à *des ingénieurs possédant* **au minimum 3 ans d'expérience** dans ces domaines.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2364/LM à

MEDIA P.A.
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

TRANSAC Alcatel

Informatique distribuée Automatisation bancaire

L'informatique distribuée est sans conteste notre domaine. Dans le cadre de notre développement, pour donner aujourd'hui une nouvelle dimension à la promotion de nos ventes, nous recherchons un

Chef de Produits

(Formation Ingénieur de préférence)

A 35 ans environ, il a prouvé de réelles compétences commerciales, obtenu des succès notables idéalement à l'international pour le compte d'un grand constructeur informatique.
Il va dans nos structures assurer l'interface entre nos équipes de vente et la direction marketing chargée de définir nos produits.
Son esprit créatif doit lui permettre en outre de concevoir les outils de promotion les plus efficaces pour augmenter nos ventes. Son dynamisme, son enthousiasme, une bonne connaissance de l'anglais *(allemand souhaité) pourraient lui permettre d'élargir l'impact de ses responsabilités à l'export.*

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous référence CPI *à Michèle CORBINEAU – TRANSAC ALCATEL – BP 92 – 91301 MASSY.*

Ingénieur technico-commercial appareils industriels

Nous sommes une société d'études et de réalisation, filiale de SERETE et du CEA. Nous réalisons et commercialisons des appareils et modules industriels (unité d'électrolyse, neutralisateur électrostatique, systèmes de mesures et d'alerte...).

Nous recherchons un ingénieur technico-commercial. Responsable de la commercialisation de nos produits, il est rattaché au responsable du *département* Appareils et Systèmes. Sur la base des objectifs définis par la *Direction*, il détermine la *stratégie* commerciale, organise les moyens nécessaires à la connaissance des marchés. Il mène personnellement l'action commerciale auprès d'une clientèle constituée de sociétés d'ingénierie et d'industriels. Enfin, il assure l'exécution des contrats en s'appuyant sur une équipe de techniciens.

Nous souhaitons rencontrer un fort tempérament commercial possédant une expérience significative de la vente. Nos produits mettant en œuvre des techniques avancées, *une formation et une expérience* technique sont indispensables (électricité - automatismes par exemple).

Merci d'adresser lettre de candidature et CV détaillé, *sous réf. 726*, à *Joël* OLLIEUZ, ECOPOL, 26 rue du Chateau des Rentiers 75013 Paris.

ecopol

média-system



CIMSA

INGÉNIEURS SYSTÈME: NOS PROJETS VOUS ATTENDENT !

CIMSA est le spécialiste de l'informatique en milieux sévères.
Filiale du Groupe THOMSON, nous construisons du matériel, concevons des systèmes utilisés aux 4 coins du monde dans des environnements particulièrement difficiles.
Aujourd'hui nous poursuivons notre développement à l'export sur de très grands projets qui nécessitent le recrutement de plusieurs

INGÉNIEURS SYSTÈME

de **formation supérieure** et possédant une **expérience en milieu industriel d'au moins 5 années** (si possible en informatique appliquée au contrôle de processus et à la régulation) pour élaboration de spécifications système et contacts avec clients et unités opérationnelles.
Nous apprécierons en particulier des connaissances dans les domaines suivants :
- **bases de données ;**
- **réseaux et communications entre ordinateurs.**

Nous vous proposons des projets de vaste envergure, des responsabilités, la possibilité d'évoluer dans une entreprise en forte croissance sur les créneaux les plus porteurs : énergie, aéronautique, spatial, armements,...
Vos qualités de management feront de vous un leader au sein de ces activités.
Ce poste implique quelques courts déplacements.
Lieu de travail : proche banlieue sud-ouest.

Vous adresserez votre candidature sous réf. 16/320 M à Jacqueline FLEURENT-DIDIER - **JFD CONSEIL** *- 15, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS, qui l'étudiera en toute discrétion.*

HAVAS CONTACT



THOMSON
BRANCHE COMMUNICATIONS

ARTHUR ANDERSEN & Cie

recherche, pour faire face à son développement rapide, plusieurs :

INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

pour les activités de Conseil de son groupe "Informatique Avancée"

Profil souhaité :

- Diplômes d'études supérieures. 3 à 4 ans d'expérience informatique diversifiée (constructeur, SSCI ...), habitude et goût du contact avec la clientèle, sens des responsabilités. Anglais nécessaire.

Nous vous offrons :

- la possibilité d'enrichir votre expérience et, de développer *des compétences nouvelles sur des chantiers de pointe* (réseaux, vidéotex, télématique, robotique, CAO) dont vous aurez la responsabilité.
- l'occasion de saisir des possibilités d'évolution motivantes, dans le cadre d'un réseau international de Cabinets associés.

Envoyer C.V. et prétentions à
Jean-Claude Guez
Arthur Andersen et Cie
Tour Gan Cedex 13
92082 Paris La Défense 2.



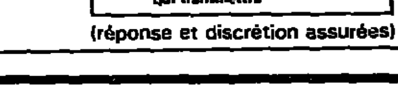
Cadre boursier
Classe VI

Une importante banque nationalisée recherche un des **adjoints du chef de bourse.**

Le candidat sera âgé d'**au moins 30 ans, diplômé d'études supérieures,** possèdera une **expérience de la Bourse de Paris,** disposera d'un **réel dynamisme** et d'un très bon **sens des contacts.** Il aura, si possible, une bonne pratique de la langue anglaise.

Il sera notamment chargé :
- d'assurer les contacts du département bourse avec ses clients à l'intérieur de la banque ainsi qu'à l'extérieur (France et étranger),
- de promouvoir dans ce cadre les services jugés nécessaires au développement de cette clientèle.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2359 à



MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

DELATTRE-LEVIVIER
GROUPE CREUSOT-LOIRE

Recherche
pour le service
informatique
scientifique
de sa Division
Tuyauterie-Montage

A) un Ingénieur Informaticien

Il participera au développement des outils informatiques (logiciels de calculs de structures, CAO,...).
Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé (option informatique) ayant acquis en SSCI ou société d'engineering une expérience de quelques années.
Anglais indispensable.

B) un Analyste Programmeur

confirmé
Anglais souhaité.

Connaissance du matériel DEC VAX 780 appréciée.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à DELATTRE-LEVIVIER Service Recrutement.

Tour Fiat - cedex 16
92084 Paris - La Défense

SOURIAU



3500 personnes - 10 Filiales
Leader européen de la CONNEXION
à forte vocation exportatrice

Nous re[illegible]

JEUNE CADRE EXPORT

Vous avez acquis u[illegible] commerciale France *ou* Export, nous vou[illegible]e l'équipe export d'une *de nos divisions* [illegible]ponsabilité des ventes en Allemagne et e[illegible]ons développer notre C.A.

Une bonne pratique de l'anglais et de l'allemand, une ouverture aux problèmes techniques et une aisance au niveau des contacts vous permettront de réussir à ce poste qui offre de bonnes perspectives d'avenir.

Envoyer C.V., photo et prétentions à SOURIAU
11, rue Galliéni - 92100 BOULOGNE.

---

le Crédit Mutuel

(20 Fédérations Régionales, 18.000 salariés)
recherche pour so département d'Audit

Auditeurs Confirmés

Diplômés Grandes Ecoles Commerciales ou niveau Expertise Comptable, ayant 3 ou 4 années d'expérience dans la fonction en entreprise ou en cabinet.
Ils seront chargés, au sein d'une équipe, d'effectuer un diagnostic sur l'ensemble des fonctions et sur la gestion des organismes composant le Groupe.
Déplacements en province la moitié du temps travaillé.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 09RH à
Confédération Nationale du Crédit Mutuel
Direction des Relations Humaines 88, rue Cardinet 75017 Paris

Lévi Tournay

Organisme de Presse de grande notoriété dans sa branche
offre situation sérieuse à

responsable du service publicité

Ce poste conviendrait à candidat(e) ayant expérience confirmée dans des *fonctions similaires.*
Dynamisme, esprit commercial, goût de l'innovation seront nécessaires pour *exploiter l'image de marque et promouvoir les produits nouveaux.*

Il sera répondu à toute lettre manuscrite, accompagnée C.V. détaillé, indiquant derniers salaires perçus, adressée sous référence 8188 à :

BEO
3, rue de Téhéran
75008 PARIS
Discrétion assurée

Orientation et Publicité

CIBA-GEIGY

Une fonction « tremplin » dans l'entreprise

L'ORGANISATION

Votre formation supérieure en grande école et votre goût pour l'animation ont été enrichis par une expérience d'organisation dans des domaines commerciaux pendant quelques années, de préférence dans un cabinet.

Votre fort potentiel vous permet à présent d'élargir votre champ de compétences.

Nous vous proposons de prendre en charge un important projet de réorganisation commerciale concernant l'une de nos cinq divisions.

La taille de notre groupe, sa forte expansion et la diversité de nos activités *nous permettent d'offrir à un candidat de valeur des perspectives de développement ultérieur.*

Lieu de travail : **RUEIL-MALMAISON.**

Déplacements de courte durée à prévoir.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre, CV, photo) à Stanislas ENGRAND
Département du Personnel
2 & 4 rue Lionel Terray — 92506 RUEIL-MALMAISON

BANQUE PARIS-8e
recherche

GRADÉ (E)

En vue de s'intégrer, et éventuellement l'animer, à une section responsable des ouvertures et clôtures des comptes, gestion administrative et contrôle des dossiers, tant au niveau examen et analyse technique que pratique, correspondance, organisation des tâches, constitution des dossiers.

Ecrire à RÉGIE-PRESSE n° T 038.403 M,
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

FACEM DEVELOPPEMENT DEPARTEMENT VIDEOTEX

Nous recherchons UN

CONSULTANT VIDEOTEX

chargé :
— d'animer des journées et séminaires d'information sur le vidéotex et *la micro-informatique,*
— de prendre en charge la conception et le développement d'applications vidéotex pour les Entreprises et les Administrations.

Le candidat choisi aura acquis une solide expérience dans ce domaine. Il possèdera de très bonnes qualités de contact et de présentation, l'esprit marketing et des connaissances techniques à jour.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
FACEM DEVELOPPEMENT
72, rue Notre-Dame-des-Champs - 75006 PARIS



UNICREDIT
Banque du Groupe Crédit Agricole

se dote à partir de 1983 d'un système d'informations distribué, entièrement nouveau et reposant sur des techniques informatiques modernes.
Afin de compléter son équipe **études ORG et INF,** elle recherche

un Chef de Projet
(180.000 +)

pour prendre en charge la conception et la mise en place d'importantes applications bancaires en tant que Responsable d'une équipe-projet.

Ce poste requiert une formation supérieure, une bonne maîtrise des techniques informatiques, une bonne connaissance de l'activité bancaire, des qualités d'autonomie, de rigueur, de persévérance et de contacts, l'expérience de la gestion de projet.

Une expérience de **minisystèmes** évolués et/ou de **comptabilité** bancaire serait appréciée.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et salaire actuel sous réf. **ORG/1 à Monsieur VILLAREAL - UNICREDIT - 128/130, Bd Raspail 75006 Paris**

Lévi Tournay

BASSIN D'ESSAI DES CARÈNES
(Laboratoire d'Hydrodynamique Navale)

recrute

2 JEUNES INGÉNIEURS

pour ses études théoriques et expérimentales

- HYDRODYNAMIQUE
- ACOUSTIQUE ET VIBRATIONS

Diplômes :
Ecole d'Ingénieurs ou 3e cycle d'Université.

Ecrire à :
Monsieur le Directeur du
Bassin d'Essais des Carènes,
8, bd Victor,
75732 Paris Cedex 15, en joignant C.V.

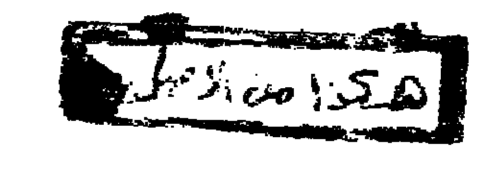
Lévi Tournay

JEUNE DIPLÔMÉ

HEC - ESSEC - SUP DE CO - EAP...

Une entreprise commerciale, à taille humaine, en progression régulière de 30 % *chaque année, une diversification active, une implantation européenne,* une équipe de direction se situant entre 28 et 42 ans, voilà qui doit tenter de *jeunes diplômés voulant se mesurer à des problèmes concrets.*
Notre équipe CONTROLE DE GESTION intègre un jeune assistant.
Il participera à l'élaboration et au suivi de nos budgets en France, mais aussi dans nos filiales européennes. Un poste ouvert, concret, riche en perspectives d'évolution qui fait appel à un réalisateur.
Il se joindra aux 20 jeunes diplômés qui ont depuis 3 ans intégré nos équipes : de l'ambiance en perspective...
Pour un premier contact adressez votre CV + photo à
Frank Meneroud - Copers - 1, rue Moncey - 75009 Paris,
sous référence LM 90.

COPERS





UNILEVER FRANCE SERVICES

recherche
pour le département pet foods d'une de ses sociétés

CHEF DE PRODUIT JUNIOR

*Placé sous l'autorité d'un chef de marché confirmé, il prendra rapide*ment sa place pour participer directement à l'ensemble de la conception *et de la mise en œuvre du* marketing de sa gamme de produits.

Ce poste, basé à deux heures de Paris (Centre Ouest) dans une ville universitaire, constitue une excellente introduction pour un jeune diplômé qui se révèlera capable d'évoluer dans un groupe international de premier plan.
Deux ans d'expérience maximum.
Anglais nécessaire.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. V/83
au Département Central du Personnel
UNILEVER FRANCE SERVICES
8, avenue Delcassé 75384 PARIS Cédex 08

FLONIC

Société Industrielle du Groupe Schlumberger
recherche pour sa branche
SYSTEMES DE PAIEMENT ELECTRONIQUES
en pleine expansion, un

Jeune ingénieur responsable des tests automatiques

Diplômé d'une grande école d'électronique, il a 1 à 2 ans d'expérience en micro-électronique et une bonne connaissance de l'Anglais.
Il aura pour mission de définir et mettre au point les outils nécessaires aux tests des produits électroniques.
Le poste est situé à Colombes.
Les perspectives d'évolution sont réelles au sein d'un groupe International de premier plan.
Adresser dossier de candidature complet, sous la réf S 262, à Rémy Maldant - FLONIC SCHLUMBERGER - 12 place des Etats Unis à Montrouge (92541) Cédex.

FLONIC
Schlumberger

Groupe Lyonnaise des Eaux spécialisé dans la distribution de l'eau potable et les Services (C.A. 12 milliards - 45.000 personnes) recherche pour son siège social

Comptable D.E.C.S.

Le titulaire du poste participera à l'élaboration des comptes, du budget et des plans triennaux de la Société et du Groupe.

Les travaux peuvent être confiés à un débutant; toutefois, une première expérience dans l'un de ces domaines sera appréciée.

Lieu de travail : PARIS 16e.

Ecrire avec C.V. et prétentions à S. L. E. E. Direction du Personnel et des Ressources Humaines 45, rue Cortambert - 75769 PARIS Cedex 16

groupe lyonnaise des eaux

COFAP

Cii Honeywell Bull

recherche pour son Service Clientèle d'Assistance Technique

INGENIEURS TELE INFORMATIQUE
DEBUTANTS OU CONFIRMES

A vocation système, ils travailleront sur ordinateurs centraux, mini-calculateurs, télécommunications, bases de données.
Ingénieurs Grandes Ecoles (option informatique) ou universitaires, ils seront intégrés à des équipes de réalisation basées à Paris.
Formation complémentaire assurée sur méthologie, matériel (mini 6 - DPS7 - DPS8) et architecture de réseaux DSA.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 218 M à Cii Honeywell Bull PC0G021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

frantel

Chaîne hôtelière
recherche pour son siège social

Cadre juridique et administratif

Il sera notamment chargé du suivi des problèmes contentieux, des assurances, des co-propriétés, de la préparation des assemblées générales des sociétés du groupe.
De formation juridique (maîtrise), il devra posséder une expérience de quelques années dans une fonction similaire.
Ce poste implique quelques déplacements de courte durée en province.

Adresser CV, photo et prétentions à Frantel, Service du Personnel, 78 rue Olivier de Serres 75015 Paris.

média-system

Les laboratoires pharmaceutiques
SMITH KLINE & FRENCH
créent 2 nouveaux postes

ATTACHE SCIENTIFIQUE *HF*

POSTE :
- Assister nos médecins dans l'organisation *et le suivi des essais thérapeutiques, depuis* la rédaction du protocole jusqu'au rapport final.
- Basé à Paris, il implique des déplacements fréquents de courte durée en province.

PROFIL :
- Formation scientifique sanctionnée par *un diplôme (biologie, physiologie, pharma*cologie).
- Qualités d'organisation et de méthode.
- Goût et sens des contacts.
- Anglais absolument INDISPENSABLE.
- *Connaissances en statistiques médicales* appréciées.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et desiderata à Direction du Personnel, réf. DP
12, Place de la Défense Cédex 26
92090 PARIS LA DEFENSE
Réponse et discrétion assurée

CHEF COMPTABLE

Banlieue Sud **F 170.000 +**

La filiale française, C.A. F 800 millions, d'un puissant groupe américain recherche un CHEF COMPTABLE.

Responsable de la comptabilité du siège. il devra centraliser et contrôler la fiabilité des comptes émanant des centres régionaux.

Pour l'ensemble de la société. il devra : établir les C.E. mensuels et le bilan ; analyser et trouver la *justification des écarts ; analyser les variations* par rapport au budget ; établir les états mensuels *anglo-saxons* ; tenir le fichier des immobilisations et en assurer l'inventaire ; veiller au respect des normes comptables légales ; assurer les déclarations fiscales ; participer à l'évolution des systèmes, de méthodes comptables et des logiciels en place ; animer et coordonner le travail d'une équipe de huit personnes et en assurer son développement.

Anglais apprécié.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (rat.) et prétentions sous référence 21.510-M à CLA RECRUTEMENT 11, av. Delcassé, 75008 Paris

CLA

THOMSON-CSF

Notre Département RCM, plus de 3000 personnes, en forte expansion, souhaite renforcer ses équipes dans le secteur études radars par des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

ayant une première expérience industrielle et par des débutants. *Les ingénieurs participent à la conception* d'ensembles radars aéroportés où, compétences *techniques, sens de l'organisation, goût des contacts,* assurent une évolution vers des postes de *responsabilité de maîtrise d'œuvre.*

Adresser C.V. et photo ss réf. 2404 à J. CANCES - Service du Personnel - 68, avenue Pierre Brossolette 92242 Malakoff cedex.

HAVAS CONTACT

THOMSON
BRANCHE SYSTÈMES ET DÉTECTIONS

POUR DÉVELOPPER D'IMPORTANTS PROJETS D'INFORMATIQUE DISTRIBUÉE
matériels : IBM 4341 DOS/VSE CICS
CII-HB : MINI 6
Service informatique - Quartier Opéra
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
TRÈS EXPÉRIMENTÉ

De formation supérieure type MIAGE.
Ses compétences en analyses-programmations et son habitude des relations utilisateurs lui permettent *d'encadrer, sous la responsabilité du chef de* projet, une petite équipe de réalisation.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Expérience d'une ou deux années souhaitée. Formation supérieure type DUT. Aptitude de contacts *utilisateurs.*

Adresser C.V. *et prétent.* à M. REGAZZACCI
3, rue Taitbout, 75009 PARIS.

Innovation technologique industrielle

INGENIEUR ELECTRONICIEN
Technico-Commercial

Une jeune société de développement en forte croissance dans de nouveaux domaines (énergie solaire, analyse d'images vidéo...) bénéficiant de l'appui des plus grands groupes industriels et bancaires français *renforce son potentiel commercial*

Le cadre que nous recherchons sera chargé du support technique à tous les stades de la *commercialisation de systèmes de contrôle de qualité par analyse d'images vidéo.* Les systèmes déjà développés sont installés dans des entreprises de premier plan dans de divers secteurs industriels.

En liaison avec le commercial et le laboratoire de développement il participe à toutes les phases de la promotion des systèmes (analyse des besoins, cahier des charges, négociation finale)

Cette création de poste intéresse un jeune diplômé d'une école d'ingénieur, option électronique-automatisme, ayant une *première expérience de la mise en oeuvre des systèmes informatiques* industriels faisant appel à la programmation sur microprocesseurs. Des notions en matière d'optique et de contrôle qualité seraient appréciées.

A côté des compétences techniques, le poste basé en banlieue Sud requiert de l'autonomie, le sens des contacts et des responsabilités. Il offre une opportunité de faire ses preuves sur des marchés et des techniques en constant développement et renouvellement

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 8782 A à

EGOR INDUSTRIE
63 rue de Ponthieu 75008 Paris

média-system

egor
PARIS LYON TOULOUSE NANTES MILANO PERUGIA ROMA LONDON MADRID MONTRÉAL NEW YORK

Groupe International

ACCOUNTING MANAGER

La première société mondiale de son marché recherche pour sa filiale française un *«accounting manager»*.

Au sein de la direction financière, il est responsable, pour la société française et ses propres filiales, de l'établissement des états financiers prévisionnels et légaux, de l'animation du système de «reporting» en liaison avec le siège européen, des déclarations fiscales. Il est progressivement appelé à seconder le Directeur Financier Adjoint sur l'ensemble des problèmes comptables.

Le candidat (e) souhaité (e) a une formation type DECS minimum. Trois à quatre années de pratique de la comptabilité acquise en entreprise ou en cabinet sont nécessaires. Il connaît les principes de la comptabilité anglo-saxonne, bon fiscaliste sans être spécialiste, il dispose d'un anglais lui permettant de communiquer correctement.
Le poste est situé en proche banlieue ouest dans un contexte évolutif et dynamique au sein d'une société très réputée.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet et rémunération actuelle sous réf. M 8700 A à

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu 75008 Paris



média-system

egor
PARIS LYON TOULOUSE NANTES MILANO PERUGIA ROMA LONDON MADRID MONTRÉAL NEW YORK

SEP

Dans le cadre de son nouveau schéma directeur, la S.E.P. (Société Européenne de Propulsion), un des leaders européens dans le domaine des technologies avancées, recherche pour sa filiale informatique un :

CHEF DE PROJET DE HAUT NIVEAU

Responsable du développement du projet relatif à la gestion des affaires de l'entreprise.
Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur grande école (H.F.) âgé d'environ 30 ans et justifiant d'une expérience d'au moins 5 ans dans la conduite de projets d'envergure, si possible en milieu industriel.
La pratique d'une architecture de dialogue en temps réel et base de données est nécessaire.
Ce très important projet intéressera une personne de valeur désireuse d'enrichir son expérience.
La participation et l'implication au sein de la société seront fortement motivantes pour le candidat retenu.
Le poste est situé à RUNGIS.
Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 23152 AB à

EGOR INFORMATIQUE
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON TOULOUSE NANTES MILANO PERUGIA ROMA LONDON MADRID MONTRÉAL NEW YORK

General Electric Information Services Company

GENERAL ELECTRIC
U.S.A.
recherche

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
(130.000-150.000 +)

Diplôme :
IUT ou niveau maîtrise informatique.
- Chargés de mettre en place chez les sociétés clientes, le matériel informatique vendu par un commercial (logiciels d'accès aux banques de données, logiciels de gestion...).
- Expérience de 2 à 3 années, connaître : FORTRAN/COBOL, MILIEU BANCAIRE, *assurances.*

Anglais apprécié. Postes à pourvoir en très proche banlieue parisienne.

ADRESSEZ CANDIDATURE, C.V., photo, lettre manuscrite et salaire actuel à :

FACEM DEVELOPPEMENT - Département recrutement
72, rue Notre-Dame-des-Champs - 75006 PARIS

EXPERT COMPTABLE

Nous sommes un groupe industriel à réputation mondiale dans le domaine informatique.

Une première expérience dans un cabinet ou dans une entreprise internationale vous a permis d'acquérir de bonnes connaissances comptables et fiscales. Vous *cherchez maintenant à développer votre potentiel.*

Notre direction contrôle de gestion vous en donnera les moyens.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence **LTP 408 M** (réponse et discrétion assurées) à **L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02** - *qui transmettra*

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Ingénieur textile Responsable production

200 000 F

Filiale du Groupe CHARGEURS S.A., nous fabriquons des produits tissés et *non tissés pour l'entoilage.*
Disposant d'une implantation internationale, nous exportons 60% de notre production.
Le directeur d'établissement de notre principale usine située dans la Somme, recherche son bras droit, pour lui confier la responsabilité humaine et technique des moyens de *production : gestion des ateliersde fabrication,* 250 personnes, dans un souci de productivite et de qualité.
Ingénieur diplômé d'une école supérieure de textile ou équivalent, la trentaine environ, vous avez une expérience de 4 à 5 ans en gestion de production, avec des responsabilités d'encadrement, dans une usine textile. Vous souhaitez maintenant valoriser vos compétences à un poste de direction où vous allez mettre en œuvre votre sens de l'organisation et vos connaissances *techniques.*
Votre réussite dans ces fonctions pourra déboucher sur des responsabilités plus larges au sein de notre Groupe. Anglais apprécié.

Vous êtes invité à adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo) sous référence 83302 M à

Selecom 225, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ NATIONALISÉE

recherche

UN INGÉNIEUR DE RECHERCHE APPLIQUÉE

Dans le domaine de l'anticorrosion d'ouvrages métalliques (protection active et passive) ayant le goût de l'expérimentation et capable de mener une équipe.

Formation ingénieur chimiste + DEA ou doctorat en électrochimie analytique et/ou chimie analytique.

Expérience souhaitée de 1 à 2 ans (premier emploi, thèse, stages en laboratoire).

Lieu de travail :
BANLIEUE NORD

Envoyer lettre avec curriculum vitae et photographie à REGIE-PRESSE, sous nº 255.881 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Nous recherchons, pour un des premiers groupes français de **Conseil**, *de*

JEUNES PSYCHOLOGUES
— ATTIRÉS PAR L'INDUSTRIE —

Appelés à participer aux activités du Groupe dans tous ses domaines d'intervention (recrutement, gestion prévisionnelle du personnel, transferts de technologie, organisation...), ils se formeront progressivement à nos méthodes en s'intégrant à des équipes pluridisciplinaires dans le cadre de **missions en France et à l'étranger.**
Les candidats souhaités possèdent un excellent niveau de formation en psychologie, si possible une première expérience industrielle, et sont prêts à accepter les contraintes propres à notre métier (mobilité, disponibilité, rigueur, sens de l'entreprise et de la relation avec la clientèle...). Il maîtrisent parfaitement l'anglais ou l'espagnol.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 50076 à HAVAS CONTACT 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

APPLICON

un des leaders mondiaux dans la technique de la CAO
poursuit en France son expansion au sein du Groupe Schlumberger et recherche pour RUNGIS (94)

Ingénieurs d'applications

diplômés de Grandes Ecoles

- **Mécanicien** *débutant ou 1re expérience calcul de structures, résistance des matériaux.*
- **Electronicien** confirmé, quelques années d'expérience en conception de circuits intégrés LSI-VLSI.

Agissant en appui technique du commercial pour la vente de *systèmes clés en* main, ils auront pour mission d'estimer les besoins d'utilisateurs potentiels, de démontrer les possibilités du système, de réaliser des benchmarks adaptés.
Conseillers techniques pour le démarrage des applications, ils assureront la formation des utilisateurs et participeront aux développements de nouvelles applications.
A l'aise en anglais, ils sont mobiles et de très bon contact.
Ces postes, immédiatement opérationnels, sont évolutifs dans une équipe jeune et dynamique agissant au sein d'un groupe international de tout premier plan.

Merci d'adresser votre dossier complet en précisant la référence, à Patrick BOUAZZAOUI, APPLICON, 45 rue de Villeneuve, Silic 469, 94613 Rungis Cedex.

APPLICON
Schlumberger

PETROLITE-FRANCE

Filiale de Petrolite Corporation (U.S.A.)
active dans l'industrie pétrolière et pétrochimique

recherche un :

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour sa division Tret-o-lite (raffineries & pétrochimie). Agé d'environ 30 ans, ingénieur chimiste de formation (grande école chimie ou I.F.P.), il parlera couramment l'anglais (impératif pour toute communication intersociété). Il sera disponible pour des voyages et déplacements nombreux mais de courte durée. Basé en région parisienne ou, éventuellement havraise, il aura la responsabilité *de la promotion et de la vente des produits* chimiques de la division à l'industrie pétrolière (raffinage) et connexe, ainsi que du suivi des performances et de l'assistance technique correspondants dans un secteur géographique déterminé. Homme de terrain, il bénéficiera du soutien logistique des équipes de Petrolite de Grande-Bretagne et des U.S.A. Une exp. de 3 à 5 ans en engineering pétrolier ou dans une équipe d'assistance technique chimie/pétrole sera un atout majeur. Sal. motivant pour cand. de valeur.

Env. c.v. détaillé + lettre manuscrite et photo récente à : Petrolite France S.A., 2, *rue de Penthièvre*, 75008 PARIS.

ENTREPRISE BANLIEUE SUD

recherche

EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS
titulaires

BTS ou DUT gestion des entreprises et des administrations
Option personnel
Option finances-comptabilité.

ACHETEURS
titulaires

DUT techniques de commercialisation ou diplômes équivalents

EMPLOYÉS
titulaires

baccalauréat
séries A, B, C, D, G2, G3.
Les candidats devront être libérés des obligations militaires et de nationalité française.
Horaires de travail : 38 h par semaine.
Avantages sociaux : restaurant d'entreprise, transport.
Adresser C.V. détaillé sous nº 7.766 *le Monde* Pub., service Annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris qui transmettra.

---

teleflex

DÉPARTEMENT MANUTENTION
du
GROUPE TISSMÉTAL LIONEL-DUPONT

recherche

dans le cadre de son développement

CHEFS DE PRODUIT
CHEFS DE MARCHÉ
INGÉNIEURS DE CONTRAT

Pour leur confier la promotion, la vente et le suivi de la réalisation d'installations automatisées et robotisées de manutention tant en France qu'à l'Étranger.

Si vous avez :

- une expérience de quelques années dans la vente de biens d'équipements sur devis.
- une formation en électromécanique et automatique.
- un esprit d'entrepreneur et un goût pour le travail en équipe.
- Anglais courant demandé.

Envoyer votre C.V. et prétentions à la Direction du personnel de TÉLÉFLEX 32-34, rue Robert Witchitz - BP 229 94203 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

bleu

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE, recherche pour son CENTRE INFORMATIQUE PARIS 5ème

UN ANALYSTE INFORMATIQUE DE GESTION

Formation Ingénieur
Connaissance de l'anglais appréciée. 2 ans d'expérience
Poste à pouvoir rapidement
Envoyer C.V. manuscrit à No 61 726
Contesse Publicité - 20, av. Opéra
75040 Paris cedex 01, qui tr.

BANQUE ÉTRANGÈRE

PARIS CHAMPS-ÉLYSÉES

recherche

CADRE ADMINISTRATIF COMPTABLE CLASSE V

Capable assurer Comptabilité Générale

Anglais indispensable

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à :
RÉGIE-PRESSE Nº T 038.298 M.
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Chantelle *Lingerie féminine*

Avec 1200 Collaborateurs, nous sommes l'une des plus importantes sociétés françaises de l'Habillement et la première de notre branche. Notre marque jouit d'une grande notoriété nationale et internationale.
Nous réalisons plus de la moitié de notre C.A. à l'exportation et nos résultats financiers ont toujours été excellents.

Pour remplacer l'actuel titulaire qui prend sa retraite, nous recherchons le

DIRECTEUR COMMERCIAL

de notre marché français.

Responsable de la Direction des forces de vente sur l'ensemble du territoire national, il anime une équipe de 120 personnes. Son action est appuyée chaque année par d'importantes campagnes de publicité.
Ce poste conviendrait à un homme de 35 ans minimum, diplômé de l'Enseignement Supérieur et ayant une grande expérience de la direction et de l'animation de réseaux de vente bien structurés et vendant des produits de grande consommation.
En liaison étroite avec les services Marketing, œuvrant pour la Société et ses filiales étrangères, il doit être très ouvert aux techniques modernes du Marketing.

Le poste est basé à Paris.

Les candidats adresseront leur dossier en précisant leurs prétentions de salaire à la Direction du Personnel de la Société 41, rue Greneta Paris 2ème. Réponse et discrétion assurées.

Vous possédez une bonne formation générale (niveau baccalauréat).
Vous avez une première expérience de la vente.

GUIGOZ

Leader du marché des laits infantiles,
PROPOSE à un (e) jeune candidat (e)

le poste de

VISITEUR MÉDICAL

pour la Région Parisienne.

Il participe au sein d'une équipe à la promotion et à la vente de produits de

DIÉTÉTIQUE INFANTILE

dans les maternités (hôpitaux et cliniques) et auprès du corps médical (médecins spécialistes de l'enfant).

NOUS OFFRONS :

- une formation adaptée de plusieurs semaines ;
- une rémunération motivante (fixe, prime, 13e mois, intéressement) ;
- voiture financée par la société, indemnités km et frais de route.

Envoyez curriculum vitae, lettre manuscrite et photo à
GUIGOZ FRANCE S.A.,
Service du Personnel, références nº 614,
10, quai Paul-Doumer, 92401 COURBEVOIE.



L'UAP NUMERO I de l'Assurance Française recherche pour la Direction du Secteur Commercial du Département Incendie - Accidents - Risques divers un

HEC, ESSEC, SUP de CO,

pour un poste :

Etudes et Marketing *HF*

Il possède au minimum une expérience de deux à trois ans dans le Marketing et se situe à la pointe des Techniques de *Ventes.*
Il aura la responsabilité de conceptualiser et de réaliser des Etudes de marchés, d'étudier et de concevoir de nouvelles Méthodes de Ventes, de former et d'animer les équipes chargées des applications dans ces différents domaines.
Le poste est basé à Paris. Des déplacements sont à prévoir en Province.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) à :
L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS : Tour Assur 34 F Sous-secteur Emploi Christophe RUSTON 92083 Paris La Défense Cédex 14.

média-system

UAP
L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

---

auditeurs internes

Nous sommes une des premières mutuelles françaises, l'une des plus dynamiques aussi : 3 milliards de chiffre d'affaires, 2300 salariés.

Nous souhaitons renforcer notre équipe d'Audits.

Nous recherchons des jeunes diplômés de Grandes Ecoles Commerciales (HEC, ESSEC, ESCP...) débutants ou ayant une première expérience (Audit Contrôle de Gestion Organisation...).
Nous souhaitons leur confier des postes d'**AUDITEURS OPERATIONNELS.**
Ils auront à analyser les procédures administratives, financières et informatiques.

Un poste est à pourvoir à Paris, dans une de nos filiales (400 personnes).
L'autre au Siège de la Société à **Belbeuf-Rouen** (600 personnes).

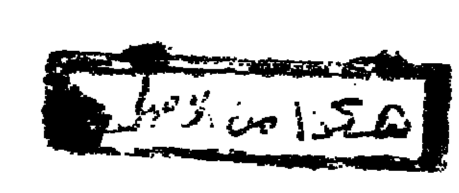
Il y a de réelles possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions à :

mutuelles unies



MUTUELLES UNIES
Mme Mauhourat
3037 X
76029 ROUEN CEDEX



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
SPÉCIALISÉ DANS L'AFFACTURAGE
recherche
CHARGÉS DE CLIENTÈLE POUR LE DÉPARTEMENT EXPLOITATION

Diplômés d'enseignement supérieur, E.S.C., option finance comptabilité ou niveau D.E.C.S.

FONCTIONS :
– Gérer des contrats conclus avec une clientèle de P.M.E. tous secteurs d'activité en animant une équipe de 6 personnes.
– Proposer à cet effet toutes initiatives de nature à garantir la *sécurité des engagements contractuels et à assurer* la bonne qualité des services rendus à la clientèle.

Ces *postes seront confiés à des candidats* ayant acquis une expérience d'au moins 5 ans en cabinet d'audit ou de contrôle comptable, ou bien en exploitation bancaire (secteur entreprise).

Les candidats retenus devront allier la rigueur du gestionnaire à la qualité du contact commercial.

Des déplacements de très courte durée sont à prévoir.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo à :
FACTORFRANCE HELLER,
Service du Personnel, Tour Maine-Montparnasse,
75734 PARIS CEDEX 15.

BANQUE INTERNATIONALE
QUARTIER OPÉRA
recherche :
RESPONSABLE BUREAU de CHANGE

Un profil commercial est exigé.
La connaissance de l'anglais est indispensable, celle d'autres langues serait appréciée (allemand, italien, japonais).

Adresser C.V., photo et prét. à OCBF
66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS, qui transmettra, *sous réf. 2.700 M.*

Etablissement public à caractère administratif chargé de développer les systèmes d'information des administrations

recrute pour son département «performances et métrologie»

UN(E) INGENIEUR SYSTEMES

Diplômé(e) d'une école d'ingénieur ou titulaire d'une maîtrise d'informatique, il (ou elle) possède **une expérience d'au moins 4 ans sur les systèmes CII-HB, GCOS 3/8, DM4-TP, IDS-2 et TSS.**

Il (ou elle) sera chargé(e) **d'études de *performances et d'assistance système*** aux administrations sur matériel DPS-8.

Les personnes intéressées sont priées de présenter leur candidature par lettre manuscrite accompagnée d'un C.V., à l'attention de Jean SARFATI - **CESIA Domaine de Voluceau - Rocquencourt 78153 LE CHESNAY Cedex.**

RESPONSABLE DE SERVICE ELECTRONIQUE

Notre Société est spécialisée en études et réalisations *de machines et matériels de contrôle.*

Notre service électronique développe les équipements de mesure, en assure la mise au point et réalise l'automatisation de nos machines utilisant l'analogique, les microprocesseurs et automates programmables.

Le cadre de travail est agréable en proche banlieue Sud. Diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs, après quelques années d'expérience, vous vous sentez de taille à prendre en charge cette responsabilité.

Envoyer C.V. et prétentions à :
SOCIETE E.A.M.
6, rue des Petits Ruisseaux
91370 VERRIERES LE BUISSON

SOCIETE DU SECTEUR TERTIAIRE
(1000 personnes)
située dans le *quartier* **ETOILE**
recherche
ANALYSTE OU ANALYSTE PROGRAMMEUR

possédant un niveau DUT, MIAGE ou équivalent, il *rejoindra une petite* équipe qui conçoit, réalise, met en place et maintient des applications de gestion sur un mini conversationnel PDP 11. Deux années minimum d'utilisation de ce matériel *ainsi que du BASIC*-plus - 2 sont indispensables.

Envoyer CV, prétentions sous N° 8399 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 PARIS
qui transmettra

BANLIEUE NORD OUEST
SOCIETE INDUSTRIELLE
DE BIENS D'EQUIPEMENTS
DE POINTE
recherche
DEUX INGENIEURS MECANICIENS
A.M. OU EQUIVALENT

Le premier aura plusieurs années d'expérience acquise dans une activité similaire.

Le second sera un débutant à fort potentiel.

Adresser CV détaillé, photo et prétent.
ss No 61843 Contesse Publicité,
20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01 q.tr.

JEUNE SECRETAIRE GENERAL
Paris 15ème

La Société, en pleine expansion, exploite un *parc de distributeurs automatiques de boissons* et de produits alimentaires non périssables. Ses principaux clients sont les administrations et les grandes entreprises.
Son dirigeant veut s'adjoindre un Secrétaire Général à qui il confiera la responsabilité de l'administration, des achats, de la comptabilité et du personnel. Environ 32 ans. Formation ESC ou similaire. Bonnes connaissances comptables. 180/220.000F.

Adresser CV détaillé s/réf. 232/10M à

France Cadres 22, rue Saint-Augustin 75002 Paris.

IMPORTANT CABINET DE CONSEILS
recherche
JURISTE
Ayant Expérience du Financement des Entreprises

Pour service spécialisé dans le traitement des entreprises en difficulté.
Expérience de 3 ou 4 ans souhaitée.
Poste de responsabilité et évolutif.
Envoyer Curriculum-Vitae manuscrit et prétentions *sous référence 10335 M (à mentionner sur l'enveloppe)*
AFFLUENTS 49 avenue Trudaine 75009 PARIS (qui transmettra).

IMPORTANT ORGANISME
BANLIEUE SUD
recherche
INGÉNIEUR DE FORAGE

Diplômé École Nationale Supérieure des pé*troles et moteurs pour poste de responsabilités* sur chantier Outre-Mer.
- *Expérience off-shore souhaitée.*
- Avantages sociaux.
- *Rémunération intéressante.*

Adresser C.V. détaillé avec photo sous réf. 61552 CONTESSE Publicité 20 avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01.

BANQUE PRIVEE
pour son département d'AFFACTURAGE
en forte expansion, recherche pour
compléter son équipe
UN GESTIONNAIRE Affacturage
Niveau classe IV

Le titulaire de ce poste, responsable d'un groupe d'achat, assure aussi la relation commerciale avec le client.
Une bonne connaissance des P.M.E. et une formation technique niveau I.T.B. est souhaitable.
Poste à Paris Centre.
Ecrire avec c.v., photo et salaire actuel sous réf. 1869 à Axial Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

Banque de Dépôts française
(effectif: 500)
recrute
SOUS-CHEF DE SERVICE TITRES

Pour son Siège Social Paris 2e.
8/10 ans d'expérience administrative et fiscalité titres + si possible SICAV de trésorerie. Formation type BP banque ou bourse.
Aptitude à la conduite d'une équipe (6 personnes).
Rémunération: 120/135000F environ selon expérience + avantages sociaux des banques.
Adressez CV, photo et prétention sous réf. 61677 à CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

SOCETEC/O.T.P.
Société d'ingénieries industrielles, recherche
DOCUMENTALISTE
Bilingue ANGLAIS
– D.U.T. ou équivalent pour documentation technique.
– Notions d'informatique documentaire appréciées.
Ecrire avec C.V. et prétent. à
SOCETEC
Direction des Études
5, rue Chantecoq
92808 PUTEAUX Cedex.

L.T.P. ST-NICOLAS
recherche
PROFESSEUR
pour enseignement professionnel en fabrication mécanique.
Diplôme BTN F1 et BTS + 3 ans d'expérience professionn. Tél. : 222-63-60.

Société à Thiais
recherche
RESPONSABLE INFORMATIQUE
Expérience 3 ans minimum.
Bonne connaissance GAP 2
Sera chargé de la mise en place de notre nouveau matériel (I.B.M. 38).

Envoyer C.V. et prétentions à :
CASTEL FRERES,
2, rue du Courson.
94320 Thiais.

MAISON D'ÉDITION ET
DE DIFFUSION
EN EXPANSION
recherche
JEUNES COLLABORATEURS (TRICES)
pour visites et animation du réseau de vente : librairies, bibliothèques, grandes surfaces.
Poste basé à Paris + courts déplacements en province. Goût pour le livre et sa diffusion indispensable. Rémunération motivante. Disponible rapidement.

Env. C.V., photo et prét. à Sté Alternative M. Magniez 36, rue des Bourbonnais. 75001 PARIS. Téléph. : 233-08-40.

CABINET D'AVOCATS
PARIS
DROIT DES AFFAIRES
recherche
JEUNE JURISTE
Allemand ou anglais parfait indisp. Libre de suite.
Tél. : 266-68-61.

STE DE FORMATION PROF.
cherche
HOMMES
35 ans env. ayant une exp. *dans le milieu industriel pour* animation de stage sécurité et conduite de réunion dans toute la France.

Envoyer C.V. + photo à :
SOCIETE ARGOS.
60, rue Richer. 75009 Paris.

ETABLISSEMENT PUBLIC
cherche
CADRE ADMINISTRATIF COMPTABLE
– *Gestion informatisée ;*
– Service commercial.

Connaissance comptabilité publique. Libre rapidement. 87.000 F.

Adresser C.V. et photo à :
C.N.M.H.S. – Service du Personnel. 62, rue St-Antoine 75004 *Paris.*

Sté française de micro-informatique implantée dans l'Essonne recherche
UN CADRE CIAL EXPÉRIMENTÉ
négociations à haut niv. pr la vente de prestations intellectuelles informatiques. Qualités requises : dynamique, imaginatif, aisance dans les contacts, sens des responsabilités.
Envoyez C.V. à MICROTEL.
Av. de *l'Océanie B.P. 90*
91943 LES ULIS

VILLE NOUVELLE DE
SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
ATTACHÉ D'ÉTUDES ASSURANCES CONTENTIEUX
140.000 F + *selon expérience*
Maîtrise droit (C.A.P.A. *éventuellement).*

Ecrire C.V. + photo + prétention). Et Public d'aménagement, *B.P. 329*
78184 SAINT-QUENTIN
YVELINES CEDEX.

IMPORTANTE ASSOCIATION
DE TOURISME CULTUREL
recherche pour son siège à Paris
UN RESPONSABLE DU PERSONNEL ET DE LA FORMATION
Expérience dans ces deux domaines nécessaire
Sens des relations humaines
Connaissance de la législation du travail souhaitée

Adresser C.V. à ARTS et VIE
39, rue des Favorites.
75015 Paris.

DOO
116, Champs-Elysées
cherche COLLABORATION
INGÉNIEUR SYSTÈME
bonne expérience
VM
Renseignements Mme Slain
563-17-27 Poste 256.

Importante Société de
Travaux Publics
à vocation internationale
recherche un
JURISTE D'ENTREPRISE

ayant acquis 3 à 5 ans d'expérience dans la pratique de la fiscalité et du droit des opérations internationales.

Anglais courant, espagnol souhaité.

Adresser CV, photo sous No 61.877 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

---

le groupe escp
recrute un
CHARGÉ DE MISSION
jeune diplômé grande école pour promouvoir auprès des entreprises des programmes de perfectionnement de cadres de haut niveau.
Ce poste nécessite :
Goût et aptitude pour le travail en équipe et la négociation, connaissances en gestion des entreprises et intérêt pour la pédagogie.

Envoyer C.V. au CENTRE
DE FORMATION PERMANENTE
DE L'ECOLE SUPERIEURE
DE COMMERCE DE PARIS
79, avenue de la République – 75011 PARIS

P.D.G D'UNE TRÈS
IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DU SECTEUR TERTIAIRE
recherche
SA COLLABORATRICE DIRECTE
• 28 ans minimum, diplômée enseignement supérieur
• parfaitement bilingue anglais
• sténodactylo confirmée

Elle sera chargée d'assister son P.D.G dans toutes ses tâches et *d'assurer le suivi de tous les dossiers qui* lui seront confiés.
• horaires souples
• avantages sociaux

Adress. CV, photo et prét. à No 69628 RUSH Publicité 84, rue *d'Hauteville.* 75010 PARIS (qui transmettra).

BANQUE D'AFFAIRES
recrute pour gestion de sa clientèle d'entreprises
CADRE COMMERCIAL CLASSE V
LE POSTE NÉCESSITE :
– un très bon contact humain
– une solide formation technique
– 4 ou 5 ans d'expérience

Adr. CV. détaillé av. photo (retournée) no 24434 PUBLIMAXI 21, R. Feydeau 75002 PARIS qui transmettra.

INTERNAT BANLIEUE
SUD PARIS, *rech.*
SURVEILLANT (E)
INTERNAT
4 nuits par semaine
PROFESSEUR E.P.S.
(femme)
PROFESSEUR
HISTOIRE-GÉO 1er cycle
expérience exigée
Tél. 041-34-35.

AMERICAN GLASS MANUFACTURER
LEADER IN THE INDUSTRY
SEEKS
INTERNAL AUDITORS
For its Internal Audit Department based in Paris

The candidates will have at least 1-3 years' professional experience (preferably in large international audit firms or internal audit functions of large industrial companies).

They will be professionally qualified (M.B.A. or accounting qualifications or French Business Schools) and perfectly bilingual French/English. Knowledge of a third European language will be appreciated.

The successful candidates *will be highly motivated and able to communicate* at all levels. These positions involve financial and operational audit assignments in France and abroad. Initial training will be provided in the U.S.

Please reply in English enclosing C.V. to Frédérique Chemarin/Multiconsult.
83, avenue Marceau. 75116 Paris.

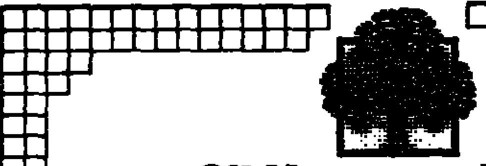
Auditeur Opérationnel
(Paris)

De formation commerciale (HEC, ESSEC, ESCP...) vous avez acquis une bonne pratique des techniques d'audit (2 à 5 ans) soit chez l'un des «big eight» soit au sein d'un grand Cabinet français
Aujourd'hui vous souhaitez intégrer une Entreprise dans laquelle vous pourrez utilement conforter cette première expérience avant de passer à *un poste plus opérationnel*
Dans un grand Groupe Industriel français (CA 2,5 milliards - 6.000 personnes) vous serez chargé de fournir à la Direction Générale une information indépendante sur le fonctionnement de la Société et de ses filiales (France et étranger), de développer des recommandations et de *veiller à leur application.*
Vous aurez en outre à prendre en charge un certain nombre de missions spécifiques dans le domaine du contrôle de gestion et aurez, en particulier à effectuer des audits d'entreprises en vue de leur rachat et à élaborer des plans de financement

Yves KERNEVEZ étudiera de façon confidentielle
votre dossier de candidature que vous lui ferez parvenir
sous réf ***M 0253***



Mutte, Kernevez & ASS. s.c.m.
27, rue du Général Foy 75008 PARIS



Cii Honeywell Bull
recherche pour la Direction de Personnel
d'une de ses unités d'études, un
GESTIONNAIRE DE PERSONNEL

Intégré à une équipe de 4 cadres, il assurera une activité de conseil auprès de la hiérarchie et du personnel dans les domaines relatifs à la gestion des ressources humaines (recrutement, rémunération, qualification, mobilité) tant au plan individuel que global.
Son activité comportera la responsabilité d'un secteur d'environ 500 personnes dont plus de 50 % d'ingénieurs.
De formation supérieure les candidats devront avoir une expérience professionnelle de 3 ou 4 ans.
Lieu de travail : Les Clayes sous Bois (78).
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 108 M à Cii Honeywell Bull PC 0G021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIETE INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE
Filiale d'un grand groupe industriel
recherche

JEUNE INGENIEUR

pour développement analyseurs thermiques et doseurs de gaz.

PROFIL :
Ingénieur grandes écoles possédant une bonne formation en physique et métallurgie.

Connaissances en électronique et instrumentation souhaitées.

TECHNICIEN-ELECTRONICIEN

Niveau V3 pour Bureau d'Etudes
Expérience microprocesseurs indispensable.
Lieu de travail : proche banlieue Sud.
Adresser CV, photo et prétentions No 61651 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

GROUPE D'AMÉNAGEMENT DE LA MONTAGNE
recherche

RESPONSABLE DE COMPTABILITÉ

D.E.C.S. exigé.
Expérience minimum de 5 ans, dynamisme, créativité.
Salaire envisagé : 150.000 F/an.

Envoyer C.V. et photo à :
SEGMO
65, avenue Paul-Doumer, 75016 PARIS.

Importante banque
recherche

un attaché au bureau d'études de la direction du personnel

(diplômé IEP - ENSAE - DESS)

Il collaborera:
- à la mise en application de la règlementation du travail,
- à l'élaboration de circulaires et notes de service,
- à la réalisation et au suivi de documents de gestion.

Des connaissances de la législation sociale et du travail, une excellente pratique de l'analyse écrite et des notions d'informatique seront appréciées.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et souhaits de rémunération s/réf. 41868 à
projets publicité
12 r. des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre

BANQUE - PARIS 8e
recherche :
pour son SERVICE JURIDIQUE

UNE RÉDACTRICE

Titulaire d'une licence ou d'une maîtrise en Droit Privé et d'un diplôme de Secrétariat de Direction.

Elle sera chargée de :
- La rédaction d'actes de prêts et prises de garanties ;
- La surveillance de l'ouverture des comptes de la clientèle, du point de vue juridique ;
- La frappe des documents.

Rémunération proposée : 85.000 F/an.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo à OCBF
66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS
qui transmettra, sous réf. : 5.900 M.



FRANCE s.a.
(Près de 2 Milliards de C.A.)
recherche

1 contrôleur budgétaire central

30 ans environ

Pour assister le Contrôleur de Gestion Central dans l'analyse des résultats de la Société, dans le suivi des budgets et dans la conception des tableaux de bord.

Il aura d'autre part plus particulièrement en charge le suivi des Succursales et Filiales.

Ce poste s'adresse à un candidat diplômé d'une école supérieure de commerce - ou équivalent - ayant déjà 3 à 4 ans d'expérience dans la fonction de contrôle de gestion.

La pratique de la langue anglaise et des connaissances en gestion informatisée seraient appréciées.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
VOLVO France S.A.
Service du Personnel - 49, avenue d'Iéna
75116 PARIS

amp

Établis en BANLIEUE SUD DE PARIS, nous fabriquons des produits de GRANDE CONSOMMATION que nous vendons à des INDUSTRIELS (C.A. H.T. 1982 : 185 millions de francs)

Dans un état de concurrence active, nous devons développer nos ventes et rechercher de nouveaux marchés, tant en France qu'à l'exportation, particulièrement dans les pays d'AFRIQUE.

Dans cet esprit, nous souhaitons renforcer notre équipe commerciale existante par un

responsable export

- Agé d'au moins 30 ans, ce cadre a nécessairement une formation supérieure concrétisée dans le domaine commercial (école supérieure de commerce).
- Il a le goût des contacts et de réelles aptitudes à la vente.
- La connaissance de l'anglais et la pratique des pays d'Afrique constituent un atout supplémentaire pour réussir dans ce poste.

Adresser C.V., photo, rémunération actuelle à
N. 2683 - PUBLICITÉS RÉUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Solide entreprise française (350 pers.), leader sur le marché de la fabrication d'équipements modulaires de tôlerie destinés à l'industrie électronique, recherche son

Responsable méthodes

Répondant devant le Directeur industriel, il sera chargé de coordonner les actions entre le bureau d'études et la production, d'améliorer les méthodes de fabrication (qualité/coûts), de suivre la mise en place de l'outil informatique.

Ce poste situé dans le Val-de-Marne (ligne du RER), s'adresse à un Ingénieur possédant une première expérience de la fonction et une connaissance des techniques de façonnage de la tôle.

Adresser confid. C.V., photo et courte lettre manusc. sous réf. 830 LM à Rosie SCHWARTZ.



47 bis, avenue Hoche 75008 PARIS

BANQUE DE DÉPOT DE TAILLE MOYENNE
IMPLANTÉE SUR TOUT LE TERRITOIRE NATIONAL
AYANT UNE ACTIVITÉ INTERNATIONALE IMPORTANTE

Nous recherchons

CADRE CLASSE V - VI

Spécialiste des crédits documentaires ;
10 ans d'expérience dans la fonction exigée.

Envoyer C.V. et prétentions sous nº T.
REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS 2e.

Filiale d'un Grand Groupe *Industriel Français*

spécialisée dans les hautes températures et techniques de pointe, 50% C.A. à l'exportation, recherche

I INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ADJOINT au DIRECTEUR COMMERCIAL

pour son Siège Social à La Défense.

Ce poste intéresse des Cadres diplômés d'une grande école ayant plusieurs années d'expérience professionnelle et ayant déjà fait leurs preuves.
- Bon sens du Marketing nécessaire, savoir faire promotion et développement produits nouveaux.
- L'anglais est indispensable.
- De nombreux déplacements sont à envisager.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à
N. 2776 - PUBLICITÉS RÉUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transm.

---

technicien de laboratoire

AGRO-ALIMENTAIRE

Implantée en proche banlieue Est de Paris, notre Société, leader sur son marché dans le domaine agro-alimentaire recherche un Technicien de Laboratoire, titulaire du BTS ou DUT, option industries alimentaires - chimie ou biochimie, justifiant d'une experience de 2 à 3 ans dans la formulation et l'analyse de produits pour la pâtisserie, l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles méthodes d'analyse des produits.

Ce poste s'adresse à un candidat motivé par les manipulations dans le domaine analytique et expérimental, dynamique, organisé.

Une rémunération motivante et de réelles possibilités d'évolution sont offertes à un candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 8185-M à I.C.A. 3 rue d'Hauteville - 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

---

ingénieurs en génie climatique

Nous sommes une Société Française d'Ingénierie (France et Export) de tout premier plan.
Nous recherchons, pour notre Département "BATIMENTS et URBANISME" des Ingénieurs maîtrisant les techniques de Génie Climatique.

L'un sera l'ADJOINT AU CHEF DE SERVICE, âgé de 33 ans environ. Il devra posséder une expérience d'au moins 5 ans de Bureau d'Etudes et des techniques de Génie Climatique.
De *formation ingénieur*, il *aura pour mission* la prise en compte des problèmes de Génie Climatique depuis la conception jusqu'à la réalisation.

Les autres, plus jeunes, de formation ingénieur et ayant également une expérience du Bureau d'Etudes *dans le même domaine, seront affectés à des* projets sous la responsabilité du Chef de Service ou de son Adjoint.

La maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Les postes sont basés en PROCHE BANLIEUE OUEST.

Adressez C.V., photo et salaire actuel sous réf. 66.48/GC/520 à ADEQUATION
62/64 av. Emile Zola 75015 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

Importante société de distribution alimentaire
recherche un

ASSISTANT CONTRÔLEUR DE GESTION
débutant

Le candidat aura suivi une formation supérieure d'une Grande Ecole commerciale ou d'Ingénieurs. Il possèdera une bonne connaissance de l'informatique ; une spécialisation au cours de ses études dans ce domaine sera appréciée.
Notre secteur d'activité étant dynamique, une évolution de carrière intéressante est possible.
Le poste est basé en banlieue sud de Paris.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 8636 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra.

Plain Champs



VG INSTRUMENTS
Instrumentation scientifique

Leader européen de la technologie ULTRA-VIDE

cherche : **VENDEUR**

chargé de promouvoir la vente en France de COMPOSANTS DE VIDE & ANALYSEURS DE GAZ

Rémunération motivante en fonction de l'expérience acquise dans ces domaines.
Anglais souhaité.
Nombreux déplacements de courte durée à prévoir.

Contacter : **M. DIEBOLD (3) 955.51.20**
ou envoyer C.V. à
VG INSTRUMENTS
3, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
78150 LE CHESNAY

Recherchons pour
IMPORTANT CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES
situé à PARIS et à SAINT-RÉMY-LES-CHEVREUSE

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Ayant une formation et une expérience de plusieurs années dans le domaine de la thermique.

Écrire en joignant C.V. à C.E.B.T.P.,
12, rue Brancion, 75737 PARIS CEDEX 15.

Importante société d'ingénierie
filiale d'un puissant groupe industriel recherche

Jeunes DUT/BTS

débutants ou ayant une première expérience

• *Gestion, finances/comptabilité*

Rattachés directement aux responsables d'unités techniques. Ils assureront la préparation et le suivi des budgets. Ils participeront à la gestion des affaires et des études.

• *Informatique*

Au sein des services techniques, ils seront chargés de la gestion informatisée de documents techniques.

Ces postes sont évolutifs.
La société offre d'importantes possibilités de formation et de carrière.
Lieu de travail : proche banlieue Sud-Ouest.

Pour un premier contact, adresser lettre de candidature, CV et photo, en mentionnant sur l'enveloppe la référence 2652, à Média-System.
104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE PARISIEN
recherche

COLLABORATEURS

Ayant au minimum DECS.
4 ans expérience de Cabinet.
Travaux variés et formateurs.
Ecrire avec C.V. et prétentions à No 61549 Contesse *Publicité 20*, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

Compagnie d'assurance, *recherche pour* son service contentieux primes à Clichy (92)

2 JEUNES LICENCIÉS (EES) EN DROIT
ou
2 RÉDACTEURS (TRICES)

qualifiés (ées)
NIVEAU BAC min. ayant expér. du métier.
Envoyer C.V. + prét. sous réf. nº 8.796 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Importante société transit *proche banlieue Nord* recherche

CADRE

pour direction service transit douane import.
Envoyer C.V. et prét. sous réf. nº 8.794 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

ORGANISME FORMATION PROFESSIONNELLE rech.

ASSISTANT (E) DE FORMATION

Contacts avec stés, élaboration et suivi stages.

Env. CV. prét. photo à Labeau, 130, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COMMERCIALE PARIS 16e recherche

CADRE RESPONSABLE du DÉPARTEMENT IMPORTATION

HABILLEMENT BAZAR
Connaissant produits marchés d'approvisionnement et de distribution.

Adr. C.V. et prét. à nº 62.119 Contesse *Publicité*, 20, avenue *de l'Opéra*. 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.

Notre société de presse (12 pers.) édite un hebdomadaire professionnel spécialisé dans les transports.

Pour compléter notre équipe de rédaction et de publicité nous recherchons notre

CADRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE HF 95.000 F

Il réalisera et coordonnera les actions inhérentes à la gestion du budget, la comptabilité avant bilan, les déclarations fiscales et sociales, les contacts *fournisseurs, la gestion du per*sonnel, le service général, etc..

Véritable *intendant pour* les services de rédaction, de réalisation technique, de publicité et *de diffusion, le candidat retenu,* de niveau B.T.S. et d'au moins 5 ans d'expérience, sera motivé *par son souci de la gestion ri*goureuse, sa disponibilité fonctionnelle, la qualité de ses contacts et son goût *pour la vie* quotidienne d'un hebdomadaire.

Lieu de travail : *quartier* St-Lazare-Auber.

Notre conseil recevra confidentiellement votre candidature (lettre manuscrite + C.V. + salaire) sous référence 33.016 C.P.A. 69, rue de Monceau, 75008 Paris.

ORGANISME DE FORMATION CONTINUE
recherche

INGÉNIEUR

(5 ans expérience environ). E.S.T.P. — E.N.S.I. — I.N.S.A. *— ou équivalent pour prendre* en charge la conception et la gestion de cessions de for*mation continue pour ingé*nieurs dans le domaine des transports.

Envoyer C.V. et prétentions à : Mme DE SOLAGES — D.F.C.A.I. 28, rue des St-Pères, 75007 Paris.

IMPORTANT ORGANISME DE RECHERCHE EN GÉNIE CIVIL
Porte de Versailles.
recrute pour
poste de responsabilités

ADJOINT AU CHEF SECTION DOCUMENTATION

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou d'une maîtrise scientifique, plus diplôme INTD ou équivalent.
Expérience professionnelle 5 ans minimum dans un centre de documentation.
Connaissances et pratique de l'informatique documentaire exigées.
Anglais obligatoire, autres langues souhaitées.

Env. C.V. et prét. à nº 61.692 *Contesse publicité, 20, avenue* de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

ORGANISME TOURISME SOCIAL
vocation sportive
recherche

POUR PARIS 1 CHEF SERVICE DES VENTES

placé sous l'autorité du Directeur des programmes et des services, aura la responsabilité du personnel des ventes (environ 30 personnes)
Sa mission consistera à :
- *Organiser et planifier le travail du service ;*
- animer et former le person*nel sous sa responsabilité ;*
- exploiter les tableaux de bord et statistiques de vente ;
- suivre la clientèle groupe.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 28 ans minimum, méthodique et rigoureux. Formation Bac + 3 écoles commerciales, expérience professionnelle 3 ans minimum.

Une *personnalité affirmée*, un jugement sûr et une bonne pratique de la conduite de personnel sont indispensables pour réussir dans cette fonction.
Une motivation pour la pratique d'activités sportives est souhaitable.
POSTE STABLE

Adresser lettre candidature C.V. + photo + prét. nº 01.794 AMEP, P.A., 37, rue du Général-Foy. 75008 PARIS.

ERIN

recherche
pour réalisation de logiciel en *informatique industrielle (mini* et micro ordinateurs)

DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

- Option : informatique, automatique, électronique.
- Débutants à 3 ans d'expé*rience.*

DES ANALYSTES PROGRAMMEURS

- Niveau DUT informatique.
- 1 an d'expérience minimum souhaité.

Les candidats retenus seront convoqués dans les 15 jours.

Ecrire avec C.V. à AXIAL PUB s/réf. 1.700, 27, rue Taitbout, 75009 PARIS, qui transmettra.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS
rech. DELEGUES (EES)
24 ans min. Goût des contacts. Excellente présentation. Travail uniquement sur R.V. Rémunération importante. Tél. pour R.V. 538-66-23 de 10 h à 12 h 30 et de 16 h à 19 h.

Important groupement de distribution alimentaire

recherche

PROSPECTEUR IMMOBILIER

en vue implantations nouvelles surfaces
- Sens du contact et de la négociation indispensable.
- Expérience nécessaire, mobilité et véhicule exigés, secteur à pourvoir 78, 92, 93, 95.

Résidence souhaitée proche *banlieue* ouest.

Envoyer C.V. et prétentions s/nº 255.748 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur
75002 Paris,
qui transmettra.

Sté de services Paris-16e
600 personnes
recherche

COMPTABLE 2e ÉCHELON

BAC G2, 5 ans expérience min. comptabilité générale (ordinateur) déclarations charges so*ciales et fiscales.*
Libre très rapidement.
Adresser C.V. et prétentions nº *M.55.801 BLEU, 17, rue* Lebel, 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/fig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

secrétaires secrétaires

GROUPE INTERNATIONAL DE TRANSPORTS
recherche
pour son agence de MARSEILLE

SECRÉTAIRE ASSISTANTE DE DIRECTION

chargée de seconder efficacement le directeur de filiale.

Elle devra assurer la liaison entre les différents services et le siège social à Paris, traiter des problèmes administratifs et de gestion, etc...

Nous exigeons :
- une solide formation générale et professionnelle,
- de la mémoire, de la logique, de l'imagination,
- la pratique courante de l'anglais (allemand vivement souhaité),
- la sténo dans les deux langues serait appréciée,
- une expérience de 5 années minimum,
- le goût des contacts humains,
- une grande disponibilité,
- un réel sens de l'organisation,
- le sens des responsabilités.

Ce poste stable et de confiance, offrant un travail varié et motivant dans une bonne ambiance est à pourvoir immédiatement.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 53489 M à BLEU Publicité 17, rue du Dr Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra

---

VIFI NATHAN — Paris : Quartier latin.

Société d'édition de logiciels grand public de la librairie FERNAND NATHAN recherche pour son Directeur :

SECRETAIRE DE DIRECTION

parfaitement bilingue anglais.

Elle aura à prendre en charge et à organiser le secrétariat de cette jeune société en plein développement.

L'importance des contacts internationaux et des travaux rédactionnels rendent souhaitable la candidature d'une personne d'**origine anglaise** *familiarisée avec le traitement de textes.*

Rémunération : 100.000 F/an.

Merci d'écrire, en joignant C.V. détaillé sous réf. 324 M à Denis JOUSSET

plein emploi
10, rue du Mail — 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

Secrétaire

Pour son département « **Conseil en Recrutement** » la CEGOS recherche une secrétaire qualifiée. Elle devra être apte à prendre rapidement des initiatives dans un poste qui demande *des capacités d'autonomie, d'organisation et* qui implique de nombreux contacts avec les clients. Cette fonction nécessite une formation B.T.S. ou équivalent, une première expérience, une bonne pratique de la dactylo et de la sténo. Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, sous référence 71638/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

Membre de SYNTEC — Publival

sélé CEGOS

Important Editeur Juridique
recherche
Collaborateur-collaboratrice

SECRÉTAIRE à mi-temps

Appelé (e) à assurer auprès Responsable collection Secrétariat rédaction d'une encyclopédie juridique de droit européen

- Parfaitement bilingue français-allemand et langue anglaise souhaitée.
- Dactylographe confirmé (e).

Poste situé à Paris-XVI[e] arrondissement.
Statut salarié, avantages sociaux.

Envoyer candidature manuscrite, C.V. détaillé et prétentions s/n° ET 152 à OPLEC, 2, rue Séguier, 75006 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PRÈS GARE DE L'EST recherche pour Direction

SECRÉTAIRE STENO-DACTYLO CONFIRMÉE

- Parfait. bilingue anglais ;
- expérience telex ;
- dynamisme, efficacité ;
- sens de l'organisation ;
- excellente présentation.

Envoyer réf. photo et prétentions. Service du Personnel. Sté B.C.C.F. – 24, rue de Paradis, 75010 Paris.

Pour service artistique DISQUES POLYDOR recherchent

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

EXPÉRIMENTÉE
organisée, méthodique.
Parfaite bilingue anglais.
Libre rapidement.

Ecr. avec prét. C.V. et photo, service du personnel, 2, rue Cavallotti, PARIS-18[e].

Sté BATIMENT VANVES (92) recherche DACTYLO 2 ans d'expérience Tél. 644-01-36 p. 31.

Sté MICRO-INFORMATIQUE recherche

SECRÉTAIRE

dynamique, disponible immédiatement.
Env. C.V., ph. et prét. à MID, Mme MORISSET, 51 bis, av. de la République, 75011 PARIS.

STÉ PRESTATAIRE DE SERVICE recherche

SECRÉTAIRE CONFIRMÉE

Direction commerciale marketing, niveau BTS, dynamique. Excellente présentation, poste *de responsabilité et de coordination.* Libre rapidement.
Adr. C.V. détaillé, photo et prét. à :
M[me] LOUCANO, 6, rue Jean-Jaurès, 93170 BAGNOLET.

PME HAUTE TECHNOLOGIE PARIS 3[e]
Une équipe de jeunes ingénieurs recherche

DACTYLO

24 ANS ENVIRON
Pour travail rapide et soigné sur traitement de textes.
Notions d'anglais appréciées.
Rémunération fonction motivation et résultats.

Téléphone : 274-21-30 le 22 et 23/02 pour R.V.

représentation offres

SUITE A DÉPART EN PRÉ-RETRAITE

SORIPA

le spécialiste alimentaire de la restauration traditionnelle
recrute

REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS

expérimentés pour visiter et développer clientèle existante de 1[er] ordre en province et banlieue.
Envoyer C.V. et photo, B.P. 31, 77220 Gretz Armainvilliers.

capitaux propositions commerciales

Nous cherchons UN ENTREPRENEUR de construct. générale pour un projet de construction hôtelière dans la Forêt noire. Ca. 50.000, volume hors tout.
Ecrire sous le n° 254.597 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Départ. 60, possède local 200 m² rech. activité dépôt vente accessoires automobile. Téléphone : (4) 443-01-71.

Ingénieur Conseil, spécialiste de l'Aménagement, la Construction et l'Immobilier *propose tte démarche d'expertise ou d'analyse* concernant investissements, projets, développements d'activités aux Etats-Unis. Personne physique ou entreprise. Prochain séjour U.S.A., avril à juin.
Ecrire sous le n° T 038.427 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Fabricant danois cherche importateur pour la vente Poêle-cheminée *de construction nouvelle à* convect., de design danois, au rendement calorif. très ht. On dem. un importateur/dépositaire. Lettre adressée à Trensy Aps, Sokrogen 16, 4281 Gorlev Sjaell. Denemark.

Recherchons collaborateurs dynamiques. Possibilité recyclage. TESSON. Tél. (40) 22-43-09 ou (6) 072-02-22.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation *sur notre revue spécialisée* MIGRATIONS (LM) 3, rue de Montyon 75429 PARIS Cedex 09.

travail à domicile

Je frappe THESES, mémoires, lettres, sc. humaines, droit, médecine. Tél. 535-28-85.

travaux à façon

DISTRIBUTEUR SUISSE
Produits de grande consomm. Quelle est votre nouveau produit ? Des gens modernes utilisent de nouveaux produits. Si vous vendez en France avec grand *succès, les Suisses achèteront vos produits.*
Contactez-nous s/ch. 44-61'923 Publicitas, case postale, CH-8021 Zurich.

deux-roues

Vends moto B.S.A. A 65 FS *Firebird 1971. 650 CC. Moteur* Téléphone : 238-10-09.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

DEMANDES D'EMPLOIS

Vous voulez améliorer le rendement de vos camions et chauffeurs qui livrent et enlèvent en région parisienne. Vous cherchez de bons chauffeurs et de bons dirigeants.

Mais avez-vous pensé à améliorer au préalable votre propre organisation ?

Si cette question vous intéresse, écrivez sous n° 834 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CADRE SUP. M.E.I.
Retraité Paris, expérience, contacts ht niveau, angl. disp. *pour effectuer missions et interventions* ponctuelles tous problèmes de P.M.E.I.
Ecr. s/n° 0.814 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre sté chimique diplômé d'État, ingénieur service négociation achat. Expérience technico-commerciale, anglais courant. *Rech. position domaine similaire toute industrie.* Ecrire M. SARLIN. 18, avenue du Muguet. 95230 Soisy-sous-Montmorency.

Agent administratif, 34 ans, *ordonné et méthodique,* exp. saisie écran, ouverture de dossiers, classement, étudie ttes proposit. sur Paris ou région Parisienne. Libre rapidement. Tél. 729-12-21 – M. SIMON.

IL VOUS FAUT

UN CADRE (F.)

Dynamique et efficace, jeune et expérimenté, capable de gérer, animer, coordonner, organiser et maîtrisant parfaitement l'ANGLAIS.
Ecrire sous le n° 10 074 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. *diplômée information et communication + exp. édition recherche poste collaboration.* Service de presse. mi-temps, si possible M[me] CASSABOIS. T. 973-00-05.

CHEF DE FABRICATION
10 ans d'expérience édition, recherche situation d'avenir.
Ecrire sous le n° T 038 430 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Responsable de département édition 10 ans d'expérience, *(Préparation de manuscrit, devis, composition, mise en pages, impression et brochage),* recherche poste ouvert sur l'avenir des méthodes et des idées.
Ecrire sous le n° T 038 435 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune Anglaise, 22, licenciée en français et commerce, cherche trav., préf. importation/exportation, publicité ou dans le commerce, ttes offr. en France. Veuillez téléphoner 19-44-77-833-657.

Chef de cuisine, 20 ans de pratique, pouvant travailler seul ou diriger petite brigade, ch. place Paris à partir du *1-3-83.* Faire offre au journal avec montant du salaire net.
Ecr. s/n° 6.462 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RECHERCHE EMPLOI DE

- Chauffeur convoyeur ;
- Chauffeur de Maître ou de *Direction ;*
- Démonstration et vente de véhicules (disponible 24/24) avec véhic. Stés.

Ecrire sous le n° 1.0092 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 10 ans d'expérience professionnelle en droit des sociétés et droit *des affaires, étudierait* toute proposition d'emploi de juriste au sein du service juridique d'une société ou holding, ou de conseil juridique au sein d'un cabinet.
Ecrire sous le n° 7776
service *ANNONCES CLASSÉES,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre F., 40 A. spécial. législ. social. cherche poste organis. profess. ou P.M.E., libre rapid.
Ecr. s/n° 0.803 *le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 38 ans, libre de suite, formation organisateur informaticien C.N.A.M.-IESTO. 3[e] cycle. Expér. générale *diversifiée.* Étudie toutes propositions ttes branches, cadre, organisat., ou ttes *fonctions générales* responsables. Tél. 379-97-13.

J. H., 25 ans, capacité en droit, *anglais courant, étudie toutes* propositions. Téléph. : Étienne POUPINET, 272-21-57.

J.H. 33 ans, *célibataire,* chef sondeur, grde connaissance et exp. géo-technique, 11 ans *exp., dont 8 ans* Afrique francophone et anglophone. Encadrement et formation du personnel local. Gestion du stock *de matériels de sondage (pces détachées, outils, etc.).* Rech. contrat outre-mer de longue durée dans Sté française ou étrangère. Pays indifférent. Libre de suite. Réponses à ttes propositions.
Ecrire sous le n° T 038.334 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Architecte, 40 ans, cherche projets ou concours en sous-traitance. Délais rapides. *Tél.* 905-18-75 ou 996-47-32.

TRANSPORT LOGISTIQUE

Homme 36 ans, spécialiste transport national, gestion de *stocks, logistique, notions en* informatique.
- 7 ans officier de marine.
- Exp. com. intern. (USA).

Capable gestion *filiale* ou division transport.
Etud. toutes propos. sérieuses.
Ecr. s/n° 6480 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

1982 : Un an d'event. en Amér. du Nord ap. l'univers. Angl., lic. droit, maîtr. des *sciences tech. de la communication,* option animation.
Je répondr. à ttes les offres d'emploi qui me seront prop. en animat. (socio-culturelle, format. C.C.E., rurale...)
MICHAUT Isabelle, 14, *r.Blanche-Vrite,* 77770 CHARTRETTES

JURISTE CONFIRMÉ, Maîtrise + DES droit privé, IDA, spécialiste recouvrement créances, contentieux divers, assurances, transports, droit travail, sans relat. humaines, cherche sit. RESPONSABLE mil. jur. ou aff.
Ecr. s/n° 7.661 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme 50 ans, cadre supérieur actuellement directeur cial dans une importante Sté de Services, grande expér. ciale publicité, relations publiques, habitué aux contacts haut *niveau cherche poste hautes* responsabilités dans Sté qui désire se développer.
Ecrire à n° M 134 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

CADRE 36 ans, secrétaire général économiste (DEA) rech. poste à responsabilité PME - *PMI ou organismes professionnels* Paris et région Paris. Ecrire n° 61.834, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

Cadre 40 ans haut niveau IARD, *cherche poste :* VÉRIFICATEUR-SOUSCRIPTEUR C[ie] ou cbt courtage. Libre rapidement.
Ecr. s/n° 6 463 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009* Paris.

---

39 ans, secrétaire direction *expérimentée. Sérieuses références.* Etudes supérieures. Angl. cherche responsabilité. Contacts *étranger, réunions,* suivi dossiers.
Ecr. s/n° 0.833 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens,* 75009 Paris.

J.H. 29 ans, maîtrise de biologie *+ D.E.A. + I.A.E.*
3 ans expérience gestion commerciale. Grande distribution. Recherche poste à responsabilités.
Ecr. s/n° 7.769 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009* Paris.

Jeune fille 18 ans, cherche emploi aide-compt. Paris et/ou région Paris + dept 16 – 17. (Diplomes C.A.P. compt., B.E.P. compt.).
Écrire M[lle] E. REAUX, à ECHEBRUNE. 17800 Pons. (Charente-Maritime).

J.F. 10 ans d'expérience professionnelle en droit des sociétés et droit des affaires, étudierait toute proposition d'emploi de juriste au sein du service juridique *d'une société ou holding, ou de conseil juridique au sein d'un* cabinet.

JEUNE HOMME, 31 ans, D.U.T finances-comptabilité. Parfait bilingue angl.-esp. 60 %. Certif. éco. + certif. jurid. D.E.C.S. Dipl. chambre commerce Londres, exp. 3 ans dans C[ie] pétrolière américaine *+ control gestion, ch. emploi* dans Paris et proche banlieue.
Ecr. s/n° 0.841 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Responsable achats, 48 ans, ch. situation, *région* Paris. *Motif :* décentralis. Expérience intéressante milieu industrie. Mécan. auto (série, prototype), *aéro, électro-mécan.*
Ecr. s/n° 7.780 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

I A E – CELSA
J.F. bilingue, anglais
32 ans, exp. multinationale Reporting, Budget, Conseils, Assurances
cherche poste :
Assistante administrative entreprise Import-Export, bureautique, *établis.* financier.
Ecr. s/n° 845 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE TECHNICO-CCIAL
Spécial promotion produits *électroniques* finis/semi finis. auprès téléphonistes, électriciens, ou revendeurs. Rhône-Alpes S.-E. depuis 12 ans. Recherche *activité similaire ou* direction agence ou dépôt régional. Libre mars, avril (7). 825-39-07 ou M. DEFFAUX 26, rue Cl. Jussaud, 69110 St-Foy-les-Lyon.

DIRECTEUR CCIAL BUREAUTIQUE

20 ans expér. en vente, *management et marketing.*
Recherche
Direction d'un centre de profit autonome.
Ecrire sous le n° T 038 420 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements vente

1[er] arrdt

Forum Halles bel imm. pierre. Studio 150.000 F. 3 P. 400.000 F. 3/4 P. tt confort 800.000 F. 508-41-35.

CHATELET
125 m² 5 P.
tout confort + service
Px 1.150.000 – 260-20-30.

2[e] arrdt

NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES appt de caractère, sud, 5[e] ét. asc., 135 m², impeccable. PERDRIX 264-17-02.

4[e] arrdt

BEAUBOURG-RAMBUTEAU imm. 17[e], *rénové* 3[e] ét. appt style Marais, séj. 45 m² + chbre 21 m², cuis. américaine, s. de bains moderne, poutres *apparentes, grde hauteur sous* plafond, décoration élégante 1 036 000 F
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN

5[e] arrdt

CENSIER beau studio tt cft, calme, 290 000 F. 233-58-45.

NEUF JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE. *2-3-4-5 pièces, et DUPLEX.* Visite témoin ts jours 14/19 h. Sauf mercredi et dimanche.

6[e] arrdt

St-Guillaume, luxe. 354-42-70
210 m², 6 P. calme.

ODÉON 2 PCES 70 m²
Charme, asc. – 354-95-10.

SAINT-GERMAIN
liv. + chbre + mezzanine luxe 1 050 000 F. 555-02-87.

8[e] arrdt

MONCEAU ÉTAGE ÉLEVÉ APPARTEM. GDE ALLURE 8 P., 2 entrées, prof. libérale. 633-29-17 et 577-38-38.

HAUSSMANN FRIEDLAND appt 285 m², gd standing. P. d. T., 2 chbres service. 2 704 000 F. 526-46-75.

9[e] arrdt

37, R. FONTAINE 531-51-10 gd 3 P. aménagement 1[er] Ordre S/pl. 21 et 22 de 14 h à 17 H.

13[e] arrdt

GOBELINS – Studio calme-*confort : 165.000 F.* Téléphone : 707-44-06.

14[e] arrdt

MONTPARNASSE
Pptaire vend 2 Pces rénovation de qualité. Tél. : 755-85-30.

15[e] arrdt

M[o] PTE VERSAILLES 4[e] ét. *ASCENS. s/voie privée.* 5 pces cft, balcon. 735.000 F 577-96-85.

METRO DUPLEX
Maison individuelle, 140 m² s/jardin privatif, séjour dble, 4 chbres, 2 bains, 2 w.-c., entièr. aménagé à la demande. 1 450 000 F. *Tél. 280-06-94.*

EXCEPTIONNEL
récent près Parc de Vaugirard liv. 28 m² + 3 chbres, 3 bains, calme, 870.000 F. 577-74-38.

SEGUR 327-82-40
grenier asc. séj. avec cheminée, 3 ch. 2 bns cuis. équipée finition en cours 1.750.000 F soir 828-72-71.

METRO DUPLEX
Beaux 2 et 4 p. tt cft, refait neuf, asc., à partir de 370 000 F. 280-62-11, p. 214.

16[e] arrdt

Près pl. VICTOR-HUGO
Pptaire vd de imm. pierre de T. Standing appartement 3 et 4 pces occupé, bail 6 ans et loi 48, sur jardins, 359-35-97.

AUTEUIL récent luxe 130 m². Grand living, 3 chambres, 2 bains, loggia, *étage élevé,* parking service, 526-82-42.

17[e] arrdt

45, AV. VILLIERS
M[o] MALESHERBES DUPLEX avec MEZZANINE de 2-4-5 pièces et STUDIOS, *LUXUEUSE RÉHABILITATION.* Visites lundi/mardi 13/18 h.

92 Hauts-de-Seine

CLICHY S/BOIS dans cadre verdure, proximité ttes comm., F3, 56 m², état impec. Prix 250 000 F. Tél. 330-51-47.

NANTERRE UNIVERSITÉ
Face au R.E.R., dans résidence de 4 étages, particulier vend, 1[er] étage, pl. sud, appt 43 m², 2 pièces, cuisine, salle de bains + W.C., cave, tél., vide-ordures sur palier, chauffage-*central collectif, antenne télé,* parking de résidence. Prix 280 000 F. Tél. 622-55-63.

MAISON BOURGEOISE A COURBEVOIE 7/8 P. IMPECCABLE 503-03-18.

Province

CANNES
A saisir : promoteur vend 2 pces, vue mer. Documentation : BEL'AUBE – 7, rue des Michels, 06110 LE CANNET.

SUPER DEVOLUY (Alpes du Sud), coprop., 30 m², s. de b., orienté au sud avec balcon, séj. 3 lits, chbre 2 lits, kitch. 381-96-94, APRÈS 20 H.

appartements achats

Jean FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet (15[e]), 566-00-75. Rech. pour clients sérieux. 15[e] et 7[e], arrdt appts ttes surfaces et imm. Paiement comptant.

Recherche 1 à 2 pces Paris, *préf.* 5[e], 6[e], 7[e], 14[e], 15[e], 16[e], 4[e], 12[e], avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

DORESSAY
3, rue du Vieux-Colombier (6[e]), pour clientèle étrangère et Diplomates.
130 A – 200 m²
624-93-33 – 548-43-94.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris.
Rech. URGT APPARTEMENT
120 A 150 m².
ACHAT ou LOCATION
16[e]-8[e] ou 7[e]. TÉL : 562-16-40.

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE, 8[e].
Px rentes indexées garanties.
Étude gratuite discrète.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et diplomates APPTS HOTELS PARTIC et BUREAUX LOCATION ou ACHAT **562-78-99**

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons toutes banlieues. Loyer garanti 8.000 F – Tél. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direct. Beaux appts de standing, 4 pièces et plus – 281-10-20

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L.-R.C.-R.M.
Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanence téléphonique
355-17-50

VOTRE BUREAU
ou depuis 150 F / mois : 1 domiciliation + services SARL Artisans 296-36-74.

Domiciliations : 8[e]-2[e]
SECRÉTARIAT TÉL. TÉLEX.
Loc. bureau, toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

8[e] M[o] MIROMESNIL
BUREAUX ÉQUIPÉS
9 à 50 m² – indépendants. Loc. courte ou longue durée av. *secrétariat-tél.-télex-télécopie-*traitement/textes/standard/hôtesse trilingue. Salle de réunions équipées. DES CENTRES D'AFFAIRES également en province et RFA.
ACTE 359.77.55

EMBASSY-SERVICE
562-62-14.
RECH. 150 A 200 m².
Bureaux quartier affaires.

locaux commerciaux

Ventes

AUBERVILLIERS Z.I.
STOCKAGE ENTREPOT 2 200 m², accès camions. Affaire exceptionnelle.
1 200 000 F
LOCATION POSSIBLE. Etude BOSQUET 705-06-76.

fonds de commerce

Ventes

A vendre VILLIERS *BIJOUTERIE 300 000 F* Bien agencée. Tél. 522-71-18.

pavillons

LE PERREUX R.E.R. 5' particul. vend BELLE MAISON S/l. 200 m², 330 m² habit. 3 niveaux + s/sol. Tte aménagée, 1 500 000 F, 590-86-06.

Vends Igny 91, pavillon 1977. sur terrain 800 m² clos.

Ss-sol, 180 m² : 2 garages 5 voitures. 2 caves + 3 pces.

Rez-de-chaussée + 1[er] ét. sur 150 m² : 4 chbres, 2 s. de bns, w.-c., gd salon – séjour, cuis. équipée, salle de jeux, chf au gaz. Prix : 1.400.000 F. Tél. 941-07-45, le soir et à partir du 11 mars : 830-28-97.

maisons de campagne

Part. vend Espagne
7 km Perthuis, maison catalane 4 pièces confort + dépendances, jardin, pinède *2 000 m². 350 000 F.* Tél. (73) 80-39-10.

propriétés

Riverain Dordogne vend grande Maison bourgeoise, rénovée, sur 13.000 m² de terrain arborisé ; Renseignements, téléphoner au : (16-57) 46-53-29.

châteaux

ALLIER.
PETIT CHATEAU, XV[e].
magn. restaur. 11 p., 4 s. de b. Très belles dépend. Élev. chevaux. Parc et bois.
70 hectares,
rivière, documentation + photo.
Écrire Cabinet PEZET (mandataire). BP 41, 03500 St-Pourçain/Sioule. Tél. (16-70) 45-35-70.

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01

Le Monde

sports

RUGBY

L'Irlande mate la France (22-16)

Donnée pour favorite avant le début du Tournoi des Cinq Nations, l'équipe d'Écosse a subi le 19 février à Murrayfields une troisième défaite consécutive en s'inclinant devant le pays de Galles (19-15). Les Gallois, qui n'avaient pas gagné un match à l'extérieur depuis quatre ans et qui restaient sur un match nul concédé deux semaines auparavant aux Anglais, ont engagé la partie très agressivement avec une équipe profondément remaniée. Menant constamment au score, ils ont marqué deux essais par Jones et Rees, Wyatt réussissant une transformation et passant trois buts de pénalité. L'équipe d'Écosse, qui a marqué par Renwick un essai transformé par Dods, auteur de trois buts de pénalité, devra donc éviter la cuiller de bois lors de son prochain match face à l'Angleterre.

En revanche, les Irlandais, qui avaient gagné la triple couronne en 1981, ont rappelé qu'ils étaient candidats au grand chelem en battant le même jour, à Landsdowne Road, une équipe de France qu'ils n'avaient pas vaincue depuis 1976 (22-16). En passant quatre buts de pénalité et une transformation, Campbell fut le principal artisan d'une victoire parachevée par deux essais de Finn. Les Français répliquèrent néanmoins par deux essais d'Estève et Blanco, qui réussirent encore une transformation et deux buts de pénalité. Les Irlandais ont encore deux matches à jouer contre le pays de Galles et l'Angleterre, tandis que la France doit recevoir les Gallois.

Un de chute à trèfle

De notre envoyé spécial

Dublin. — Les chauffeurs de taxi sont la providence des reporters. Celui qui nous conduisait vers le dernier entraînement de l'équipe de France nous livra vendredi matin l'oracle suivant : « *Ce sera un match très physique et les Français devront se méfier de Campbell.* » Samedi après-midi, devant les cinquante mille spectateurs de Lansdowne-Road enivrés de rugby, Campbell envoyait cinq fois le ballon entre les poteaux français. Comptez 14 points et enterrez les espoirs tricolores de grand chelem.

Seamus Oliver Campbell, familièrement surnommé Ollie, est un méchant rouquin qui a « *piqué* », en 1981, la place de l'illustre Tony Ward à l'ouverture du XV du Trèfle. Il a commencé, tout à fait par hasard, sa carrière de buteur dans son club, mais il a mis tant d'acharnement à botter le cuir qu'il ne lui aurait fallu que 4 points, samedi, pour battre le record des marqueurs irlandais détenu par Kiernam (159 points). On ne pouvait donc s'attendre qu'au pire avec un tel gaillard. Et le pire se produisit puisque l'arbitre écossais, M. Hosie, donna les coups de pouce indispensables au destin en sanctionnant avec une conscience tatillonne la moindre peccadille française.

De cette pénalité coup bas accordée aux Verts dès la quatrième minute face aux poteaux français parce que le pilier Paparemborde avait effondré la mêlée, à cette pénalité coup de grâce infligée à la soixante-dix-huitième minute toujours en face des poteaux français parce que les trois-quarts tricolores étaient prétendument hors jeu, en passant par les tenus et les mauvaises introductions qui hachèrent la partie, Campbell fut dix fois en position de tir. C'était plus qu'il n'en fallait au canonnier d'Old Belvedere.

« *On s'est fait enfler* », commentaient brutalement les joueurs français au sortir des vestiaires, l'amertume de la défaite à vif. Il leur semblait, à juste titre, que l'arbitre avait beaucoup plus « lorgné » leurs fautes que les trucages irlandais. Car il n'y a pas plus vicieux que ce pack de trentenaires, vieux bisons futés, toujours à tourner une mêlée ou à pourrir un regroupement.

Ce serait pourtant une erreur de ramener cette partie à un concours pipé de tir aux buts. On assista, en effet, sur la pelouse irlandaise, à un parfait *thriller*. Suspense et rebondissements : le canevas ultra-classique de la revanche à prendre et de la domination à maintenir était posée. Il s'agissait, pour la bande à Fitzgerald, de mater une équipe qui l'avait privée du grand chelem en 1982, contre toute logique. Il s'agissait, pour la bande à Rives, de prendre une option sur ce grand chelem en 1983, après avoir évité la cuiller de bois l'année précédente. Cela allait donner un beau drame rugbystique en trois actes.

Trois actes

Premier acte : l'épreuve de force. Les avants irlandais devaient montrer à leurs supporters qu'ils ne redoutaient pas leurs homologues français, et en particulier le grognard Imbernon dont la presse avait publié un portrait épouvantail. L'arcade sourcilière de Paparemborde éclata à la sixième minute de jeu. Soixante secondes plus tard, l'autre pilier, Dospital, était aussi au tapis. Intimidation ? Le pack vert avança suffisamment d'abord pour mettre l'ouvreur en position de tir (9-3 à la vingt-sixième minute), puis après un regroupement sur les 22 mètres français pour développer une attaque classique des trois-quarts, conclut par l'essai transformé de l'ailier gauche Finn : 15-3 à la mi-temps. Blanco a passé une pénalité, mais ses relances sur Estève avaient été verrouillées par la défense irlandaise, très rigoureuse.

Deuxième acte : le coup de théâtre. Les vieilles jambes des Orr, McLoughlin et Duggan commençaient à se faire lourdes. De la touche, Herrero visait fort habilement Condom et Joinel. L'arbitre refusa à Estève un essai en coin qui était parti d'une belle feinte de l'ouvreur Delage, bientôt blessé. Pourtant, il était clair que « *les mouches avaient changé d'âne* ».

Avantage aux Français dans une mêlée ouverte : Berbizier servit le centre Belascain, qui loba Codorniou pour Blanco pris en tenaille par les demis adverses, mais l'arrière biarrot botta à suivre et au grand galop s'en alla conclure d'un prodigieux plongeon avant que le ballon ne sortît de l'en-but. Essai transformé. Douze minutes plus tard : Condom saisit une touche irlandaise mise en jeu côté gauche. Estève était en maraude à l'aile droite. Il intercepta le ballon. Nouveau coup de pied à suivre. Sella et Estève sprintèrent au coude à coude pour aplatir de concert. Les Français, qui avaient passé une pénalité au début de la seconde période, avaient renversé la situation en vingt-cinq minutes : ils menaient maintenant 16-15.

Troisième acte : le « *fighting spirit* ». Il restait moins de vingt minutes au chronomètre de l'arbitre. Ça « *rigolait* » pour les Français. Un peu trop. Belascain faisait du zèle au beau milieu de la défense irlandaise. Le troisième ligne Slattery le percuta comme une quille. Le ballon roula à terre. L'arrière Mc Neill dégagea et partit comme une flèche. Sella parvint à le rattraper et se coucha sur la balle. Bon ou mauvais réflexe ?

L'Agenais pensait limiter les dégâts en provoquant un regroupement. Mais ce furent les avants irlandais qui arrivèrent les premiers à la rescousse. En déroute une seconde auparavant, ceux-ci avaient trouvé dans cette mince occasion l'énergie nécessaire pour repartir au combat de plus belle. C'était bien là un des traits fameux du caractère rebelle des Irlandais. Ce fut Fitzgerald qui saisit le cuir transmis à Finn pour l'essai. Une dernière pénalité de Campbell et le rideau tombait sur ce cinquante-septième Irlande-France par la victoire de l'équipe du Trèfle : 22-16.

« *Nous avons manqué de chance* », disait dimanche matin, dans l'avion du retour le sélectionneur Jacques Fouroux. Cette chance, qui avait été le sceau des succès contre l'Angleterre et l'Écosse, cette chance qui a manqué à Estève, dont un essai fut refusé, et à Blanco, dont une pénalité rebondit sur un poteau. Encore faut-il savoir ne pas trop demander à la chance.

Les sélectionneurs n'avaient-ils pas précisément tenté le diable en maintenant derrière la mêlée le Lourdais Berbizier ? Le match l'a prouvé abondamment. Non seulement le demi de mêlée se tint encore une fois trop en retrait des avants, facilitant ainsi les mouvements de la troisième ligne irlandaise, particulièrement redoutable quand la mêlée prenait le tournis, mais encore il ne servit pas Codorniou, bien placé pour aller à l'essai au terme d'une attaque amorcée par Belascain et relayée par Blanco en seconde période.

Hormis ces fautes, il n'y aurait rien à reprocher à l'équipe de Rives. Le XV national est apparu parfaitement armé avec des lignes d'avants enfin aptes à conquérir le ballon dans les regroupements, mais aussi à la touche et des attaquants en « *pleine bourre* ». Pourquoi donc ne pas mettre tous les atouts dans son jeu en choisissant une paire de demis à la hauteur des ambitions de cette équipe ?

ALAIN GIRAUDO.

SKI ALPIN

La longue remontée des enfers

Organisés du 15 au 20 février dans quatre stations de Haute-Savoie, le Grand-Bornand, Châtel, Saint-Jean-d'Aulps, les Gets, les championnats de France de ski alpin ouverts, aux étrangers, ont couronné des coureurs d'expérience.

Chez les dames, les titres sont revenus à Perrine Pelen, 23 ans (slalom spécial), Fabienne Serrat, 26 ans (slalom géant), et Marie-Luce Waldmeier, 22 ans (descente). Chez les hommes se sont imposés Jean-Philippe Vuillet, 23, ans (descente), Yves Tavernier, 21 ans (slalom géant), et Didier Bouvet, 22 ans (slalom spécial).

De notre envoyé spécial

Chatel. — Le ski français vit encore dans le souvenir des Jean-Claude Killy et Marielle Goitschel. C'était dans les années 60, le France entière s'extasiait devant les exploits de ses champions. Marielle avait ouvert le feu en devenant championne du monde de combiné en 1962. Deux années plus tard, aux Jeux olympiques d'Innsbruck, elle gagnait le slalom géant et le spécial et devenait championne du monde de combiné en 1966, à Portillo (Chili). Elle s'adjugeait, en 1968 aux Jeux de Grenoble, le slalom géant.

Puis, la disette venue, les milieux alpins ont longtemps fait semblant de croire que tous les malheurs des Français venaient de l'exclusion de l'équipe nationale de champions vieillissants et exigeants par Georges Joubert. Mais il est tombé beaucoup de neige depuis dix ans. Et les résultats enregistrés en Coupe du monde tant chez les garçons que chez les filles permettent aux responsables techniques d'envisager les prochaines échéances internationales sans angoisse.

Sans déborder d'optimisme, Jean Béranger, qui entraîne depuis quatre saisons les garçons, après avoir été le mentor des filles de la grande époque, estime que « *le ski français est en train de relever la tête. Les Autrichiens, qui sont des experts, parlent de la renaissance de notre slalom. Canac, Vion, Tavernier, ne font désormais plus de complexe devant le Suédois Stenmark* ».

Il fonde son pronostic sur les résultats des juniors. Il y a deux ans, quand tout allait mal, en Coupe du monde, en Coupe d'Europe, les Français ont pourtant « sorti » un champion du monde de descente avec Frank Piccard. Mieux encore, ce titre gagné récemment à Sestrière (Italie) démontre que « *le ski français est sur la bonne voie* ».

A un an des Jeux olympiques, qui auront lieu à Sarajevo (Yougoslavie), Jean Béranger reste lucide. « *Pas de pari*, dit-il, *comme à Schladming, en Autriche, où il s'agissait de faire remonter nos skieurs en première série, c'est-à-dire dans les quinze premiers, ce qui n'était pas arrivé depuis dix ans ?* »

Un objectif modeste

Désormais, il s'agit de confirmer cette progression, même si les résultats sont moins brillants en slalom. L'objectif se limite pourtant à la conquête d'une place sur le podium. Belle leçon d'humilité pour cet entraîneur qui a contribué à la conquête d'une trentaine de médailles. Objectif modeste qui demande néanmoins une préparation sérieuse. Jean Béranger espère que le ministère de la jeunesse et des sports accordera une subvention pour aller, soit en Nouvelle-Zélande, soit au Chili où l'on peut skier en été dans de bonnes conditions d'enneigement. « *Il faut y aller*, dit-il, *pour être à l'abri des mauvaises conditions d'entraînement sur nos glaciers en octobre et en novembre, et pour être logé à la même enseigne que les Autrichiens, les Suisses et les Italiens* ».

La situation des skieuses donne moins de soucie aux responsables français. Il est vrai que les locomotives, de ce côté-là, ne font pas défaut. Les championnats de France en ont apporté la preuve. Perrine Pelen, Fabienne Serrat font figure d'« anciennes ». Quelques jeunes forment avec elles le fer de lance de l'équipe nationale : Carole Merle, Claudine Emonet, Hélène Barbier, Anne Flore Rey...

Derrière, pourtant, c'est le trou. Sylvain Dao Léna, l'entraîneur des filles, qui fut aussi responsable de la sélection américaine, reconnaît que se trouve posé aujourd'hui le problème de la formation. « *Notre politique des jeunes*, reconnaît-il, *n'est pas assez poussée. La relève n'est pas encore prête.* » Le responsable des skieuses explique aussi les échecs par le manque de préparation psychologique ; il ne comprend pas non plus que les Françaises soient meilleures à l'entraînement et accrochent les meilleurs temps intermédiaires avant de céder du terrain.

Les motivations des jeunes ne seraient plus celles des anciennes. Le ski, concurrencé par les sports de glace, patinage artistique et hockey, n'attirerait plus autant de candidats-champions que par le passé. Serait-il devenu tout à coup un sport trop exigeant ? Explication un peu courte. Plus sérieuses, en revanche, les critiques formulées par les responsables des deux équipes à propos de la formation des entraîneurs jugée « *encore trop empirique* ».

Selon les mêmes entraîneurs, les espoirs de gagner plusieurs médailles aux Jeux olympiques de Sarajevo sont cependant réels : Pelen, Serrat, Rey, en slalom, et Serrat, Merle, Barbier, en géant. Reste la descente où six noms viennent à l'esprit, alors qu'il n'y aura que quatre sélectionnées : Emonet, Chaud, Waldmeier, Attia, Quittet et Gros-Gaudenier.

Mis en cause avant les championnats du monde à Schladming, le ski français est, semble-t-il, cette année en convalescence. Au désastre constaté à Val-d'Isère en début de saison a succédé un léger mieux qui a surtout profité aux skieuses. Il reste un an aux garçons pour se refaire véritablement une santé. Georges Coquillard, responsable des équipes de France, dit : « *Sarajevo, ce sera encore un peu juste. Nous avons bon espoir néanmoins de gagner de deux à cinq médailles. Si nous n'obtenons pas ce résultat, ce sera un échec. Il faudra alors en tirer les conséquences.* »

GILLES MARTINEAU.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Vingt-deuxième journée)

Tours b. *Stade franç. Paris	122-101
*Limoges b. Monaco	85-77
*Le Mans b. Avignon	108-76
*Antibes b. Vichy	105-86
*Caen b. Nice	79-75
*Orthez b. Mulhouse	104-73
Villeurbanne b. *Reims	89-86

Classement. — 1. Limoges, 58 pts ; 2. Le Mans, 56 ; 3. Orthez, 55 ; 4. Antibes, 53 ; 5. Tours, Villeurbanne, 50 ; 7. Stade français Paris, 46 ; 8. Caen, 43 ; 9. Avignon, 42 ; 10. Monaco, 36 ; 11. Reims, Vichy, 34 ; 13. Nice, 31 ; 14. Mulhouse, 28.

Cyclo-cross

CHAMPIONNAT DU MONDE

Le Belge Serge Libonton a gagné, dimanche 20 février à Birmingham (Grande-Bretagne) son troisième titre mondial de cyclo-cross. Les Français Thevenard, Castaing et Madiot ont pris respectivement la septième, la quinzième et la vingt-deuxième place.

Escrime

SUCCÈS FRANÇAIS DANS LE CHALLENGE DUVAL

Le Français Frédéric Piétruszka a gagné, dimanche 20 février, à Paris, le challenge Gilbert-Duval au fleuret en battant en finale l'Italien Andrea Borella dix touches à deux.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

(Vingt-cinquième journée)

*Nantes et Laval	0-0
*Bordeaux et Bastia	0-0
Brest b. *Lens	3-2
*Mulhouse et Paris-S.-G.	1-1
*Monaco et Toulouse	0-0
Sochaux b. *Saint-Etienne	1-0
*Auxerre et Metz	2-2
*Tours b. Lille	5-0
*Rouen b. Strasbourg	2-1
*Nancy b. Lyon	5-2

Classement. — 1. Nantes, 39 pts ; 2. Bordeaux, 32 ; 3. Paris-S.-G., Lens, Laval, 29 ; 6. Monaco, Sochaux, 28 ; 8. Brest, 26 ; 9. Nancy, Auxerre, 24 ; 11. Metz, Lille, Strasbourg, 23 ; 14. Rouen, Bastia, Tours, 22 ; 17. Saint-Etienne, Toulouse, 21 ; 19. Mulhouse, 19 ; 20. Lyon, 18.

Deuxième division

(Vingt-quatrième journée)

Groupe A

Rennes b. *Guingamp	2-0
*Nîmes et Angoulême	1-1
*Valenciennes b. Limoges	3-1
*Racing P1 b. Alès	3-0
*Angers b. Le Havre	4-0
Montpellier b. *Abbeville	1-0
Nœux b. *Béziers	2-0
*Viry b. Corbeil	2-0
Châteauroux b. *Libourne	2-0

Classement. — 1. Rennes, 38 pts ; 2. Nîmes, 35 ; 3. Valenciennes, 34 ; 4. Racing Paris-1, 33 ; 5. Guingamp, 27 ; 6. Angoulême, Le Havre, 26 ; 8. Montpellier, 25.

Groupe B

*Red Star b. Reims	2-1
*Nice b. Gueugnon	1-0
*Cannes et Stade français	0-0
Grenoble b. *Fontainebleau	2-0
*Thonon b. Cuiseaux	2-0
Besançon b. *Montceau	1-0
*Dunkerque - Toulon	remis
*Marseille - Martigues	remis
*Blénod - Orléans	remis

Classement. — 1. Nice, 37 pts ; 2. Reims, 36 ; 3. Toulon, 34 ; 4. Marseille, 32 ; 5. Martigues, Dunkerque, 28 ; 7. Cannes, 26 ; 8. Grenoble, 25.

COUPE DE FRANCE

(Trente-deuxièmes de finale)

A Montpellier :
Toulon b. Sète, 2-1 après prolong.

A Belley :
Martigues b. I.N.F. Vichy, 2-1.

Jeu à XIII

FRANCE-GRANDE-BRETAGNE A CARCASSONNE

La Grande-Bretagne a battu la France 20-5, le 20 février à Carcassonne. Les Français ont marqué un essai par Bernard et une pénalité par Imbert. Les Britanniques ont réussi de leur côté quatre essais, par Joyner, Lydon, Noble et Goodway, dont deux ont été transformés et deux pénalités.

Natation

RECORD DU MONDE

Le Soviétique Vladimir Salnikov a battu, le samedi 19 février à Moscou, le record du monde du 400 mètres nage libre en 3 min. 48 sec. 32 au cours des championnats d'U.R.S.S. d'hiver. Il détenait le précédent record en 3 min. 49 sec. 57.

Tennis

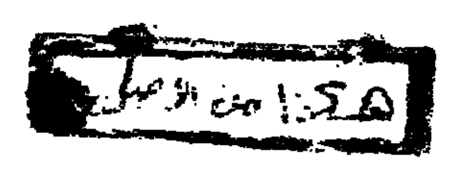
TOURNOI DE MEMPHIS
(315 000 dollars)

Jimmy Connors a gagné, dimanche 20 février, à Memphis (Tennessee), le championnat de tennis en salle des Etats-Unis, doté de 315 000 dollars de prix, en battant en finale Gene Mayer, 7-5, 6-0. En demi-finale, Connors avait battu McNamara, 7-6, 7-6. Meyer, de son côté s'était qualifié face à Gottfried, 7-5, 7-5, 6-1.

TOURNOI DE VINA-DEL-MAR
(75 000 dollars)

Le Paraguayen Pecci a battu le Chilien Filliol, 2-6, 7-5, 6-4, en finale du tournoi de Vina-del-Mar, doté de 75 000 dollars de prix.





MOTOCYCLISME

Le Néerlandais Van der Ven et K.T.M. gagnent l'Enduro du Touquet

Troisième du dernier Championnat du monde de cross en 250 centimètres cubes, le Néerlandais Kees Van der Ven, sur K.T.M., a gagné dimanche 20 février, pour la deuxième fois consécutive, l'Enduro du Touquet. Les K.T.M. ont pris les trois places suivantes avec Gilles Lalay (2e), John Fenkeldey (3e) et Gilles Francru (4e). Plus de cent mille personnes ont suivi cette étonnante manifestation sportive, qui a marqué la défaite des Japonais, Yamaha et Honda.

De notre envoyé spécial

Le Touquet. – Sur les mille concurrents plus fanatiques de moto les uns que les autres, deux cents seulement ont réussi à franchir la ligne d'arrivée au *terme* d'une course de trois heures dans les sables et les dunes de la célèbre plage de la côte d'Opale. *Ils étaient* tous là, les champions du Paris-Dakar : Hubert Auriol, Cyril Neveu, Serge Bacou, Patrick Drobecq. Tous n'ont pas connu les mêmes fortunes.

Hubert Auriol, le vainqueur du rallye transsaharien, a dû abandonner au terme du permier tour ; il avait délaissé sa B.M.W. 980 pour une Barigo, moto qui a la particularité d'être fabriquée par un *constructeur* français de Thouars (Deux-Sèvres). Un cadre français, un moteur autrichien Rotax et une série de pièces qui en font un engin très européen.

Patrick Drobecq et André Malherbe, ancien champion du monde de cross en 500 cm3, avaient dû également renoncer.

Comme toutes les courses organisées par M. Thierry Sabine, qui est aussi le créateur du Rallye Paris-Dakar, l'Enduro du Touquet est une course insolite où se côtoient amateurs et professionnels. Interdit par une décision du ministère de l'environnement parce qu'il mettait à mal les dunes de la plage, l'enduro s'est pourtant déroulé normalement. Le maire P.R. de la ville, M. Léonce Deprez, a contourné l'interdiction en achetant la bande de sable de 16 kilomètres sur laquelle a été tracé le nouveau parcours.

Le *ministère* de l'environnement avait cependant attiré l'attention des organisateurs sur les conséquences, pour l'avenir de l'épreuve, qu'auraient, d'une part, la détérioration des terres faisant partie du conservatoire du littoral, d'autre part les manquements aux règles de la sécurité, après la mort d'une spectatrice en 1982.

Cette fois les organisateurs ont tenu leur pari. Ils ont notamment fait un gros effort pour tenir les *spectateurs derrière un balisage qui*, dans l'ensemble, s'est révélé plus efficace que celui de l'année dernière. – G. M.

ATHLETISME

Six meilleures performances françaises

L'effort d'animation fait par la fédération d'athlétisme pour ces championnats nationaux en salle a été payant : samedi 19 et dimanche 20, six meilleures performances nationales ont été améliorées sous la halle de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP).

Les femmes se sont particulièrement distinguées avec cinq records. Après un concours à couteaux tirés, Maryse Ewanje-Epée, dix-huit ans, et Sylvie Prenveille, vingt-quatre ans, ont notamment franchi 1,90 m en hauteur. Les autres meilleures performances ont été obtenues par Michèle Chardonnet (8 sec. 13 sur 60 m haies), Simone Créantor (17,45 m au lancer du poids) et Suzanne Griesbach (14 min. 18 sec. 50 sur 3 km marche).

Un seul record côté masculin : Aldo Canti, âgé de vingt et un ans, a couru le 200 m en 21 sec. 62. Les jeunes ont néanmoins montré quelques ambitions avec les bons résultats de Jean-Jacques Février sur 400 m, Bruno Tabourin sur 1500 m, Norbert Brige à la longueur et Franck Verzy à la hauteur.

L'ensemble de ces résultats semble de bon augure avant les championnats d'Europe en salle qui auront lieu les 5 et 6 mars prochain à Budapest.

BOXE

Jean Stock est mort

Dans la période faste des grands combats d'après guerre qui faisaient le plein – dix-huit mille spectateurs – au Vel' d'Hiv' de Grenelle, Jean Stock, qui vient de mourir à soixante ans, restera une figure de la catégorie des poids moyens. Sa force résidait dans une résistance exceptionnelle aux coups, qu'il prenait inconsidérément sur la face, souvent sans feinter ni esquiver. Mais c'était précisément cette endurance qui lui permettait de tenir, et souvent même de gagner, devant les « trois grands » de l'époque : Charron, Dauthuille et Villemain.

Nous n'avons pas perdu le souvenir de son troisième combat contre Robert Charron dans les clameurs de la rue Nélaton. Pendant quatorze rounds, Charron s'était usé les poings contre le punching-ball humain. Mais au quinzième round, celui-ci, nullement épuisé, à la différence de son opposant, était parti à l'attaque, pour l'emporter par arrêt de l'arbitre !

C'est Jean Stock qui avait eu le cruel privilège de réceptionner Ray « Sugar » Robinson, toujours au Vel' d'Hiv', pour son premier combat parisien, le 27 novembre 1950. Résultat cruel : il fut mis K.-O. en deux rounds. Jean Stock, à l'origine docker à Conflans-Sainte-Honorine, était loin d'être une brute : témoin le respect qu'il témoigna à la vieille gloire des rings d'avant guerre Edouard Tenet à l'issue d'un « trois rounds » au Central, gagné gentiment avec une générosité qui fit notre admiration. – O. M.

VOLLEY-BALL

Cannes, dauphin du C.S.K.A. Moscou

Vice-champions d'Europe derrière l'inaccessible club sportif central de l'armée (C.S.K.A.) de Moscou, cinq ans à peine après avoir quitté la deuxième division française. C'est l'exploit réussi, les 18, 19 et 20 février à Parme, par les volleyeurs de l'Association sportive de Cannes, en poule finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. Pour des raisons essentiellement économiques, les champions de Pologne, de Roumanie, de Bulgarie et de R.D.A. avaient déclaré forfait cette année. L'A.S. Cannes avait accédé à la poule finale en éliminant le Servette de Genève et le C.S.E.P.E.L. de Budapest.

Derrière le C.S.K.A. Moscou, qui aligne cinq joueurs (Alexandre Savin, Alexandre Sapega, Oleg Moliboga, Anatoli Polischuk et Vladimir Kondra) du six majeur de l'équipe nationale soviétique championne d'Europe, du monde et olympique, la deuxième place semblait promise aux volleyeurs de Parme, servis par l'extraordinaire passeur sud-coréen Kim Ho Soul et qui avaient l'avantage de jouer devant leurs supporters. En battant Parme dès le premier soir par 3 sets à 1 (15-9, 6-15, 15-13, 15-12), les Cannois avaient donc pris une sérieuse option sur cette deuxième place. Il ne leur restait plus qu'à faire bonne figure face aux Soviétiques, vainqueurs en 3 sets (15-9, 15-11 et 15-7), et surtout à battre le Son Amar de Palma de Majorque, une équipe composée de la plupart des internationaux espagnols, « entretenus » par un riche mécène, le plus grand restaurateur des Baléares.

Fatigués physiquement et surtout nerveusement par des matches à répétition, les Cannois pouvaient heureusement compter sur le talent de leurs trois internationaux français, Alain Fabiani, Jean Hornain et Laurent Tillié et de leur nouvelle recrue Hugo Conte, le meilleur attaquant de l'équipe d'Argentine, troisième du dernier championnat du monde. En 3 sets (15-10, 16-14, 15-9), les Espagnols étaient battus. Pour un coup d'essai, Jean-Marc Buchel, l'ancien entraîneur de l'équipe de France, qui avait fait de Cannes le premier club de l'Hexagone qualifié pour la poule finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, réussissait donc un coup de maître.

Grenoble et Sète, qui participaient à Louvain (Belgique) à la poule finale de la coupe de la confédération (réservée aux pays d'Europe occidentale), ont pris respectivement les troisième et quatrième places derrière les Italiens de Modène et les Néerlandais d'Orion.

AVANT LES GRÈVES PRÉVUES POUR LE 24 FÉVRIER

M. Jack Ralite précise que le nouveau statut proposé aux médecins hospitaliers ne représente pas « une spoliation »

La fièvre qui a saisi, depuis quelques mois, le milieu des médecins hospitaliers *devrait atteindre, cette semaine, son apogée* lors du mouvement de grève, annoncé pour le mercredi 24 février (*le Monde* du 17 février). Les praticiens des hôpitaux veulent ainsi protester contre l'annonce, par le ministère de la santé, d'un projet de statut destiné à unifier leurs nombreux régimes administratifs, projet qui ne leur apporte pas, disent-ils, les garanties qu'ils escomptaient *et qui fait suite aux intentions* exprimées par le gouvernement de « départementaliser » les hôpitaux sur un mode qu'ils jugent expéditif.

En réalité, a déclaré le 18 février à Evry (Essonne) M. Jack Ralite, ministre de la santé, le texte relatif au nouveau statut ne représente pas *« une spoliation mais au contraire des ajouts »*.

Le mouvement de grève sera-t-il fortement suivi dans les hôpitaux ? Les organisations de médecins hospitaliers sont loin d'être unanimes dans leurs consignes, et témoignent ainsi des dissensions qui ont surgi face à la politique du gouvernement.

En vingt-cinq ans, le monde hospitalier a subi une mutation, un bouleversement qui ont radicalement modifié à la fois le rôle de l'hôpital dans la politique sanitaire, son poids dans l'économie nationale et son image auprès des médecins.

Avant la seconde guerre mondiale *et jusqu'en 1958, l'hôpital restait* non seulement le refuge des cas désespérés mais aussi celui de la misère sociale, de l'abandon, de la relégation. Les médecins n'y exerçaient le plus souvent qu'à temps partiel, y traitant les cas les plus difficiles pour des rémunérations symboliques. *Le dénuement matériel*, la précarité des ressources collectives, la rareté des investissements étaient la règle et le progrès médical n'apparaissait accessible aux malades que par la médecine de ville.

La réforme hospitalière, dite loi Debré, devait, en 1958, profondément modifier cette situation : organisant le « plein temps » des médecins dans les hôpitaux, elle permettait aux praticiens – à qui elle concédait la possibilité de recevoir des malades à titre privé dans le secteur public – de consacrer toute leur énergie à leur activité hospitalière. Elle créait les centres hospitalo-universitaires (C.H.U.) et conférait ainsi aux praticiens une triple mission de soins, d'enseignements et de recherche, les plaçant sous la double tutelle des administrations de la santé et de l'éducation nationale.

Une situation inextricable

Ainsi s'ouvrait ce qui devait être considéré, par la plupart, comme la voie royale de la médecine : les C.H.U. La consécration de la carrière devenait la nomination comme chef de service et professeur ; nomination acquise une fois pour toute ; le titulaire de ces fonctions étant *inamovible. Pour parvenir à nommer* un nombre croissant de responsables, force fut de créer des services qui ne correspondaient pas toujours aux réalités et aux exigences thérapeutiques.

Mais la vie hospitalière ne peut évidemment se résumer à celle des C.H.U., structures privilégiées en moyens et en hommes. Bien plus nombreux sont les hôpitaux généraux, non universitaires, ainsi que les multiples établissements spécialisés (de psychiatrie, de rééducation, de « long séjour » pour personnes âgées ou handicapées, etc.). Ces établissements comptent aussi des chefs de service non « universitaires » ceux-là, ainsi qu'un nombre devenu considérable d'adjoints, d'assistants, de vacataires non titulaires, etc. Beaucoup de médecins des hôpitaux généraux ont été formés dans les C.H.U. et ont dû « migrer » vers les établissements non universitaires, faute d'avoir pu *trouver dans ceux-ci* les débouchés qu'ils escomptaient.

Ainsi les hôpitaux généraux se sont-ils dotés d'un nombre croissant de médecins anciens chefs de clinique ou anciens internes de C.H.U. auxquels les structures des hôpitaux universitaires, pourtant en expansion continue, ne pouvaient plus assurer des garanties de carrière. En effet, les pouvoirs publics conscients du coûts grandissant que représentent les structures les plus lourdes de la médecine, y ont limité les créations de postes, en particulier aux échelons les plus élevés. D'où un engorgement dans les C.H.U., où les médecins les plus titrés sont souvent privés de possibilités d'avancement. D'où aussi la multiplication des statuts des médecins des hôpitaux généraux, où travaillent côte à côte ceux que le système hospitalo-universitaire n'a pu intégrer et ceux qui y ont accompli toute leur carrière, depuis leurs débuts.

La situation se complique encore du fait que malgré cette évolution et pour des raisons essentiellement financières les hôpitaux (universitaires ou non) restaient sous-médicalisés. Pour y augmenter les effectifs des médecins, les pouvoirs publics y ont créé des corps supplémentaires, par exemple des « mono-appartenants » (de « rang A », mais placés sous la seule tutelle de la santé), un cadre particulier pour les anesthésistes-réanimateurs, autrefois *considérés comme parents* pauvres de la médecine hospitalière, etc...

Ainsi, au fil des ans, la situation est-elle devenue inextricable et explosive. D'une part, en raison de la multiplicité des statuts ; d'autre part, parce que la frustration des médecins se faisait de plus en plus vive. Bloqués dans leur carrière à l'âge de quarante-cinq ans, souvent « adjoints » à vie de chefs de service dont la formation n'était pas toujours *supérieure à la leur*, les médecins hospitaliers des hôpitaux généraux ont manifesté un malaise grandissant, accentué par le fait qu'à *compétence souvent* équivalente, ils perçoivent des rémunérations fort inégales par rapport à celles des responsables des services et que leurs avantages sociaux (retraite et couverture en cas de maladie) restaient très inférieurs à ceux de la fonction publique.

Deux intersyndicales

Ce malaise a été ressenti par les pouvoirs publics depuis un certain nombre d'années. Déjà M. Jacques Barrot, alors ministre de la santé, avait souligné la nécessité, avant l'élection présidentielle, de parvenir à détacher les grades (chefs de service, par exemple) des fonctions *effectivement assumées, c'est-à-dire* les responsabilités thérapeutiques.

L'une des premières intentions exprimées par le gouvernement de M. Mauroy fut, outre cette dissociation grade-fonction, d'unifier les statuts des médecins hospitaliers. Tel est le double sens du projet rendu *public le 15 février*, qui précise *que* l'accès aux carrières hospitalières (non universitaires) se fera par le biais d'un concours national, anonyme. Le statut des médecins des C.H.U. – *qui relève de discussions* avec l'éducation nationale – devrait être élaboré ultérieurement ainsi que celui des praticiens attachés, vacataires, temps partiel, des hôpitaux. La couverture sociale des médecins hospitaliers est améliorée, de même que la situation de leurs retraites.

Comme nous l'indique notre correspondant, dans l'Essonne, Patrick Desavie, *« il ne serait pas avantageux, pour les médecins hospitaliers*, a souligné, le 18 février à Evry, M. Jack Ralite, *d'être inclus* stricto sensu *dans la fonction publique »*, notamment parce que leur carrière – compte tenu de la durée de leur formation – est plus courte que celle de la majorité des fonctionnaires.

Face à ce projet, les organisations de médecins hospitaliers, dont la multiplicité correspond à l'enchevêtrement de leurs statuts et à l'éventail des sensibilités individuelles, n'offrent pas un front commun. Une « intersyndicale » constituée en 1982 approuve, moyennant certaines réserves, les orientations générales du texte du ministère de la santé, auquel elle reproche, néanmoins, deux éléments principaux : en premier *lieu, soulignent ses responsables*, il est difficile de savoir dans quelle mesure ce texte reflète l'opinion du gouvernement dans son ensemble, et singulièrement celle du premier ministre et du ministre du budget. Deuxièmement, ce texte « élude », disent-ils, les implications *financières du projet et passe sous si*lence les mesures transitoires qui seront nécessaires pour les médecins hospitaliers actuellement en fonction.

En revanche, une autre « intersyndicale » s'est constituée à la veille même du jour où le texte du gouvernement a été rendu public, la semaine dernière, et appelle à la grève du 24 février. Constituée d'une quantité d'organisations préexistantes à ce mouvement, elle s'insurge contre le projet, notamment parce que ses dispositions financières sont insuffisantes, *disent* ses responsables. Les membres de cette intersyndicale *« s'interdisent dorénavant toute démarche isolée auprès du ministère de la santé concernant leur plate-forme de revendications »*.

Il *ne serait* cependant pas conforme à la réalité d'opposer les deux « intersyndicales », dans la mesure où certaines de leurs revendications sont proches et où certains de leurs membres sont communs aux deux organisations. Le corps des médecins hospitaliers qui, à l'exclusion des hospitalo-universitaires, compte quelque onze mille cinq cents membres, est-il en voie d'« atomisation » ? Ou bien, au contraire, le mouvement du 24 février, *parviendra-t-il à ressouder un* certain nombre d'énergies ?

CLAIRE BRISSET.

● *Le professeur Jean-Pierre Changeux lauréat du prix Wolf.* – La fondation israélienne Wolf a décerné son prix scientifique 1982 au professeur Jean-Pierre Changeux, professeur au Collège de France et *directeur du laboratoire de* neurobiologie moléculaire à l'Institut Pasteur de Paris et à deux autres scientifiques, le professeur Solomon H. Snyder (États-Unis) et Sir James Whyte Black (Grande-Bretagne), pour leur contributions aux recherches sur les récepteurs de menbranes cellulaires.

CARNET

Naissances

– Séverine et Laure ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur

Nadège,

le 26 janvier 1983 à Washington (D.C.), U.S.A.

Thierry et Véronique BAUDON,
6511 East Halbert Road, Bethesda *(M.D.) 20817 U.S.A.*

– Hélène DELEBECQUE-CAZENAVE et Patrick BENQUET ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fille,

Marlène,

le 17 février 1983.

Mariages

– **Yves BECK**

et

Sandra PROPPER

ont le plaisir de faire part de leur mariage, qui a été célébré le 27 janvier 1983.

20, rue Juliette-Lamber,
75017 Paris.

Décès

– **Le Père Bertrand-Marie, Robert BOYER, O.P.,**

a été rappelé à Dieu, le 20 février 1983, à l'âge de soixante-douze ans.

Ses funérailles seront célébrées le mercredi *23 février, à 11* heures, en l'église conventuelle de l'Annonciation, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.

De la part :
Du Père provincial des dominicains de la province de France,
Du Père prieur et des religieux du couvent de l'Annonciation,
De M. et Mme Pierre Quidet et de leurs enfants,
48, impasse de la Pinède,
30000 Nîmes,
De M. et Mme Jean-Pierre Boyer et de leurs enfants,
104, boulevard de la Reine,
78000 Versailles.

– M. et Mme Bernard Schnapper et leurs enfants
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre GAUJA,
née Juliette Boué,

leur mère et grand-mère,
survenu le 18 février 1983, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 février, à 13 h 45, en l'église Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e.

Ni fleurs ni couronnes.
Le Palais Croutelle,
86240 Ligugé.

– Mme Pierre Guirand, son épouse,
M. Lucien Guirand, son frère,
MM. Jacques et Didier Guirand, ses fils,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre GUIRAND,

survenu le 16 février à Cannes.

Ses obsèques seront célébrées le mardi 22 février, à 8 h 30, en l'église Sainte-Geneviève, 174, rue Championnet, 75018 Paris.

– M. Albert Haddad et ses enfants,
Celain,
M. et Mme Gérard Sultan,
M. et Mme Roger Sultan,
Mme Thérèse Haddad,
M. et Mme Fernand Haddad,
M. et Mme Claude Tapia,
ont la douleur de faire part du décès de leur épouse, mère et sœur,

Danielle HADDAD,
née Sultan,

après une cruelle et douloureuse maladie, *à l'âge de quarante-quatre ans*, survenu le 19 février 1983.

Les obsèques ont lieu ce lundi *21 février 1983* à Sarcelles (21, rue de la Somme).

– Le lieutenant-colonel Valérien Ignatovitch et Mme, née Françoise Péroche,
Mlle Olga Ignatovitch,
ses enfants,
Etienne, Anne, Claire et Michel Ignatovitch, ses petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,

font part du rappel à Dieu, le 16 février 1983, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de

M. Serge IGNATOVITCH.

Les obsèques ont *été* célébrées le samedi 19 février 1983, à 15 heures, en l'église de Landreville (Aube).
110, boulevard des Etats-Unis,
78110 Le Vésinet.
6, rue de la Gare,
10110 Landreville.

– Mme Léa Leperq, son épouse,
Christine et André Khlat, ses enfants,
Et sa petite-fille Marine

ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Joseph-Charles LEPERCQ,

le 19 février 1983, à l'âge de soixante-dix-huit ans, qui avait fait don de son corps pour la recherche médicale.

Anniversaires

– En ce jour anniversaire du rappel à Dieu du

docteur J.-Jacques BOURGOIN,

une pieuse et affectueuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Pour le quatrième anniversaire du rappel à Dieu de

M. Xavier LATTY,

une *pieuse pensée est demandée* à ceux qui l'ont connu et aimé.
Une messe sera célébrée dans l'intimité.

– Il y a un an, succombait

Roger ROBBE,

terrassé par une implacable maladie.
Il reste vivant dans le souvenir fidèle de ses amis et camarades.
Mme Roger Robbe,
Les Prés-Cantaux,
39110 Salins-les-Bains.

– En ce deuxième anniversaire de la mort de

Marcel ROUFFIANGES,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

– Une messe sera dite en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, le mardi 22 février, à 12 heures, à la mémoire de

Colette VUILLAME,

chef de centre de sécurité sociale de la Mutuelle générale des impôts,

enlevée à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis le 22 février 1973.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

Le F.M.I. pourrait accorder un crédit de 6 milliards de dollars au Brésil

Avec l'annonce, à la fin de la semaine derière, d'une forte dévaluation du crazeiro (30 %), le Brésil va tenter d'accroître ses exportations pour pouvoir rembourser une dette extérieure très importante (84 milliards de dollars, officiellement). En attendant, le *F.M.I.* pourrait accorder au pays un crédit de 6 milliards de dollars.

Un accord devrait être normalement conclu avec le Fonds monétaire en mars pour l'octroi au Brésil d'un crédit de 6 milliards de dollars. M. de Larosière, directeur général du F.M.I., n'a pas hésité à faire un appel public aux banques commerciales pour qu'elles continuent à ouvrir des crédits à ce pays, faute de quoi, a-t-il dit, le Fonds ne pourrait pas accorder au Brésil l'aide dont il a besoin.

Au cours des derniers jours, les négociations avec les banques commerciales se sont heurtées à des obstacles, alors que, semble-t-il, on n'était pas très loin d'aboutir.

La négociation en question porte sur quatre points :

● L'ouverture de nouveaux crédits à moyen et long terme de l'ordre de 4,4 milliards de dollars ;

● Un rééchelonnement de fait de 4 milliards de dollars des dettes venant à échéance au cours de l'année et pour le remboursement desquelles le Brésil obtiendrait un crédit correspondant, remboursable en huit ans, avec un délai de grâce de quatre ans ;

● Le maintien des lignes de crédit commercial à leur niveau le plus élevé entre les dates des 30 juin et 31 décembre 1982. Les banques, au cours de cette période avaient essayé de diminuer leurs lignes respectives de crédit au Brésil. C'est pour redresser cette situation qu'on demande aujourd'hui aux banques de les rétablir à leur niveau le plus élevé, ce que, semble-t-il, elles sont dans l'ensemble prêtes à faire. Les sommes en jeu sont de l'ordre de 9 à 10 milliards de dollars ;

● Enfin, le rétablissement – actuellement en discussion – des crédits interbancaires, autrement dit des crédits que les banques occidentales, surtout américaines, ouvrent en permanence aux banques brésiliennes. Or les banques américaines sont amenées presque tous les jours à « faire la soudure » au profit des établissements brésiliens, et notamment au profit des deux plus grandes banques qui appartiennent à l'Etat. Si, malgré tout, les principaux établissements bancaires des Etats-Unis sont prêts à conclure un accord, certaines petites banques régionales américaines se refusent encore à le faire, tandis que des banques suisses et du Moyen-Orient se montrent également fort hésitantes. Au 30 juin dernier, le montant de ces crédits interbancaires atteignait 8,6 milliards de dollars. On estime qu'il suffirait d'un accord portant sur 7,5 milliards de dollars.

En septembre, le Brésil affirmait encore, par la voix du gouverneur de la Banque centrale, M. Langoni, qu'il ne solliciterait pas l'aide du Fonds. Il avait également affirmé qu'il ferait face à ses obligations de remboursement, ayant jusqu'au dernier moment espéré qu'il continuerait d'obtenir sur le marché international les crédits nécessaires. Cet espoir était nourri par l'idée que la structure de la dette extérieure du Brésil est plus favorable que celle, par exemple, du Mexique, en ce sens que la proportion des crédits à court terme y est nettement plus faible. Cependant, Brasilia a dû, à son tour, après le Mexique et l'Argentine, frapper à la porte du Fonds monétaire. Le programme négocié avec les banques comporte un rééchelonnement que Brasilia aurait voulu éviter afin de conserver une bonne réputation de débiteur ponctuel.

PAUL FABRA.

MALGRÉ UNE AUGMENTATION DU CHOMAGE

Le gouvernement belge prévoit un redressement de la situation économique

De notre correspondant

Bruxelles. – Personne, certes, ne doutait depuis bien des semaines déjà que la « barre » des cinq cent mille chômeurs serait franchie. La Belgique avait encore échappé à cette mauvaise nouvelle à la fin du mois dernier. Or les statistiques établies jeudi 15 février confirment que le nombre des sans-travail s'élève à 509 554. Encore ne s'agit-il que des chômeurs complets indemnisés. Ici comme ailleurs, les chiffres officiels ne tiennent pas compte de certaines catégories de demandeurs d'emploi dont la situation est quelque peu marginale, mais dont le nombre est estimé à plus d'une centaine de mille.

Le taux officiel de chômage s'élève à 12,2 % de la population active. L'augmentation du nombre des sans-emploi intervenue depuis le 31 janvier (+ 12 300) est attribuée avant tout au fait que beaucoup de jeunes ayant fini leurs études l'été dernier ont droit, après la période d'attente réglementaire de six mois, aux indemnités normales de chômage.

Ces perspectives plutôt inquiétantes n'ont pas empêché le premier ministre, M. Martens, de faire preuve jeudi d'un relatif optimisme au cours d'une importante intervention dans le débat budgétaire au Parlement. Il est vrai que, en cette occasion, le chef du gouvernement a pu faire état du rapport économique qui vient d'être publié par le conseil de régence de la Banque de Belgique.

Les auteurs du rapport, certes, ne félicitent pas le gouvernement de façon expresse. Ils n'en confirment pas moins le bilan positif dont l'équipe au pouvoir depuis un peu plus d'un an entend se prévaloir, après avoir appliqué assez résolument une politique de « rigueur » qui a eu pour effet de réduire de 3,5 % le revenu des particuliers.

Le déficit des paiements avec l'étranger a été ramené en 1982 de 170 à 140 milliards de francs belges. Les sorties de capitaux n'ont plus été que de 265 milliards au lieu de 317. Le plus grand satisfecit accordé à la politique officielle concerne toutefois le fait que les entreprises ont pu rétablir leur puissance concurrentielle sur les marchés internationaux.

Ni la Banque ni le premier ministre ne peuvent cacher que ces revirements ont aussi entraîné un accroissement sensible du chômage.

D'autre part, M. Martens a reconnu que, si les profits des entreprises se sont nettement améliorés, celles-ci n'ont pas encore accru leurs investissements de façon sensible. Encore le premier ministre a-t-il pris soin de souligner qu'à cet égard la situation de la Belgique serait quand même meilleure que celle de la France et de l'Allemagne, où les investissements dans l'industrie, selon le rapport de la Banque, ont enregistré un recul de 7 %.

Les conclusions des gardiens de la monnaie belge fournissent au premier ministre l'occasion de soutenir que le processus de démantèlement de l'économie a été arrêté « pour la première fois en 1982 ». Aussi s'agirait-il pour toutes les couches sociales de poursuivre la politique de modération des revenus afin « d'éviter à l'économie belge de nouveaux dérapages dans ses coûts de production relativement à ceux de ses concurrents ». Si donc la ligne actuelle continue d'être suivie, en dépit des turbulences internationales qui influencent l'économie du pays d'une façon très défavorable, M. Martens affirme que « le revirement de 1982 aura été alors le signe d'une véritable reprise ».

JEAN WETZ.

LA CORÉE DU NORD ÉPROUVERAIT A NOUVEAU DES DIFFICULTÉS POUR REMBOURSER SES DETTES

La Corée du Nord aurait demandé aux grandes sociétés de commerce japonaises d'ajourner de trois ans et demi le remboursement de 24 milliards de yens (100 millions de dollars environ) d'obligations sur un total de 60 milliards de yens arrivant à échéance.

Le journal japonais *Nihon Keizaï*, qui fournit cette information, indique que la demande a été faite, par le président de la Banque commerciale de la Corée du Nord, aux représentants des créanciers japonais lors de leur récente visite à Pyongyang.

La Corée du Nord avait suspendu deux fois le remboursement de ses dettes : en 1976 et 1979. Mais en décembre 1979, Pyongyang avait repris ses versements.

Les créanciers de la Corée du Nord ont tenu une réunion d'urgence vendredi 18 février, mais n'ont pas pris de mesures concrètes. Ils devraient se réunir à nouveau vendredi 25 février. – (A.F.P.)

AFFAIRES

Le gouvernement examinera le 23 février l'avenir de l'industrie du téléphone

Un conseil interministériel devrait examiner le 23 février le dossier de la restructuration de l'industrie française du téléphone. L'avenir de la Compagnie générale de constructions téléphoniques, rachetée en 1982 au groupe I.T.T., et de ses sept mille cinq cents salariés est au centre du débat. Faut-il rapprocher cette entreprise de Thomson, de la *C.G.E.*, la laisser indépendante ? Autour de ces questions, un débat, qui a parfois pris un tour assez vif, s'est ouvert ces derniers mois au sein du gouvernement et de l'administration (*le Monde* du 11 janvier).

Un rapport commun avait été demandé aux directeurs de la *DIELI* du ministère de la recherche et de l'industrie et de la DAII du ministère des *P.T.T.* sans se prononcer ouvertement en faveur de telle ou telle solution ; ce rapport *constate toutefois qu'il n'y a pas de « solution miracle »*. Que l'on rattache la C.G.C.T. à la C.G.E. ou à Thomson coûterait à peu près la même somme (de 1 à 2 milliards de *francs sur trois ans*) et poserait le même problème de sureffectif.

Lors des dernières réunions préparatoires au conseil interministériel, une majorité se serait dégagée parmi les experts pour demander, avant que le gouvernement choisisse une solution, aux entreprises concernées des plans détaillés en fonction des diverses hypothèses retenues.

Nous avons demandé à M. Gérard Théry, qui a présidé pendant sept ans, de 1974 à 1981, comme directeur général des télécommunication, à la politique française des télécommunications, quelle était sa position sur cette nouvelle restructuration de l'industrie du téléphone.

J.-M. Q.

« Il faut éviter un nouveau Concorde », nous déclare M. Théry, l'ancien directeur général des télécommunications

« Le gouvernement réfléchit à la restructuration des trois groupes de l'industrie du téléphone : C.I.T.-Alcatel, Thomson et C.G.C.T. Le sort de la C.G.C.T. est au centre du débat. Comment voyez-vous son avenir ?

– La C.G.C.T. est une entreprise dont la compétence est remarquable, dont le personnel et les équipes d'ingénieurs sont de qualité, qui dispose de lignes de produits ou de technologies intéressants, mais qui ne peut vivre seule. Pour survivre, il est impératif qu'elle soit associée à l'un ou à l'autre des deux groupes français de la téléphonie, sous des formes qui doivent permettre de maintenir sa personnalité. Il faut qu'elle puisse aussi, tout de suite, fabriquer un système temporel sous licence. Le MT 20 de Thomson, ou le E 10 de C.I.T.

– Mais les MT 20 - MT 25 développés par Thomson ont pris du retard. Pensez-vous que la C.G.C.T. soit capable de produire ces systèmes dans des conditions raisonnables, sans accumuler de nouveaux retards ?

– Si j'observe les phases de développement des systèmes de commutation temporelle français MT 20 - MT-25 ou E 10 - E 12, je constate une complète similitude dans les délais. Depuis la date du lancement jusqu'aux dates de mise en service. Les périodes de développement des systèmes E 10 et MT 20 sont donc parfaitement superposables. Il n'y a pas de surprise, et il n'y a pas lieu aujourd'hui de douter du succès du MT 20, pas plus en tout cas que nous n'avons douté, il y a deux ans, du succès du E 10, dans sa version de deuxième génération dite E 10 B. Par ailleurs, le MT 20 compense ce décalage dans le temps par une légère supériorité technologique sur le E 10.

» Les équipes d'ingénieurs de la C.G.C.T. et de Thomson sont issues toutes deux du groupe I.T.T. Elles se connaissent, elles ont développé ensemble un système spatial, le Métaconta. Je ne vois vraiment là aucune difficulté, et même plutôt un avantage.

» L'industrie française a la chance de disposer aujourd'hui de deux systèmes temporels. Ils sont tous les deux très bons. Il n'y a dans le monde que cinq systèmes temporels : celui d'A.T.T., très cher, très lourd et difficile à exporter ; celui de Nippon Electric et celui de la firme canadienne Northern Telecom, en plus des deux français. Les autres systèmes ont été soit abandonnés, soit ne fonctionnent pas encore.

– Peut-on se permettre de garder deux groupes français de téléphonie, alors que l'on assiste à des alliances internationales, comme A.T.T.-Philips ?

– Faudrait-il, parce que General Motors et Toyota viennent de s'associer aux Etats-Unis, décider immédiatement et de façon irréversible de fusionner Renault et Peugeot ?

» Soyons clair. Il y a deux solutions, celle du pôle unique ou quasiment dominant, ou, au contraire, le maintien de deux pôles à peu près équilibrés et pouvant conclure chacun des alliances avec des groupes étrangers. Que l'on n'aille pas nous dire que leur statut d'entreprises nationalisées les empêche de conclure de tels accords.

» Si le gouvernement décide, même en préservant l'autonomie de la C.G.C.T., de faire fabriquer par celle-ci, sous licence, le système E 10 de C.I.T., il décide *ipso facto* la constitution, à terme, d'un seul pôle de téléphonie.

» Une telle décision aurait une portée incalculable. Contrairement à ce que l'on croit généralement, le maintien de deux pôles donne plus d'autonomie aux groupes industriels par rapport à leur client principal, les P.T.T. Il permet de mieux résister aux désirs – souvent illégitimes – de ce client public d'imposer des normes abusives, de transformer les matériels achetés par l'administration en matériel franco-français inexportable.

» Si la France a pris, en quelques années, des positions intéressantes sur le marché international, c'est justement parce qu'il y a eu deux pôles. Là où l'un ne réussissait pas, l'autre obtenait la commande, car il vaut toujours mieux disposer de plusieurs réseaux pour conquérir les marchés.

– Mais le marché était en expansion...

– C'est vrai, mais si le marché du téléphone, aujourd'hui, est plutôt en régression, celui de la communication, lui, est le plus beau marché de cette fin de siècle. La communication, c'est-à-dire le téléphone, plus l'ordinateur, plus la télévision, plus la fibre optique. Est-ce le moment de constituer un E.D.F. de la communication ?

– Il faudra bien développer de nouveaux systèmes de commutation de troisième génération. Certains estiment que cela coûtera une fortune. Ni C.G.E. ni Thomson n'en sont capables seuls.

– Ça, c'est le raisonnement de gens qui se préparent à faire un Concorde téléphonique ou bien à installer une crépine pour pomper des subventions ou des crédits d'études, c'est-à-dire, en fait, à donner encore plus de pouvoirs à des bureaucrates industriels.

» Les choses sont plus simples. Regardons à l'étranger. C'est d'abord la capacité à manager la technologie qui compte. Pourquoi l'ex-British Post Office et les industriels britanniques ont-ils englouti des centaines de millions de livres sterling dans le système X, système anglo-anglais, dépassé technologiquement alors qu'il était à peine né ? Pourquoi I.T.T. a-t-il dépensé plus de 1 milliard de dollars en sept ans pour développer un système 12 qui est nettement en retard par rapport au MT 20 et au E 10, et dont il n'est pas encore sûr que cette firme le mette définitivement au point ? Pourquoi, au contraire, Northern Telecom n'a-t-il dépensé que 300 millions de dollars canadiens en six ans pour développer le système SL, qui fait partie des cinq mondiaux ? Il y a les industriels qui réussissent, il y a ceux qui ratent. Les industriels français ont gagné, réjouissons-nous.

» Maintenant, si l'on veut qu'ils gagnent aussi le pari des systèmes suivants, il faut les laisser jouer et conclure, en fonction de leurs intérêts, les alliances nécessaires.

– Lesquelles ? Les alliés potentiels ne sont pas légion.

– En 1979, un grand accord a failli se réaliser entre la C.G.E. et Philips sur le téléphone. Ce fut également le cas en 1971. Contrairement à ce qui a été dit, le gouvernement et l'administration étaient, en 1979, très favorables à un tel accord. Philips aussi voulait, je crois, cet accord, ou en tout cas voulait se lier avec un industriel français, C.G.E. ou Thomson. Un tel accord reste donc, à mon avis, réalisable. Si Philips et Thomson envisagent par exemple de coopérer dans le domaine des magnétoscopes, comme je l'ai lu récemment dans les colonnes de ce journal, ou dans l'électronique grand public, pourquoi ne le feraient-ils pas aussi dans le téléphone, dont les techniques vont associer la T.V. et l'écran.

» Mais cela n'est qu'un exemple. La compétition va être très ouverte, et je pense qu'avant peu, comme c'est déjà le cas, de nombreuses firmes de l'industrie du téléphone, et pas des moindres, vont décrocher. D'autres, comme le canadien Mitel ou le français Jeumont-Schneider, vont prospérer. Il y aura beaucoup de bons accords à faire. C'est pourquoi il vaut mieux, si telle est leur volonté, laisser deux industriels français de la télécommunication plutôt qu'un seul. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

● **Les entreprises intéressées par l'Exposition internationale de l'industrie agro-alimentaire qui se tiendra en Chine**, du 6 au 15 juillet, sont invitées à une réunion d'information le 25 février 1983, à 9 h 30, au Centre français du commerce extérieur. Une mission préparatoire s'est rendue en Chine du 26 janvier au 5 février. Il ressort que les Chinois sont demandeurs de matériels, voire de conférences techniques sur les industries de transformation du lait, de transformation et conditionnement de la viande, du poisson et des fruits et légumes, boulangerie, biscuiterie, confiserie, boissons, biotechnologie, appareils de contrôle. (C.F.C.E., 10, avenue d'Iéna, 75783 Paris - Tél. 505-30-00).

● **Exportations records pour les vins d'Alsace.** – 27 millions de bouteilles ont été vendues à l'étranger en 1982, contre 24 millions l'année précédente. Les exportations représentent désormais le quart de la production du cru Alsace. Le premier client étranger reste l'Allemagne fédérale avec 68 % du marché, devant la Belgique et les Pays-Bas. Les Etats-Unis arrivent en septième position avec 600 000 bouteilles et des achats en forte hausse.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	6,7770	6,7820	+ 185	+ 220	+ 415	+ 485	+1240	+1360
$ can.	5,5390	5,5445	+ 120	+ 165	+ 300	+ 370	+ 915	+1050
Yen (100) ...	2,9150	2,9190	+ 130	+ 150	+ 280	+ 325	+ 910	+ 985
DM	2,8230	2,8380	+ 145	+ 175	+ 325	+ 370	+1010	+1080
Florin	2,5640	2,5670	+ 150	+ 170	+ 325	+ 370	+1005	+1085
F.B. (100) ...	14,3920	14,4090	– 180	– 45	– 410	– 120	– 840	– 420
F.S.	3,4020	3,4080	+ 260	+ 285	+ 555	+ 610	+1615	+1700
L (1 000) ...	4,9110	4,9170	– 375	– 280	– 800	– 680	–2150	–1890
£	10,4250	10,4400	+ 60	+ 155	+ 220	+ 400	+1040	+1265

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 5/8	9	8 3/4	9 1/8	8 7/8	9 1/8	9 1/16	9 7/16
DM	5 3/8	5 3/4	5 1/2	5 7/8	5 1/2	5 7/8	5 9/16	5 15/16
Florin	4 3/4	5 1/4	4 1/2	5 1/8	4 1/2	5 1/8	4 11/16	5 5/16
F.B. (100) ..	11	12	13 1/4	14 1/4	13 1/2	14 1/2	13 5/8	14 1/2
F.S.	3/4	1 1/2	2 3/8	2 3/4	2 9/16	2 15/16	3 3/8	3 3/4
L (1 000) ...	16 1/2	18	20 3/4	22 3/4	21 1/8	22 5/8	21 1/2	22 5/8
£	11 1/4	11 7/8	11 3/16	11 13/16	11 1/16	11 11/16	10 3/4	11 1/4
F. franç. ...	16 1/2	17	22 3/4	24	23 3/4	25	21	22 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Aux Pays-Bas

Des dirigeants d'une filiale du Crédit lyonnais sont soupçonnés de faux en écritures

De notre correspondant

Amsterdam. – Le siège social et trois filiales de la banque néerlandaise Slavenburg, dont environ trois quarts des actions ont été acquises par le Crédit lyonnais, fin 1980, ont fait l'objet de perquisitions policières vendredi 18 février.

Selon le dirigeant du parquet de Rotterdam du département chargé de la lutte contre la fraude, certains dirigeants de Slavenburg sont soupçonnés de faux en écritures. Ils auraient, selon la justice rotterdamoise, permis que des clients ouvrent des comptes sous de fausses identités.

Lors d'actions simultanées peu avant l'heure de fermeture, des forces policières ont fait irruption dans le siège social de la banque à Rotterdam et dans des filiales de cette ville, ainsi qu'à La Haye et à Dordrecht. Des dossiers de l'administration ont été saisis « au cours de ce qui ressemblait à un coup de main », selon un employé ébahi à Rotterdam.

Ces derniers mois, les activités de Slavenburg avaient attiré l'attention de la presse néerlandaise et nombre de publications ont accusé la direction d'avoir accueilli des millions de florins en « argent noir », comme le veut le terme néerlandais pour des fonds non déclarés au fisc.

Le parquet de Rotterdam, chargé de coordonner l'enquête, a fait savoir vendredi que les perquisitions n'avaient pas pour objectif de saisir de l'argent noir.

Le journal télévisé néerlandais, cependant, a indiqué que la justice cherche des liens entre les fonds non déclarés chez Slavenbourg et des activités commerciales douteuses, notamment dans le domaine de la spéculation immobilière, la drogue et la pornographie.

L'enquête devra démontrer si des mandats d'arrêt doivent être délivrés. Slavenburg a pu rouvrir ses portes lundi 21 février, ce qui fait dire à certains que bon nombre de clients pourraient en profiter pour retirer leur argent noir.

Les recherches font suite à la rédaction d'un rapport par le service de renseignements fiscaux à l'intention des ministres de la justice et des finances.

Apparemment, l'action a été préparée après que trois responsables de la filiale de la banque à Amsterdam soupçonné de faux en écritureseurent été entendus par la justice fin 1982. Cette action judiciaire a été elle-même le résultat de l'arrestation de deux directeurs d'une société immobilière à Amsterdam, accusés de fraude fiscale. Selon le ministère public à Amsterdam, ces hommes d'affaires auraient investi une bonne partie de leurs gains illégaux chez Slavenburg. Parmi les dirigeants de la banque longuement entendus par la justice se trouvent le gérant de la comptabilité interne et le directeur de la filiale amsterdamoise.

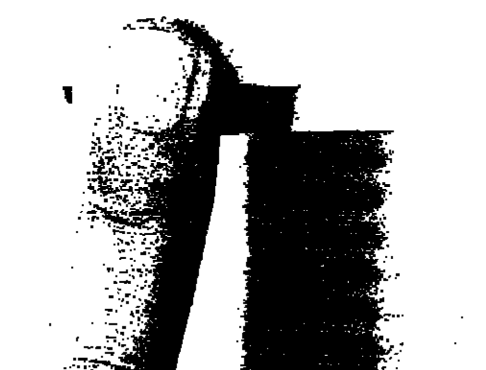
RENÉ TER STEEGE.

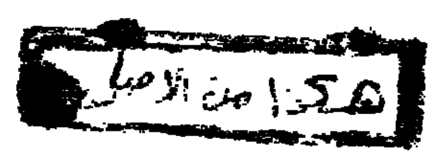
UNE MISE AU POINT DE LA MAISON-MÈRE

Le Crédit lyonnais a réaffirmé dimanche 20 février, « sa pleine confiance » dans sa filiale néerlandaise, la banque Slavenburg.

La banque nationale française, qui détient 78 % du capital de la banque Slavenburg, indique avoir pris connaissance de la mise au point faite samedi par les ministres des finances et de la justice des Pays-Bas, selon laquelle « les enquêtes en cours ne concernent pas la banque Slavenburg mais seulement certaines personnes ». Le Crédit lyonnais cite également le communiqué de la Banque centrale des Pays-Bas, qui exprime « sa confiance dans la banque Slavenburg ».

« Après s'être informé auprès des autorités néerlandaises de l'objet et du déroulement de ces enquêtes », le Crédit Lyonnais réaffirme « sa pleine confiance dans l'efficacité des mesures prises depuis sa prise de participation il y a deux ans et des moyens qu'il a mis en œuvre pour assurer la solidité de la banque Slavenburg ».





هكذا من الأصل

SOCIAL

UNE COOPÉRATIVE D'IMMIGRÉS DANS LE « SENTIER »

Place du Caire : le « tchoke » des Pakistanais

Sur l'initiative de la Mission de liaison interministérielle pour la lutte contre les trafics de *main-d'œuvre*, une société coopérative de travail intérimaire vient de se constituer dans le quartier du Sentier à Paris, avec des ouvriers pakistanais, et avec l'appui des patrons de la confection. Une première solution au douloureux problème de l'emploi clandestin.

Métro Sentier. Rue du Nil, rue d'Aboukir, rue de Cléry. Des enseignes aux consonances yiddish ou méditerranéennes. Soldes, demi-soldes, fins de séries. Modèles griffés ou dégriffés. De 10 heures à 17 heures, une activité intense, un incessant va-et-vient entre les camions de livraison et les boutiques de mode. Ici bat le cœur du prêt-à-porter parisien : deux mille ateliers de confection, en gros ou en détail.

Derrière son comptoir, Mimi Pinson vend des jeans, mot américain dérivé de notre rustique « bleu-jeannette ». Elle porte la mini-jupe et ressemble, avec ses yeux noirs cousus de cils courbes, à une almée du désert. Mais dans l'arrière-salle, changement de décor. Les grisettes d'autrefois sont remplacées par des ouvriers étrangers, parfois clandestins. Dans la rue, d'autres immigrés attendent de louer leurs services aux fabricants et grossistes qui leur proposeront n'importe quelle besogne pour n'importe quel salaire. Des travailleurs « au noir ».

Place du Caire, ils sont là dès 8 heures, par n'importe quel temps. Tous sont d'origine pakistanaise. Leur communauté, installée dans le quartier depuis 1980, compte environ deux cents travailleurs, généralement de bon niveau. Une partie d'entre eux occupaient des emplois qualifiés dans leur pays – instituteurs, commerçants, kinésithérapeutes, etc. avant de le quitter pour des raisons économiques, voire politiques. Mais aucun n'a le statut de réfugié : ils sont entrés en France clandestinement, en passant généralement par la Belgique, lorsque la Grande-Bretagne et la R.F.A. ont instauré des quotas pour la main-d'œuvre étrangère. Entre-temps, ils ont bénéficié de la procédure de régularisation exceptionnelle, et se trouvent en possession de titres de séjour et de travail. Ils n'en ont pas moins échoué, après beaucoup d'autres, dans ce quartier. La plupart ne connaissent que leur propre langue, ou l'anglais. Ils ont aussi transposé, place du Caire, leur mode de vie artisanal.

« *Chez nous*, dit l'un d'eux, *sur le « tchoke », c'est-à-dire sur la place du marché, tous les corps de métiers sont représentés : vitriers, maçons, serruriers. Quand quelqu'un a besoin d'un ouvrier, il va au « tchoke ». On marchande un peu et on conclut l'affaire.* »

Pour 10 francs l'heure

De même, place du Caire. L'activité des gens de la confection exige de nombreuses manutentions – chargement, déchargement, rangement des robes et des balles d'étoffe – que complique l'exiguïté des rues avoisinantes. « *Avant*, explique l'un des Pakistanais, M. Mohammad Afzal Bhatti, *le travail de débardeur était assuré par les chauffeurs-livreurs des marchands de tissus en gros et par des immigrés marocains employés souvent par des trafiquants. A partir de 1980, les chauffeurs-livreurs, de plus en plus syndiqués, ont abandonné leur activité de manutention, et les tâches pénibles ont été laissées aux immigrés. A la même époque, nous sommes arrivés dans le quartier.* » Le recrutement de cette main-d'œuvre docile, taillable et corvéable à merci, a continué. Il a même dépassé les frontières du Sentier, puisque l'on vient à présent de toute la région parisienne pour embaucher des manutentionnaires. Selon les Pakistanais, le volume des demandes se répartit à 70 % pour les patrons de la confection, à 25 % pour leurs clients et à 5 % pour les donneurs d'ouvrage extérieurs au quartier. Ces travaux, effectués illégalement, sont payés en espèces à la journée, à la demi-journée et même à l'heure. Et la modicité des rémunérations défie l'imagination : de 10 à 20 francs l'heure au plus.

Selon un rapport de M. Laurent Benveniste, chargé d'études par la Mission de liaison interministérielle pour la lutte contre les trafics de main-d'œuvre, il y a là un problème moral. La misère a poussé ces immigrés à travailler sans aucune couverture sociale, à accepter des conditions de logement scandaleuses : c'est à plusieurs qu'ils s'entassent, parfois avec femmes et enfants, dans de petites chambres de bonne. L'espoir de trouver un emploi stable les aide à tout supporter. L'espoir, mais aussi une solidarité extraordinaire : tous les salaires sont mis en commun. L'homme qui a gagné sa journée partage avec celui qui n'a rien gagné. « *De l'emploi des Pakistanais en dehors de toute légalité,* ajoute le rapport, *résulte aussi un manque à gagner pour l'URSSAF qui peut être évalué à 150 000 F par mois.* »

Pour mettre fin à cette situation, les ministères intéressés, en accord avec le patronat du Sentier – enfin conscient qu'il faudra bien un jour vider l'abcès du travail clandestin, – ont étudié, ces derniers mois, un projet de coopérative ouvrière de prestations de services.

L'Association pour une solution aux problèmes d'emploi clandestin (ASPEC) s'est constituée dès la fin de l'an dernier, sur l'initiative de la mission interministérielle, avec l'aide surtout du secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés. Elle rassemblait des travailleurs pakistanais regroupés dans la C.F.D.T. par M. Afzal Bhatti, qui est l'un de leurs dirigeants. C'était l'antichambre de la *future société coopérative ouvrière de production* (SCOP), dénommée Coopération et emploi, qui vient de recevoir le coup d'envoi. Il s'agit d'intégrer cette dernière à une SCOP de travail temporaire, déjà en activité dans le quartier de la place d'Italie, la société ETIC, liée par convention avec le ministère du travail (mission pour l'emploi). Selon son directeur, M. Georges Hébré, la société ETIC « *partage tous ses bénéfices entre ses intérimaires, garantit une juste rémunération et s'attache à supprimer les inégalités sociales, juridiques et économiques trop souvent engendrées par le travail temporaire* ».

Une formation alternée

Le principal obstacle à la disparition de l'emploi clandestin dans le Sentier résidait dans le caractère saisonnier de la mode : l'activité du secteur s'amplifie considérablement du 15 février et du 15 octobre. La formule retenue vise à faire alterner, vraisemblablement une semaine sur deux, un travail de manutention et des stages d'alphabétisation, puis de formation, rénumérés, débouchant, à terme, sur une réintégration au marché classique de l'emploi.

« *Un tel cycle*, déclare M. Benveniste, *aurait un effet favorable sur le contenu du travail des étrangers. Car, dans le cas du Sentier, aucune solution traditionnelle ne peut être retenue, puisque les besoins temporaires de main-d'œuvre, dont la variation dans le temps est connue, excluent le recours aux entreprises de travail temporaire classiques, tout autant que les contrats à durée déterminée. Il vaut mieux, par conséquent, recruter sous contrat de durée indéterminée, en comblant les périodes creuses par un développement de la pluriactivité, et par des périodes de formation.* »

Patrons et syndicats favorables

Avantages pour l'État : une récupération des charges sociales et fiscales. Et pour les entreprises : une souplesse d'utilisation de la main-d'œuvre, une meilleure gestion prévisionnelle.

Le patronat s'est déclaré favorable à l'opération. L'un de ses représentants dans le quartier, M. Daniel Ruby, président du groupe Mode Expansion (200 entreprises), s'est engagé à collaborer à une enquête ouverte auprès de deux mille petits patrons, afin de déterminer le nombre de manutentionnaires susceptibles d'être employés à plein temps.

Le montage financier de l'opération serait couvert par diverses subventions, notamment au titre des E.I.L. (emplois d'initiative locale), pour un montant global de 2 millions de francs : les frais de formation seraient assumés par le Fonds national de l'emploi et par le Fonds d'action sociale. Une subvention initiale de 1 863 000 francs – représentant le versement pendant trois mois d'un salaire de 3 000 francs aux deux cent sept travailleurs de la SCOP – est prévue pour la seule masse salariale, compte tenu que les Pakistanais seraient d'abord employés à mi-temps.

Les syndicats ouvriers, traditionnellement hostiles au travail temporaire, semblent approuver le projet en raison des garanties assurées par la SCOP. Pour M. Jean-Claude Davidson, secrétaire général adjoint de l'Union départementale C.F.D.T. de Paris, « *la SCOP sera ce qu'on en fera ; le principal est que certains verrous soient tirés* ». Entre autres : la non-rénumération du capital, la redistribution totale des excédents de gestion, directement ou indirectement sous forme d'actions de formation, la limitation de l'échelle des salaires, l'actionnariat obligatoire et automatique après la période d'essai, et, outre les conditions restrictives imposées par la loi aux entreprises utilisatrices, le contrôle du prix de revient. Selon Mlle Abbou – une jeune femme expert-comptable, future directrice de la SCOP, – les coopératives de main-d'œuvre peuvent constituer un atout contre les formes atypiques d'emploi. Pour sa part, M. Benveniste estime qu'il s'agit en fin de compte d'une approche nouvelle du problème des travailleurs clandestins. La formule pourrait même être étendue aux zones rurales ou montagneuses, où la durée de l'emploi précaire atteint dans certains cas neuf à dix mois.

JEAN BENOIT.

CONJONCTURE

FORTE BAISSE EN JANVIER DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES

La consommation des ménages en *produits industriels* a nettement baissé en janvier (– 5,2 %), revenant de 20,66 milliards de francs en décembre à 19,58 milliards de francs. La baisse est surtout importante pour les immatriculations de voitures neuves. Hors automobile, la baisse est de 3,30 % en un mois.

[Cette statistique est importante dans la mesure où elle annonce peut-être une période au cours de laquelle la consommation va stagner (le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages a baissé de 2 % entre le début et la fin du deuxième semestre 1982). L'excellente tenue de la demande automobile l'année dernière pourrait ne pas prolonger en 1983, et le taux d'épargne remonter légèrement après avoir baissé.]

● *L'indice de la production industrielle* a enregistré un léger tassement en décembre 1982. Il s'est établi à 127 contre 128 en novembre, et 131 en décembre 1981 (base 100 en 1970). Selon l'INSEE, ce tassement est dû au ralentissement de la production dans la sidérurgie et dans l'industrie automobile qui enregistre l'effet de la cinquième semaine de congés payés.

● RECTIFICATIF. – Dans l'article consacré à la réforme bancaire et intitulé « Un président militant », il convenait de lire à la fin du second paragraphe : « *patron de la Banque régionale des Vosges jusqu'à Paris* ».

Selon l'O.C.D.E.

LA FRANCE A EMPRUNTÉ 14,5 MILLIARDS DE DOLLARS EN 1982 SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX.

La France a emprunté, en janvier, 1,640 milliard de dollars, révèlent les statistiques financières mensuelles de l'O.C.D.E. Les émissions internationales obligataires ont fourni 1,509 milliard de dollars. S'y sont ajoutées les émissions classiques d'obligations à l'étranger pour 74 millions de dollars et les prêts bancaires internationaux à moyen et long terme pour 57 millions de francs.

Ainsi, la France a été, avec les Etats-Unis (1,67 milliard de dollars), le plus gros emprunteur en janvier, devant la Suède (1,57 milliard) et le Canada (950 millions).

En 1982, toujours selon les statistiques de l'O.C.D.E., la France a emprunté 14,5 milliards de dollars sur les marchés internationaux (6,7 milliards en 1981), contre 26,5 milliards aux Etats-Unis et 15,3 milliards au Canada.

[M. Mauroy avait « formellement démenti » que l'endettement de la France ait augmenté de 25 milliards de dollars en 1982. Notre collaborateur Christophe Hughes a estimé, dans *le Monde* daté 21-22 février, que la France a lancé l'équivalent de près de 23 *milliards de dollars d'emprunts* à l'étranger en 1982, certaines opérations « privées » étant difficilement décelables et des prêts étant conclus directement entre emprunteurs et banquiers.]

Près de trois cent mille « livrets roses » ont été ouverts au cours du seul mois de janvier 1983

J.R., l'abominable héros du feuilleton télévisé « *Dallas* », a encore frappé, et les pouvoirs publics qui se sont directement inspirés des frasques de la famille Ewin pour axer leur campagne publicitaire en faveur du *« livret rose » (« Le livret d'épargne populaire, ce n'est pas un puits de pétrole mais c'est une grande idée pour les petites économies »)* ont tout lieu de se réjouir d'avoir choisi *pour emblème d'une idée généreuse* la caricature du capitalisme triomphant.

Au 31 janvier, les sommes déposées sur le livret d'épargne populaire, le fameux « L.E.P. » lancé en juin 1982 avec, comme principale disposition, un complément d'intérêt lié à l'inflation, ont représenté un montant de 12,96 milliards de francs, en augmentation de 5,3 milliards sur les quelque 7,6 milliards de francs collectés à la fin décembre 1982.

D'après les estimations réalisées par le ministère de l'économie et des finances, cette progression en un seul mois correspond à la création de 300 000 *« livrets roses »* supplémentaires qui viennent s'ajouter aux 1,7 million de livrets ouverts durant le second semestre de l'année dernière. Les principaux bénéficiaires de cet accroissement sont les réseaux de la Caisse d'épargne, qui ont ouvert à eux seuls 43,1 % des livrets d'épargne populaire à la fin janvier et de la Caisse nationale d'épargne (dans les postes) avec un pourcentage de 15,6 %, le solde (41,3 %) étant réparti entre les autres collecteurs d'épargne (1).

A vrai dire, cet *« assez beau succès » du « livret rose »*, comme on le qualifie rue de Rivoli, n'est dû qu'en partie à l'intense campagne publicitaire lancée sur les ondes et dans les journaux par les différents réseaux de collecte, laquelle n'a commencé à faire sentir ses effets qu'au début du mois de janvier. Jusque-là, le L.E.P. a surtout tiré parti de remous créés autour de la décision – annulée par la suite – d'abaisser de 8,5 à 7,5 % la rémunération du *« livret A »* et des mesures annoncées dans la foulée à la mi-janvier en faveur du *« livret rose »*.

Le plafond applicable au livret d'épargne populaire avait alors été relevé à 20 000 F, ce qui avait pour effet d'abroger les termes de l'arrêté du 28 mai 1982 qui instituait un double plafond de 5 000 F pour la première année et de 10 000 F pour la seconde année. Parallèlement, la limite fiscale conditionnant l'ouverture d'un L.E.P., et qui était auparavant de 1 000 F, avait été portée à 1 130 F pour les personnes redevables en 1982 d'un impôt sur le revenu inférieur ou égal à ce montant.

Enfin, ces dispositions qui prévoyaient la reconduction du système de déclaration sur l'honneur mis en place l'année précédente pour les personnes qui ne seraient pas en mesure de produire des justificatifs de leur situation fiscale précisaient que le taux d'intérêt du livret d'épargne populaire n'était plus systématiquement calqué sur celui du livret A (actuellement de 8,5 %), mais déterminé par arrêté du ministère de l'économie et des finances.

Pour l'instant, ce taux de rémunération du *« livret rose »* est également fixé à 8,5 %, et il comporte toujours un complément d'intérêt lié à l'évolution de la hausse des prix au cours de l'année. Paradoxalement, les personnes qui ont ouvert un L.E.P. en 1982 n'ont pas bénéficié de cet avantage, dans la mesure où le gouvernement a retenu comme point de départ du calcul de cette « indexation » la date du 1er juin, qui marquait la création officielle du livret d'épargne populaire.

Or, au cours du second semestre 1982, la hausse des prix en France n'a été que de 3,25 % – en raison du blocage des prix, – soit un pourcentage inférieur au taux de rémunération de 8,5 % retenu en base annuelle.

SERGE MARTI.

(1) Au 31 décembre 1982, la Caisse d'épargne avait ouvert 35,1 % des L.E.P., les postes 14,9 %, le Crédit agricole 30,8 %, les banques populaires 1,2 %, le Crédit mutuel 4,9 % et les banques nationalisées 12,3 %.

ÉNERGIE

Un marché en danger

(Suite de la première page.)

L'annonce, samedi 19 février, de la décision de Lagos a néanmoins causé un choc. La hâte mise par le pays africain et surtout l'ampleur de la baisse annoncée ont pris de court les milieux spécialisés. En prenant ainsi les devants, le Nigeria accroît fortement les risques de dérapages des prix du pétrole et complique singulièrement la tâche de ses partenaires au sein de l'OPEP. Il sera désormais beaucoup plus difficile aux pays membres de s'entendre sur une baisse concertée, assortie de mesures permettant de préserver ce prix, face à une demande incertaine, c'est-à-dire un plafonnement de la production et la fixation de quotas pays par pays.

Sept des treize pays de l'OPEP étaient, selon le *Financial Times*, prêts à s'entendre sur une baisse d'un peu plus de 10 % du prix du brut de référence, l'« Arabian light » saoudien, qui serait ainsi passé de 34 dollars le baril actuellement à 30 dollars par baril.

La décision nigériane rend ce projet caduc. Les bruts nigérians, d'excellente quali té ont toujours eu des prix supérieurs aux bruts du Golfe, de qualité moyenne.

Le Nigeria, en fixant un prix de trente dollars par baril pour ses meilleures qualités oblige les pays du Golfe à fixer un prix de référence inférieur compte-tenu des différentiels existant actuellement, le prix de référence de l'OPEP devrait s'établir à 28,50 dollars par baril (soit une baisse de 16 %). Or, l'Arabie Saoudite milite depuis des mois pour que les différentiels existant entre ses bruts et les bruts africains soient augmentés.

L'accord au sein de l'OPEP sur un prix de référence abaissé de trente dollars était déjà difficile, nombre de pays opposants de l'Arabie Saoudite argant de l'inutilité de cette baisse – son effet sur la demande pétrole devrait être à court terme insignifiant – et de ses dangers. Un accord sur la base de 28,50 dollars, ou moins si l'Arabie Saoudite maintient ses exigences sur les différentiels, apparaît pour l'heure problématique.

Les risques de dérapage sont extrêmement importants. Comme le Nigéria, qui a voulu prendre de vitesse ses partenaires afin d'éviter de se trouver lié par un accord général qui lui aurait été sans doute moins favorable, d'autres pays membres pourraient être tentés de « prendre acte » en fixant tout de suite les prix qui leur conviennent, rendant ainsi à chaque fois plus hypothétique un accord général au sein de l'OPEP. La pratique généralisée de rabais au sein de l'organisation aggrave les risques de surenchère à la baisse, débouchant inévitablement sur une véritable guerre des prix.

Les risques

Enfin, le marché – où s'échangent au jour le jour un bon tiers des transactions mondiales, – pourrait réagir brutalement. Jusqu'à présent, les prix officiels, même réajustés à la baisse – cas de la Grande-Bretagne, – restaient supérieurs aux prix du marché libre : le brut de la mer du Nord cotait, en fin de semaine dernière, 29 dollars par baril, contre un prix officiel réajusté de 30,50 dollars. Le marché libre, où, dans l'anticipation d'une baisse générale, ces transactions sont réduites au minimum, ne risquait donc guère dans ce cas d'être gravement affecté par les modifications des prix officiels. La baisse nigériane et les réactions qu'elle suppose au sein des autres pays de l'OPEP changent tout. Mais une nouvelle chute des cours sur le marché libre risquerait d'acculer à nouveau la Grande-Bretagne à diminuer ses tarifs. Et le Nigéria a clairement fait comprendre qu'il s'alignerait désormais immédiatement sur toute nouvelle réduction des prix du pétrole de la mer du Nord. L'amorce d'une « spirale à la baisse » serait alors inévitable.

Tant que dure l'incertitude, les compagnies pétrolières sont de plus incitées à poursuivre le déstockage qui, depuis plusieurs semaines, a fait tomber leurs achats – et, en conséquence, la production – au plus bas : 14 à 14,5 millions de barils par jour pour l'OPEP actuellement, contre 19 millions de barils par jour au début de janvier.

Faut-il s'effrayer d'une telle perspective ? La baisse des prix du pétrole, a déclaré dimanche le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, est « *une bonne chose pour le monde en général* ». Cet avis est partagé par bon nombre de responsables européens, en France notamment. Indiscutablement, une diminution contrôlée et relativement modérée des prix serait favorable aux pays occidentaux, dont elle allégerait la facture extérieure, atténuant du même coup les pressions inflationnistes. Elle serait, pour les mêmes raisons, également favorables aux pays en voie de développement non producteurs de pétrole. Elle pourrait ainsi favoriser la reprise mondiale qui s'amorce, voire accentuer la décrue des taux d'intérêt. Pour les compagnies, elle permettrait peut-être de relancer à terme la demande et de rentabiliser le secteur du raffinage, très mal en point.

Du côté des pays producteurs de pétrole, enfin, elle arrangerait probablement l'Arabie Saoudite qui, seule au sein de l'OPEP à respecter les tarifs officielsn, a vu sa production réduite au minimum ; les compagnies américaines rechigneraient à acheter le brut saoudien 4 à 5 dollars au-dessus du prix du marché. Accessoirement (?), une baisse des prix affaiblirait les pays les plus hostiles au royaume whahabite au premier rang duquel l'Iran, exclusivement dépendant de ses recettes pétrolières pour financer la guerre qui l'oppose à l'Irak, alliée de l'Arabie Saoudite.

Remède miracle, sous certaines conditions, la baisse des prix pourrait également être pire que le mal si, trop rapide et mal maîtrisée, elle mettait en faillite les pays producteurs les plus pauvres, comme le Mexique, le Nigéria, voire le Venezuela ou l'Indonésie, entraînant, de ce fait, une déstabilisation majeure du fragile équilibre financier international. Une diminution trop accentuée des prix du brut risquerait également de rendre non rentable l'exploitation des champs pétroliers les plus récents et les plus coûteux, notamment en mer du Nord ou aux Etats-Unis. En dessous d'un prix de 25 dollars par baril par exemple, la mise en exploitation de champs comme celui d'Alwyn en mer du Nord, risque de devenir problématique, de l'aveu même de la société Elf-Aquitaine. Enfin, une chute trop forte des prix risquerait de remettre en question le développement des énergiers alternatives (nucléaire, charbon, etc...), voire les efforts d'économies d'énergie des pays occidentaux.

La marge de manœuvre est donc étroite. Une fois de plus, tout repose sur l'Arabie Saoudite, principal producteur de l'OPEP, qui, avec ses alliés du Golfe a, jusqu'à présent, réservé sa position. Doit-elle annoncer une baisse immédiate et unilatérale, et de combien ? Doit-elle attendre qu'une ébauche de consensus se dégage au sein de l'OPEP ? Attend-elle qu'effrayés par les perspectives de la baisse en spirale qui s'amorce, les plus récalcitrants de ses partenaires viennent à Canossa ? Rarement sans doute, l'OPEP a-t-elle été aussi près de la rupture.

VÉRONIQUE MAURUS.

LE GOUVERNEMENT ITALIEN VA FINANCER LE SURCOUT DU GAZ ALGÉRIEN

Le conseil des ministres italien a approuvé, samedi 19 février, l'octroi d'une subvention publique de 540 milliards de lires (2,7 milliards de francs) pour trois ans à l'ENI (Ente Nazionale Idrocarburi), pour aider la compagnie pétrolière d'Etat à supporter le « *surcoût politique* » de son contrat gazier avec l'Algérie. L'accord entre l'Etat et l'Algérie, signé le 27 septembre 1982 au niveau ministériel, portait sur la vente de quelque 12 milliards de mètres cubes de gaz naturel algérien par an à l'Italie pendant vingt-cinq ans au prix (base 1982) de 4,41 dollars le million de B.T.U. (British Thermal Unit) (1).

Ce prix avait été jugé trop élevé par les opérateurs italiens du contrat, la SNAM, une filiale du groupe ENI, qui chiffraient le prix du gaz naturel sur le marché intérieur italien à 3,61 dollars le million de B.T.U. au dernier trimestre 1982.

La subvention décidée par le gouvernement correspond à une aide de 0,40 dollar par million de B.T.U., sur la base de 10 milliards de mètres cubes par an environ. Cette décision devrait permettre assez rapidement le démarrage des livraisons, le gazoduc reliant les gisements algériens à l'Italie à travers la Tunisie et la Méditerranée étant prêt depuis un an. – *(A.F.P.)*

(1) 1 million de B.T.U. = 293 kilowatts à l'heure.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INTERBAIL

Le conseil de surveillance s'est réuni le 14 février 1983 sous la présidence de Monsieur Jean Martineau et a examiné les comptes arrêtés et présentés par le directoire.

Durant l'année 1982, la société a accepté 17 nouvelles opérations de crédit-bail immobilier pour un montant de F 99 340 000 hors taxes. Le volume global des engagements d'Interbail, élargie et diversifiée du fait de l'absorption d'Actibail et de Sicomur atteint maintenant F 2 458 302 024 hors taxes.

Ce patrimoine est composé de 349 opérations de crédit-bail immobilier pour F 1 995 103 901 hors taxes et 72 opérations de location simple pour F 463 198 123 hors taxes. Le montant des recettes hors taxes encaissé au titre de l'exercice 1982 s'élève à F 395 984 897.

Interbail a enregistré dans l'année F 9 309 500,71 de plus-values du fait des mouvements de sorties et d'arbitrages intervenus dans ses actifs. Le bénéfice net après F 86 000 000 d'amortissements s'établit à *F 116 321 488,17* et le bénéfice distribuable à *F 129 643 569,75. Les mises en réserve* et reports de toute nature atteignent *F 27 130 000.*

Il sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire, convoqué pour le 25 mars 1983, la mise en distribution d'un dividende *unitaire* de F 29, *assorti* d'un avoir fiscal de F 0,88, soit un dividende global de F 29,88.

Ce dividende sera servi aux 3 735 481 actions qui, en raison de la rétroactivité de la fusion au 1er janvier 1982, composent le capital social au 31 décembre 1982 et sera mis en paiement à compter du 11 avril 1983 sur présentation du coupon n° 16.

VALREAL
valeurs réalisables.

Le Conseil d'administration qui s'est réuni *le 15 février 1983* a arrêté les comptes de l'exercice clos le *31 décembre* 1982. *Les revenus* distribuables permettent de proposer à l'assemblée générale des actionnaires de fixer le dividende de l'exercice 1982 à 8 056,74 F par action, payable le 18 mai 1983 contre remise du coupon n° 1, sous réserve d'approbation par ladite assemblée.

Ce coupon sera payable aux guichets des *sièges, succursales* ou agence en France de la banques Paribas, de la Caisse centrale des banques populaires et des Banques populaires, et à la Caisse des dépôts et consignations et chez ses préposés.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

GAZ DE FRANCE : Obligations 5 % 1964

Les intérêts courus du 1er mars 1982 au 28 février 1983 sur les obligations Gaz de France 5 % 1964 seront payables, à partir du 1er mars 1983, à raison de 25 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 19 ou l'estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 3 F (montant global : 28 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 4 F, soit net de 21 F.

Ci-après, sont rappelées les séries d'obligations sorties aux tirages antérieurs :

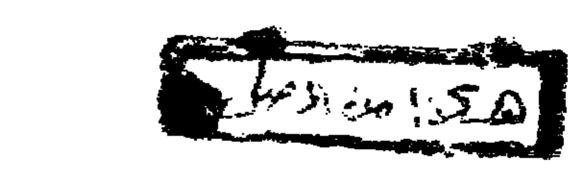
Amort. 1966 : Série « K » ; Amort. 1968 : Série « C » ; Amort. 1970 : Série « H » ; Amort. 1972 : Série « A » ; Amort. 1974 : Série « D » ; Amort. 1976 : Série « J » ; Amort. 1978 : Série « G » ; Amort. 1980 : Série « B » ; Amort. 1982 : Série « E ».

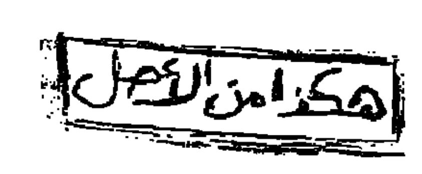
GAZ DE FRANCE : Obligations 8,50 % février 1972

Les intérêts courus du 16 mars 1982 au 15 mars 1983 sur les obligations Gaz de France 8,50 % février 1972 seront payables, à partir du 16 mars 1983, à raison de 38,25 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 11 ou estampillage du certificat nominatif, après retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F (montant global : 42,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,37 F, soit un net de 31,88 F.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 18 *bis*, rue de Berri, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse Centrale des banques populaires et toutes les banques populaires, Société Centrale de Banque.





MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 10-2-1983
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	339 435
dont :	
Or	247 037
Disponibilités à vue à l'étranger	10 923
ECU	68 384
Avances au Fonds de stabilisation des changes	13 109
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	5 850
dont :	
Concours au Trésor public	0
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	203 462
dont :	
Effets escomptés	84 421
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	69 425
5) DIVERS	6 151
Total	624 330

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	175 917
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	9 765
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	14 709
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	56 740
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	16 268
5) ECU A LIVRER AU FECOM	64 761
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	288 979
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 268
8) DIVERS	12 190
Total	624 330

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	11 fév.	18 fév.
Valeurs franç. à revenu variable	871,8	873,2
Valeurs étrangères	2674,8	2674,8
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	125,8	128
Valeurs étrangères	361,9	361,9
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	108,6	108,8
Pétroles-Energie	85,8	84,1
Métallurgie	85,3	83,5
Chimie	102,4	102,1
Bâtim., mat. constr., trav. publics	102,7	100,8
Constructions mécaniques	98,1	97,9
Matériel électrique	128,8	129,6
Automobile et accessoires	98,2	98,3
Industr. de consom. non alim.	125,8	126
Agro-alimentaire	128	128,7
Distribution	86,8	87,4
Transports	114,5	117,8
Services	119,5	120,9
Assurances	100	100,8
Banques	133,8	136,2
Immobilier et foncier	115	118,6
Investissement et portefeuille	114,8	116
Base 100 : 28 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe (*)	100,4	100,5
Emprunts d'Etat (*)	100,7	100,7
Emprunts garantis et assimilés (*)	100,4	100,4
Sociétés (*)	100,6	101
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés (*)	88,3	88,3
Sociétés (*)	95,7	98,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	104,7	104,8
Produits de base	85,7	84,8
Construction	100,3	98,8
Biens d'équipement	105,6	105,2
Biens de consom. durables	108,9	110,3
Biens de consom. non durables	123,1	120,7
Biens de consom. alimentaires	125,7	125,6
Services	98,3	97,6
Sociétés financières	121,4	122,9
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	90,6	91,1
Valeurs industrielles	103,9	103,2
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	101,6	102,3

(*) Indices provisoires.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

EPEDA-BERTRAND-FAURE. – Le groupe a réalisé l'année dernière un chiffre d'affaires consolidé de 1,88 milliard de francs, en augmentation de 36 % environ sur les 1,38 milliard de francs de l'exercice 1982, étant entendu que les chiffres de 1982 tiennent compte des ventes du bagagiste Delsey incorporées à compter du 1er janvier 1982.

Pour sa part, la société mère a enregistré un accroissement de 14,2 % de son chiffre d'affaires, lequel a atteint 541,3 millions de francs en 1982 contre 473,9 millions pour le précédent exercice.

BANQUE NATIONALE DU KOWEÏT. – Cet établissement bancaire, considéré comme la plus importante – et la plus ancienne – banque du Koweït, a ouvert une succursale dans la City, le centre d'affaires londonien.

CREDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE. – Les participations financières et les filiales à l'étranger du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine (CIAL) seront regroupées au sein d'une société en nom collectif. Cette opération, annoncée par M. Alain Weber, président du CIAL, au cours d'une conférence de presse, fait suite à la réorganisation intervenue au sein du groupe du Crédit industriel et commercial (CIC) auquel appartient le Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine dans le cadre du regroupement opéré avec la Banque de l'union européenne (BUE), ces trois établissements étant nationalisés.

Le CIAL possède deux succursales, à Luxembourg et à Bâle, en Suisse, et il est partie prenante au capital de trois banques étrangères, en tant qu'actionnaire majoritaire dans un établissement luxembourgeois et minoritaire dans une banque suisse, et une banque sarroise, en République fédérale allemande, cette activité à l'étranger représentant environ 30 % environ du bilan et 40 % de la rentabilité du CIAL.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	17 fév.	18 fév.
Valeurs françaises	105,5	105,9
Valeurs étrangères	110,9	111,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	17 fév.	18 fév.
Indice général	105,7	104,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 21 février .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21 fév.	18 fév.
1 dollar (en yens)	232,70	232,60

BOURSE DE PARIS Comptant 18 FEVRIER

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	710	710
Entrepose	....	....
Far East Hotels	1 40	1 43
Merlin Immobilier	1605	1605
Métallurg. Minière	148	149 80
M.M.B.	275	275
Novotel S.I.E.H.	815	810
Sarakreek N.V.	267	267
Softbus	212	210
Rodamco	424	423

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	176	....
Cellulose du Pin	16 40	....
Coparex	340	339
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	61	....
Océanic	21 10	22 10
Petrofigaz	379	....
Prosuptas	135	135
Ratier Forest G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	605	606
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Sicomur	166 20	166 50
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	94 80	94 80
Total C.F.N.	89 30	....
Ufinex	200	....
Voyer S.A.	1 35	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	100	....
Akzo	150	149 90
Alcan Alum	256 50	256
Algemeine Bank	1009	1010
Am. Petrofina	460	....
Arbed	174	....
Asturienne Mines	46 50	47
Bco Pop Espanol	76	76

SICAV

18/2	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	171 75	163 96
Actions-Investiss.	219 13	209 19
Actions sélectives	249 61	238 29
Aedificandi	296 45	283 02
A.G.F. 5000	209 82	200 31
Agfimo	307 49	293 55
Aluf	218 01	208 12
A.L.T.O.	190 95	182 29
Amérique Gestion	441 57	421 55
Bourse-Investiss.	232 30	221 77
Capital Plus	1110 08	1110 08
C.I.P.	719 06	686 45
Convertimmo	241 80	230 84
Cortexa	815 30	778 33
Crédinter	318 50	304 06
Croiss. Immobil.	281 52	268 75
Démeter	58500 82	56331 82
Drouot-France	217 74	207 87
Drouot-Investiss.	547 08	522 28
Drouot-Sécurité	173 33	165 47
Energie	218 07	208 18
Epargne Sicav	5450 03	5422 92
Epargne Associations	20848 50	20807 68
Epargne-Croiss.	1110 57	1060 21
Epargne-Industr.	369 76	352 99
Epargne-Inter	554 33	529 19
Epargne-Oblig.	169 77	162 07
Epargne-Unie	710 93	678 69
Epargne-Valeur	296 63	283 18
Eurocic	7185 47	6859 64
Euro-Croissance	326 30	311 50
Financière Privée	691 80	660 43
Foncier Investiss.	541 39	516 84
France-Garantie	274 68	269 29
France-Investiss.	326 25	311 46
Fr.-Obl. (nouv.)	386 68	369 15
Francic	197 39	188 44
Fructidor	205 22	195 91
Fructifrance	358 12	341 88
Fructivar	52880 19	52748 32
Gestion Mobilière	468 83	447 57
Gest. Rendement	469 87	448 56
Gest. Sél. France	307 24	293 31
Haussmann Oblig.	1101 71	1051 75
I.M.S.I.	304 56	290 75
Indo-Suez Valeurs	523 38	499 65
Ind. française	11017 86	11017 86
Interoblig.	8998 35	8590 31
Intersélect France	205 28	195 97
Intervaleurs Indust.	325 27	310 52
Invest. Obligataire	10865 83	10844 14
Invest. St-Honoré	558 47	533 15
Laffitte-crt-terme	104541 06	104541 06
Laffitte-Expansion	541 29	516 74
Laffitte-France	156 33	149 22
Laffitte-Oblig.	139 22	132 91
Laffitte-Rend.	191 88	183 18
Laffitte-Tokyo	627 01	598 58
Livret portefeuille	402 10	383 87
Mondial Investiss.	269 82	257 58
Monecic	56489 81	56489 81
Natio-Obligations	396 76	378 77
Natio.-Epargne	11940 38	11822 14
Natio.-Inter.	791 95	756 04
Natio.-Placements	108701 90	108701 90
Natio.-Valeurs	430 62	411 09
Obliscem	140 76	134 38
Pacifique St-Honoré	330 77	315 77
Paribas Epargne	10472 72	10431
Paribas Gestion	442 41	422 35
Phenix Placements	208 33	207 28
Pierre Investiss.	348 72	332 91
Province Investiss.	239 17	228 32
Rendem. St-Honoré	11118 65	11083 33
Sécur. Mobilière	353 85	337 80
Sél.court terme	11872 41	11784 03
Sélec. Mobil. Div.	264 68	252 68
Sélection-Rendem.	164 21	156 76
Sélect. Val. Franç.	166 97	159 40
S.F.I. fr. et étr.	371 59	354 74
Sicavimmo	402 89	384 62
Sicav 5000	168 94	162 23
S.I. Est	760 54	726 05
Sivafrance	263 69	251 73
Sivam	257 45	245 78
Sivarente	186 10	176 71
Sivinter	281 93	269 15
S.I.G.	630 85	601 55
S.N.I.	934 14	891 78
Sofinvest	368 44	351 73
Sogepargne	294 45	281 10
Sogevar	697 28	665 66
Sogister	877 72	837 92
Soleil Investiss.	404 54	386 20
U.A.P. Investiss.	278 85	266 21
Unifrance	208 67	199 21
Unifoncier	549 56	524 64
Unigestion	500 68	477 98
Uni-Japon	771 20	736 23
Unirente	1626 26	1572 79
Univar	11598 47	11596 47
Valorem	321 87	307 27
Valrel	116726 82	116610 21
Worms Investiss.	582 61	565 74

● : prix précédent

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2198	4,5 % 1973	2092	2070	2070	2071
3030	C.N.E. 3 %	3046	3030	3038	3030
470	Agence Havas	515	505	505	506
570	Facom	581	562	562	562
720	Fichet-bauche	731	735	735	721
152	Finextel	151 90	151 10	151 10	151

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
	Vallourec	93	92	93	90 50
	V. Clicquot-P.	1150	1145	1145	1150
	Viniprix	645	640	640	651
	Elf-Gabon	925	905	900	902
	Amax Inc.	213 50	211 60	214	214 60
	Amer. Express	618	635	634	647
	Amer. Teleph.	583	584	599	599
425	Free State	496	479	485	474
200	Gencor	265	263	265 20	267
225	Gén. Belgique	228 50	228	228	225 10
810	Gén. Electr.	900	900	904	900
510	Gen. Motors	553	551	555	554
75	Goldfields	72 60	73	73 05	74
205	Harmony	225 60	222 80	224 50	220
29	Hitachi	29 95	29 65	29 70	29 65
375	Hoechst Akt.	438	462	464	465

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
49	Imp. Chemical	51 10	50 85	50 85	51
106	Inco. Limited	115 20	113 20	113 20	112 30
830	IBM	870	878	878	877
41	Ito-Yokado	43 95	43 90	42 40	44 70
270	ITT	290	284 50	284 50	285 50
44	Matsushita	45	43 80	43 70	44 65
735	Merck	745	737	737	738
163	T.D.K.	163	168	157	160
630	Unilever	660	648	649	....
505	Unit. Techn.	567	563	563	563
950	Vaal Reefs	1094	1085	1115	1094
495	West Deep	562	562	563	554
490	West Hold.	524	516	522	509
345	Xerox Corp.	325 10	328 50	328 50	334 90
3	Zambia Corp.	3 62	3 49	3 49	3 45

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES / COURS DES BILLETS AUX GUICHETS

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/2	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 777	6 819	6 570	6 950
Allemagne (100 DM)	283 530	283 550	275	289
Belgique (100 F)	14 398	14 386	13 400	14 500
Pays Bas (100 fl.)	255 650	256 730	250	262
Danemark (100 krd)	80 120	80 050	76	82
Norvège (100 k)	95 430	95 430	93	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 486	10 532	10 200	10 800
Grèce (100 drachmes)	8 165	8 157	7	9
Italie (1 000 lires)	4 919	4 918	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	341 700	341 280	333	351
Suède (100 krs)	92 100	92 440	89	95
Autriche (100 sch)	40 350	40 360	39 500	41 200
Espagne (100 pes.)	5 290	5 280	5 050	5 600
Portugal (100 esc.)	7 440	7 460	6 600	7 800
Canada ($ can 1)	5 540	5 566	5 370	5 640
Japon (100 yens)	2 917	2 908	2 790	2 930

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/2
Or fin (kilo en barre)	110600	110300
Or fin (en lingot)	110700	110000
Pièce française (20 fr)	739	736
Pièce française (10 fr)	415	.....
Pièce suisse (20 fr)	745	743
Pièce latine (20 fr)	694	694
Souverain	844	839
Pièce de 20 dollars	4105	4005
Pièce de 10 dollars	1892 50	1870
Pièce de 5 dollars	1002 50	.....
Pièce de 50 pesos	4440	4390
Pièce de 10 florins	710	703

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

CULTURE

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

SPORTS

ÉCONOMIE

Le numéro du « Monde » daté 20-21 février 1983 a été tiré à 474 447 exemplaires

Les comités d'établissement d'Aulnay (Citroën) et de Flins (Renault) rejettent les demandes de licenciement de délégués

La C.F.D.T. estime que le ministère du travail s'est « discrédité »

Journée cruciale, ce lundi, dans les conflits de l'automobile, tant à Renault-Flins qu'à Citroën-Aulnay. A l'usine Renault de Flins, le comité d'établissement, réuni en session extraordinaire, a émis un avis négatif sur la demande de la direction de licencier trois délégués de la C.F.D.T. Les cinq représentants de la C.G.T. et les quatre de la C.F.D.T. ont voté contre, les deux représentants de la C.G.C. et celui de la direction ont voté pour. La direction n'a pas fait connaître officiellement sa position sur cet avis consultatif (elle devrait présenter un projet de procès-verbal lors d'une nouvelle réunion mardi ou mercredi), mais il est vraisemblable que la procédure suivra son cours et qu'elle saisira l'inspection du travail.

A Flins, où la C.F.D.T. a appelé à la grève à partir de 8 h 30 lundi, pour une durée qui variera selon l'attitude de la direction, et où la C.G.T. a appelé à deux arrêts de travail de deux heures chacun (le matin et l'après-midi), on recensait près d'un millier de grévistes, selon la C.F.D.T., et entre 700 et 800, selon la direction. L'établissement de Flins compte 17 700 salariés, mais 8 000 étaient présents à l'équipe du matin. La C.F.D.T., qui parle de « grève massive » (touchant tous les secteurs, et notamment les chaînes de montage), a tenu un meeting rassemblant environ huit cents salariés, et s'attend à une grève plus importante lors de la prise de travail de l'équipe d'après-midi.

La C.F.D.T. estime qu'il faut que la Régie tienne compte du vote du C.E. « La direction risque de nous dire : « Au fond, que craignez-vous, si vous êtes certains d'avoir raison, l'administration du travail vous donnera raison. » A cet argument, la C.F.D.T. Renault-Flins répond immédiatement qu'elle n'accepte pas que les dossiers aillent jusqu'au ministère du travail. « Par ses positions récentes, ajoute la C.F.D.T., ce dernier s'est à nos yeux discrédité pour traiter des conflité de l'automobile. La C.F.D.T. dit clairement à la Régie Renault que c'est à elle de prendre une décision, conformément au vote du C.E. »

A l'établissement Citroën d'Aulnay, la situation est également très tendue. Le comité d'établissement de l'usine s'est également prononcé, lundi, contre les demandes de licenciement de quatre délégués de la C.G.T. (la direction voulant également licencier huit autres salariés, non protégés). Il y a eu cinq voix contre, trois abstentions de représentants de la C.S.L. et deux voix pour (une de la direction et une de la C.S.L.). A l'issue d'un meeting qui s'est tenu le 19 février à Paris, une responsable de la C.G.T. a annoncé que les ouvriers d'Aulnay étaient appelés à débrayer vers 13 heures lundi pour venir chercher leurs collègues faisant l'objet d'une procédure de licendiement et les accompagner à leur poste de travail. Les ouvriers de l'équipe de l'après-midi reprendront le travail après un meeting organisé à 14 h 30, auquel participeront des représentants des unions départementales C.G.T. et C.F.D.T. et un responsable de Saine-Saint-Denis de la FEN.

Au niveau départemental, le C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN ont demandé l'annulation des sanctions et des licenciements « dans un esprit constructif et d'apaisement ». Des représentants des fédérations de Seine-Saint-Denis du P.C., du P.S., du M.R.G. et du P.S.U. ont affirmé, dans un communiqué commun, que « aucun licenciement ne doit être maintenu » et seront présent au m eeting de lundi. La commission des libertés des établissements Citroën devait se revoir lundi matin, mais sans aborder la question des licenciements.

Le ministre du travail, M. Auroux, a fait appel dimanche soir au « sens de la responsabilité de chacun » à l'usine Citroën d'Aulnay et « tient à rappeler avec gravité son souci de voir éviter tout retour de la violence ».

Dans un communiqué, M. Auroux fait part de « son souhait de voir se développer un processus réel et durable de détente entre tous les membres de cette collectivité de travail dont les difficultés passées ne doivent pas conduire à de nouveaux affrontements préjudiciables pour l'avenir ».

« Notre industrie automobile française, qui est aujourd'hui sévèrement concurrencée par la production étrangère, ajoute le ministre, a besoin de paix sociale dans l'ordre, du respect des libertés et de la dignité de chacun et d'une compétitivité accrue pour imposer ses marques à l'exportation comme sur le marché intérieur. »

Pour M. Auroux, « ce double objectif, essentiel pour son avenir, ne peut être durablement atteint que dans l'application loyale, par toutes les parties concernées, de la nouvelle législation du travail dans le respect de ses textes et de ses procédures ».

« Le sens de la responsabilité de chacun face au devenir social et économique de l'entreprise, devrait conduire, si la volonté s'en manifeste de part et d'autre, à l'établissement d'un vrai dialogue permettant enfin ces nouvelles relations du travail auxquelles aspirent tous les salariés de Citroën », conclut ministre.

FIN DE LA GRÈVE AU CLUB MÉDITERRANÉE

La grève qui paralysait les villages alpins du Club Méditerranée depuis le 30 janvier dernier vient de s'achever, à la suite d'un accord signé entre la direction du Club et des délégués C.F.D.T. Après celui de Serre-Chevalier (le Monde du 13 février), le personnel de service marocain et tunisien des villages de Val-d'Isère, de Tignes, des Arcs et d'Avoriaz va donc reprendre le travail.

A l'origine du conflit, on trouve la revendication de ce personnel maghrébin de jouir du statut de travailleur permanent sur le territoire français, alors qu'il est tenu, une partie de l'année, d'assurer un service dans son pays.

LÉGÈRE BAISSE DU DOLLAR RECUL DU STERLING

Le dollar s'est légèrement affaibli, lundi 21 février, sur le marché parisien, de même que sur l'ensemble des places européennes, les spécialistes faisant état de transactions très calmes en prévision de la fermeture, lundi après-midi, des marchés américains.

A Paris, la devise américaine s'est négociée à 6,7850 F contre 6,8190 F vendredi, tandis que le mark s'établissait à 2,8385 F, pratiquement sans changement sur son cours précédent (2,8355 F). A Francfort, la devise américaine a fluctué lundi matin entre 2,3890 et 2.3900 DM contre 2,3960/2,3970 DM vendredi après-midi.

La livre sterling a régressé de façon plus sensible, pour s'établir à 10,4190 F (contre 10,5320 F) à Paris.

LES PREMIÈRES ÉLECTIONS DES SALARIÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.N.C.F.

La C.G.T. obtient trois sièges sur cinq

Pour la première fois dans l'histoire de la S.N.C.F., les quelque 286 000 cheminots français et salariés des filiales majoritaires de l'établissement public étaient appelés, jeudi 17 février, à élire cinq des leurs pour les représenter au sein du conseil d'administration de la société. Les résultats du vote viennent d'être rendus publics.

Avec 109 260 voix sur 222 430 suffrages exprimés, la C.G.T. obtient trois des sièges, qui iront à MM. Pierre Vincent, Lucien Lecanu et Jean-Louis Huerta. La C.F.D.T. (56 388 voix) a un élu, M. Jean Colin. Enfin, une liste commune F.O.-Fédération maîtrise et cadres (F.M.C.) obtient, avec 31 640 voix, un siège, attribué à M. Paul Roche (permanent F.M.C.). La F.M.C. a enlevé un autre siège, réservé à un représentant des cadres, et attribué en collège restreint (134 inscrits) à M. Jacques Mallet.

Participation-trahison ?

La S.N.C.F. a vécu le 17 février une grande « première » avec l'élection, par la totalité du personnel (deux cent quatre-vingt-six mille agents avec ceux des vingt-trois filiales majoritaires), de cinq des dix-huit membres de son nouveau conseil d'administration. Un sixième administrateur, représentant les cadres, a été en même temps désigné en collège restreint.

Devançant l'application de la loi Auroux, la « démocratisation de l'entreprise » devient donc, peu à peu, une réalité qui se complètera au fil des prochaines semaines par la mise en œuvre de dispositions sociales jusqu'ici ignorées : comité d'entreprise, comité d'hygiène et de sécurité, droit d'expression des travailleurs, conseils d'ateliers et de services. La « nouvelle citoyenneté » reconnue aux grandes confédérations, du sein desquelles doivent forcément émaner les candidats administrateurs, va du même coup, – et quoi qu'en disent les bénéficiaires, – modifier sensiblement l'image du syndicalisme dans l'entreprise puisque, de gré ou de force, elle vont devoir sortir du rôle de stricte revendication qui fut le leur jusqu'à présent.

Le temps des élections à peine passé, voici donc venu celui des interrogations. Les syndicats de cheminots se découvrent une vocation assez nouvelle pour eux. Non qu'ils n'eussent jamais été associés à la marche de l'entreprise : le conseil d'administration de l' « ancienne » S.N.C.F., qui s'est éteinte le 31 décembre dernier, comprenait déjà cinq représentants des organisations professionnelles (hormis la C.G.T., qui en fut « bannie » de 1948 à 1972). Si bien que, d'une certaine manière, le « rodage » de la nouvelle formule risque d'être plus facile ici qu'ailleurs, notamment dans les entreprises nouvellement nationalisées encore empreintes du sceau de la légitimité patronale.

Mais, avec la nouvelle organisation de l'entreprise, le conseil d'administration endosse des pouvoirs bien supérieurs à ceux de son prédécesseur. De plus, les délégués salariés ne sont plus « nommés » par le gouvernement « sur proposition » des organisations syndicales, mais élus par le personnel (à l'exception de l'administrateur représentant les cadres) au suffrage universel direct, ce qui, même dans une entreprise qui compte un taux de syndicalisation élevé, ne signifie pas du tout la même chose.

Investis d'une incontestable représentativité, ces administrateurs-salariés vont se trouver directement associés au pouvoir de l'entreprise, innovation capitale pour des hommes jusqu'ici exclusivement voués à le combattre. Sans oublier les préoccupations de leurs électeurs, ils vont devoir compter avec les réalités financières et économiques de la maison, au risque d'y « perdre leur âme ».

Plus délicat encore : sauf à admettre que leur sensibilité socio-intellectuelle conquière un jour la majorité dans le conseil d'administration – hypothèse assez improbable au vu des critères de désignation des autres administrateurs (1), – les représentants des salariés vont devoir assumer, même s'ils s'y opposent ou s'en désolidarisent, la responsabilité de décisions éventuellement contraires aux intérêts de leurs mandants.

Qu'importera désormais, pour ceux qui l'auront élu, que l'administrateur C.F.D.T. refuse, comme ce fut le cas à la fin de l'an passé, de voter le budget au prétexte qu'il n'est pas suffisamment favorable au développement de l'emploi, dès lors qu'en définitive c'est ce budget-là qui sera adopté et appliqué ? Tout en gardant sa spécificité vis-à-vis des représentants de l'Etat ou des « personnalités qualifiées », l'administrateur élu par le personnel va ainsi se trouver associé à des décisions que son propre syndicat sera amené à combattre.

Les électeurs seront-ils assez conscients du rôle particulier de « leur » administrateur – qui ne devra pas se confondre avec celui de super-délégué syndical ou de super-représentant au comité d'entreprise, – pour ne pas y voir une trahison ? Et si une telle perception trop étroitement corporatiste du rôle de l'administrateur s'installe parmi le personnel, n'engendrera-t-elle pas parmi ceux qui sollicitent ses suffrages un électoralisme plus ou moins malsain, tout en surenchère et en démagogie ?

S'affranchir, à l'occasion, de la vision et des méthodes syndicales sans renoncer à son identité sera certainement un exercice difficile. Dans les grandes centrales, on voudrait éviter tout à la fois le piège de la cogestion à l'allemande, qui endort la combativité, et le modèle de la « courroie de transmission » en vigueur dans les démocraties populaires, où le fait syndical perd toute réalité. Entre ces deux écueils – et un troisième qui naîtrait d'un poujadisme stérilisant, – la voie est étroite. La « nouvelle citoyenneté » ne va donc pas sans aléa. Il faudra véritablement attendre cinq ans, terme du mandat des administrateurs actuels, pour savoir si elle a été comprise par tous.

JAMES SARAZIN.

(1) Le conseil d'administration de la S.N.C.F. compte dix-huit membres. A côté des six (dont un cadre) représentants du personnel siègent sept représentants de l'Etat (transport, économie et finances, budget, plan et aménagement du territoire, industrie) et cinq membres (choisis en raison de leurs compétences), dont deux représentent les usagers (voyageurs et marchandises).

Les autres personnalités

Outre les représentants des salariés et des cadres, le conseil d'administration de la S.N.C.F. compte sept représentants de l'Etat et cinq membres « *choisis en raison de leur compétence* », les uns et les autres étant « *nommés par décret du président de la République, sur le rapport du premier ministre et du ministre chargé des transports* ».

Les représentants de l'Etat seront MM. André Chadeau, président du précédent conseil d'administration ; Noël Guibert, directeur des affaires économiques, financières et administratives au ministère des transports ; René Vacquier, président du conseil supérieur des transports ; Michel Camdessus, chef du service des affaires internationales au ministère de l'économie et des finances ; Jean Choussat, directeur du budget ; Bernard Attali, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale ; Pierre Gadonneix, directeur des industries métallurgiques, mécaniques et électriques au ministère de l'industrie.

Les cinq personnalités qualifiées seront MM. Jean Sivardière, secrétaire général de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (représentant les usagers voyageurs) ; René Terrel, vice-président de la commission des transports du C.N.P.F. (représentant les usagers marchandises) ; Marcel Assoun, président du groupe « transport de marchandises » du comité politique des transports pour la préparation du IXe Plan et membre de la mission de réforme des structures et des modes de gestion de la S.N.C.F., et Mme Marie-France Beaufils, premier adjoint au maire de Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire), (choisis « *en raison de leur connaissance des aspects régionaux, départementaux et locaux des questions ferroviaires* ») ; et M. Robert Métais, chargé de mission au cabinet du premier ministre, (choisi « *en raison de ses compétences personnelles dans le domaine des transports* »).

Le ministre des relations extérieures à Moscou

M. CHEYSSON A ÉTÉ REÇU DURANT UNE HEURE ET DEMIE PAR M. ANDROPOV

M. Cheysson, ministre des relations extérieures, porteur d'un message de M. Mitterrand, a été reçu ce lundi matin 21 février durant une heure et demie par M. Youri Andropov, sécrétaire général du parti communiste soviétique. Le ministre, qui devait ensuite regagner Paris via Bruxelles (où il participe ce lundi à un conseil des Dix), était accompagné de l'ambassadeur de France à Moscou.

Le ministre des relations extérieures était arrivé mercredi soir à Moscou. Après six heures d'entretiens avec son collègue soviétique, M. Gromyko, il a visité samedi et dimanche Zagorsk et Leningrad. Parlant dimanche soir à la télévision soviétique, il a déclaré : « *Nos pays, qui sont fiers de leur histoire et de leur culture, devraient coopérer, chercher un dialogue et un accord mutuel, acceptable dans tous les cas où c'est nécessaire.* » Il ajouté qu'il avait eu « *des entretiens très intéressants* » avec M. Gromyko. « *Nous avons remarqué que sur de nombreux problèmes nos positions coïncident*, a-t-il dit. *Naturellement il existe certaines différences d'opinion mais il y a aussi une vue d'ensemble commune. Nous voulons la paix, ce qui devrait nous rapprocher constamment.* »